

VIE
DE
MADAME ROLAND

PAR
MADELEINE
CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE

TOME II



A PARIS
ÉDITIONS JULES TALLANDIER
75, RUE DAREAU, 75

BIBLIOTECA
FUNDATIVNEI
UNIVERSITARE
CAROL I.



n° Curent 52033 Format

n° Inventar A. 26952 Anul

Sectia Defozit III Raftul

VIE
DE
MADAME ROLAND



Cliché Tallandier

MADAME ROLAND

Dessin exécuté dans la prison par un co-détenu

(Appartient à Madame Marion. Conservé au Château de Rosière.
Une copie signée Mélanie Guérin appartient au général Marillier.)

In. A. 26.952

VIE
DE
MADAME ROLAND

PAR
MADELEINE
CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE

TOME II



A PARIS
ÉDITIONS JULES TALLANDIER
75, RUE DAREAU, 75

52289 ✓

CONTROL 1953

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
Cota.....52032

R067/10

B.C.U. "Carol I" - Bucuresti



C52289

576654

Copyright
by Jules Tallandier
1929

Tous droits de traduction, de reproduction et
d'adaptation réservés pour tous pays.

9(44) 17/18 (04) (084.1+086.2) Roland (Madame)

944.04 (084.1+086.2) (04) "

92 (0: 9(44) 17/18)

II

LA TRAGÉDIE DE LA MUSE (suite).

M^{me} Grandchamp dit qu'elle avait tout préparé pour l'arrivée des Roland et fut très triste de recevoir un billet de son amie lui recommandant de ne pas venir à l'Hôtel pour attendre les voyageurs. Le lendemain, ne pouvant se contenir, elle y va. Roland, assis au coin du feu, est tellement irrité contre la correctrice de son mémoire qu'il interrompt à peine sa lecture pour la saluer, et M^{me} Roland « a les yeux rouges, la voix tremblante ». Nous comprenons qu'elle vient de subir une scène. Il est clair que Roland est de la pire humeur.

On pense bien que M^{me} Roland va déployer une grande activité à la recherche du travail dont le ménage a besoin. De son côté, Roland, toujours actif, se met en campagne pour sa pension et reprend le *Dictionnaire des Manufactures*, qui était achevé en octobre 1790 mais dont l'impression avait été retardée jusqu'alors (janvier 1792), parce « qu'il n'est point de travaux qui ne soient subordonnés aux devoirs du citoyen ». Il pense aussi à fonder à Paris un écrit périodique consacré à l'agriculture, aux arts industriels et au commerce. Panckouke en serait l'éditeur. Roland rentrait dans le cercle de ses anciennes occupations.

Sans sa femme, il est probable que, sous l'influence de son frère le chanoine, il se fût de plus en plus éloigné des affaires politiques. Il était las physiquement et dégoûté moralement de ce qu'il en avait vu pendant les sept derniers mois. Son esprit était positif et son caractère intéressé. Les nécessités de la vie devaient le harceler et l'aventure n'était pas son fait. Mais les grands mots avaient prise sur lui. Sa femme était éloquente et, convaincue, savait le convaincre. Elle ne pensait qu'à rentrer dans l'action publique quoiqu'elle eût, au retour, la déception de trouver dispersés les personnages qui, l'année précédente, s'étaient groupés autour d'elle dans le salon de la rue Guénégaud. Pétion, soudain populaire, avait été nommé maire de Paris et en concevait, ainsi que sa femme, un « orgueil peu démocratique¹ ». Roland alla le voir en arrivant, mais Pétion ne se montra pas rue Guénégaud et, quand M^{me} Roland se rendit chez M^{me} Pétion, celle-ci lui fit une « réception froide », ne la reconduisit que jusqu'à la porte du salon et la laissa « traverser sans l'accompagner les pièces qui le précèdent ». M^{me} Roland revint « profondément blessée²... Était-ce à des républicains de juger ainsi les hommes? »

D'autre part Buzot était retourné à Évreux à la fin de la Constituante; Robespierre montrait depuis quelque temps des tendances vers une politique personnelle. « Nous voyions beaucoup moins Brissot lui-même », disent les *Mémoires*.

1. Pétion proscrit commença ses *Mémoires* en ces termes : « JE SUIS un des exemples les plus frappants de l'inconstance populaire. D'autres rapporteront les moments de prospérité de ma vie publique. Je vais vous dire mes malheurs. Je vais parler des persécutions que j'ai éprouvées depuis le 31 mai. Je rapporterai tout ce qui m'est arrivé à dater de cette époque importante. Peut-être le spectacle d'un homme de bien intéressera-t-il les âmes honnêtes et sensibles. Quant à moi, j'ai besoin d'épancher mon cœur et c'est ma plus chère consolation que de conter ce que j'ai souffert. »

2. Tous ces détails sont donnés par M^{me} Sophie Grandchamp.

Roland, très irrité, voulait s'en retourner à la campagne. M^{me} Grandchamp (d'accord avec M^{me} Roland bien entendu) le cloua à Paris en louant pour le ménage, avec un bail de six ans et 450 livres de loyer, un petit appartement rue de la Harpe, n° 51, au deuxième étage sur la cour ¹. Les Roland devaient s'y installer après Pâques.

L'Assemblée Législative dont la Constituante « avait destitué d'avance l'état-major des honnêtes gens », dit Taine, s'était réunie le 1^{er} octobre 1791 ². La majorité des députés, sur 745 membres, était composée de 400 avocats de province pris « dans les derniers rangs du barreau », et dont la plupart n'avaient pas 30 ans. A côté de la droite, le parti révolutionnaire était maintenant coupé en deux, la Gironde et la Montagne, nous dirions la gauche et l'extrême-gauche. Au milieu siégeaient ceux qu'on nommait avec mépris la Plaine, le Marais ou le Ventre, et qui était d'ailleurs le groupe le plus nombreux. Il entraînait souvent dans ses votes les esprits incertains — qui ne manquaient pas.

On appela la gauche, la Gironde³ parce que les jeunes députés du Bordelais y dominaient, en vertu d'un talent oratoire exceptionnellement brillant : Guadet, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Boyer-Fonfrède, tous avocats, firent une grande sensation. A eux, se joignirent les députés qui pensaient de même et l'habitude prise pour la Législative se conserva à la Convention où l'on compte parmi les Girondins des Normands comme Buzot, ancien constituant, l'abbé

1. Le propriétaire, un bourgeois nommé Cauchois, faisait partie du club des Jacobins et devait se montrer jusqu'au bout tout dévoué aux Roland.

2. Elle dura jusqu'au 20 septembre 1792.

3. M. Aulard pense que c'est M. Thiers et Ch. Nodier qui rendirent populaire le nom de Girondin. Ne faut-il pas y ajouter Lamar-tine?

Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados ; Isnard envoyé par le département du Var ; Brissot qui venait de Chartres ; Pétion, de Chartres aussi ; et les anciens zéloteurs de La Fayette et certains des premiers Jacobins comme Manuel et Condorcet¹.

Le terme de Gironde même était peu employé à l'époque². Les contemporains, pour désigner le groupe des « Patriotes », celui de M^{me} Roland, disaient surtout les « Brissotins », ce qui était plus juste³ car le parti s'était peu à peu aggloméré autour de Brissot. Ensuite on dira les Rolandistes, les Buzotins, les Bordelais, etc.

En ce qui concerne la rentrée en scène des Roland, on sent très bien ce qui se passa. A défaut des hommes politiques, il restait à M^{me} Roland, Bosc, Lanthenas, et Bancal, enfin revenu à Paris. M^{me} Roland régnait sur eux. Elle n'eut qu'à leur exprimer le désir de voir son mari reprendre du service dans le parti de la Révolution : ils s'y employèrent immédiatement.

Lanthenas et Bancal se montraient fort actifs au Club des Jacobins, l'un comme vice-président, l'autre comme secrétaire. Bosc, qui de son côté travaillait

1. Condorcet, a dit Etienne Dumont, ne parlait jamais à la tribune et peu en conversation. On l'appelait « le Mouton enragé ». Ce n'était pas un chef. Aucune sympathie entre Condorcet et les Roland qui avaient déjà éprouvé des difficultés avec lui en 1781 au sujet d'une publication de Roland. Une lettre, très malveillante pour M^{me} Roland, fut publiée par la *Chronique de Paris* en 1793. M^{me} Roland y répondit, sans impartialité, dans ses *Mémoires*. Quand, après la fuite du roi, on pensa à Condorcet pour la charge de gouverneur du Dauphin, M^{me} Roland, qui ne le trouvait cependant pas sans mérite, dit que c'était un intrigant dont le caractère n'était point recommandable.

2. Nous le trouverons notamment sous la plume de M^{me} Roland dans une lettre au général Servan que nous croyons inédite et que nous citerons plus loin (page 122) : « La Gironde avec beaucoup de talents sans caractère, etc... »

3. Le pamphlet de Camille Desmoulins qui perdit les Girondins (mai 93) était intitulé, comme on sait : *Histoire des Brissotins*.

avec suite au Comité de correspondance, y fit admettre Roland à titre de secrétaire et M^{me} Roland vint tout naturellement s'associer, suivant son habitude, au travail de son mari.

Les choses en étaient là quand, au mois de mars, une crise ministérielle se déclara¹. Le roi en appelant Dumouriez² aux Affaires étrangères sembla faire preuve d'une certaine condescendance pour l'Assemblée. Dumouriez, chargé en fait de former le ministère, demanda avec beaucoup de sérieux aux chefs de la majorité girondine (que des décrets du 19 mai 1790 et du 7 avril 1791 rendaient inéligibles) de lui présenter de bons administrateurs pour remplacer les ministres sortants, à l'Intérieur et aux Contributions publiques.

Une riche bourgeoise de l'époque, nommée M^{me} Dodun³, dont le mari avait fait fortune à la Compagnie des Indes, s'était éprise des idées révolutionnaires — ou peut-être seulement d'un de leurs prophètes — et avait offert à Vergniaud un appartement dans son hôtel, 5, place Vendôme.

Un déjeuner réunissait là, presque journellement,

1. Le 9 mars, le roi avait remplacé Narbonne, ministre de la Guerre, par le marquis de Grave. L'Assemblée en tira vengeance le lendemain 10, en décrétant d'accusation le ministre des Affaires étrangères. En même temps le ministre de l'Intérieur, Cahier, se démettait de ses fonctions, exemple que suivit le lendemain 11, Bertrand de Molleville, ministre de la Marine. Le 15 le roi appela Dumouriez aux Affaires étrangères.

2. Dumouriez était Provençal. Hussard à vingt ans, il avait beaucoup fait la guerre. C'était un homme de cour. On connaît son rôle auprès de Louis XV. On a dit que, petit-fils d'un laquais de Molière, il ressemblait à un valet de Beaumarchais. En 1792 Dumouriez avait cinquante-six ans.

3. Personnage peu connu. M^{me} Roland, parlant de M^{me} Dodun dans ses *Mémoires*, dit : « Une femme honnête, opulente, qui pouvait sans se gêner leur prêter (à Vergniaud et à ses amis) un appartement commode dont ils étaient libres de se servir, même en son absence Ducos habitait avec Vergniaud. »

de nombreux hommes politiques qui, avant d'aller à la séance de l'Assemblée, discutaient entre eux les affaires en cours. C'était ce qu'on appelait le Comité de la place Vendôme. Des républicains sans mandat s'y mêlaient aux députés. Roland y avait été convié, mais il n'était jamais très disposé à fréquenter un lieu où sa femme ne l'accompagnait pas. Il s'y montrait peu, mais ses amis y allaient tous. C'est là que l'un d'eux jeta à Brissot¹ le nom de Roland pour le ministère de l'Intérieur.

Brissot, député de Paris, devenu une puissance par le *Patriote français*, parut approuver l'idée.

C'est sans doute Lanthenas qui proposa Roland au Comité de la place Vendôme. M^{me} Roland dit vaguement « un ami ». Elle eût préféré peut-être que ce ne fût pas un ami si intime et surtout si dénué d'importance.

M^{me} Grandchamp — elle — dit nettement que ce fut Lanthenas qui pensa à Roland pour le ministère, mais elle ajoute : « Je me permis de représenter à Lanthenas que je ne croyais pas nos amis propres à conduire un ministère dans des temps aussi orageux... ils ne connaissaient ni les hommes, ni la cour et tomberaient dans tous les pièges qu'on voudrait leur tendre. » La candeur de M^{me} Roland ne lui avait pas échappé.

1. Aux Jacobins, depuis le mois de décembre 91, Brissot tenait une grande place. En même temps qu'il indiquait Roland pour l'Intérieur, il proposait pour les Finances, Clavière, ce banquier de Genève qui avait inventé les assignats, le même qui l'avait envoyé en Amérique en 1788. Quand Roland prit Servan pour le mettre à la Guerre, Brissot eut trois de ses amis dans le Cabinet et les soutint de toutes ses forces. Après le 10 août, il paraissait tout-puissant. Il écrivait à M^{me} Roland un billet (saisi par « l'enragé Brival » dans le secrétaire de la rue de la Harpe, lors de la perquisition chez les Roland le 31 mars 93) : « Je serai libre demain et aux ordres de M^{me} Roland. Je lui envoie pour son mari et pour Lanthenas une liste de patriotes à placer. Car il doit avoir toujours une pareille liste sous les yeux. Tout aux amis. J.-P. Brissot. »

Le 21 mars, Roland qui avait passé la soirée chez M^{me} Grandchamp, la quitta à neuf heures. A onze, on sonna. C'était un billet de M^{me} Roland : Dumouriez était venu annoncer à Roland que le Roi l'avait nommé ministre de l'Intérieur. Roland avait demandé jusqu'au lendemain matin, dix heures, pour donner sa réponse. « Ce sera toi qui la régleras, viens le plus tôt possible », disait M^{me} Roland en terminant. M^{me} Grandchamp, fort perplexe, va chez les Roland le lendemain de bonne heure. Elle les trouve au lit après une nuit où ils n'ont pu dormir. Elle « fond en larmes », car elle va perdre leur amitié, dans « les honneurs qui les attendent ». Mais Roland s'écrie : « Je suis résolu de n'accepter que sur la promesse que vous suiviez notre sort », et il a déjà créé un poste pour elle. Elle lira les journaux, fera des coupures ; il les recevra à son réveil. Toute cette scène est d'un bon comique bourgeois. Enfin M^{me} Grandchamp donne son consentement. Elle dit que l'embarras de ses amis était grand dans leur petit local, « sans effets, sans argent », M^{me} Roland malade par surcroît. L'hôtelière n'avait aucun égard pour eux, depuis leur retour peu brillant. La voilà toute changée. Du haut en bas elle offre sa maison à M^{me} Grandchamp. M^{me} Grandchamp lui dit de préparer le premier étage pour le retour du ministre qui est allé prêter serment, et puis elle part en quête de fonds à emprunter. Elle trouve toutes les bourses ouvertes, mais mille soins la retiennent en allées et venues, elle court toute la journée et ne revient qu'à sept heures du soir, épuisée de fatigue :

Je crus rêver en entrant dans le salon ; mon amie, mourante le matin, avait recouvré sa fraîcheur et ses grâces ; elle était entourée d'un cercle nombreux qui l'accablait de louanges ; Roland partageait les hommages et paraissait satisfait. Je me jetai dans un fauteuil, au coin de la cheminée, examinant avec

attention les nouveaux personnages que je voyais ; tous les ministres, les grands de l'État, les principaux députés remplissaient la pièce. Deux laquais, debout derrière la porte, ouvraient un ou deux battants suivant le rang de celui qui se présentait et qui leur indiquait lui-même l'étiquette. Je me demandais si, réellement, la chose était sérieuse ; la veille, dans une chambre et un cabinet, au dernier étage, un simple domestique de campagne, l'abandon le plus absolu ; un homme inquiet de son existence ; une femme aspirant à terminer la sienne : la révolution d'un jour rendait pardonnables mes doutes et ma surprise. Heureusement, je pouvais me livrer aux réflexions qui m'assaillaient, aux observations que ce tableau m'offrait. Je me retirai profondément affligée et résolue de ne pas tenir la promesse indiscreète que j'avais faite, malgré qu'elle eût été publiquement annoncée.

Le lendemain, Dumouriez qui venait de coiffer le bonnet rouge, alla embrasser Robespierre aux Jacobins, mais sans lui offrir toutefois d'entrer dans la combinaison.

M^{me} Roland n'éprouvait que de l'antipathie pour un « valet de cour » dont le cynisme et l'effronterie lui étaient odieux. Eut-il le projet de faire choir la vertu de cette Lucrèce, c'est bien possible. Le ton déplacé qu'il prit avec elle la mit sur ses gardes, elle l'éloigna et le tint en respect. Tout de suite il assura que le Roi était « sincèrement disposé à soutenir la Constitution ». M^{me} Roland le considéra avec des sentiments inquiets. Elle n'augurait rien de bon d'un Roland attelé avec un Dumouriez.

Je voyais d'un côté la droiture et la franchise en personne, la sévère équité, sans aucun des moyens des courtisans ni des ménagements de l'homme du monde ; de l'autre je croyais reconnaître un roué très spirituel, un hardi chevalier qui devait se moquer de tout, hormis ses intérêts et sa gloire. Il n'était pas difficile de conclure que de tels éléments devaient se repousser.

Nous ne savons pas bien quels sentiments agité-

rent M^{me} Roland dans ces circonstances extraordinaires. Nous avons, il est vrai, les lettres qu'elle écrivit à Bancal, à Champagneux, à Albert Gosse¹, pour leur faire part de l'étonnante nouvelle. Son calme est évidemment forcé. Elle s'est dicté une attitude, mais cette attitude est peu naturelle. Si elle égare ses amis, nous ne nous y trompons pas. La femme qui, après trois mois passés à la campagne, s'était trouvée dédaignée au retour, alors qu'elle avait pu se prendre, l'année d'avant, pour la Muse républicaine dont la présence et la parole enflammaient et dirigeaient les cœurs; la femme qui, pour rentrer au foyer des « patriotes », pendant que son mari, en quête d'un peu de travail, courait l'arrière-boutique des libraires, s'était trouvée heureuse de plier ses grandes facultés et ses rêves magnanimes à d'humbles besognes de secrétaire, se voyait tout à coup portée au premier plan. Rien ne peut nous faire croire qu'elle eût jamais songé à cette élévation. La tête dut lui tourner. Pendant la nuit qui s'écoula entre la visite de Dumouriez et l'acceptation officielle de Roland, dans la chambre chétive de l'Hôtel Britannique, elle ne dormit pas, mais son imagination édifia des constructions majestueuses. Elle connaissait son pouvoir. Elle savait que sa voix serait décisive. A travers un mari et un entourage qui avaient un besoin constant de son approbation, de son talent, de ses clartés, elle savait que c'était elle qui était nommée ministre de l'Intérieur. Rien de vulgaire dans ces pensées. Point de ces vanités banales qui, en pareil cas, gonflent les humbles cervelles. Mais, pesant ses responsabilités, elle se croyait égale à sa tâche. Le cœur battant, le cerveau congestionné, une activité intense débordait

1. Le « bon », le « savant », « l'honnête » Albert Gosse, de Genève (1753-1816), lié de longue date avec Roland qu'il était allé voir à Villefranche, un des correspondants de M^{me} Roland.

d'une tête trop pleine et d'un corps agité d'impatience. Elle fut sans doute bien près de croire, ce jour-là, qu'elle allait, à elle seule, refaire la Révolution, lui rendre avec sa majesté première la beauté spirituelle qu'elle avait eue aux premiers temps de 1789.

Saint-Marc Girardin a très bien vu M^{me} Roland à ce moment décisif. Au contraire de Sainte-Beuve, il dit que sa vie commence avec son entrée au Ministère, en 1792, et finit avec sa sortie de la Conciergerie pour aller à l'échafaud. « C'est ce temps-là, dit-il, qui la fait vivre dans l'imagination. Les années précédentes peuvent nous intéresser parce qu'elles ont préparé celles-là et parce qu'elles en sont le prologue... Elle ne fut, dit-il pour conclure, ni enivrée, ni surprise par le pouvoir... elle l'accepta comme si elle y avait été destinée. »

Dans une lettre que Roland écrivait avant son retour au Clos, le 12 septembre 1791, il disait à sa femme :

Lanthenas et moi, sommes toujours dans l'attente, l'incertitude, l'inquiétude. Brissot est toujours ballotté au point qu'il ne gage que des gens très médiocres ou fort suspects. Les plus goûtés de part et d'autre sont écartés et l'on finit par être étonné des nominations qu'on a faites.

Les prétentions de Roland nous sont familières. Il dut rendre toute son estime à Brissot lorsque celui-ci se montra assez judicieux pour le distinguer entre tous et le porter au Conseil. « On aura vu... comment Roland fut placé dans le gouvernement pour ainsi dire à son insu, dit M^{me} Roland dans ses *Mémoires*, et sa conduite publique ne peut manquer de prouver à l'impartiale postérité son désintéressement, ses lumières et ses vertus. »

Le *Patriote français* prit sous sa protection le

ministre fait par son directeur et donna quelques renseignements sur cet inconnu :

Il ne faut pas confondre M. Roland Laplatière (*sic*), dit-il, avec un M. Laplatière auteur d'une *Galerie de grands hommes*. Le premier est un officier municipal de Lyon, écrivain connu par des ouvrages intéressants, ingénieux et utiles, etc...

Et, un autre jour :

Ce nom réveille l'idée d'un homme instruit qui avait écrit sur plusieurs parties d'administrations, qui n'était pas sans expérience à cet égard, qui jouissait d'ailleurs d'une réputation honorable et dont l'âge, les mœurs, le caractère très prononcé, les principes hautement professés dans ses écrits, etc., etc...

La vérité est que ce nom ne réveillait rien du tout. Roland était complètement inconnu. Hors du groupe de Brissot, le monde politique l'ignorait au point que l'on vit les Feuillants, aussi bien que les amis de Robespierre, s'inquiéter de ce choix.

Un portrait de Roland, qui fut gravé à la fin de son ministère, le montre de trois quarts dans un cadre ovale. Le visage est maigre et osseux, le front chauve, les cheveux, plantés très loin et brossés en arrière, tombent en boucles maigres à la mode du *quaker* classique. Le cou est décharné comme le visage, le nez mince et pointu, l'œil inquiet, la lèvre plate, serrée.

Il porte l'habit noir croisé et boutonné sous de larges revers et un vaste col tombe jusqu'aux emmanchures qui sont basses, tandis que la chemise largement échancrée est rabattue et tuyautée.

En haut le nom : Jean-Marie Roland.

En bas cette inscription :

Décret du mardi 18 juin
1792.

M. Roland emporte les regrets de la Nation.

52289

De côté, sous des feuilles de chêne, une citation de la fameuse lettre au Roi est gravée avec la date du 10 juin 1792. Au près, un encrier et une plume, avec des volumes accotés dont les titres sont lisibles :

Lettres aux Corps administratifs.

De la liberté de l'Industrie et du Commerce.

De l'influence du Commerce sur l'esprit et le cœur.

Traité de la tourbe.

De l'influence des Lettres.

Des accaparements, etc.

Roland avait cinquante-huit ans, mais semblait beaucoup plus âgé. Il se portait mieux que les années précédentes grâce aux soins diligents qui l'entouraient, mais, aux yeux de ses contemporains, il était « un vénérable vieillard ». Nous savons qu'il était « homme de bien » et « vertueux » — il ne manque jamais l'occasion de nous en aviser — et ce sont des découvertes que le lecteur aimerait mieux faire sans lui. La « rigidité de ses principes » ne nous agace pas moins. Cependant il faudrait remarquer, pour être juste, qu'il copie le plus souvent un texte écrit par sa femme. C'est donc elle qui, en général, par un penchant naturel, rend cet hommage à son mari. Il ne fait que le répéter bénévolement, bien persuadé d'ailleurs qu'elle lui donne ainsi la peine de récrire, une fois de plus, une vérité reconnue de tous.

Pour être fidèle au programme de ce travail, nous nous arrêterons ici, afin de souligner un trait que l'on jugera peut-être négligeable, mais qui place en franche lumière la constance du cœur, un des caractères les plus sympathiques de M^{me} Roland dans la vie privée. Son bel organisme était assez puissamment équilibré pour n'être jamais tout absorbé par un des aspects de son existence. Le culte pour la dignité humaine, qui était à la base de son dévoue-

ment au bien public, l'avait vouée à une grande tâche, mais elle n'en oubliait pour cela, ni ses devoirs d'épouse ou de mère, ni ses attachements d'amitié. Cependant nous savons que ses amis étaient exigeants, jaloux, difficiles à contenter. Nous l'avons vue délicate et patiente avec Bosc, le plus susceptible d'entre eux.

Il ne manque pas l'occasion de l'arrivée de ses amis au gouvernement, pour compliquer une situation qui, cependant, ne leur laissait aucun loisir. Une brouille à laquelle est encore mêlée M^{me} Grandchamp (peut-être est-ce toujours la même) — les a séparés par des froissements où Bosc a dû être trop nerveux. M^{me} Roland était-elle si enivrée qu'on l'a dit, quand, en premier lieu, c'était à un ami rétif qu'elle pensait? — « Venez me voir ici (à l'Hôtel Britannique) avant que je ne parte¹ (pour le ministère). Cela vous sera plus facile que là-bas. » Bosc, avec son amour-propre irrité, n'était pas facile à manier. « Moins d'exaltation, mon ami, lui disait-elle, et plus de justice. La raison et le bonheur le commandent également. Que ne puis-je répandre autour de moi le calme où je me tiens!... Ma seule affliction est de ne pouvoir le communiquer à ceux que j'aime et qui en ont besoin... »

Pendant tout le premier ministère de Roland, Bosc se tiendra sur la défensive, affectant de se croire moins désiré par des amis subitement portés à une haute fortune. Il mettra son orgueil à résister à ses propres désirs et, malgré tous les appels de M^{me} Roland, il se privera de l'aller voir.

Pâtiemment, elle lui écrivait :

Ce que je puis vous dire, c'est que, quelles que puissent être les variations de vos procédés, vous me retrouverez toujours

1. Les Roland durent attendre quinze jours avant de pouvoir s'installer au ministère.

ce que vous m'avez connue — *égale et vraie*, parce que je n'ai de passions pour rien que pour mes devoirs; tolérant beaucoup parce que j'ai assez réfléchi pour m'attendre quelquefois à l'injustice et savoir l'excuser dès qu'elle n'est pas volontaire. Quoi qu'il en soit, voulez-vous venir dîner avec nous samedi ou dimanche? J'espérais que vous viendriez de vous-même et je l'attendais de votre amitié.

Malgré tout, elle ne le retrouvera « égal et vrai », qu'après la chute du Cabinet. Cet enfantillage pouvait paraître insupportable. M^{me} Roland toutefois eut l'occasion d'en remarquer l'originalité.

Le ministère de l'Intérieur était installé rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'ancien hôtel du Contrôle général, magnifiquement remis à neuf par M. de Calonne¹. Le ministère brissotin, selon le qualificatif du temps, comprenait, outre Roland à l'Intérieur et Dumouriez aux Affaires étrangères, le marquis de Grave à la Guerre, Lacoste à la Marine et, aux Finances, le banquier Genevois Clavière². Il manquait un ministre de la Justice³. M^{me} Roland mit en avant le nom de son ami Bancal; mais Bancal, éternel absent, venait justement de partir pour son Auvergne.

La première préoccupation du Conseil vint du

1. L'hôtel a disparu. Il était situé rue Neuve-des-Petits-Champs. La rue Ventadour passe aujourd'hui à l'endroit où il était.

2. Clavière, banquier à Genève, avait été exilé de son pays pour ses idées trop avancées. Il vint s'offrir au parti révolutionnaire. Lorsqu'il proposa à la Constituante son invention des assignats, il eut contre lui (notamment) le ministre américain Morris, en très bons termes avec la Cour, celui-là même qui déplorait qu'au Champ de Mars, on eût *si peu tiré*. Clavière insista sur les dures conditions que subit la France lorsqu'elle emprunta pour prêter aux États-Unis. En 92, lorsque la France aux abois demanda la restitution d'une partie de ce prêt, Morris refusa sa signature.

3. Roland fut chargé de l'intérim jusqu'au jour (13 avril) où, sur le conseil de Vergniaud, on nomma le Girondin Duranthon.

parti extrémiste, qui était en train de se former, à la gauche de Brissot. Robespierre, ulcéré d'avoir été laissé de côté par Dumouriez, en était l'âme et tenait pour très suspect un ministère où il ne lui convenait même plus d'entretenir des intelligences. Auprès de lui se distinguait, par son antagonisme contre le gouvernement, l'ancien acteur Collot d'Herbois, que l'on avait été un moment sur le point d'opposer à Roland pour le ministère de l'Intérieur et qui était furieux d'avoir été évincé. D'autres hommes, non moins aigris, sont dans l'ombre, et vont bientôt s'attrouper autour de Robespierre.

Qui ne se rappelait à l'Assemblée des États généraux, ce « raide et maigre petit avocat obscur d'Arras — et inconnu », dit Michelet; l'homme qui, pour ses débuts, était intervenu à propos de la famine et des pillages, avec un argument d'une audace inouïe : « Les anciens canons autorisent, pour soulager le pauvre, à vendre jusqu'aux vases sacrés. »

Il avait les yeux verts et le teint pâle, un visage de chat¹, disait Buzot. Ses cheveux bien roulés sous la poudre. Des paupières tendres et rougeoyantes derrière de grosses bésicles. Quelque chose de mécanique dans la démarche. Sans cesse il se rongait les ongles.

Sa tenue, plus que soignée, était coquette, voyante même. Un croquis, dessiné d'après nature et qui devait être rehaussé d'aquarelle, pris pendant une séance de la Convention par Gérard, le montre en habit nankin rayé de vert, gilet blanc rayé de bleu, cravate blanche rayée de rouge. Les grosses lunettes à charnières sont remontées sur le front fuyant.

1. « Il y avait cette grande différence entre Pétion et moi qu'il avait une déférence particulière pour Robespierre, et que j'avais pour cet homme à figure de chat, une aversion invincible. » (Mémoires de Buzot).

La Revellière-Lépeaux, Barbaroux, le pamphlétaire Causen ont raconté de façon identique les audiences que Robespierre leur avait accordées rue Honoré, chez le menuisier Duplay. Il vivait là, comme un dieu sur l'autel, entouré de ses portraits peints, gravés, sculptés.

Il recevait, dit Étienne Dumont¹, dans un salon coquet les hommages que l'on rend aux divinités, bien peigné et poudré, vêtu d'une robe de chambre des plus propres, il s'étalait dans un grand fauteuil devant une table chargée des plus beaux fruits, de lait pur, de café embaumé. Toute la famille Duplay, père, mère, enfants, cherchait à deviner dans ses yeux tous ses desirs pour les prévenir à l'instant... J'ai causé deux fois avec Robespierre, il avait un aspect sinistre. Il ne regardait point en face; il avait dans les yeux un clignotement continu et pénible... Il me dit qu'il avait une timidité d'enfant, qu'il tremblait toujours en approchant de la tribune et qu'il ne se sentait plus au moment où il commençait à parler.

Reprendre cet homme, fortifier le gouvernement de la puissance, encore insensible mais déjà implacable, qu'il portait dans sa tête machinée d'idéologue, M^{me} Roland en accepta fort légèrement la mission où un Mazarin eût échoué.

Nous savons que déjà, en plus d'une occasion, elle n'avait pas répugné à lui faire des avances. Très sûre de son entraînant pouvoir de démonstration qui menait les siens droit à la certitude et pénétrée, d'autre part, de la grandeur de sa cause, ayant bien aiguisé sa dialectique, chassé l'ironie de son sourire et adouci encore le chatolement de ses beaux yeux — elle le reçut un matin dans son particulier.

Quel sujet d'antithèse romantique que cette ren-

1. Étienne Dumont de Genève. Venu d'Angleterre en France au moment du retour de Necker, pour tenter de faire déchirer le traité de garantie entre la France et la Suisse, il avait travaillé avec Mirabeau et connu les plus remarquables membres de l'Assemblée Constituante. Il regardait la Révolution en spectateur.

contre ! Comment a-t-elle échappé aux professeurs ? Elle valait bien l'histoire de la bibliothèque de Patru ou la visite de M^{me} de Maintenon à Saint-Cyr.

Physiquement déjà, combien ils s'opposaient ! Ce jeune homme de trente-quatre ans, étroit d'épaules, l'angle de la face trop aigu, la bouche qui ne souriait pas, l'œil entre-bâillé sur un fond trouble d'où montait un vertige glacé, et cette femme au beau sang, au beau corsage, aux épais cheveux noirs, la main offerte, la pensée ouverte, la parole chaude, le regard généreux.

Un précieux billet à Bosc, daté d'avril 1792, s'exprime ainsi :

Je suis chez moi avec Robespierre qui m'avait demandé un rendez-vous ; je serai seule et je ferai tout pour l'être ce soir à 7 heures ; ne venez pas plus tard ; je vous attends et la douce amitié vous accueillera avec tendresse et sérénité ; elle est calme et sereine comme le ciel d'un beau jour, d'un jour où l'on retrouve un ami.

Si Bosc ne se défendit pas cette fois de l'invitation, il est douteux qu'il ait trouvé M^{me} Roland aussi se-reine et aussi accueillante qu'elle s'était promis d'être. Robespierre se préparait, en effet, à lui infliger l'humiliation d'une défaite irrémédiable. Lui qui devait essayer de « séduire » un à un ses ennemis politiques, sentait très bien qu'il n'avait pas la moindre chance d'annexer cette femme. Quant à elle, toutes ses facultés devaient être anéanties par l'adversaire sous-estimé. Elle avait cru l'émouvoir avec les mêmes moyens que ses fanatiques ; elle se trouva déconcertée par une froideur inconnue et des méthodes impénétrables. M^{me} Roland gênait Robespierre — qui devait le sentir et ne pas le lui pardonner — avec ce fond d'aisance et de simplicité que sa culture avait laissé intact, tandis que lui, toujours guindé, toujours

calculant, éprouvait à s'exprimer autant de craintes que d'embarras.

Lorsqu'il sortit, sur un salut cérémonieux et dérisoire, si elle possédait le don de divination et le savoir-penser que nous sommes si fondés à lui croire, elle dut avoir peur.

Sûre d'elle, elle s'était dit quelque chose comme : « J'ai pris Roland, je prendrai bien Robespierre. » Ne sourions pas si vite. Il faut un certain recul pour mettre les hommes à leur vraie place. Cette femme avait d'ailleurs une trop soigneuse habitude de se contrôler pour ne pas enregistrer à son débit cette lourde erreur de diagnostic. Sans doute sut-elle tirer de profitables enseignements d'une leçon aussi dure ; mais, ce jour-là, elle dut perdre beaucoup de la foi sans limite qu'elle avait en elle-même depuis la réussite de son mariage. Son influence, du reste, n'en souffrit pas.

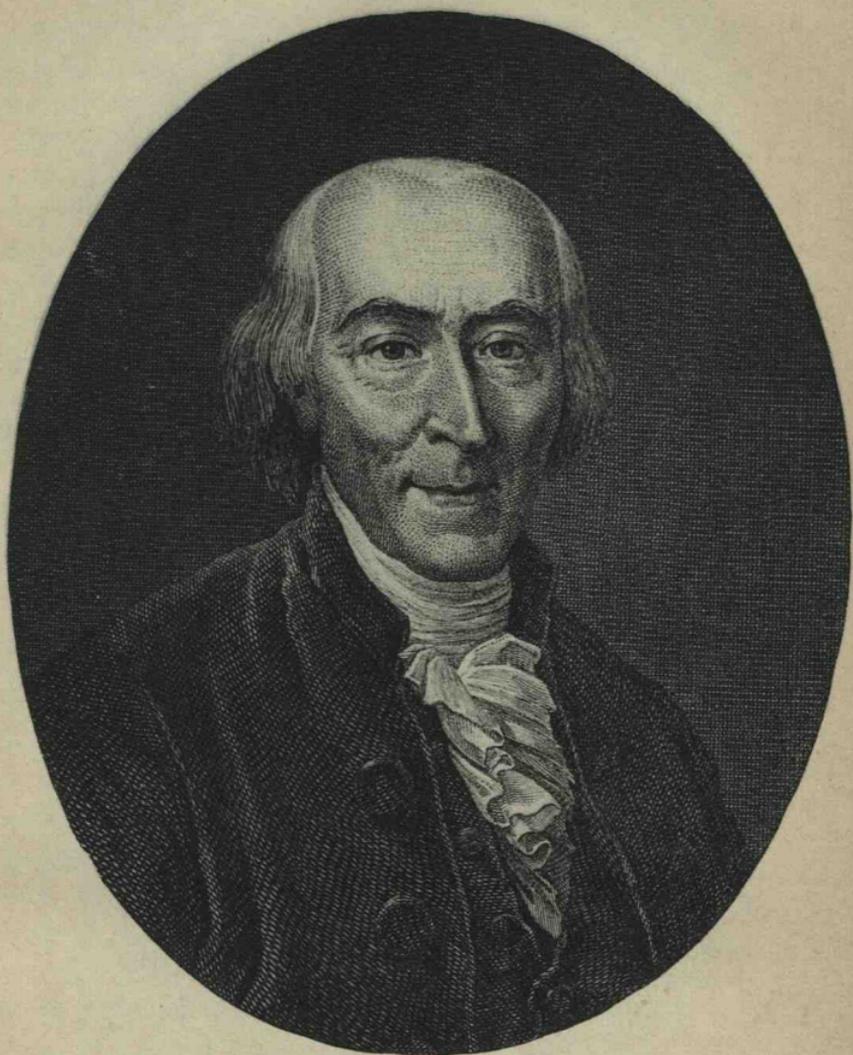
« La Cour et les intrigants dont la Cour se sert... » Aux Jacobins, en sortant de chez M^{me} Roland¹, ainsi avait parlé Robespierre avec une perfidie pleine d'insinuations évidentes contre les nouveaux ministres. M^{me} Roland commençait l'apprentissage de la calomnie.

Presque tous les historiens ont parlé de M^{me} Roland comme du chef de la Gironde, mais c'est un jugement que les modernes ont cassé après l'avoir examiné de plus près.

Bonneville de Marsangy semble avoir mieux vu la vérité en écrivant :

Longtemps elle a semblé n'avoir été que l'âme d'une faction, que la reine du parti de la Gironde. A la considérer de plus

1. Le billet à Bosc ne porte qu'*avril* comme date, mais tout démontre que très peu de temps s'écoula entre la visite (provoquée) de Robespierre à M^{me} Roland, et la séance des Jacobins.



Cliché Tallandier

JEAN-MARIE ROLAND

Gravure d'Augustin DE SAINT-AUBIN, d'après une peinture
de BONNEVILLE

(Appartient à Madame Marion, conservé au Château de Rosière)

près, on se prend à reconnaître en elle la personnification convaincue de cet ensemble d'idées, de sentiments et d'aspirations qu'on appelle les grands principes de 89.

La Gironde était un parti assez éparpillé¹ où il arrivait que l'on rencontrât des personnages qui sympathisaient peu. Il comprenait le Comité de la place Vendôme avec Vergniaud, le salon de M^{me} Sophie de Condorcet², centre de l'athéisme et de l'esprit de l'Encyclopédie; la mairie de Paris où Pétion siégeait avec une suffisance que sa popularité expliquait mieux que l'importance de son rôle; Brissot, assez solitaire, allait des uns aux autres; enfin il y avait le salon de M^{me} Roland. C'est là que se retrouvaient, comme en 1791, les premiers patriotes, mais déjà fortement distancés par ceux qui, comme Robespierre et Danton, s'en étaient peu à peu écartés. Ce groupe avait bien des raisons pour être le plus célèbre. Quoique ne pouvant se parer de Vergniaud, il était le plus brillant, le plus courageux, le plus désintéressé, le plus en évidence et se serrait autour d'une belle femme qui, l'animant de sa voix éloquente, semblait être la figure même de la pureté civique. M^{me} Roland voulut clairement faire de son salon du ministère de l'Intérieur en 1792, ce qu'avait été le salon de l'Hôtel Britannique en 1791 : un point de ralliement. Elle avait toujours été sociable, elle avait toujours éprouvé le besoin de se communiquer, comme le riche qui est généreux aime à faire rayonner sa fortune sur un entourage étendu. Ses réceptions, quoique bien simples, excitèrent tant d'envie que le parti opposé osa

1. Il arrive que M^{me} Jullien, qui était une personne fort au courant de la politique et qui suivait assidûment les séances des Jacobins, range un Chabot parmi les Girondins (Lettres à son fils 1791-1793, publiées par son petit-fils Ed. Lockroy, en 1888).

2. Née marquise de Grouchy. A vingt et un ans, elle épousa Condorcet qui avait vingt-deux ans de plus qu'elle.

les représenter comme des orgies. Voyons ce qu'il en était :

Le conseil des ministres se réunissait quatre fois par semaine :

Les ministres convinrent, dit M^{me} Roland dans ses *Mémoires*, de manger ensemble chez l'un d'eux, le jour des séances; je les recevais tous les vendredis.

Plus loin elle continue :

Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni recevoir de visites et de n'inviter à manger aucune femme... Habitée à passer mes jours dans l'intérieur de mon domestique, je partageais les travaux de Roland et je cultivais mes goûts particuliers. C'était donc à la fois conserver ma manière d'être et prévenir les inconvénients dont une foule intéressée environne les personnes qui tiennent aux grandes places, que d'établir cette sévérité dans mon hôtel. Je n'y ai jamais eu proprement de cercle de société. Je recevais à dîner, deux fois la semaine, des ministres, des députés, celles des personnes avec lesquelles mon mari avait besoin de s'entretenir ou de conserver des relations. On causait d'affaires devant moi, parce que je n'avais ni la manie de m'en mêler ni d'entourage qui inspirât la défiance. De toutes les pièces d'un vaste appartement, j'avais choisi, pour habiter journellement, le plus petit salon formant cabinet, où j'avais mes livres et un bureau. Il arrivait souvent que des amis ou des collègues ayant besoin de parler confidentiellement au ministre, au lieu d'aller chez lui, où ses commis et le public l'environnaient, se rendaient chez moi et me priaient de l'y faire appeler. Je me suis ainsi trouvée dans le courant des choses, sans intrigue, ni vaine curiosité. Roland y avait ensuite l'agrément de m'en entretenir dans le particulier, avec cette confiance qui a toujours régné entre nous et qui y a mis en communauté nos connaissances, et nos opinions; il arrivait aussi que les amis qui n'avaient qu'un avis à communiquer, un mot à dire, toujours certains de me trouver, s'adressaient à moi, pour me charger de le lui rendre au premier instant.

Dans les *Notices historiques* qu'elle écrivit après les *Mémoires particuliers*, M^{me} Roland revint sur le même sujet en ajoutant quelques détails nouveaux :

Au second ministère de Roland, comme au premier, je m'étais

imposé, dit-elle, de ne recevoir aucune femme et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parents, je ne voyais que les personnes dont les goûts et les travaux intéressaient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serais exposée à un entourage fort incommode, qui même aurait ses dangers; je trouvais que M^{me} Pétion avait pris à la mairie un parti fort sage et j'estimais qu'il était aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle, ni visite; c'était d'abord du temps de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois la semaine¹ seulement, je donnais à dîner². Une aux collègues de mon mari avec lesquels se trouvaient quelques députés; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres jetées dans les affaires ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté régnaient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornements n'y parut jamais; on y était à l'aise, sans y consacrer beaucoup de temps, parce que je n'y faisais faire qu'un service et que je n'abandonnais à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étaient le nombre ordinaire des convives qui ont été rarement dix-huit et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent à la tribune des Jacobins en festins somptueux, où, nouvelle Circé, je corrompais tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir. Après le dîner on causait quelque temps au salon et chacun retournait à ses affaires. On se mettait à table vers cinq heures, à neuf il n'y avait plus personne chez moi. Voilà ce qu'était cette cour où on me faisait la reine d'un foyer de conspirateurs, à battants ouverts.

Les autres jours, fermés en famille, nous étions souvent mon mari et moi tête-à-tête: car la marche des occupations portant fort loin l'heure du dîner, ma fille mangeait dans sa chambre avec sa gouvernante. Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour³. Lorsque la voix de la vérité pourra se

1. Le lundi et le vendredi.

2. A propos des invitations à dîner, citons ici ce mot de M^{me} Jullien: « Nous autres, dames françaises, nous avons été un peu blessées de la sécheresse du billet (de lord Stanhope): « Je dîne chez moi les mercredis. » Mais nos français anglomanes nous ont assuré que c'était une invitation cordiale et franche. »

3. Son fidèle ami Champagneux lui a obéi. Lorsqu'il publia une partie des papiers laissés par M^{me} Roland, il confirma ce qu'elle avait dit de la frugalité qui était observée aussi bien chez elle que

faire entendre, je n'y serai peut-être plus, mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

Avant d'en arriver à l'heure où elle écrira, avec une rare modération dans les termes, sur les dégoûts atroces qui contribuèrent à lui faire accepter la mort avec moins d'amertume que la vie, elle commence, dès l'entrée de Roland au ministère, une marche descendante dont la première étape est la séparation proclamée de Robespierre et des Girondins.

La question se posa sur la guerre.

Le programme du gouvernement, c'était de chasser de l'administration, de la diplomatie, de l'armée, les hommes et l'esprit de l'ancien régime; c'était de restreindre le clergé dans son ministère; c'était surtout de répondre par l'offensive aux manifestations menaçantes de la Prusse et de l'Autriche.

D'un bout à l'autre, le pays vivait dans la crainte de l'étranger, et de la vengeance des émigrés qui faisaient bloc avec lui. Tant que durerait le trouble général qui en résultait, la reprise des affaires serait empêchée et l'ordre nouveau impossible à fonder. Un seul remède : obliger les puissances européennes à reconnaître la Constitution et à disperser les agglomérations d'émigrés qui s'étaient installées au delà des frontières.

Le 20 avril la guerre est décidée sur le mot de Merlin de Thionville : « Votons la guerre aux rois et la paix aux Nations », tandis que Condorcet demande qu'il soit « établi face au monde que la France ne cherchant nulle conquête, veut seulement établir la liberté des peuples ».

par ses amis. Il cite le témoignage de Bosc qui, ayant invité un jour à dîner, au Bois de Boulogne, cinq amis dont trois ministres, dépensa quinze francs pour six personnes.

La Gironde et la Montagne, beaucoup moins clairement déterminées dans la réalité que dans l'histoire acharnée à ressusciter leurs luttes, se heurtent violemment. Point d'union sacrée des partis devant le péril commun. Le pays doit encore supporter une révolution dans la Révolution.

Si les Girondins — malgré leur dispersion ils ne sont pas divisés et c'est leur honneur — regardent sans faiblir la terrible responsabilité de la guerre, Robespierre, par ambition démagogique¹ feint de croire qu'ils y cherchent seulement l'occasion de plaire à une monarchie dont elle est le seul espoir.

Barbaroux écrit dans ses *Mémoires* :

Robespierre qui, comme l'a dit Condorcet, n'a pas une idée dans la tête, pas un sentiment dans le cœur, Robespierre y tenait toujours la tribune (aux Jacobins)..., empoisonnait le peuple par ses flatteries et déjà s'exerçait au crime par ses provocations contre les républicains... Elle sera curieuse et atroce l'histoire des contradictions et des calomnies de ce Robespierre. Dans la question sur la guerre si solennellement traitée aux Jacobins, il ne cessait de dire à ses contradicteurs : *Vous voulez donc la guerre?* Certes, personne ne voulait de ce fléau, mais les Autrichiens étaient là, il n'y avait plus à délibérer si l'on se battrait ou non.

A ce moment précis, l'avenir est près de se fixer.

Le 25 avril, cinq jours après la déclaration de guerre à l'Autriche, Guadet, soutenu par Brissot, est à la tribune des Jacobins pour répondre aux attaques de Robespierre. Séance mémorable où pour la première fois s'affrontent en public des hommes qui, jusqu'à ce moment, avaient combattu d'accord. Le jour même²

1. De même à l'Assemblée Constituante il s'était toujours montré hostile aux violences. En 92, il était pour la paix, comme en 91 il avait été contre la peine de mort, contre la loi martiale, contre les dures sanctions de salut public.

2. Lettre datée par M. Perroud.

M^{me} Roland, avec une contention dure et un froid jugement, écrivit la lettre de rupture :

25 avril 1792. 10 heures du soir.

J'ai désiré vous voir, Monsieur, parce que, vous croyant un grand amour pour la liberté, un entier dévouement au bien public, je trouvais à vous entretenir le plaisir et l'utilité que goûtent les bons citoyens en exprimant leurs sentiments, en éclairant leurs opinions. Plus vous me paraissiez différer sur une question intéressante avec des hommes dont j'estime les lumières et l'intégrité, plus il me semblait important de rapprocher ceux qui, n'ayant qu'un même but, devaient se concilier dans la manière de l'atteindre. Quand l'âme est fière, quand les intentions sont droites et que la passion dominante est celle de l'intérêt général dépouillée de toute vue personnelle, de toute ambition cachée, on doit s'entendre sur les moyens de servir la chose publique.

Je vous ai vu avec peine persuadé que quiconque, avec des connaissances, pensait autrement que vous sur la guerre, n'était pas un bon citoyen.

Je n'ai point commis la même injustice à votre égard; je connais d'excellents citoyens qui ont une opinion contraire à la vôtre et je ne vous ai point trouvé moins estimable pour voir autrement qu'eux. J'ai gémi de vos préventions, j'ai souhaité, pour éviter d'en avoir aucune en moi-même, de connaître à fond vos raisons.

Vous m'aviez promis de me les communiquer, vous deviez venir chez moi... Vous m'avez évitée, vous ne m'avez rien fait connaître, et, dans cet intervalle, vous soulevez l'opinion publique contre ceux qui ne voient pas comme vous. Je suis trop franche pour ne pas vous avouer que cette marche ne m'a pas paru l'être.

J'ignore qui vous regardez comme vos ennemis mortels : je ne les connais pas; et certainement je ne les reçois pas chez moi de confiance, car je ne vois à ce titre que des citoyens dont l'intégrité m'est démontrée et qui n'ont d'ennemis que ceux du salut de la France.

Rappelez-vous, Monsieur, ce que je vous exprimais la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir : soutenir la Constitution, la faire exécuter avec popularité, voilà ce qui me semblait devoir être actuellement la boussole du citoyen, dans quelque place qu'il se trouve. C'est la doctrine des hommes respectables que je connais, c'est le but de toutes leurs actions

et je regarde vainement autour de moi pour appliquer la dénomination d'*intrigants* dont vous vous servez.

Le temps fera tout connaître; sa justice est lente, mais sûre; elle fait l'espoir et la consolation des gens de bien. J'attendrai d'elle la confirmation ou la justification de mon estime pour ceux qui en sont l'objet. C'est à vous, Monsieur, de considérer que cette justice du temps doit à jamais éterniser votre gloire ou l'anéantir pour toujours.

Pardonnez-moi cette austérité d'impressions; elle tient à celle des principes que je professe, des sentiments qui m'animent, et je ne sais jamais paraître que ce que je suis.

Entre eux, la mort est en chemin.

Mais l'esprit positif de M^{me} Roland, ne s'attardait jamais aux inutiles récriminations, pas plus contre elle-même que contre les autres.

Elle avait tout de suite senti la nécessité de réorganiser les bureaux du ministère où les habitudes de l'Ancien Régime paralysaient l'action d'un ministre républicain. Par un brave Gibert, employé des Postes et amateur de tous les arts, qu'elle avait connu au temps du Quai de l'Horloge, elle avait rencontré un des amis dont il faisait le plus de cas, un certain Pache. Elle prit du goût pour celui-ci quand elle sut que, fils d'un domestique du duc de Castries qui l'avait fait instruire, il avait renoncé volontairement, après d'assez profitables opérations financières, à la pension qu'un « ci-devant ministre » lui servait par contrat.

Ce Pache était un veuf de cinquante ans, chargé de famille, à première vue plein d'intelligence et de modestie. C'était en réalité un vrai Tartufe, qui sut à merveille jouer les vertus républicaines; mais, dit M^{me} Roland dans ses *Mémoires*, en s'excusant d'avoir cru Pache honnête homme, « il est tel degré d'hypocrisie dont il n'y a plus de honte à être dupe, car il aurait fallu être pervers pour le soupçonner ».

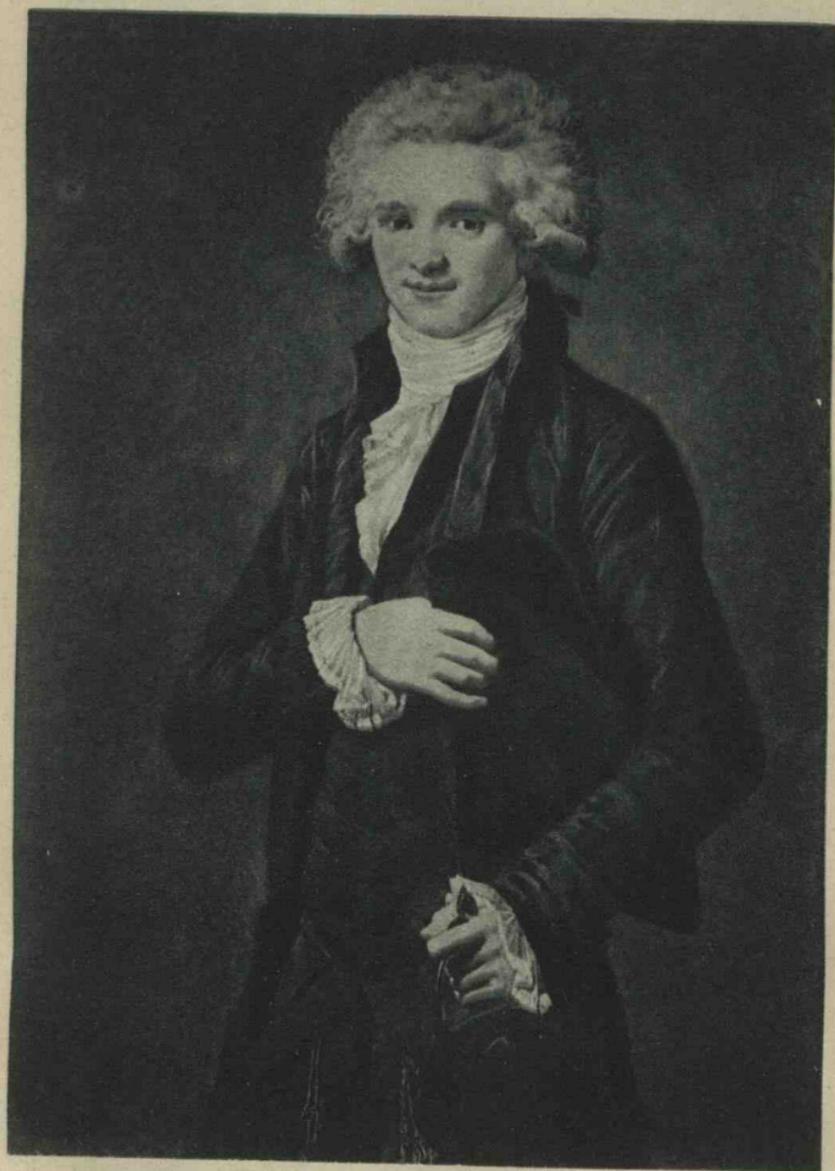
Quand Roland arriva au ministère, ce fut en grand accord avec sa femme qu'il prit Pache dans ses bureaux, mais Pache n'accepta qu'à la condition qu'il ne serait pas payé, voulant, disait-il, servir l'État pour rien. On imagine les transports des candides Roland, obligés par surcroît de voir Pache travailler au ministère de 7 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, sans vouloir jamais rien manger, à l'heure du dîner, que le morceau de pain sec qu'il avait apporté dans sa poche.

M^{me} Roland, d'autre part, attachait beaucoup d'importance à la nécessité de « désaristocratiser » l'administration des Postes et fit charger Bosc de ce rôle important (11 mai 92).

En même temps, elle remarquait le talent d'un commis aux Postes, un nommé Antoine Lemaire, auteur des premières *Lettres du Père Duchesne* et fondateur du *Courrier de l'Égalité*. Bosc était son chef. M^{me} Roland demanda à Bosc de le mettre en disponibilité : « Faites cela vite pour la patrie », lui dit-elle dans un de ces innombrables billets du matin qui correspondaient (en rencontrant moins d'obstacles toutefois) à nos coups de téléphone.

Bosc obéit immédiatement, bien entendu, et vingt-quatre heures après, M^{me} Roland remettait à Antoine Lemaire, la mission de prêcher et d'éclairer les troupes.

Au même moment, Lanthenas lui présenta le jeune Louvet que le roman de *Faublas* avait rendu célèbre, et qu'elle chargea de fonder, pour soutenir le ministère — principalement contre Robespierre — un journal-affiche dont le premier numéro parut le 16 mai 1792, sous le titre *La Sentinelle*. « Roland, dit-elle, payait l'impression du reste d'une faible somme qu'il avait obtenue dans son ministère pour former l'esprit public », belle expression auprès de notre affreux mot de propagande.



Cliché Braun

MAXIMILIEN ROBESPIERRE
d'après un tableau d'Adelaïde LABILLE-GUIARD

Dans un carnet de M^{me} Roland, tout pareil aux nôtres, nous trouvons un détail du compte de ces fonds :

fonds mis à la disposition du ministre de l'Intérieur qui se chargera de faire faire et de publier de bons écrits pour éclairer le peuple et répandre les idées, les sentiments qu'il importe de soutenir pour le triomphe de la Constitution et de l'Ordre,

En conséquence, M. Pétion a remis à M. Roland : le 13 mai la somme de six mille francs ;

Le 15 — donné à M. Louvet, cinq cents francs.

M. Louvet a été choisi pour rédiger une affiche sous le titre de *Sentinelle*, qui paraîtra plusieurs fois la semaine ou tous les jours, suivant le besoin des circonstances. Les cinq cents francs lui ont été donnés en indemnité du temps et des soins qu'il consacre à ce travail et pour l'espace de deux mois.

Un détail scrupuleux suit, avec renvois aux pièces justificatives jointes au compte, détail des prix du numéro de *La Sentinelle*, impression d'adresses de sociétés et de municipalités pour faciliter les envois, etc., avec les prix en regard et, pour finir, la mention : *Arrêté et soldé les comptes à 2.089 francs, le jedy 31 mai.*

Les comptes se poursuivent en juin, juillet, août, sans différences à signaler. Le 1^{er} août, M^{me} Roland observe que les fonds fournis pour ces deux mois, ont monté à 9.000 livres. La dépense ayant été de 3.521 francs, elle conclut :

« D'où il suit qu'il me reste actuellement en caisse 3.521 francs. » Au mois d'août, elle dépense 3.424 francs — ce qui fait une différence de 97 francs, « que je redois¹ », dit-elle.

Lorsqu'en séance, Roland donnait lecture de la convocation suivante :

Messieurs, un décret d'hier au soir et qui m'a été envoyé

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland,

ce matin, prescrit aux membres du conseil... de rendre compte de leurs travaux aujourd'hui à une heure après-midi,

c'était plutôt à sa femme qu'à lui-même que le décret s'adressait. On la voit travaillant avec acharnement toute la matinée pour mettre en ordre les éléments qui constituaient le rapport du ministre. Elle examinait les subsistances et approvisionnements, les hôpitaux et les Enfants trouvés ; les routes, les ponts et chaussées, les ateliers de charité, l'agriculture, les manufactures, les arts, le commerce, l'esprit public et terminait par des considérations patriotiques, éloquentes en dépit du goût ampoulé de l'époque. On ne peut échapper à une forte impression en suivant le mouvement de cette pensée sur les manuscrits, ces notes remises en marge, ces corrections, cette écriture toujours égale malgré la hâte, ces *deletur* élégamment formés, toute cette vigilance et ce respect de la bonne règle qui étaient une des caractéristiques de cette personne scrupuleuse.

L'activité de M^{me} Roland ne se permettait aucun répit. Elle détestait les demi-mesures. Elle voulait quel'on « frappât vite, juste et fort », à l'endroit précis qu'il fallait. Elle savait que la faiblesse se paie au moins par une perte de temps, car ce qu'on a fait à demi, il faudra le refaire. Mais si le temps est pour nous chose fugitive, précieuse, qu'était-ce pour les gens de la Révolution qui entassèrent, en quatre ou cinq années, une si incroyable quantité de travaux ! Il est tragique de sentir celle dont nous essayons d'animer encore un peu la grande ombre, si inquiète du temps qui passe. Elle était tout près de croire que chacun en était comptable au regard de la Patrie. Elle n'avait plus que quelques mois à vivre, et elle agit comme si elle le savait. Sa température monte. Son cerveau s'échauffe. Elle s'est taillé tant de beso-

gne ! Dans un billet à Bose, écrit à ce moment, on lit : « Je suis pressée, j'étrangle mes idées, mais je vous aime de tout mon cœur. »

Ainsi Mozart, frappé d'une maladie mortelle pouvait écrire : « Je continue (mon travail), parce que la composition me fatigue moins que le repos. »

Pour bien comprendre une telle vie, il faut se rappeler que le premier ministère de Roland dura deux mois et vingt-trois jours, du 23 mars au 10 juin 1792 ; le second, cinq mois et douze jours, du 10 août 1792, où le trône fut renversé, au 22 janvier 1793, lendemain de la mort du Roi. La vie publique des Roland tient tout entière en deux ans et trois mois, auxquels il faut ajouter, pour elle, cinq mois et huit jours de réclusion. Nous avons peine à imaginer cette foudroyante activité du Destin. Mais si l'on veut rassembler les principaux traits de l'existence des « géants » de la Révolution, on s'aperçoit rapidement qu'en général, une part très exigüe de leur carrière, présente de l'intérêt. Ils n'avaient pas tous la valeur de la muse girondine. D'ailleurs, pour se convaincre qu'elle était supérieure à ses soldats, il n'y a qu'à lire leurs *Mémoires* et les siens.

On peut dire que J.-J. Rousseau a fait manquer la Révolution française, et se demander comment elle eût tourné si Voltaire en eût été le saint patron. Son rationalisme eût bien mieux servi des novateurs qui n'avaient pas seulement à libérer le pays du vieux régime, mais devaient aussi inventer, pour leur système de gouvernement, les lois dont la France tiendrait sa puissance et sa noblesse.

Voltaire, il est vrai, ne possédait pas le lyrisme dont il semble que cette génération eut besoin comme de sel. Il est singulier de constater que les révolutionnaires l'ont surtout connu comme un poète léger ou tragique. S'il avait incidemment retenu l'atten-

tion de M^{me} Roland, c'était par le vers de *Tanocrède*,
A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère !

ou par le vers de *Méropé*,

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

ou plus tard encore, quand elle distingua dans une épître :

Je lis au cœur de l'homme
Et souvent j'en rougis !

Les lecteurs de Rousseau réagissaient suivant leur valeur et leur caractère. Ils avaient avidement absorbé les paradoxes et les déclamations métaphysiques qui dressaient la « Nature » contre la civilisation. Certains concluaient à l'anarchie. Rousseau est abstraction, convention, utopie, vague sentimentalité, fausse tendresse humanitaire. Ses disciples devaient aboutir à la Terreur comme la religion des pauvres et des faibles au tribunal du Saint-Office. M^{me} Roland avait trop de bon sens pour désirer l'effondrement total de l'ancien monde. Elle voulait conserver bien des choses et la Révolution ne devait, selon sa pensée, s'exercer que contre « les abus », c'est-à-dire le droit du plus fort, au nom de la Justice et de la Liberté.

Les historiens détracteurs de M^{me} Roland ne l'abordent pas avec calme. Ils lui sont hostiles. Ils la traitent en adversaire et, parce qu'elle est femme, ils se moquent d'elle. Ce ton badin, ce persiflage paraîtront peut-être bien faciles, un peu déplacés, et même assez ingrats, si l'on pense à ce que subit cette créature désintéressée pour le « bonheur des générations futures » que nous représentons pour le moment. Qu'il se lève celui qui peut l'entendre sans émotion, lorsqu'elle voit s'ouvrir devant elle d'innombrables perspectives d'espérance pour ces neveux qu'elle ne connaîtra pas !

On n'a pas manqué de la railler en disant qu'elle accepte le Roi depuis qu'il a appelé Roland et ses amis au pouvoir. Mais c'était une étape qu'il ne lui appartenait pas de brûler et, du moment que ses idées allaient profiter d'un premier essai d'application, que demander de plus? Elle avait trop de raison bourgeoise pour ne s'en point contenter en attendant mieux, et, nous le savons, elle était si peu disposée à pousser loin les concessions, que c'est elle qui fit tomber le ministère par sa fameuse lettre à Louis XVI.

M^{me} Roland, dans l'hôtel fastueux où M^{me} Necker avait siégé, vivait avec la même simplicité qu'au Clos.

Cependant le jour où elle croisa dans l'antichambre du ministre Roland M. Handry, l'ancien fermier général chez qui elle avait dîné à l'office, elle dit certes que ce fut pour elle un thème de méditations sur les revers de la fortune et l'instabilité des choses humaines, mais il est impossible de ne pas comprendre sa satisfaction de la bonne, de la juste revanche à elle accordée par le Destin.

Bien entendu, elle fut tout de suite le point de mire des quémandeurs, mais, en bonne républicaine, elle refusa par principe de se prêter aux « recommandations », ce qui lui fit du coup une foule d'ennemis.

Elle travaillait sans relâche, souvent installée dans le cabinet du ministre, même pendant les audiences qu'accordait celui-ci. Barras, dans ses *Mémoires*, a laissé à ce sujet une page assez curieuse :

En mission à Nice, il avait correspondu avec Roland dont il avait apprécié les vues pratiques et les tentatives d'organisation :

Arrivé à Paris, dit-il, je fus reçu par le ministre avec beaucoup d'égards. J'attendais silencieusement dans son cabinet que sa femme l'eût quitté pour parler des intérêts les plus sérieux. Roland, interprétant mon silence, me dit :

« Ma femme n'est point étrangère aux affaires de mon ministère. »

M^{me} Roland n'était pas sans charmes extérieurs : on a dit que son cœur aurait pu avoir plus de réserve, lorsque, dans ses *Mémoires*, en parlant de plusieurs députés qu'elle avait appréciés, elle avait trouvé le député Barbaroux beau comme Antinoüs et l'appelait ainsi. Ces faits sont de ceux qui appartiennent à la vie privée... Quant à moi, je n'ai point à me reprocher d'avoir, dans cette occasion, non plus que dans toute autre, encouragé l'ambition de M^{me} Roland à s'insinuer dans les affaires publiques. Elle m'avait paru impérieuse dans son salut et dans sa manière d'occuper, avec une assurance obstinée, le cabinet du ministre. Je fus trop peu galant pour soutenir sa présence que je croyais indiscreète et, sans dire un mot de plus, je saluai et me retirai. Je reçus le lendemain une invitation à dîner et la refusai, pour le même motif.

Le loup se déguise en ermite. Barras est bien susceptible. Les débauchés n'aiment pas les travailleuses. M^{me} Roland n'était certainement pas faite pour lui plaire et s'en serait peu souciée d'ailleurs.

Les *Souvenirs* d'Étienne Dumont — qui n'aimait pas non plus M^{me} Roland et s'en accusa — s'ajoutent curieusement aux réprobations de Barras.

Je fus introduit chez Roland, dit-il ; c'était un homme simple dans ses mœurs, grave dans ses propos, un peu pédantesque en fait de vertu... M^{me} Roland, à tous les agréments, joignait tout le mérite du caractère et de l'esprit. Ses amis en parlaient avec respect. C'était une romaine, une Cornélie, et, si elle avait eu des fils, ils auraient été élevés comme les Gracques.

J'ai vu chez elle plusieurs comités de ministres et les principaux Girondistes. Une femme paraissait là un peu déplacée, mais elle ne se mêlait point de discussions ; elle se tenait le plus souvent à son bureau, écrivait des lettres, et semblait ordinairement occupée d'autre chose, quoiqu'elle ne perdît pas un mot. Sa modeste parure n'était rien à ses grâces, et, quoique ses travaux fussent d'un homme, elle ornait son mérite de tous les charmes extérieurs de son sexe. Je me reproche de n'avoir pas connu toute l'étendue de ses qualités ; j'avais un peu de prévention contre les femmes politiques et je lui trou-

vais trop de cette disposition défiante qui tient à l'ignorance du monde ¹.

Clavière et Roland, après avoir vu le Roi dans le conseil, revinrent de leurs préjugés et le croyaient sincère : elle ne cessait de les prémunir contre les illusions dont la Cour était remplie (eh bien ! c'est elle qui avait raison). Elle ne pouvait pas croire à la bonne foi d'un prince élevé dans l'opinion qu'il était né supérieur à tous les hommes² ; elle ne cessait de leur répéter qu'ils étaient dupes et les plus belles assurances ne lui paraissaient que des pièges. Servan, qui avait un caractère noir, un orgueil atrabilaire, lui parut pour cette raison un homme énergique et incorruptible ; elle prit ses passions pour de la grandeur d'âme et sa haine contre la Cour pour une vertu républicaine. Louvet, qui avait la même prévention, devint son héros. Louvet avait beaucoup d'esprit, de courage et de vivacité. Je m'étonnai qu'une femme vertueuse pût regarder le frivole auteur de *Faublas*, ce professeur de vice, comme un républicain sévère ; mais M^{me} Roland pardonnait tout à ceux qui déclamaient contre les courtisans et qui ne croyaient aux vertus que dans les chaumières. Elle exaltait des personnages bien médiocres, tels que Lanthenas et Pache, uniquement parce qu'ils avaient la même manière de voir. Cette exaltation ne m'attirait pas et m'empêcha de la rechercher autant que je l'aurais fait si j'avais pu la connaître de son vivant, comme on l'a connue après sa mort.

Ses *Mémoires* personnels sont admirables ; c'est une imitation des *Confessions* de Rousseau, souvent digne de l'original. Elle met son cœur sur ses mains et se peint avec une force et une vérité qu'on ne retrouve dans aucun ouvrage de cette nature. Il a manqué à son développement intellectuel une plus grande connaissance du monde³ et des liaisons avec des hommes d'un

1. On pourrait retourner cela comme certaines maximes de La Rochefoucauld.

2. On verra avec quelle franchise elle développe cette pensée dans la lettre au Roi du 10 juin 1792.

3. Plusieurs historiens, Taine notamment, se sont fondés sur cette page critique pour reprocher à M^{me} Roland de manquer d'éducation. Voyons pourtant comment elle se comporte chez M^{lle} de la Belouze, chez l'Inspecteur général Tholozan, avec quel tact, quelle présence d'esprit, quelle perfection du mélange d'égards pour l'interlocuteur et de dignité personnelle, de grâce enjouée, de coquetterie à peine sensible, mais qui décèle avec la volonté de plaire, le sentiment qui assure de la reconnaissance, lorsque la partie sera gagnée. On se rappelle que sa grand'mère Philpon, éducatrice des enfants de

jugement plus fort que le sien. Roland avait peu d'étendue dans l'esprit. Tous ceux qui la fréquentaient ne s'élevaient point au-dessus des préjugés vulgaires; elle ne crut jamais à la possibilité d'allier la liberté avec la monarchie et voyait un roi avec la même horreur que Mrs Macaulay qu'elle regardait comme un être au-dessus de son sexe. Si elle avait pu communiquer sa force d'âme et son intrépidité à son parti, la royauté aurait été abattue, mais les Jacobins n'auraient pas triomphé.

M^{me} Roland, qui avait un style énergique et facile, aimait trop à écrire et à engager son mari à écrire sans cesse. Ce fut le ministère des écrivains. Le plus grand reproche qu'on ait à faire à M^{me} Roland c'est d'avoir engagé son mari à publier la lettre confidentielle qu'il avait écrite au Roi et qui commençait ainsi : « Sire, cette lettre ne sera jamais connue que de Vous et de moi¹. » Renvoyé du ministère, il ne put se refuser au plaisir d'une vengeance déguisée.

Opinion sans impartialité et peut-être sans bonne foi. « La lettre au Roi » obtint parmi les partisans de la Révolution un succès inouï. Nous en avons une assurance (dont la sincérité n'est pas douteuse), dans une lettre de M^{me} Jullien à son fils.

Lis avec attention dans le *Moniteur*, lui écrit-elle, la lettre de Roland au Roi. Elle lui a valu sa disgrâce à la Cour et va

M^{me} de Boismorel, attachait le plus grand prix aux jolies manières et l'avait de bonne heure instruite des habitudes du monde. Riouffe, qui a connu M^{me} Roland quelques jours avant sa condamnation, a écrit que l'on remarquait en elle « une certaine politesse de cour ». Le jugement de Sainte-Beuve a aussi son importance :

« Elle avait, dit-il, un ton accompli de femme et une grâce perfectionnée que le frottement révolutionnaire ne put jamais flétrir. » Mais M. Taine et d'autres étaient si résolus à la critiquer sur ce point qu'ils ont été chercher des anecdotes, des filiations généalogiques et des appréciations défavorables jusque dans les *Mémoires de la Marquise de Créqui*, dont leur science et leur impartialité eussent dû les défendre, puisque c'est un ouvrage d'imagination.

1. Cette lettre, que M. Perroud, on se demande pourquoi, n'a pas fait entrer dans la *Correspondance* et dont nous avons trouvé aux Archives Nationales, une copie d'apparat, évidemment calligraphiée à l'intention du Roi, ne commence pas ainsi et ne porte, comme nous verrons, aucune trace de cette pensée. On n'a pu découvrir d'où venait l'assertion d'E. Dumont, mais il est vrai que M^{me} Roland engagea son mari à envoyer la fameuse lettre à l'Assemblée.

lui gagner l'admiration et l'estime de toute la France. Cet aveuglement du Roi est bien le fléau de toute l'humanité... Roland est immortalisé.

Un meilleur juge encore à opposer à Étienne Dumont, c'est Barbaroux. Entendons-le :

Rebecquy¹, dit-il dans ses *Mémoires*, avait peut-être à se plaindre des dénonciations de ce ministre (Roland), mal instruit de sa conduite à Avignon quand il y était commissaire des Bouches-du-Rhône. Mais, ayant lu cette lettre, il me dit en la serrant sur son cœur : « Je suis à jamais l'ami de cet homme. » Cet oubli de son ressentiment me le rendit plus cher ; *c'est l'origine de l'étroite amitié qui nous unit et de nos relations avec Roland.*

Écoutons encore E. Dumont :

Clavière, entré dans le Conseil, dit-il, jugea que le Roi avait des intentions pures et en parla sans détour. J'ai entendu sur ce point bien des disputes. Je me souviens d'une en particulier. C'était chez Roland. Clavière raconta une circonstance où le Roi l'avait surpris à ignorer un point de la Constitution ; il avait tiré son livre de sa poche et lui avait dit en riant : « Vous voyez Monsieur Clavière, je la sais mieux que vous. » Clavière parla dans le même sens. Brissot se fâcha. Il eut d'abord recours aux sarcasmes, puis aux imputations. La conversation devint aigre. Clavière en appelait à Roland qui n'osait ni l'appuyer, ni le démentir ; il craignait de passer pour faible et séduit, s'il eût osé être juste envers un Roi dont il était le Ministre. Je m'approchai de M^{me} Roland. Elle était à un bureau où elle faisait semblant d'écrire. Je la trouvai pâle et tremblante ; je l'invitai à intervenir pour calmer l'orage. « Croyez-vous ? » me dit-elle en hésitant, et en même temps elle vint avec adresse et douceur changer la conversation et la prolonger assez pour laisser aux deux amis le temps de se radoucir.

Les amis de M^{me} Roland, soutenus par le journal de Brissot, avaient, d'ensemble, violemment pris parti contre Robespierre. Celui-ci, que rongeaient ses acides depuis l'avènement des Girondins au pouvoir, pour assurer sa position dissidente s'ingéniait à

1. Un des meneurs de la Révolution à Marseille. Député à la Convention.

conquérir « la faveur du peuple ». Désormais il aura le mot à la bouche jusqu'à la fin. Par de perfides manœuvres, il excitait le mécontentement populaire en utilisant contre le gouvernement les nouvelles de l'armée (qui étaient mauvaises) et des soupçons, que le marquis de Grave ministre de la Guerre, justifiait trop par ses liaisons avec la Cour. Collot d'Herbois l'appuyait. Dumouriez cherchait à traiter avec tout le monde. Danton regardait en l'air.

Les ministres étaient mal à l'aise dans leurs rapports avec le Roi qui, à leur égard, jouait la bonhomie¹ et aurait été tout près de les séduire sans le bon sens de M^{me} Roland.

Les ministres n'avaient d'ailleurs pas attendu les insinuations de Robespierre pour soupçonner le civicisme du marquis de Grave qui, en mauvaise situation, se détermina aux premiers revers de l'armée, à donner sa démission (8 mai).

1. « Pendant le conseil, le Roi lisait la gazette, faisait à chacun des questions sur ce qui lui était personnel, témoignait ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands savaient se faire un mérite; raisonnait en bonhomme sur les affaires en général et protestait à tout propos, avec l'accent de la franchise, de son désir de faire marcher la Constitution. J'ai vu Roland et Clavière presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du Roi, le croire sur sa parole et se réjouir en braves gens de la tournure que devaient prendre ces choses. Bon Dieu! leur disais-je, lorsque je vous vois partir pour le Conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé par lui et habitué à l'exercer; il aurait fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit pour vouloir sincèrement la Constitution qui restreignait son pouvoir et, s'il avait été cet homme, il n'aurait pas laissé survenir les événements qui ont amené la Constitution. Lorsque Roland alla pour la première fois à la Cour, son chapeau rond et les rubans qui nouaient ses souliers furent un objet de scandale. Le maître des cérémonies fort inquiet, dit à Dumouriez en désignant Roland :

« Eh! Monsieur, point de boucles à ses souliers!

— Ah! Monsieur, tout est perdu, répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire » (*Mémoires de M^{me} Roland*).

Le colonel Servan, que les Roland avaient connu par Brissot¹ et qu'ils estimaient fort, fut proposé, pour ne pas dire exigé, par le ministre de l'Intérieur. Il était le candidat de M^{me} Roland. Nous avons d'elle deux admirables lettres à Servan, écrites le lendemain et le surlendemain de la démission de M. de Grave. Son caractère de chef s'y montre en pleine force :

9 mai, l'an IV^e (1792), de Paris.

Où, Monsieur, je l'ai souhaité, voulu, je tiens à cette opinion et vous la justifierez. Plus de craintes ni de défiances, elles ne sont plus de saison ; il faut vouloir et tout ira.

Peu importe maintenant ce que disent ou font les autres ; vous voilà sur la brèche, il ne s'agit que de vaincre : le premier gage de la victoire est dans l'espoir de la remporter, par la bonté de sa cause et la grandeur de son courage.

Jusqu'à présent, les hommes en place ont nui à la chose et à eux-mêmes pour n'avoir pas su se prononcer ; on disait vouloir la Révolution et l'on avait des ménagements coupables pour tous ses ennemis. Il faut être plus ferme et plus franc, aller au but ouvertement, faire marcher la Constitution et montrer à l'Europe un ministère qui la veut sincèrement.

Entourez-vous de bons citoyens pour être moins contrarié dans votre allure ; grondez vos collègues lorsque leurs conférences dégénèrent en pures causeries³ et ne vous trouvez pas de fois ensemble que vous n'avez arrêté quelque chose d'utile.

Mon cocher ne peut vous servir parce qu'il n'a que deux voitures, et qu'elles sont employées, l'une pour M. Clavière. Il n'est point anciennement établi, c'est un enfant du nouveau

1. Dans une lettre du 18 septembre 1790, Brissot priait Lanthenas de recommander Servan à M. de la Platière. Joseph Servan de Gerbey, né en 1741, mourut en 1808. Il donna sa démission de ministre le 3 octobre 1792 et fut nommé général de division dans les Pyrénées-Orientales. Disgracié après l'arrestation des Girondins, il fut destitué en mai 1793, arrêté, enfermé à l'Abbaye d'où le 9 thermidor ne le fit pas sortir. En 1795, remis en liberté, on le trouve employé dans des postes de second ordre par Bonaparte.

2. L'an IV voulait dire, on le sait, l'an quatrième de la Liberté, compté à partir de la prise de la Bastille. Après la proclamation de la République, les années partent du 21 septembre 1792.

3. M^{me} Roland dira dans ses *Mémoires* : « Le conseil n'était plus qu'un café où l'on s'amusait à des bavardises... »

régime. J'envoie chercher le loueur de carrosse de M. Pétion, afin de nous éviter l'ennui des détails, et je vous l'adresserai dès que je l'aurai vu. Disposez de moi pour tout ce que vous jugerez bon.

Lorsque vous pourrez vous arracher aux affaires et venir manger ma soupe, je vous recevrai avec reconnaissance; j'en aurai infiniment lorsque vous me procurerez l'occasion de vous être utile. Ainsi ne m'épargnez point pour les détails qui pourraient vous être à charge.

Nos amis vous embrassent. Nous voilà compagnons d'armes et de fortune : il faut sauver la chose publique ou périr avec elle.

Et, le matin du 10 mai l'an IV (1792), de Paris.

Quelqu'un de nos amis prétendait, avant que vous fussiez au ministère, que vous aviez un peu trop de feu. J'ai prétendu que vous n'auriez peut-être pas encore assez de ce trop, parce qu'il en fallait beaucoup¹ pour se trouver ce que l'on doit dans une situation où tout enchaîne, arrête ou amortit.

Jusqu'à présent, on peut excuser le nouveau ministère de n'avoir pas fait tout ce qu'on attendait de lui : il était entravé par un ci-devant². Maintenant que vous êtes tous plébéiens, ou à peu près, et vrais révolutionnaires, si d'ici à quinze jours vous n'avez pas déployé un grand caractère et des mesures imposantes, il sera démontré que vous ne valez pas plus que les autres et qu'il faut tourner la roue jusqu'à meilleure rencontre. Rappelez-vous de vos projets sévères pour contenir les officiers et rendre de la confiance aux soldats; rappelez-vous de la lettre à faire faire par le Roi à Lückner : elle est instante et elle doit marquer; il faut qu'elle éclaire l'opinion sur Rochambeau et la coalition qui le soutient. Rappelez-vous de vos considérations sur la nécessité de réunir une grande force, au lieu de petites armées, sur les frontières du Brabant. Rappelez-vous, mon digne ami, que la justice est la bonté des hommes en place et la fermeté la qualité la plus difficile à y conserver.

Je ne vous dirai pas de me pardonner ces expressions. Je ne puis guère vous voir : il faut bien que mon amitié se fasse entendre de quelque manière.

Je joins ici une note préparée depuis quelques jours et que le chaos du moment m'a empêchée de vous remettre jusqu'à présent.

1. Elle dira dans ses *Mémoires*, à l'heure des jugements derniers : « Il ne lui aurait fallu (à Servan) que plus de froideur dans l'esprit et plus de force dans le caractère »..., etc.

2. M. de Grave.

Je vous honore et vous aime et j'attends avec confiance d'avoir toujours davantage à vous honorer et vous applaudir.

Au point de vue politique, pas de document qui explique mieux le caractère de M^{me} Roland. Celui-ci semble calqué sur la nature même. C'est le moulage du masque après la mort. Tout l'être est tendu vers le but où parvenir. Les obstacles se renversent de leur propre mouvement, il semble qu'il suffise de les ignorer pour leur ôter toute force d'opposition : « Il faut vouloir et tout ira ». Il semble qu'ici nous mettions la main sur une partie du secret des larmes que la gardienne vit couler à Sainte-Pélagie, quand la prisonnière ne se croyait soumise à aucune observation. Sans doute, elle pleurait sur ce qu'elle chérissait et sur sa vie, sur les liens qui l'attachaient à la terre, et que les hommes allaient arracher. Mais le sentiment de sa force perdue, de ses élans inutiles, de ses travaux sans suite et du néant des résultats, oh ! ce fut l'éponge gonflée de fiel ! Les petits hommes, les grandes idées, elle avait désespéré de voir jamais les uns se hausser jusqu'aux autres, dans sa province reculée et même dans le salon de la rue Guénégaud où, cependant, en 1791, elle avait éprouvé le premier orgueil de connaître les « brissotins » et de s'en voir écoutée. Point d'intrigue. Que parlait-on toujours de manèges, de manœuvres, d'invouables moyens de gagner de mauvais citoyens à la plus belle des causes ? Les braves gens ne suffisaient-ils pas ? Et parmi eux, qu'on la laisse encore bien examiner s'ils ne donnent aucune prise aux justes défiances. N'ont-ils jamais pactisé avec la Cour, par exemple ? La pureté avant tout. Son amitié distinguera les bons combattants des autres. A ce signe ils se reconnaîtront. Hors de là, la porte sera refusée à ceux qui s'offriront. Elle était trop résolue pour s'arrêter aux « craintes » de toute espèce qui lui étaient continuellement opposées ;

trop convaincue pour supporter ceux qui n'étaient pas « fermes » et ceux qui n'étaient pas « francs ». Les précautions l'exaspèrent, les excuses l'importunent, les retards la tuent, les « bavardises » lui paraissent criminelles, tout simplement. « Aller au but ouvertement », c'est une nécessité première, de l'espèce de celle qui prononce que deux et deux font quatre. Dire d'un amant de la Liberté qu'il a trop de feu l'étonne — sans plus — et elle répond qu'il n'aura peut-être pas assez de ce *trop*.

Elle voudrait bien s'abuser sur les raisons dont ses amis se contentent lorsqu'ils sont obligés de reconnaître que le ministère Girondin, après quarante-sept jours d'existence, n'a point fait tout ce qu'on attendait de lui. « Il était entravé par un ci-devant. » L'idée de trahison a toujours poursuivi le Français aux temps de ses grandes épreuves. Mais « si, dans quinze jours, dit-elle, un groupe d'hommes de talent, sûrs et hardis comme ils doivent être pour la patrie, n'a pas balayé les erreurs anciennes, fait de grandes choses à l'intérieur et, sur les frontières, arrêté l'Autrichien », il sera démontré, dit-elle à Servan, comme si elle le regardait en face, « que vous ne valez pas plus que les autres ». De véritables instructions suivent, sur un ton d'exhortation qui est là par habitude des bonnes formes, car c'est une jeune femme qui parle et c'est au ministre de la Guerre qu'elle s'adresse.

L'excellente maîtresse de maison, d'autre part, est toujours occupée du bien-être de ses amis. Il faut être commodément installé pour accomplir de bon travail. Il lui appartient de coopérer au leur, au moins par sa sollicitude ¹.

1. Pache avait si bien travaillé dans les bureaux que Servan lorsqu'il arriva au ministère de la Guerre, le demanda à Roland qui le lui prêta, mais non sans faire valoir l'importance du sacrifice consenti.

Le mysticisme révolutionnaire, qui trouva d'atroces incarnations dans des personnages indéchiffrés comme Robespierre et comme Saint-Just, atteignit au plus haut de son idéal avec M^{me} Roland. Mais sa politique simpliste, naïve, se trouva bientôt d'une insuffisance éclatante. Le manque de caractère de ses soldats fit le reste, et ils n'étaient pas non plus très intelligents. Ce n'était pas une Muse héroïque qu'il fallait alors à la France révolutionnaire, c'était un homme d'État qui eût joué, sur le triomphe de la Constitution, sa fortune personnelle. L'heure n'était pas plus à la générosité qu'au sacrifice. Hélas ! les « nobles victimes » n'ont rien fait pour la Liberté qui est venue au monde, comme les nouveau-nés, toute couverte de sang. Un Richelieu, inquiet d'appliquer les lois, eût eu aisément raison de l'anarchie en s'assurant, sinon des troupes nombreuses (il fallait garder les frontières), du moins une police suffisante pour mettre hors d'état de nuire Robespierre, et la Commune sortie de lui. Des événements ainsi modifiés eussent sans doute désorienté l'infatuation de l'aspirant dictateur. Il eût peut-être fait un très bon chef de la sûreté ?

Le départ de M. de Grave n'avait rien arrangé. C'était le type de l'opération inutile. Le ministère, en grand malaise, continuait à se sentir sourdement contrarié et ne pouvait rien entreprendre. La faute en était, cette fois, à ce Duranthon¹, cependant appelé sur la recommandation de Vergniaud, qui avait noué une alliance secrète avec ce qu'on appelait le « Comité autrichien », autrement dit le conseil privé du Roi (M. de Montmorin, Bertrand de Molleville, etc...)

1. « Duranthon... ne m'a jamais paru qu'une vieille femme par son caractère peureux et son important radotage », dit M^{me} Roland.

M^{me} Roland eut bientôt fait de dépister sinon la vérité, du moins l'opposition systématique que toute action franche du ministère rencontrait aussitôt. Nous savons qu'elle ne cherchait pas à tourner les difficultés, mais les abordait de front. Nous nous attendions donc au mouvement un peu brusque de Roland, apportant un matin à ses collègues une lettre toute rédigée — nous savons par qui — dans laquelle le Roi était mis en demeure de régner suivant l'esprit de la majorité constitutionnelle.

Mignet a dit de Louis XVI que ses ancêtres lui avaient légué une révolution, et Rivarol : « Monarque dont le premier travail, en montant sur le trône, fut fait avec un maître serrurier, dont la première ordonnance concerne les lapins¹. »

Croyant et dévot, il ne pouvait se décider à régler la question des sanctions rendues nécessaires par les troubles religieux. D'autre part, les mouvements des ennemis de la France avaient ses sympathies et faisaient le plus solide de son espoir. C'était le fond des reproches que contenait la lettre de M^{me} Roland. D'autre part, Roland, ministre républicain de Louis XVI, avait spécifié qu'il n'acceptait sa mission que sous la réserve d'un secrétaire qui tiendrait registre des délibérations du conseil. Dans la pratique, malgré la loi qui prescrivait la présence de ce secrétaire au conseil, l'engagement ne fut tenu qu'une ou deux fois : Roland était joué.

L'existence du « Comité autrichien » était, depuis la veille, signalée à l'Assemblée, et des Girondins tels que Brissot et Guadet réclamaient la mise en accusation. L'Assemblée, pour montrer au Roi qu'elle

1. Arthur Young a dit que le journal de Louis XVI était un journal de piqueur. Si on y cherche, par exemple, la pensée définitive du roi sur le 5 octobre 1789, on lit : « 5 octobre. Tiré à la porte de Châtillon, tué 81 pièces. Interrompu par les événements. »

saurait lui tenir tête, décréta le licenciement de sa Garde¹. Le ministère ne tenait plus debout malgré les efforts de Dumouriez, allant d'un camp à l'autre pour concilier l'inconciliable. Roland, Servan, Clavière étaient d'accord contre Duranthon, transfuge récent et Lacoste dès longtemps suspect aux purs. Mais Clavière avait déconseillé et empêché l'envoi au Roi de la lettre proposée le 19 mai. Le 26 il avait écrit à Roland.

J'ai de nouveau médité, mon cher Collègue, sur la lettre que vous vous proposez d'écrire au Roy. Plus j'y réfléchis, moins je trouve de motifs suffisants en faveur de cette démarche... Pourquoi aigrir le Roy contre nous dès que nous n'avons accepté nos places que pour faire aller la chose publique; dès que nous sommes moralement certains que jusqu'au moment où la paix sera établie, nous ne pouvons être remplacés qu'au risque d'augmenter le malheur de ce pays déchiré de tant de manières?

Servan venait de triompher à l'Assemblée en obtenant — suivant une idée déjà ancienne et fort impolitique de M^{me} Roland — l'établissement d'un camp de 20.000 volontaires en armes sous Paris pour protéger les législateurs, aussi bien contre la garde royale et l'étranger, que contre les insurrections populaires.

Le 10 juin, Roland fit remettre au Roi la lettre que sa femme avait composée et qui, lorsqu'elle fut rendue publique, souleva l'enthousiasme jusqu'au fond des provinces².

1. 28 mai 1792. La Garde accordée au roi, était passée de 1.800 à 6.000 hommes, recrutés avec un soin attentif. Il s'y trouvait des hommes de main comme Murat.

2. Comme nous l'avons dit, en répondant à E. Dumont, c'est M^{me} Roland qui conseilla à son mari, lorsqu'il fut congédié, de rendre publique la lettre adressée au Roi. Pache était présent... « Je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite, que la hardiesse d'en envoyer copie à l'Assemblée; en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause. » (*Mémoires.*)

En voici le texte :

Pénétré comme je le suis du danger des circonstances, je crois devoir mettre sous les yeux de Votre Majesté l'opinion que j'avais rédigée hier pour lui être présentée.

Je sens tout ce qu'il y a de pénible à exprimer certaine vérité, mais le salut même de Votre Majesté, autant que celui de l'État, exige d'un Ministre, honnête homme, de chercher à vous être utile, bien plus qu'à se rendre agréable. Puisse ce langage d'un cœur franc, obtenir quelque attention de Votre Majesté, et la porter à pénétrer les résolutions que sa sagesse et sa générosité reconnaîtront nécessaires à son propre bonheur comme à celui de la France.

Si cette opinion n'eût pas été rédigée, j'aurais pu lui donner une autre forme, d'après ce qui s'est passé hier au Conseil, mais j'ai cru, en y réfléchissant, qu'il convenait de laisser voir à Votre Majesté tout ce que m'avait fait juger l'examen des choses et la disposition des esprits. J'ai ouvert mon âme sans réserve et si les maux que je ressens doivent affliger l'Empire, je n'aurai point le remords d'avoir tu ce que je crois utile de dire.

Je suis, avec un profond respect,

Sire,

le très humble et très obéissant serviteur,

ROLAND.

Sire,

L'état actuel de la France ne peut subsister longtemps ; c'est un état de crise dont la violence atteint le plus haut degré. Il faut qu'il se termine par un éclat qui doit intéresser Votre Majesté autant qu'il importe à tout l'Empire.

Honoré de votre confiance et placé dans un poste où je vous dois la vérité, j'oserai vous la dire tout entière ; c'est une obligation qui m'est imposée par vous-même.

Les Français se sont donné une Constitution ; elle a fait des mécontents et des rebelles. La majorité de la Nation la veut maintenir ; elle a juré de la défendre au prix de son sang, et elle a vu avec joie la guerre qui lui offrait un grand moyen de l'assurer. Cependant, la minorité, soutenue par des espérances, a réuni tous ses efforts pour emporter l'avantage. De là cette lutte intestine contre les lois, cette anarchie dont gémissent les bons citoyens et dont les malveillants ont bien soin de se prévaloir pour calomnier le nouveau régime, de là cette division partout répandue et partout excitée, car nulle part il n'existe

d'indifférents. On veut ou le triomphe, ou le changement de la Constitution; on agite pour la soutenir ou pour l'altérer. Je m'abstiendrai d'examiner ce qu'elle est en elle-même pour considérer seulement ce que les circonstances exigent et, me rendant étranger à la chose autant qu'il est possible, je chercherai ce que l'on peut attendre et ce qu'il convient de favoriser.

Votre Majesté jouissait de grandes prérogatives, qu'elle croyait appartenir à la Royauté. Élevée dans l'idée de les conserver, elle n'a pu se les faire enlever avec plaisir. Le désir de se les faire rendre était aussi naturel que le regret de les voir anéantir. Ces sentiments qui tiennent à la nature du cœur humain ont dû entrer dans le calcul des ennemis de la Révolution; ils ont dû compter sur une faveur secrète, jusqu'à ce que les circonstances permissent une protection déclarée. Ces dispositions ne pouvaient échapper à la Nation elle-même et elles ont dû la tenir en défiance.

Votre Majesté a donc été constamment dans l'alternative de céder à ses premières habitudes, à ses affections particulières, ou de faire des sacrifices dictés par la philosophie, exigés par la nécessité, et par conséquent, d'enhardir les rebelles en inquiétant la Nation, ou d'apaiser celle-ci en vous nuisant avec elle. Tout a son terme, et celui de l'incertitude est enfin arrivé. Votre Majesté peut-elle, aujourd'hui, s'allier ouvertement avec ceux qui prétendent réformer la Constitution, ou doit-elle généreusement se dévouer sans réserve à la faire triompher? Telle est la véritable question dont l'état actuel des choses rend la solution inévitable. Quant à celle très métaphysique de savoir si les Français sont mûrs pour la Liberté, sa discussion ne fait rien ici, car il ne s'agit point de juger ce que nous serons devenus dans un siècle, mais de voir ce dont est capable la génération présente.

Au milieu des agitations dans lesquelles nous vivons depuis quatre ans, qu'est-il arrivé? Des privilèges onéreux pour le peuple ont été abolis. Les idées de justice et d'égalité se sont universellement répandues. Elles ont pénétré partout; l'opinion des droits du peuple a justifié le sentiment de ces droits; la reconnaissance de ceux-ci, faite solennellement, est devenue une doctrine sacrée, la haine de la noblesse inspirée depuis longtemps par la féodalité s'est invétérée, exaspérée par l'opposition manifeste de la plupart des nobles à la Constitution qui l'a détruite. Durant la première année de la Révolution, le peuple voyait dans ces nobles des hommes odieux par les privilèges oppresseurs dont ils avaient joui, mais qu'ils auraient cessé de haïr après la destruction de ces privilèges, si la conduite de la

noblesse, depuis cette époque, n'avait fortifié toutes les raisons possibles de la redouter et de la combattre comme une irréconciliable ennemie. L'attachement pour la Constitution s'est accru dans la même proportion; non seulement le peuple lui devait des bienfaits semblables, mais il a jugé qu'elle lui en préparait de plus grands, puisque ceux qui étaient habitués à lui faire porter toutes les charges, cherchaient si puissamment à la détruire ou à la modifier. La Déclaration des Droits est devenue un évangile politique et la Constitution française une religion pour laquelle le peuple est prêt à périr. Aussi le zèle a-t-il été déjà quelquefois jusqu'à suppléer la Loi, et lorsque celle-ci n'était pas assez réprimante pour condamner les perturbateurs, les citoyens se sont permis de les punir eux-mêmes. C'est ainsi que des propriétés d'émigrés ont été exposées au ravage qu'inspirait la vengeance. C'est pourquoi tant de départements se sont crus forcés de sévir contre les prêtres que l'opinion avait pros crits et dont ils auraient fait des victimes. Dans ce choc des intérêts, tous les sentiments ont pris l'accent de la passion. La Patrie n'est point un mot que l'imagination se soit complu d'embellir: c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage par les sollicitudes qu'il cause, qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes et qu'on aime par ce qu'il coûte autant que par ce qu'on en espère.

Toutes les atteintes qu'on lui porte sont des moyens d'enflammer l'enthousiasme pour elle. A quel point cet enthousiasme va-t-il monter à l'instant où les forces ennemies au dehors se concertent avec les intrigants intérieurs pour porter les coups les plus funestes? La fermentation est extrême dans toutes les parties de l'Empire. Elle éclatera d'une manière favorable, à moins qu'une confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté ne puisse enfin la calmer. Mais cette confiance ne s'établira pas sur des protestations; elle ne saurait plus avoir pour base que des faits.

Il est évident pour la Nation Française que sa Constitution peut marcher, que le Gouvernement aura toute la force qui lui est nécessaire, du moment où Votre Majesté, voulant absolument le triomphe de cette Constitution, soutiendra le corps législatif de toute la puissance de l'exécution, ôtera tout prétexte aux inquiétudes du peuple et tout espoir aux mécontents.

Par exemple, deux décrets importants ont été rendus; tous deux intéressent essentiellement la tranquillité publique et le salut de l'État. Le retard de leur sanction inspire des défiances; s'il est prolongé, il causera des mécontentements et, je dois le

dire, dans l'effervescence actuelle des esprits, les mécontentements peuvent mener à tout.

Il n'est plus temps de reculer; il n'y a même plus moyen de temporiser. La Révolution est faite dans les esprits, elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui si la sagesse ne prévient pas des malheurs qu'il est encore possible d'éviter. Je sais qu'on peut imaginer tout opérer et tout condamner par des mesures extrêmes, mais quand on aurait déployé la force pour contraindre l'Assemblée, quand on aurait répandu l'effroi dans Paris, la division et la stupeur dans ses environs, toute la France se lèverait avec indignation et, se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre civile, développerait cette sombre anarchie, mère des vertus et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée.

Le salut de l'État et le bonheur de Votre Majesté sont intimement liés; aucune puissance n'est capable de les séparer; des cruelles angoisses et des malheurs certains environneront votre trône s'il n'est appuyé par vous-même sur les bases de la Constitution et affermi dans la paix que son maintien doit enfin nous procurer. Ainsi, la disposition des esprits, le cours des choses, les raisons de la politique, l'intérêt de Votre Majesté, rendent indispensable l'obligation de s'unir au corps législatif et de répondre au nom de la Nation; ils font une nécessité de ce que les principes présentent comme devoir, mais la sensibilité naturelle à ce peuple affectueux est prête à y trouver un motif de reconnaissance. On vous a cruellement trompé, Sire, quand on vous a inspiré de l'éloignement ou de la méfiance de ce peuple facile à toucher. C'est en vous inquiétant perpétuellement qu'on vous a porté à une conduite propre à l'alarmer lui-même. Qu'il voie que vous êtes résolu à faire marcher cette Constitution à laquelle il a attaché sa félicité, et bientôt vous deviendrez le sujet des actions de grâces.

La conduite des prêtres en beaucoup d'endroits, les prétextes que fournit le fanatisme aux mécontents, ont fait porter une loi sage contre les perturbateurs; que Votre Majesté lui donne sa sanction, la tranquillité publique le réclame et le salut des prêtres le sollicite; si cette loi n'est mise en vigueur, les départements seront forcés de lui substituer, comme ils font de toutes parts, des mesures violentes et le peuple irrité y suppléera par des excès.

Les tentatives de nos ennemis, les agitations qui se sont manifestées dans la capitale, l'extrême inquiétude qu'avait excitée la conduite de votre garde et qu'entretiennent encore les témoignages de satisfaction qu'on lui a fait donner par Votre

Majesté, par une proclamation vraiment impolitique dans les circonstances, la situation de Paris, sa proximité des frontières, ont fait sentir le besoin d'un camp dans son voisinage. Cette mesure, dont le sujet et l'urgence ont frappé tous les bons esprits, n'attend encore que la sanction de Votre Majesté. Pourquoi faut-il que des retards lui donnent l'air de regrets, lorsque la célérité lui mériterait la reconnaissance?

Déjà les tentatives de l'Etat-Major de la Garde Nationale Parisienne contre cette mesure, ont fait soupçonner qu'il agissait par une inspiration supérieure; déjà les déclamations de quelques démagogistes outrés révèlent les soupçons de leurs rapports avec les intéressés au renversement de la Constitution; déjà l'opinion publique compromet les intentions de Votre Majesté. Encore quelque délai et le public contristé croira apercevoir dans son Roi l'ami et le complice des conspirateurs.

Justes ciels! Auriez-vous frappé d'égarement les puissances de la terre, et n'auront-elles jamais que des conseils qui les entraînent à leur ruine!

Je sais que le langage austère de la vérité est rarement accueilli auprès du trône; je sais aussi que c'est parce qu'il ne s'y fait presque jamais entendre que les révolutions deviennent nécessaires; je sais surtout que je dois le tenir à Votre Majesté non seulement comme citoyen soumis aux Lois, mais comme Ministre honoré de sa confiance, ou revêtu de fonctions qui le supposent, et je ne connais rien qui puisse m'empêcher de remplir un devoir dont j'ai la conscience.

C'est dans le même esprit que je réitérerai mes représentations à Votre Majesté, sur l'obligation et l'utilité d'exécuter la loi qui prescrit d'avoir un Secrétaire au Conseil. La seule existence de la Loi parle si posément que l'exécution semblerait devoir suivre sans retardement, mais il importe d'employer tous les moyens de conserver aux délibérations la gravité, la sagesse, la maturité nécessaires, et, pour des Ministres responsables, il faut un moyen de constater leur opinion. Si celui-là eût existé, je ne m'adresserais pas par écrit en ce moment à Votre Majesté.

La vie n'est rien pour l'homme qui estime ses devoirs au-dessus de tout; mais après le bonheur de les avoir remplis, le bien auquel il soit encore sensible est celui de prouver qu'il le fait avec fidélité et cela même est une obligation pour l'homme public.

Le 10 juin 1792,
l'an 4^e de la Liberté.

ROLAND.

Le lendemain, à 8 heures du soir, M^{me} Roland vit arriver Servan, la mine réjouie :

— Félicitez-moi, dit-il, j'ai l'honneur d'être chassé.

— Mon mari, lui dit M^{me} Roland, doit donc partager votre sort sous peu, et je suis piquée que vous soyez le premier.

Le matin Servan, ayant eu affaire au Château pour l'intérêt du département de la Guerre, y avait vu le Roi lui tourner le dos et le ministre de l'Intérieur allait recevoir un billet autographe ainsi conçu :

Paris, le 13 juin 1792.

Vous voudrez bien, Monsieur, remettre le portefeuille du département de l'Intérieur que je vous avais confié, à M. Mourgues, que je viens d'en charger.

Louis.

Clavière qui était, comme Servan, ouvertement lié avec Roland, fut renvoyé en même temps qu'eux. On était au 13 juin, Dumouriez, malgré son savoir-faire, fut obligé de donner sa démission le 16. Quant au roi, enfonçant tous les jours davantage dans une incroyable méconnaissance de la réalité, on le vit jusqu'au 10 août appeler tour à tour dans ses conseils, pour les derniers soubresauts de la monarchie, les Feuillants les plus incolores.

Les Girondistes, dit Étienne Dumont, maîtres du Conseil, étaient bien disposés en faveur du Roi... Genonné prononça un discours fait avec assez d'art pour faire entendre sans murmures des déclarations très fortes en faveur de la royauté et une dénonciation vigoureuse de l'anarchie. La manière faible et froide de Genonné n'était pas celle de Mirabeau. Cependant, il fut écouté et applaudi. Le roi en fut très content. Je crois que c'est le dernier discours monarchique prononcé à l'Assemblée.

L'Assemblée applaudit à la lettre de Roland au Roi dès qu'elle en eut pris connaissance et ordonna qu'elle fût imprimée et envoyée aux Départements.

Le Ministre de l'Intérieur, resté au Conseil du 23

mars au 13 juin, hautement salué par l'Assemblée qui lui vota « les regrets de la Nation », avait fait une belle retraite. Comme une famille romaine, les Roland s'étaient retirés dans leur petit logis.

Nous nous sommes demandé, sans avoir pu répondre à la question, d'où venait le mobilier de l'appartement. Les Roland n'avaient certainement rien acheté au moment de la location. Ils étaient alors très gênés et Roland ne pensait qu'à rentrer au Clos. Ce mobilier était important. Outre les lits, un grand nombre de tables, de petites commodes, de secrétaires et du linge en quantité, il y avait *deux* meubles de salon (deux canapés, douze fauteuils et les bergères), l'un de velours d'Utrecht bleu, l'autre jaune¹. Tout cela nous enchanterait aujourd'hui et s'enlèverait au poids des dollars chez les antiquaires, mais devait être bien gênant dans trois petites pièces où quatre personnes² étaient resserrées. Les Roland n'avaient pas encore vécu rue de la Harpe. M^{me} Grandchamp dit qu'elle alla les voir au lendemain du renvoi, mais qu'elle n'y retourna plus.

C'est la dernière fois, dit-elle, que je vis Roland. Je me retirai trop blessée pour lui faire le sacrifice de ce que j'aurais à souffrir.

Nous ne savons pas de quoi. Selon son habitude M^{me} Grandchamp nous laisse sur une énigme.

Malgré leurs fatigues et leurs déceptions, le mari et la femme ne songeaient nullement à se mettre au repos. M^{me} Roland ne disait pas comme en 1791 : « Je veux revoir mes arbres. » Son élan n'avait pas fini de la porter. Quel frein eût été capable d'arrêter sur place la course vertigineuse qu'elle venait de fournir?

1. Inventaire pour la vente publique (Archives de la Seine).

2. Au départ du second ministère il y en eut même six : le domestique Lecoq et l'institutrice Mignot, en plus.

Du reste, ses fidèles n'avaient pas cessé de tenir les yeux fixés sur son visage et d'obéir à son inspiration. Barbaroux, le jeune et beau député de Marseille, était venu se joindre à eux¹. Il fallait l'entendre conter — avec quelle exaltation patriotique! — que le peuple de Marseille l'avait reçu en chantant l'Hymne des Marseillais et qu'au moment des quatre vers

Amour sacré de la patrie, etc...

tous les citoyens s'étaient mis à genoux dans la maison et dans la rue.

A ce point de sa maturité éclatante, nous croyons voir alors M^{me} Roland, comme cette matrone en robe antique mais coiffée à la mode du xviii^e siècle qui, dans la vignette du papier officiel de l'Armée Rhin et Moselle tient, de son beau bras rond à la Nattier, le drapeau où se lisent les finales des mots Égalité, Liberté, tandis que son écharpe vole belliqueusement au souffle d'Éole. Près d'elle, un arbre mort pousse des rejetons d'une vigueur tout à fait rassurante, les *Droits de l'Homme* s'ouvrent sur un autel; des étendards, dont les hampes en forme de piques sont surmontées du bonnet rouge, flottent au vent de la victoire; des canons, des tambours, des paniers débordants de boulets, des couronnes civiques sont pélemêle, des chevaux de frise se dressent parmi des feuillages puissants.

Servan venait souvent, avec Barbaroux, rue de la Harpe. Tous deux vantaient « l'excellent esprit du

1. Il prononcera plus tard un mot qui eût fait mal à M^{me} Roland. Ce jeune Méridional qui engraisait malgré l'existence forcenée qu'ils menaient tous, était un bien bon garçon, très brave, plein d'honneur, un peu court d'idées. Cependant, il a été capable d'une vue d'ensemble étonnante le jour où il a dit : « Il n'est pas un seul événement dans la Révolution auquel les passions basses n'aient concouru comme les vertus fortes. »

Midi ». Peut-être pourrait-on y fonder la République, « si la Cour triomphante venait à subjuguier le nord et Paris »? Penchés, avec M^{me} Roland, sur une carte de France, ils cherchaient où s'arrêterait la ligne de démarcation. Ne fallait-il pas « tout tenter pour établir quelque part un gouvernement libre »? Dieu merci! Il y avait les Marseillais, et grâce à eux, Barbaroux promettait avec flamme, qu'enfin, les bons principes triompheraient.

Barbaroux, dans ses *Mémoires* raconte une visite rue de la Harpe.

Un jour que nous revenions, Rebecquy et moi, des Champs-Élysées, où nous nous étions entretenus de nos projets, nous rencontrâmes Roland et Lanthenas, Lanthenas! qui, depuis a lâchement abandonné son ami et la cause de la liberté. Nous les embrassâmes avec transport; Roland nous témoigna le désir de conférer avec nous sur les malheurs publics; nous convînmes que je me rendrais chez lui le lendemain, seul, pour échapper aux regards des espions...

... C'était le petit logis de la rue de la Harpe, la retraite d'un philosophe. Son épouse fut présente à la conversation et la partagea. Ailleurs je parlerai de cette femme étonnante...

Ils font des plans ingénus :

« Armons Paris et les départements du Nord; ou, s'ils succombent, portons dans le Midi la statue de la Liberté¹ et fondons quelque part une colonie d'hommes indépendants. » Il (Roland) disait ces mots et des larmes roulaient dans ses yeux. Le même sentiment faisait couler celles de son épouse et les miennes.

Mais Barbaroux rassure les cœurs en promettant d'obtenir de Marseille 600 hommes et deux pièces de canon.

Tout est donc arrangé!

Ces bases arrêtées, dit-il, je quittai Roland, plein de respect pour lui et pour sa femme; je l'ai vu depuis dans son second ministère, aussi simple que dans son humble retraite, seul entre les hommes publics, opposant sa vertu aux entreprises

1. La métaphore était de Buzot.

des méchants et son corps à leurs poignards, s'occupant sans relâche, au milieu de leurs cris, à fonder l'industrie nationale et la morale publique. S'ils ne l'eussent bientôt arraché du ministère, il eût fait oublier Sully, qui fut grand, sans doute, mais qui ne s'opposa pas au *Code des Chasses*¹ et Colbert qui, fondant trop de manufactures, laissa détruire celles des Cévennes et négligea l'agriculture, mère de tous les arts, nourricière de tous les hommes. Roland est celui de tous les modernes qui semble le plus s'approcher de Caton; mais il faut le dire ici, c'est à sa femme qu'il a dû son courage et ses talents.

La journée du 20 juin fut « conçue et combinée, dit l'un de ses organisateurs, dans le salon de M^{me} Roland ». Son but était de forcer le roi à rappeler « le bon ministère ». Mais le plan d'une autre « journée » surgit bientôt : « Tâchez de lire les *Annales* de Carra d'aujourd'hui sur *les projets*. Elles les développent assez bien, écrit le 7 juillet M^{me} Roland à Bancal (alors à Paris). Ce jour-là Louis XVI siégea à l'Assemblée pour la dernière fois. Il s'était coiffé du bonnet rouge²,

1. La chasse ou « le plaisir du roi ». Le roi se réservait en effet le droit de chasse sur tout le territoire. La chasse était un des privilèges de la noblesse. Les peines de ceux qui contrevenaient aux édits étaient des amendes, les verges dans la prison et, en cas de récidive, jusqu'à effusion de sang; enfin bannissement du royaume et dernier supplice.

Il y avait à cette rigueur une raison bien raisonnable, c'est que « si les laboureurs, artisans et autres ruraux, délaissent leur agriculture et artifices, dit l'ordonnance de 1533 qui fut en vigueur jusqu'à la Révolution, le royaume en souffrira. En conséquence de quoi, il est réservé aux nobles de chasser pour se récréer en temps de paix, au retour des guerres, comme chose bien séante à la noblesse. »

Les *Mémoires* de Sully célèbrent l'adresse du jeune Henri IV. Celui-ci augmenta la cruauté des sanctions. Un écrit, paru avant 1789, disait : « Ce prince, dont le nom est dans toutes les bouches, dans le cœur de tous les Français, qui voulait que son peuple pût mettre une poule au pot le Dimanche, lui défendait, *sous peine de mort*, d'y mettre une perdrix. »

2. Ce bonnet était la coiffure du paysan français. La nouveauté fut de le teindre en rouge. C'était un signe de ralliement pour les amis de l'Égalité. Devant l'invasion, devant le défaut d'armes, les Girondins trouvèrent l'idée des piques. « Ce fut la folie du jour. » Une petite fille fut baptisée Pétion, Nationale, Pique, sur l'autel de la Patrie, pendant que l'orgue jouait le « Ça ira ».

comme il avait pris la cocarde tricolore, pour égarer le sentiment public, pour gagner du temps. Les « projets » en question étaient le plan, imaginé par Carra, d'une insurrection organisée « sous le couvert de la Loi ». Cette idée devait plaire à M^{me} Roland¹ exaspérée contre Vergniaud qui, une fois de plus, le 3 juillet, avait, de la tribune, tendu une main conciliante à Louis XVI. Une lettre écrite ce même jour, et adressée à Bancal, semble montrer l'expression du visage qu'elle avait alors. Le ton du chef y tranche :

Vergniaud sera-t-il chez M^{me} Dodun? Dans le cas de l'affirmative, ne craignez pas de lui dire qu'il a beaucoup à faire pour se rétablir dans l'opinion, si tant est qu'il y tienne encore en honnête homme, ce dont je doute.

Elle ne pardonne pas la dernière tentative de Vergniaud, pour accorder la Gironde et le Roi. Plus d'un Girondin essaya alors de négocier avec la Cour, Gensonné, notamment, dont le discours monarchiste, avait étonné Et. Dumont. M^{me} Roland était soulevée d'un indicible mépris pour la coupable faiblesse qui, d'avance, condamnait son parti, elle le sentait fort bien². On voit clairement ici les divergences de ces hommes que l'on s'est obstiné à réunir sous une même étiquette. Comme dit Sainte-Beuve, c'est *de loin* qu'une seule auréole les environne.

M^{me} Roland ne connaissait pas ces incertitudes : une note écrite de sa main à cette époque, le fait bien sentir :

Au jeune Pochet, présentant un ouvrage que son père avait

1. Sainte-Beuve a dit : « En elle, il y avait le sens du droit. »

2. Assistant aux délibérations, elle a dit : « Je n'aurais jamais cru, si les circonstances ne m'avaient mise à portée d'en faire l'expérience, combien sont rares la justesse d'esprit et la fermeté de caractère, combien peu d'hommes, par conséquent, sont propres aux affaires et moins encore à gouverner. »

déjà présenté comme un titre à de grands secours qu'il sollicitait. Cet ouvrage, la *Boussole Nationale*, quoique renfermant de bons principes de morale, n'a pas paru à l'ordre du jour quant à ceux de la politique. *Il parle trop de rois et tend à maintenir une sorte de superstition pour la royauté.* En conséquence, le ministre s'est refusé aux demandes de l'auteur, mais il a cru devoir faire payer à l'un des enfants d'une famille malheureuse le léger secours de 50 francs pour adoucir un refus nécessaire¹.

On voit nettement ici que les opinions de M^{me} Roland sur la monarchie étaient intransigeantes. On y reconnaît également son bon cœur.

Nous savons par Sainte-Beuve, qui eut entre les mains une lettre de M^{me} Roland (datée du 31 juillet 1792) adressée à Brissot, quelques particularités assez dignes d'attention, pour que le grand critique ait qualifié ce texte de « très important historiquement ». A travers son analyse, nous en avons un aperçu² :

Aux approches de la crise imminente du 10 août, dit-il, elle ne réclamait déjà plus, comme après Varennes, des mesures brusques, absolues ; elle désirait que les sections réunies demandassent, non *la déchéance* difficile à prononcer sans déchirer l'acte constitutionnel, mais la *suspension provisoire* qu'il serait possible, quoiqu'avec peine, écrivait-elle à Brissot, d'accrocher pour ainsi dire à l'un des articles de la Constitution... Elle se plaignait du silence à l'Assemblée et de l'attitude incertaine de Brissot en des circonstances si menaçantes... Sa lettre, ayant pour objet de prémunir Brissot contre les facilités de caractère et de jugement auxquelles il était enclin, présente des indications très particulières sur les principaux personnages de ce groupe illustre et fraternel. Chacun y est touché et marqué en quelques lignes ; ils passent tous, l'un après l'autre, devant nous, dans leurs physionomies différentes, et le bon Servan (depuis sénateur), aimable philosophe, habitué aux jouissances honnêtes, mais lent, timide et, par là même, insuffisant en révolution, et Gensonné à la fois incertain de caractère et formaliste d'allures,

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

2. Introduction aux *Lettres* à Bancal des Issarts (Sainte-Beuve). En 1855, M. de Montrol qui possédait cette lettre, on ne sait comment, la fit voir à Sainte-Beuve. La trace en est perdue depuis.

et Guadet, au contraire trop prompt, trop vite prévenu ou dédaigneux.

Un autre passage de la critique de Sainte-Beuve nous apporte aussi des traits bien intéressants pour celui qui cherche à comprendre, malgré l'insuffisance des documents et la rareté des témoignages écrits, ce que pouvaient être, dans la réalité, les rapports de M^{me} Roland et de ses amis :

...Vergniaud, qu'elle n'aime décidément pas (elle le dira en propres termes), trop épicurien, on le sait, pour cette âme de Cornélie. Elle était, avant l'épreuve dernière, souverainement injuste à son égard. Les temporisations de l'insouciant et sublime orateur ne s'expliquent pas pour elle aussi naturellement que pour nous, en simples caprices et négligences de génie. Elle va jusqu'à s'inquiéter de sa mise et en veut presque à ce regard voilé, qui pourtant s'éclairait si bien dans la magie de la parole... Elle cherche vainement un grand caractère propre à rassurer dans cette crise et à rallier le bon parti par ses conseils ... Tout en excitant Brissot à être ce grand caractère, on voit assez qu'elle y compte peu et qu'elle le connaît *excessivement confiant, naturellement serein, même ingénu...*

Cette analyse de Sainte-Beuve donne une curieuse sensation du heurt de son propre caractère, trop connu pour qu'il soit besoin de le définir ici, contre une « âme de Cornélie ». Et elle, avec quelle indignation elle eût entendu parler — avec quelle indulgence ! — des « temporisations du sublime orateur », de ses « simples caprices », des « négligences de son génie » ! Il fallait à M^{me} Roland une autre force de conviction pour remplir sa destinée !

En cette fin de juillet, en ce début d'août, Paris était monté à un point de nervosité encore inconnu. Aux Jacobins, Robespierre ; aux Cordeliers, Danton, Camille Desmoulins, Marat. La foudre tombait là tous les jours. De grandes inquiétudes agitaient les révolutionnaires, qui se demandaient s'ils n'allaient pas

voir périr la cause de la Liberté. C'est le moment où le Girondin Grangeneuve demandait à Chabot de lui brûler la cervelle, le soir au coin d'une rue, pour que le peuple accusât de son meurtre le parti de la Cour et se portât contre les Tuileries.

Le manifeste de Brunswick, chef des Emigrés, arriva de Coblenz et mit le comble à l'exaspération générale. Les armées étrangères annonçaient qu'elles se mettaient en marche pour enlever le roi et la famille royale, et que tout ce qui tenterait de leur résister serait détruit — Paris compris — par le fer et par le feu.

C'est à ce moment que Robespierre fit une tentative pour séduire Barbaroux : « Un abbé couvert de guenilles... » vint prier le Marseillais de passer à la Mairie, « où Panis et Fréron l'attendaient », disait-il.

Il s'agissait, dit Barbaroux dans ses *Mémoires*, de déterminer les Marseillais à quitter les casernes du haut de la Chaussée-d'Antin, pour s'établir dans celle des Cordeliers. Il y avait un avantage dans cette position... Le projet fut adopté. Leurs autres discours furent enveloppés de mystère.

Enfin, Barbaroux ayant entendu qu'« il fallait quelqu'un à la tête du peuple » s'écria : « Voudriez-vous donc un dictateur? — Non, répondit Fréron, mais vous savez que Brissot veut l'être. »

Le lendemain, c'est Robespierre lui-même qui, « parlant de la Révolution, se vanta de l'avoir beaucoup accélérée, mais il soutint qu'elle s'arrêterait si quelque homme, extrêmement populaire, ne s'en déclarait le chef et ne lui imprimait un nouveau mouvement¹ ».

— « Je ne veux pas plus de dictateur que de roi »,

1. Les historiens robespierristes, Louis Blanc, par exemple, ont été si contrariés de ce témoignage, qu'ils ont récusé simplement Barbaroux comme « ennemi de Robespierre », ou, plus simplement encore, comme « menteur ».

lui répondit brusquement Rebecquy, et la conversation fut rompue.

Barbaroux rapporte comme Étienne Dumont que, s'étant rendu chez le menuisier Duplay, 366, rue Honoré, il fut

frappé des ornements du cabinet de Robespierre. C'était un joli boudoir où son image était répétée sous toutes les formes et par tous les arts. Il était peint sur la muraille à droite, gravé sur la gauche, son buste était au fond, et son bas-relief vis-à-vis. Il y avait en outre sur les tables une demi-douzaine de Robespierre en petites gravures.

La révolte du 10 août fut une de ces manifestations spontanées qui demandent de bons préparatifs¹. La Gironde et Danton en furent les organisateurs. La main de M^{me} Roland se retrouve dans l'action de Lanthenas aux faubourgs; elle n'est pas moins visible dans l'entraînement des Marseillais de Barbaroux, lequel avait été, par ses soins, mis d'accord avec Pétion. Elle n'en convient pas cependant, et dit qu'elle n'a rien su de la préparation de l'émeute, « n'ayant jamais été confidente de ce qu'on peut appeler les petites manœuvres ». Quant à Barbaroux, elle dit bien qu'il venait beaucoup rue de la Harpe, dans l'intervalle des deux ministères, et qu'à un moment il lui fit penser qu'une insurrection se préparait. « Mais la confiance ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage », dit-elle. Barbaroux, à la fin de juillet, cessa de venir et leur dit qu'il ne faudrait pas le croire négligent, mais qu'il ne voulait pas les compromettre.

On sait que le tocsin sonna aux Cordeliers. Par un

1. Bonaparte se promenant le matin sur les quais, avec Bourrienne, vit passer le faubourg et, suivant la tradition, dit avec dédain que quelques centaines de soldats en auraient eu aisément raison.

de ces traits de la vie privée qui marquent curieusement quelquefois les plus grands événements d'intérêt général, l'angoisse de cette nuit nous étreint à la pensée de la petite Lucile Desmoulins, qui, ayant vu son mari partir avec Danton, resta agenouillée sur la fenêtre ouverte à écouter la cloche.

C'était aux Cordeliers que les Marseillais bientôt vainqueurs des Suisses derniers défenseurs de la monarchie, attendaient l'heure de sortir. Là fut votée la déchéance du roi. Au dehors Danton, la Gironde, la Commune, les Jacobins, chacun alla de son côté dans une action incohérente. Le peuple suivait d'un peu partout, et la Cour allait envoyer chercher le maire de Paris. Quant à Robespierre, il se terrait les jours d'émeute. Il laissait les autres se battre et se compromettre à leur aise, puis apparaissait quand tout était terminé pour utiliser à son profit ce que les autres avaient dangereusement gagné.

Pendant que l'émeute rugissait, l'Assemblée tenait séance devant de nombreux bancs vides. La plus grande incertitude était chez les Girondins. Jusque-là, ils s'étaient surtout manifestés dans la recherche de compromis entre leurs irréprochables principes républicains et la faiblesse qui les rattachait à la personne d'un roi dont ils croyaient impossible de se passer — la Cour les regardant d'ailleurs comme ses pires ennemis tout autant que les Jacobins mêmes. Devant l'idée du trône vide, les Girondins reculaient. Ils craignaient surtout l'anarchie d'un gouvernement que les clubs allaient avoir à s'arracher. La rumeur populaire qui se gonflait autour de leurs hésitations, les entraîna plus loin qu'ils ne voulaient. Poussés par la Commune triomphante, ils se dépassèrent et c'est sans la moindre conviction que Pétion qui présidait la séance se leva pour demander ce que M^{me} Roland réclamait depuis quatorze mois,

c'est-à-dire depuis l'arrestation de Varennes : la déchéance du Roi¹.

Le trône jeté bas, Louis XVI et sa famille emprisonnés dans la Tour du Temple, les Girondins atterrés considérèrent leur ouvrage sans bien se comprendre eux-mêmes. Robespierre — lui — en était au point qu'il avait attendu. L'Incorruptible, entre les Jacobins et la Commune, pouvoir naissant, anarchique, prêt à tenir tête à l'Assemblée, toise en maître la Gironde. Jusqu'à l'arrivée de la Convention, c'est-à-dire le 20 septembre 1792, quarante jours vont se passer dans une opposition forcenée entre la Commune et la Législative d'une part, les Jacobins et la Gironde de l'autre.

En pleine séance du 10 août, le girondin Isnard² était monté à la Tribune pour réclamer véhémentement le retour immédiat de Servan, Clavière et Roland, les trois ministres maladroitement congédiés par Louis XVI. A l'unanimité des voix, tous trois reprirent sur l'heure leurs anciens portefeuilles, mais un vote assura une majorité à Danton qui sortait de l'insurrection avec une popularité débordante. Nouveau ministre de la Justice il allait tenir une place considérable à l'Assemblée qui gardait d'ailleurs toute sa liberté d'action, comme on le vit par le titre de *Conseil exécutif provisoire* qu'elle imposa au ministère³. A ce moment, Danton venait presque chaque jour chez M^{me} Roland.

1. Brissot, dans ses *Mémoires*, pour montrer combien la monarchie était alors discréditée, cite un tableau des « échelles des êtres », suivant leur mérite, alignés (les uns sous les autres), par un républicain anglais : « Dieu, ange, tyrannicide, philanthrope, homme probe, laboureur, citoyen, fainéant, dévot, prêtre, moine, saint, martyr, soldat, héros, noble, roi, pape, diable ».

2. Député du Var. Il vécut jusqu'en 1830.

3. On ne savait qui mettre à la Marine. Condorcet proposa Monge parce qu'il était mathématicien. Beaumarchais l'aurait prédit. Ce fut

Tantôt c'était pour le Conseil, dit-elle, il arrivait un peu avant l'heure, et passait dans mon appartement, ou s'y arrêtait un peu après, ordinairement avec Fabre d'Églantine ; tantôt, il venait me demander la soupe, d'autres jours que ceux où j'avais coutume de recevoir. On ne saurait faire montre de plus de zèle, d'un plus grand amour de la liberté, d'un plus vif désir de s'entendre avec ses collègues pour la servir efficacement. Je regardais cette figure repoussante et atroce, et quoique je me disse bien... que je n'étais assurée de rien contre lui, que l'homme le plus honnête devait avoir deux réputations dans un temps de partis... je ne pouvais appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage.

A la fin d'août, Danton et Fabre cessent les visites à M^{me} Roland, laquelle en conclut qu'ils ne voulaient sans doute pas s'exposer à

des yeux attentifs... lorsqu'ils chantaient les matines de septembre. Ils savaient dès lors que Roland était un honnête homme avec lequel il n'y avait rien à tenter, qu'il n'y avait pas de prise sur sa femme, et qu'en somme un tel couple pouvait nuire à leurs desseins et n'était bon qu'à perdre. (*Mémoires.*)

A ce moment, un choc terrible : les Prussiens forcent les frontières. La France est envahie. LA PATRIE EST EN DANGER.

Dans les moments désespérés, le génie de l'espèce inspire au peuple français de telles ressources qu'on ne les explique en général que par un miracle. « Quand la patrie est en danger, a crié Danton, tout appartient à la Patrie », et les Français de 1793 lui apportent, en effet, leurs enfants, leur personne, leurs biens. Les Girondins suivaient l'élan contre Robespierre qui profitait de la confusion générale pour les accuser de vouloir mettre Brunswick sur le trône de France. Un grand espoir allait aux Marseillais. Une adresse

la bouffonnerie installée au Gouvernement. Enfin, le Conseil fut complété par un obscur journaliste nommé Lebrun, que Brissot, vaille que vaille, fit nommer aux Affaires étrangères.

datée de septembre, an I^{er} de l'Égalité, est tout entière du style et de la main de M^{me} Roland :

Les Marseillais sont connus dans toute la France par leur courage et leur ardent amour pour la Liberté. Paris, menacé par les despotes les a vus arriver comme de généreux défenseurs. La journée du dix (août) a prouvé tout ce qu'ils pouvaient contre la tyrannie. Mais le salut public demande qu'ils volent au-devant des cohortes étrangères, qu'ils s'unissent pour les combattre avec leurs frères des départements. La plus juste colère produit bientôt de funestes égarements lorsqu'elle se prolonge ; elle devient frénésie, elle porte à de coupables excès dont les enfants de la Liberté ne doivent jamais se souiller. La Loi a parlé ; elle ordonne aux Marseillais de quitter nos murs ; ils vont obéir, sans doute, ils ne voudront pas donner le fatal exemple d'un oubli, d'une résistance qui produit les derniers désordres et même la dissolution ¹...

Quelle sombre flamme dans une lettre de M^{me} Roland à Bancal !

Longwy a été livré, Thionville est bloqué, Verdun insulté. Tout cela doit être sous peu au pouvoir des Prussiens. Ils veulent arriver à Paris et je ne sais pas ce qui pourra les en empêcher... Il n'y a pas de troupes. Il n'y a pas d'armes. Prêchez les patriotes ardents et envoyez-nous-les si vous voulez nous conserver ; il n'y a pas un moment à perdre... Je ne vous parlerai pas de toutes les mesures que nous prenons, mais nous avons beau ne pas dormir et déployer une activité plus qu'humaine, il est impossible de réparer en peu d'heures l'effet de quatre années de trahison... Envoyez-nous des hommes tout armés comme il en sortit autrefois de la terre et faites-les courir à grands pas... Ce qui entrave tout c'est notre folle Commune ; elle lutte avec le corps législatif, elle déränge toutes les combinaisons du pouvoir exécutif ; si cela continue, nous ne pouvons manquer de finir bientôt et ce sera peut-être par le peuple de Paris, plutôt encore que par les Prussiens.

Lorsqu'après la journée du 10 août, Roland était rentré au ministère, le ménage triomphant n'avait éprouvé qu'un ennui, la présence et même la supré-

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

matie, dans le Conseil, de ce Danton qui avait une si mauvaise renommée.

Les Girondins voyaient bien qu'ils ne pourraient pas opposer un Roland à un Danton. Ils disaient tout bas au ménage :

« Que voulez-vous ? Il a été utile dans la Révolution, et le peuple l'aime. On n'a pas besoin de faire des mécontents, il faut tirer parti de ce qu'il est. »

M^{me} Roland, qui ne pouvait méconnaître la supériorité de Danton, n'était probablement pas sans éprouver quelque jalousie et quelque humiliation. Elle pensait aussi, avec non moins de sincérité, que l'heure devait appartenir aux purs et que le premier devoir des Patriotes, une fois le trône renversé, était d'appeler au gouvernement des hommes irréprochables. Il ne fallait pas seulement être apte à gouverner la France. Il fallait encore être digne d'inspirer le respect à tous les peuples de la terre.

Sa candeur, depuis qu'elle faisait l'expérience de la vie publique, avait pourtant subi de graves atteintes. L'eût-elle jamais cru ? elle en était à regretter Mirabeau, l'homme dont les passions sans scrupules l'avaient tant effarouchée. Pourtant Mirabeau n'aurait pas sauvé la liberté sans la royauté. Son rêve était de remettre l'une à l'autre. Au point où en était la Révolution, il semblait à la pure girondine que ce génie seul eût été capable de tout rassembler mais « le Mirabeau de la canaille », comme on appelait Danton, celui-là lui faisait horreur !

Au retour du ministère, Marat — autre hideux personnage ! — avait écrit à Roland pour lui demander 15.000 livres qui lui étaient nécessaires, disait-il, afin de « publier d'excellentes choses ». Roland, ou plutôt sa femme, avait répondu par un refus ironique, insuffisamment réfléchi. M^{me} Roland, qui se demandait parfois si Marat n'était pas un être imaginaire, eut

la fantaisie de le voir, « car il faut connaître les monstres », disait-elle. Elle pria Danton de le lui amener, mais celui-ci n'eut pas l'air de croire qu'elle parlait sérieusement, et Marat se vengea de la lettre ministérielle en faisant un placard contre la femme du ministre puis, ayant rompu avec les Roland, il s'adressa à Philippe-Egalité, dont, à la Convention, le siège était près du sien.

Barbaroux, qui avait suivi le cours d'optique de Marat en 1788, l'avait apprécié comme savant. Il voulut le revoir.

Marat était Suisse comme Rousseau, très petit avec une face batracienne. Il se disait docteur, mais rien ne prouvait qu'il le fût. Barbaroux alla, sur son invitation, le voir chez lui, vis-à-vis le café Richard, dans la rue Saint-Honoré :

Je reconnus bien mon maître d'optique, mais quand je l'entendis, je crus qu'il avait perdu la tête. Il me dit sérieusement que les Français n'étaient que de mesquins révolutionnaires et que lui seul avait les moyens de fonder la liberté. Je voulus pressentir le grand homme, je parus avide de ses instructions :

— « Donnez-moi, me dit-il, 200 Napolitains armés de poignards et portant à leur bras gauche un manchon en guise de bouclier ; avec eux, je parcourrai la France et je ferai la Révolution. »

Et ce qu'il ajouta fut de la même force : il voulait me prouver que c'était un calcul très humain d'égorger dans un jour 260.000 hommes. Sans doute il avait de la prédilection pour ce nombre, car depuis il a toujours demandé 260.000 têtes, rarement il allait jusqu'à 300.000.....

Lorsque l'Assemblée législative l'eut décrété d'accusation (3 mai 1792) Marat réclama Barbaroux.

Un affilié de Marat me conduisit, dit celui-ci, dans un café de la Place de Grève et de là chez une femme où la conférence eut lieu à 9 heures du soir. Ce furent les mêmes propos. Il m'engagea surtout à le conduire à Marseille, il se travestirait, me disait-il, en jockey... Le 9 [août] au soir il me proposait encore de se déguiser en jockey. Certes il ne pensait pas alors

à une Révolution : elle se fit le lendemain et, depuis, Marat s'est glorifié d'en avoir été le moteur.

« L'Assemblée nationale, ajouta Marat, peut encore sauver la France. Il faut qu'elle décrète que tous les aristocrates porteront au bras un ruban blanc et qu'on les pendra lorsqu'on en trouvera trois réunis... On ne peut pas se tromper ; tombez sur ceux qui ont des voitures, des valets, des habits de soie, ou qui sortent des spectacles. Vous êtes sûr que ce sont des aristocrates ! »

Brissot dit, de son côté dans ses *Mémoires*, que Marat était

un saltimbanque, un polichinelle... Il n'avait ni le courage d'un spadassin, ni celui d'un philosophe, quoiqu'il eût voulu se battre un jour avec le physicien Charles ² parce qu'il n'avait pas témoigné assez de respect pour ses expériences, quoiqu'il eût menacé un jour la Convention de se brûler la cervelle au pied de la tribune avec un pistolet qui n'était pas chargé, quoiqu'enfin il parlât toujours de sang...

Marat réclamait sans cesse des supplices atroces. « Marquez-les d'un fer chaud. Coupez-leur les pouces. Fendez-leur la langue », se récriait tous les jours « l'Ami du Peuple ». Dans sa Législation criminelle, il avait proposé des punitions renouvelées du Moyen Age, contre le sacrilège et le blasphème. Il écrivait que les pauvres ont le droit « d'égorger et de dévorer la chair palpitante » pour « arracher le nécessaire à ceux qui ont le superflu ».

Sa vanité de faux savant était sans bornes. Il disait tranquillement, après avoir énuméré ses travaux scientifiques : « Vingt volumes de découvertes physiques ». Et il ajoutait : « Je crois avoir épuisé toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique. »

M^{me} Roland déclare qu'elle se soucia peu des atta-

1. *Mémoires* de Barbaroux.

2. Le même qui devait épouser en secondes noces l'Elvire de Lamartine.

ques de Marat. Est-ce bien sûr? Il est vrai que les diversions ne lui manquaient pas. Elle écrivait à Bancal :

Au moment où je vous parle, le canon d'alarme est tiré, la générale est battue, le tocsin a sonné, chacun a couru dans sa section. Quels sont les ordres? Personne n'en a donné. Mais la Commune a dit qu'il fallait se rassembler ce soir au Champ-de-Mars, et que 50.000 hommes devaient partir demain de Paris, sans réfléchir qu'on ne peut seulement en faire marcher 200 sans leur avoir assuré le logement et des vivres. Cependant des détachements du peuple ému accourent ici, demandent des armes et se croient trahis parce que le ministre n'est pas chez lui au moment où ils imaginent d'y venir.

Voici ce qui s'était passé. Le 2 septembre, Roland venait de sortir pour se rendre au ministère de la Marine où le Conseil des ministres allait se réunir, lorsque M^{me} Roland, retirée dans son appartement, crut entendre du côté de la cour une rumeur insolite. Elle regarda par la fenêtre et vit cent ou deux cents hommes qui gesticulaient et criaient. Dans l'antichambre, elle apprit qu'ils voulaient à toutes forces voir le ministre et refusaient de croire qu'il était sorti. Fort calme, elle donna ordre de laisser monter dix d'entre eux :

Ils entrent; je leur demandai paisiblement ce qu'ils voulaient; ils me dirent qu'ils étaient de braves citoyens, prêts à partir pour Verdun, mais qu'ils manquaient d'armes, qu'ils venaient en demander au ministre et qu'ils voulaient le voir.

Dans l'impossibilité de les convaincre que son mari était absent et n'avait d'ailleurs pas d'armes à sa disposition, elle leur offrit de visiter l'hôtel du ministère avec elle. Son sang-froid les convainquit enfin.

Ils se retirèrent. Je me plaçai au balcon sur la cour. Je vis un furieux en chemise, les manches retroussées au-dessus du coude, le sabre à la main, déclamant contre les trahisons des ministres. Mes dix députés se répandent parmi la foule et déterminent enfin la retraite au son du tambour.

Tandis que le valet était emmené comme otage par les émeutiers, M^{mo} Roland monta en voiture pour avertir son mari de ce qui venait de se passer :

Le Conseil n'était point encore formé... Je trouvai un cercle nombreux... Je racontai l'anecdote... elle fut prise... comme le résultat... de l'effervescence populaire. (*Mémoires.*)

L'impuissance du gouvernement, la confusion des meilleurs esprits, le désordre général éclatent dans les lettres que M^{mo} Roland continue à écrire à Bancal :

L'Assemblée rend des décrets qui sentent la peur. La foule se porte à l'Abbaye; elle y a massacré quinze personnes et parle d'aller à toutes les prisons. Le pouvoir exécutif a convoqué tous les commissaires de sections pour les raisonner, les éclairer s'il est possible, et leur dévoiler tous les maux de l'anarchie... On enlève tous les chevaux et comme cette opération est populaire... c'est le moyen d'en perdre beaucoup par le défaut d'ordre ou de soins. On a refermé les barrières qui avaient enfin été ouvertes hier, et dont la clôture retarde toutes les opérations, car les courriers mêmes du pouvoir exécutif sont souvent retenus à la Commune, malgré les passeports des Ministres. Adieu, je sens mon âme inaccessible à la crainte, et je serais très capable de suivre jusqu'au dernier instant la marche et les mesures d'une défense régulière; mon digne ami (Roland) est aussi actif et plus ferme que jamais... Adieu, peu de jours encore jetteront de grandes lumières sur le sort de la capitale, d'où la sagesse voudrait peut-être qu'on sortît le gouvernement; mais il est déjà trop tard pour cela même. Washington fit bien déplacer le Congrès et ce n'était point par peur.

Trois jours après, le 5 septembre, dans l'indescriptible horreur causée par le massacre des prisonniers, M^{mo} Roland écrit encore à Clermont-Ferrand :

Nous sommes sous le couteau de Robespierre et de Marat; ces gens-là s'efforcent d'agiter le peuple et de le tourner contre l'Assemblée nationale et le Conseil. Ils ont fait une Chambre ardente; ils ont une petite armée qu'ils soudoient à l'aide de ce qu'ils ont trouvé ou volé dans le Château et ailleurs, ou de ce que leur donne Danton qui, sous main, est le chef de cette horde. Croiriez-vous qu'ils avaient lancé un mandat d'arrêt

contre Roland et Brissot, comme suspects d'intelligences avec Brunswick ? Ils s'en sont tenus à vouloir mettre les scellés sur leurs papiers, mais, dans leur recherche inquisitoriale parmi ceux de Brissot, ils ont été honteux de ne rien trouver que de contraire à leurs prétentions. Ils n'ont osé apposer les scellés, ni se rendre chez Roland et Guadet ; ils se sont contentés d'emporter les lettres en anglais qu'ils n'avaient pu entendre. S'ils eussent exécuté leur mandat d'arrêt, ces deux excellents citoyens, auraient été conduits à l'Abbaye et massacrés avec les autres. Nous ne sommes point sauvés, et si les départements n'envoient une garde à l'Assemblée et au Conseil, vous perdrez l'une et l'autre.

Travaillez donc rapidement à nous l'envoyer, sous le prétexte des ennemis extérieurs, au-devant desquels on fait aller les Parisiens capables de défense et que toute la France concoure à la conservation des deux pouvoirs qui lui appartiennent et qui lui sont chers. Ne perdez pas un instant si vous voulez les retrouver ; adieu.

La prise de Verdun, occupé comme Longwy par les Prussiens « au nom de S. M. le roi de France », avait servi de prétexte au mouvement vers les prisons. La nouvelle avait peut-être été reçue d'abord par Danton, ni le maire de Paris, Pétion, ni les ministres responsables, Roland, Servan, Danton, ne les avaient fait garder. La Commune avait certainement tenu les Girondins en dehors de projets qu'ils eussent repoussés avec la dernière indignation et, quand ils voulurent agir, non seulement il était trop tard, mais ils ne disposaient plus d'aucune force.

Nous possédons l'autographe par lequel Roland donna ordre à Santerre, le tout-puissant brasseur, de se porter contre les assassins et les pillards :

A M. Santerre, commandant général de la Garde Nationale parisienne, le 4 septembre 92 à 3 heures après-midi.

Au nom de la nation et par ordre de l'Assemblée Nationale et du pouvoir exécutif, je vous enjoins, Mr, d'employer toutes les forces que la loi met dans vos mains pour empêcher que la sûreté des personnes et des biens soit violée et je mets sous

votre responsabilité tous attentats commis sur un citoyen quelconque dans la ville de Paris. Je vous envoie un exemplaire de la loi qui vous ordonne la surveillance et la sûreté que je vous recommande et j'informe l'Assemblée Nationale et le maire de Paris des ordres que je vous transmets.

En même temps, Roland, sur un ton très ému, écrit à l'Assemblée pour lui communiquer l'ordre donné à Santerre et la supplier d'arrêter les « excès »¹.

Le lendemain, Santerre, d'une belle écriture régulière et ornée, répond à Roland avec une hypocrisie basse :

5 septembre 1792.

Monsieur le Ministre,

Je n'ai aucune notion du refus de partir que vous m'annoncez être fait par les fédérés sous prétexte d'ordres inconnus. Je viens de sommer les commandants des Marseillais et du Finistère de se déclarer sur-le-champ prêts à voler au-devant des ennemis au premier ordre que je leur donnerai. J'aurai l'honneur de vous faire part de leur réponse.

Je donne tous les jours les ordres les plus précis pour la sûreté de la capitale : ce n'est que le défaut d'organisation de la force armée qui empêche les citoyens de faire un service régulier. J'ai sollicité fortement les Assemblées générales des sections de s'occuper promptement de ce soin.

1. En septembre, à la Force où opérait Rossignol, David, « le restaurateur de la peinture » debout contre un mur, le pied sur une borne, dessinait d'après nature les scènes du massacre. Reboul, député de l'Hérault, lui en fit honte. Il répondit : « Je saisisais les derniers mouvements de la nature dans ces scélérats. » Le 5 avril 1794, il alla se poster au Café de la Régence, pour attendre la charrette qui conduisait à l'échafaud ses amis Danton et Camille Desmoulins afin de « caricaturer indécemment, dit Courtois, leurs traits flétris par la douleur ». L'académicien Arnault, sortant de chez Méhul, vit Danton qui s'avancait debout dans la charrette : « Rien d'audacieux, dit-il, comme la contenance de cet athlète de la Révolution, rien de formidable comme l'attitude de ce profil qui défilait la hache, comme l'expression de cette tête, qui, prête à tomber, paraissait encore dicter des lois. » Les plus érudits conservateurs des musées nationaux ne savent ce que sont devenus ces dessins de David.

Jusqu'alors, parmi le peuple des émeutes, il s'était trouvé parfois des braillards et des ivrognes. A partir de septembre, il y eut aussi des voleurs et des assassins. De sinistres figures d'égorgeurs professionnels y parurent — en très petit nombre — mais surent se rendre « utiles », avec tant de succès et d'impunité, qu'ils semblèrent avoir trouvé, dans l'occasion de tout massacrer, une vocation difficilement refoulée jusque-là. Plusieurs étaient étrangers. On a cité, parmi eux, un italien, professeur d'anglais; le polonais Lazowski, et Rossignol, l'égorgeur de la Force, et Maillard, juge à l'Abbaye, et ce Huguenin qui représentait le faubourg Antoine et le marquis de Saint-Huruge; surtout enfin Fournier l'Américain, d'atroce mémoire, ex-planteur à Saint-Domingue, qui renforçait de trois ceintures de pistolets, ses juréments et sa férocité. L'histoire de M^{me} Roland se croise curieusement avec celle de deux de ces abominables scélérats.

Au temps où M^{me} Roland allait de bureaux en bureaux solliciter des Lettres de Noblesse pour son mari¹, elle avait rencontré — elle s'en souvenait bien — un jeune Polonais nommé Lazowski, qui venait d'arriver à Paris et qui, sous la protection du duc de Liancourt, s'était fait nommer inspecteur des Manufactures — comme l'austère Roland lui-même. On avait créé un poste exprès pour lui à Soissons, « où il n'y avait guère, dit M^{me} Roland, que des manufactures de prêtres, et d'objets à inspecter que des religieuses ». Lazowski,

.. alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, arrondissait un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se don-

1. On a reproché à Roland, dit-elle dans ses *Mémoires*, d'avoir sollicité des Lettres de Noblesse... C'était au commencement de 1784. Je ne sais quel est l'homme qui, à cette époque et dans sa situation, eût cru contraire à la sagesse d'en faire autant

nant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour des titres de considération, et dont se moquaient les gens de bon sens. Mais la Révolution lui ravit sa place. Se trouvant sans le sou, il devint patriote, prit des cheveux gras, brailla dans une section, et se fit sans-culotte, puisqu'aussi bien il était menacé d'en manquer. Après la chute de la monarchie, d'où, comme « sauveur de la Patrie », il avait espéré tirer quelques profits, il se fit massacreur au 2 septembre, spécialement de prêtres à Saint-Firmin, et se montra également « utile » contre les prisonniers d'Orléans.

Comme député de sa section, il se présenta un jour au ministère de l'Intérieur, où M^me Roland put juger de

son étonnante transformation. Le joli monsieur à petites grimaces avait pris la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur et l'œil hagard d'un assassin¹.

Parmi les papiers trouvés chez Roland, une lettre (qui lui avait été communiquée) nous arrête. Elle est adressée à Du Bail, vice-président de la 2^e Section du Tribunal Criminel à Paris, rue de Vaugirard, 101. Cette lettre anonyme, fut reconnue et certifiée authentique par le destinataire qui déclara qu'« elle lui avait été adressée, le 26 octobre 1792 par le citoyen Marcandier, qui connaissait son amour pour la Patrie ».

J'étais hier au matin chez le quidam féroce dont nous avons parlé plusieurs fois. Il est venu un particulier de la section de Marseille et qui plus est du club des Cordeliers; ce misérable fit une longue apologie de la journée du 2 septembre et il ajouta que cette affaire n'était pas complète, qu'il fallait encore une nouvelle saignée, mais plus copieuse que la première. Nous avons, disait-il, la cabale Roland et Brissot dont il faut nous défaire; on s'en occupe et j'espère, poursuivit-il, que sous quinze jours au plus tard cela sera fait. Faites, je vous en conjure, le profit de la société de l'avis que je vous donne.

Je n'ai pas voulu demander le nom de ce particulier par ce

1. Lazowski mourut tout à coup, en mars 1793. Robespierre prononça son oraison funèbre, Pache adopta son enfant, et il fut enterré en pompe au pied de l'arbre de la Liberté sur la place du Carrousel.

que j'ai craint qu'on ne soupçonnât l'usage que j'en voulais faire. Cependant si vous êtes jaloux de le savoir, je pourrai vous le dire sous deux jours au plus tard. Il est temps et grand temps d'arrêter la fureur des assassins. Je gémiss en mon particulier, de voir les horreurs qu'on nous prépare. Brissot leur déplait beaucoup. Guadet, Vergniaud et La Source, etc., voilà ceux que l'on nomme pour être de la cabale Roland. Ils ne veulent entendre parler que de Robespierre.

Je ne signe pas et vous savez bien que ce n'est pas la confiance qui me manque, mais je crains de vous compromettre.

Une autre encre a écrit postérieurement :

Marcandier, rue du Théâtre français, la première maison près le théâtre.

Suivent des conseils pour refréner les assassinats et cet avis :

L'accusateur public Lhuillier est grand ami du quidam chez qui j'étais hier.

Puis ces deux adresses d'une autre main :

Mustinet de Saint-Félix, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain. L'homme dont on ne savait pas le nom c'est un nommé Fournier, Américain, demeurant rue Neuve-du-Luxembourg chez un apothicaire¹.

M^{me} Roland était profondément choquée de voir Danton « d'ailleurs fort peu occupé de son département... continuellement dans les bureaux de la guerre, pour y placer ses créatures, surtout pour les intéresser aux fournitures et aux marchés ». Cela est péniblement injuste. C'était très bien d'écrire des adresses aux Marseillais, de charger un Antoine Lemaire d'endoctriner les soldats, mais c'était peu auprès des mouvements inspirés d'un Danton. M^{me} Roland ne vit ni ne comprit le patriotisme invincible de celui qui avait répondu aux surnoisées chicanes de Robes-

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

pierre : « Toutes nos disputes ne tuent pas un Prussien ! » Qu'eût fait un Servan à la Guerre, sans l'incessante stimulation qui lui venait d'un Danton ? M^{me} Roland était-elle vraiment aveuglée au point de vouloir que le ministre de la Justice fût assujéti aux procédures du cabinet, plutôt qu'occupé à se porter pour la France au secours de ses soldats ? Il n'y avait rien de plus urgent, pour les Français, que de repousser l'invasion allemande. C'est parce que Danton sut y réussir que Paris lui a élevé une statue et que son nom vit dans nos cœurs.

M^{me} Roland sera plus justifiée dans les terribles inductions des *Mémoires* au sujet des massacres. Assurément, Danton n'eût ni imaginé, ni ordonné le carnage dans les prisons. Mais il n'ignora pas ce que la Commune préparait et sa tactique fut de laisser faire. Sur son visage, M^{me} Roland, révoltée, voyait malgré elle les « passions brutales », avec « l'audace la plus étonnante, demi-voilée par l'air de la plus grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie ». Lorsque son imagination cherchait, comme elle en avait coutume, à voir Danton dans l'acte qui convenait le mieux à sa figure, toujours elle retombait dans le même cauchemar : Danton « un poignard à la main, excitant de la voix ou du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui ». Elle croit savoir qu'en 1789, Danton, « misérable avocat sans travail », ne pouvait suffire aux besoins de son ménage, que grâce au louis donné chaque semaine par son beau-père¹.

1. Le biographe du grand dictionnaire Larousse s'est trouvé pour écrire que M^{me} Roland, qui n'était selon lui, « qu'une petite ouvrière parvenue », s'était donné le « ridicule » de reprocher à Danton une situation médiocre. Pas une ligne, à notre connaissance, parmi les milliers qu'elle a laissées, ne permet une telle imputation. Elle veut dire simplement — et le dit d'ailleurs avec une précision éclatante — que Danton, fort gêné, jusque-là, avait tout à coup trouvé de l'argent

Devenu partisan d'Orléans, il paraît dans l'aisance. On ne le voit jamais travailler, mais il braille dans les clubs et n'oublie aucune manœuvre de démagogie qui en fait le tribun imposé au gouvernement par le peuple. Dès cette époque, sa marche est aussi rapide que hardie, dit-elle avec une espèce de colère sacrée. Il s'attache par des libéralités, ou protège de son crédit ces hommes avides et misérables que stimulent le besoin et les vices; il désigne les gens redoutables dont il faudra opérer la perte; il gage les écrivains ou inspire les énergumènes qu'il destine à les poursuivre; il enchérit sur les inventions révolutionnaires des patriotes aveugles ou des adroits fripons; il combine, arrête et fait exécuter des plans capables de frapper de terreur, d'anéantir beaucoup d'obstacles, de recueillir beaucoup d'argent et d'égarer l'opinion sur toutes ces choses. Il forme le corps électoral par ses intrigues, le domine ouvertement par ses agents, et nomme la députation de Paris à la Convention dans laquelle il passe. Il va dans la Belgique augmenter ses richesses; il ose avouer une fortune de 1.400.000 livres, afficher le luxe en prêchant le sans-culottisme, et dormir sur des monceaux de cadavres, ses victimes.

... Quant à Fabre d'Églantine, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, il est si parfaitement dans son rôle que quiconque voudrait peindre le plus scélérat Tartufe, n'aurait qu'à faire son portrait ainsi costumé.

Elle voit Danton « très occupé » des questions de fonds secrets, et en opposition avec l'austère Roland sur la manière de les distribuer. Sa vertu puritaine est outrée de savoir « qu'il a touché 100.000 écus un jour, 60.000 un autre, davantage encore à une autre porte, et n'en fournit aucun compte à l'Assemblée ».

Le 2 septembre, Grandpré, inspecteur des Prisons s'était précipité chez Danton, ministre de la Justice, pour l'avertir du danger que couraient les détenus. Danton était absent. Il était au Conseil. Grandpré

sans qu' « on l'eût jamais vu travailler ». Nous savons à présent que Danton, qui mourut riche après avoir fait de grosses acquisitions à Paris et à Arcis-sur-Aube, avait fort bien doté la petite Louise Gély, lorsqu'il l'épousa.

attendit la sortie des ministres. Danton sortit le premier. Grandpré l'aborde en hâte, lui expose ses inquiétudes, mais Danton l'interrompt en disant : « Je me f... bien des prisonniers, qu'ils deviennent ce qu'ils pourront ! » et il s'en va. C'était en présence de vingt personnes dit dans ses *Mémoires*, M^m^e Roland qui tenait sans aucun doute ses informations de Grandpré lui-même.

Danton fut complice des scélérats qui éclaboussèrent de sang ces jours affreux de notre histoire ¹. Lorsque les prisonniers d'Orléans furent massacrés, malgré les précautions que Roland avait prises (il est vrai avec des moyens presque nuls), c'est que Danton n'avait pas osé empêcher les nouveaux crimes médités par la Commune.

Les meurtriers allèrent ensuite place Vendôme crier sous les fenêtres pour réclamer le ministre, et une tradition veut que Danton, paru au balcon, leur adressa des *remerciements*. Enfin, Marat qui, pendant ce temps, avait rédigé un infâme papier adressé aux 83 départements (où ses effets furent épouvantables) l'envoya à la signature du ministre Danton, qui, sans résistance, lui donna force de loi en y mettant son nom.

Pendant ce temps, une bande ignoble venait de porter en triomphe Marat qui commençait à demander des têtes — par philanthropie — « un petit nombre pour en sauver beaucoup ». Danton vint embrasser Marat au Comité de Surveillance, puis monta ensuite chez le maire Pétion :

« — Savez-vous de quoi ils se sont avisés ? lui dit-il. Est-ce qu'ils n'ont pas lancé un mandat d'arrêt

1. Le massacre fut si épouvantable que l'on crut longtemps que c'était tout un peuple furieux qui l'avait fait. Danton avait dit que « nulle puissance n'aurait pu les arrêter ». On a aujourd'hui toutes raisons de croire que les assassins n'étaient pas cent.

contre Roland? » (M^{me} Roland était bien informée.)

— Qui cela? demande Pétion.

— Eh! cet enragé de Comité... »

Et Danton déchira le mandat sous les yeux de Pétion amusé, qui lui disait :

— Laissez faire, ce sera d'un bon effet.

Mais M^{me} Roland, rapprochant de ce mandat l'envahissement de la cour du ministère par 200 énergumènes, se disait qu'ils avaient été envoyés, sans doute, par le groupe de Marat et que la démarche de Danton chez Pétion était un essai sur l'opinion des amis de Roland.

On sait d'ailleurs que Danton ne se défendait pas d'avoir trempé dans le massacre :

— « C'est moi qui l'ai fait », dira-t-il au duc de Chartres. Et, plus tard, à la Convention :

— « Que m'importe d'être appelé *buveur de sang!* »

Robert Lindet, de son côté, reconnaîtra qu'il n'a vu dans cet amas de crimes que « l'application impartiale des principes du droit naturel ». Le même Lindet devait avouer qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement populaire, « mais que *tout était ordonné. Je conviens, dit-il, que si l'un des trois pouvoirs, Assemblée, Conseil exécutif, Mairie de Paris, avait refusé son assentiment à ce que l'on proposait, ces événements n'auraient jamais souillé la France* ».

On peut regretter ici que Roland ne se soit pas alors démis avec éclat! Quelle admirable sortie!

Le 9 septembre, troisième lettre de M^{me} Roland à Bancal. Déchaînée, l'émeute, sous les sinistres meneurs que l'on sait, est restée permanente. Comment prévoir l'accalmie avec les élections que Paris vient de faire!

Robespierre, Danton, Collot d'Herbois, Billault de Varennes et Marat, voilà les députés de Paris actuellement nommés!... Affreuses dénonciations contre l'Assemblée et le Conseil : vous verrez qu'on immolera l'une et l'autre. Vous ne croirez

cela possible qu'après l'action, et vous en gémirez en vain.

Mon ami Danton conduit tout; Robespierre est son mannequin, Marat tient sa torche et son poignard; ce farouche tribun règne et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous tombions ses victimes.

Si vous connaissiez les affreux détails des expéditions! Les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés, portés en rubans, des chairs humaines mangées sanglantes!... Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, et bien, j'en ai honte! Elle est ternie par des scélérats, elle est devenue hideuse! Dans huit jours... que sais-je? Il est avilissant de rester en place, et il n'est pas permis de sortir de Paris; on nous enferme pour nous égorger à l'instant le plus propice. Adieu, faites comme Louvet, à la Convention, faites-y comme mon mari, si ce peut être encore un honorable moyen de salut. S'il est trop tard pour nous, du moins sauvez le reste de l'Empire¹ des crimes de ces furieux.

Brissot était aussi désespéré qu'elle : il dit dans ses *Mémoires* :

L'avenir ne présentait que des nuages épais. Hélas! il était si facile d'arriver à la concorde! si facile d'établir la Liberté et de la rendre durable en ne la fondant que sur la raison, sur l'évidence et sur l'ordre! Par quelle fatalité la philosophie qui avait renversé le despotisme était-elle à son tour foulée aux pieds par le vandalisme et le cannibalisme!... Trois mots ont détruit la plus belle Révolution dont l'univers ait été témoin! Du feu, du sang, du pillage. Voilà les trois mots de ralliement d'une Révolution où l'on n'aurait dû entendre que les mots consolants et paternels de philosophie, tolérance, humanité.

Quant à Roland, il est malade d'indignation et souf-

1. « L'Empire », cette expression qui nous étonne se trouve couramment dans les textes de l'époque :

« Vous abandonnez donc la sûreté de l'Empire à ceux qui veulent nous perdre? » (Robespierre.)

Le 10 août Vergniaud s'écrie : « Paris n'est qu'une section de l'Empire. »

Et M^{me} Roland : « Comment les *Noirs* mêmes ne conçoivent-ils pas que si notre Constitution ne se perfectionne, l'Empire se démembrera nécessairement. »

Veillons au salut de l'Empire que l'on prend en général pour un chant bonapartiste est de 1791. La Marseillaise de 1792.

fre d'un flot de bile répandu sous la peau. Mais sa fameuse « rigueur » a plié : ses amis lui ont arraché des concessions. Après le 2 septembre, il a écrit à l'Assemblée : « Il faut arrêter l'effervescence populaire parce qu'on pourrait en abuser. » Ce n'était point, certes, que dans sa pensée, il n'y avait pas encore eu d'*abus* ! Les massacres faits, Roland écrit encore : « Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile. Je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice¹, etc. »

Ceci est du style de M^{me} Roland. Du reste, les époux ne vont jamais l'un sans l'autre. Nous sommes fixés. Elle a plié aussi. Quelle voix l'a persuadée ? Elle a cru qu'elle devait se taire et s'est tue. Ce n'était pas sa manière et ce fléchissement dut coûter beaucoup à sa constance et à sa droiture ; c'est tout ce qu'on en peut dire.

Après l'horrible carnage, que fait le ministère ? Se sachant sans moyens d'action, il songe à quitter Paris. Il se demande si, à l'instigation de la Commune, le mouvement populaire ne va pas enlever l'Assemblée. Avec qui résister à l'anarchie ? Le désordre est général, l'étranger approche. Danton dit très haut qu'il est résolu à sauver l'État.

Quant à Robespierre, répondant à Louvet, avec une hypocrisie ignoble, il désavouait Marat :

— On dit qu'un innocent a péri. C'est trop. C'est beaucoup trop² !

1. Et les folles de la Salpêtrière massacrées ? Et les orphelines violées ? Et les enfants à la correction massacrés ?

2. Un mot — bien généreux — à mettre en pendant avec celui de Robespierre : Alexandre de Beauharnais, emprisonné aux Carmes, écrivait à sa femme, le 4 Thermidor, an II : « Dans les orages révolutionnaires, un grand peuple qui combat pour pulvériser ses fers, doit s'environner d'une juste méfiance et plus craindre d'oublier un coupable que de frapper un innocent. »

Que l'on nous permette ici une irrésistible digression pour le plai-

sir d'opposer une lettre de la future Impératrice des Français à celles de M^{me} Roland :

Vadier, le sombre Président du Comité de Sûreté Générale, logeait alors rue Honoré, à l'endroit où a été percée la rue des Pyramides. Il ne recevait jamais personne, pour échapper aux supplications. Joséphine de Beauharnais s'y présenta deux fois, mais deux fois Jeanne, Jeannette ou Jeanneton, la jeune et belle servante méridionale à qui ce vieil homme atroce avait inspiré un inconcevable dévouement, l'empêcha d'entrer. Alexandre de Beauharnais ancien général en chef de l'armée du Rhin, était en prison, et sa femme voulait essayer de le justifier. Ne pouvant voir Vadier, elle lui écrivit la lettre suivante :

Paris, 28 nivôse, l'an II de la République une et indivisible, Liberté Egalité. — La Pagerie Beauharnais, à Vadier représentant du peuple, salut, estime, confiance, fraternité. Puisqu'il n'est pas possible de te voir, j'espère que tu voudras bien lire le mémoire que je joins ici. Ton collègue m'a fait part de ta sévérité, mais en même temps, il m'a fait part de ton patriotisme probe et vertueux, et que malgré tes doutes sur le civisme des ci-devant, tu t'intéressais toujours aux malheureuses victimes de l'erreur. Je suis persuadée qu'à la lecture du mémoire, ton humanité et ta justice te feront prendre en considération la situation d'une femme malheureuse à tous égards, mais seulement pour avoir appartenu à un ennemi de la République, à Beauharnais l'aîné, que tu as connu et qui dans l'Assemblée Constituante, était en opposition avec Alexandre ton collègue et mon mari. J'aurais bien du regret, citoyen représentant, si tu confondais dans ta pensée, Alexandre avec Beauharnais l'aîné. Je me mets à ta place, tu dois douter du patriotisme de tous les ci-devant, mais il est dans l'ordre des possibilités que, parmi eux, il se trouve des ardents amis de la liberté, de l'égalité. Alexandre n'a jamais dévié de ces principes : il a constamment marché dans cette ligne. S'il n'était républicain, il n'aurait eu ni mon estime ni mon amitié. Je suis américaine et ne connais que lui de sa famille... Ne le confonds pas avec ton ancien collègue (F. de Beauharnais, émigré), crois qu'il est digne de ton estime. Malgré ton refus j'applaudis à ta sévérité pour ce qui me regarde, mais je ne puis applaudir à tes doutes sur le compte de mon mari. Mon ménage est un ménage républicain. Avant la Révolution mes enfants n'étaient pas distingués des sans-culottes, et j'espère qu'ils seront dignes de la République. Je t'écris avec franchise en sans-culotte montagnarde... Si on m'avait trompée en me faisant le tableau de sa situation (de son mari) et qu'elle fût ou te parût suspecte, je te prie de n'avoir aucun égard à ce que je dis, car, comme toi, je suis inexorable. Tu vois que ton collègue m'a mandé tout ce que tu lui as dit; il avait des doutes ainsi que toi, mais voyant que je ne vivais qu'avec des républicains, il a cessé de douter. Tu serais aussi juste, tu cesserais de douter si tu avais voulu m'écouter. Adieu, estimable citoyen; tu as ma confiance entière.

La Pagerie Beauharnais,
43, rue St-Dominique, Faub. St-Germain.

Roland et Servan conjurent l'Assemblée de les aider à rétablir l'ordre, mais personne ne les écoute. M^{me} Roland n'a cependant pas perdu sa vigueur. Elle décide son mari à écrire aux députés. Téméraire hors de propos, elle menace Paris de se voir ôter le siège du gouvernement. Elle dit « que le Midi plein de feu, d'énergie, de courage, est prêt à se séparer pour assurer son indépendance ».

Mais les élections sont meilleures en province qu'à Paris. M^{me} Roland écrit à Bancal : « Les bons choix des départements nous raniment. » Cela signifie que Buzot est élu dans l'Eure, Bancal dans le Puy-de-Dôme, Brissot en Eure-et-Loir, et que Roland va l'être dans la Somme¹.

Roland s'était donc présenté aux suffrages du peuple? Il est probable que, se sentant les mains liées comme ministre, et M^{me} Roland étant plus que jamais impatiente d'action, en plein accord, tous deux s'arrêtèrent à cet irréprochable moyen de « sortir de place² » et de rester tout de même au sein de la bataille politique.

Roland avait été si ravi de la simplicité des mœurs de Pache et de son travail dans les bureaux, qu'il ne pensa pas pouvoir être remplacé au ministère mieux que par lui et, dans cette vue, écrivit à la nouvelle assemblée, — par la main de sa femme, comme d'usage.

J'étais dans le cabinet de Roland, dit Champagneux, quand M^{me} Roland vint lire le projet de sa lettre; lorsqu'elle en fut à l'énumération des talents et des vertus que Pache apporterait

1. En même temps que Héraut de Seychelles.

2. On sait que les fonctions de député et de ministre ne se pouvaient cumuler. M^{me} Roland écrit dans ses *Mémoires* : « *Sortis de place, etc...* » On l'a dit, la grammaire est peut-être le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Voilà un pluriel qui en dit long sur la psychologie que nous essayons de dégager. Il en dit tant que les premières éditions, dues aux amis de M^{me} Roland, le supprimèrent.

au ministère, Roland, tout ému, embrasse sa femme, des larmes mouillent ses yeux et il prononce ces mots que ma mémoire a toujours conservés : « Ah ! comme tu as bien rendu les sentiments que j'ai pour notre respectable ami ! » Qui pourrait eroire qu'à quelques mois de là, et sans qu'il y ait eu de la part de Roland ou de sa femme d'autres procédés à l'égard de Pache, cet homme devint le plus cruel, le plus implacable de leurs ennemis ¹.

Cependant Brissot et Buzot désapprouvaient vivement la combinaison. M^{me} Roland dit que Brissot la gronda fort et déclara que la démission de Roland serait « une calamité publique ». « Mais, dit-elle, sa santé (la santé de Roland) me fait craindre la continuité de ce terrible travail, en supposant qu'il sorte de la tempête qui gronde toujours sur nos têtes. »

La femme tendre et bonne, la femme attentive réparait, de même que la fidèle amie, dans le dernier mot de ce billet haletant :

« Adieu, dit-elle à Bancal, je n'ai pas le temps de vivre, mais j'ai toujours celui d'aimer. » Elle n'est pas si Cornélie que prétend Sainte-Beuve. Nous admirons la force de son caractère et la fermeté de son intelligence, mais son charme était dans son cœur.

Du reste elle ne quittait guère un travail acharné. Une brochure dont elle était l'auteur était là sous sa main. Elle arrivait toute chaude de l'Imprimerie Nationale et c'est elle qui l'avait signée : Roland. C'était une sorte de revue de la situation, datée du 23 septembre 1792, dont la Convention avait ordonné l'impression pour l'envoi aux départements et à l'armée. La plume aux doigts, M^{me} Roland relit :

1. Le 3 octobre suivant, Servan ayant donné sa démission, Pache fut nommé au ministère de la Guerre qui se trouva du même coup envahi par les Jacobins.

Pache put sortir des prisons de la Terreur, mais ne se trouva pas encore sauvé, car, une nouvelle Gironde, revenue au pouvoir, voyait en lui un des hommes du 31 mai.

Au même instant où la conspiration éclate contre la capitale, les fanatiques et les nobles excitent des soulèvements dans plusieurs parties de la France, dans le département des Deux-Sèvres surtout, dans celui de l'Ardèche, dans le département de la Drôme où ces mouvements se sont manifestés de la manière la plus redoutable, etc....¹.

La Convention entra en séance le 21 septembre 1792. C'était une Assemblée bourgeoise d'avocats, de commerçants, de médecins, d'hommes de lettres. Sur 745 membres, 500 n'étaient ni Girondins, ni Montagnards. Par un glissement de l'opinion, les Girondins allaient maintenant siéger au côté droit de l'Assemblée. Beaucoup de députés cherchaient un chemin entre la Gironde et la Montagne. Ils détestaient la Gironde, mais lui faisaient bon visage puisqu'elle tenait le Gouvernement. C'est ainsi que l'abbé Sieyès allait parfois, le soir, à l'Intérieur, où les Roland, toujours naïfs, le recevaient avec considération, tandis qu'il insinuait ses opinions dans leurs oreilles grandes ouvertes.

Cependant Danton, qui n'avait pas de peine à sentir sa propre supériorité sur un Roland, n'aurait pas mieux demandé que de faire cause commune avec le ménage et, par lui, avec le clan qui prenait le mot d'ordre au ministère, dans le cabinet de la femme du ministre.

Élu député à la Convention, il n'avait pas rendu son portefeuille et le pointilleux Roland, presque aussi scandalisé de cette illégalité que des crimes de Septembre, protestait d'une part, silencieusement, en cessant de se rendre au Conseil des ministres, de l'autre en faisant bruyamment attaquer le ministre de la Justice par Louvet dans la *Sentinelle*.

Danton commença à donner des signes d'agacement comme le lion piqué par une mouche, le jour où, devant

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

la Convention, malgré Brissot et les autres, Roland élu député de la Somme, s'avisa de donner une leçon pédantesque au ministre de la Justice en offrant avec éclat sa propre démission. La Convention protesta contre la retraite de Roland, mais, sur le ton d'une raillerie assez lourde, Danton insinua alors que, si l'Assemblée voulait conserver Roland, elle devait aussi déclarer ses sentiments pour M^{me} Roland, car « tout le monde sait, ajouta-t-il, que Roland n'est pas seul dans son ministère... et puisqu'il s'agit de dire hautement sa pensée, je rappellerai, moi, qu'il fut un moment où la confiance fut tellement abattue, qu'il n'y avait plus de ministre et que Roland lui-même eût l'idée de sortir de Paris ».

Coup direct porté au bon endroit. Ainsi, voilà comment se faisait sentir l'influence de la fameuse reine de la Gironde! Quoi, le parti qui était aux mains d'une femme en recevait de lâches conseils! L'intervention de Danton était d'autant plus pernicieuse pour les Girondins que le bruit de leurs opinions fédéralistes, qui courait depuis quelques mois, commençait à prendre corps et à devenir menaçant. On disait qu'ils voulaient faire de la France une Fédération, comme la Suisse ou les États-Unis, et la diviser en républiques de Marseille, de Lyon, de Rouen, etc. Danton venait de préciser dangereusement une accusation qui fut beaucoup plus qu'un prétexte entre les mains des extrémistes et devait bientôt agir fortement sur le peuple, ce qui nous reste d'ailleurs assez inintelligible. Il était exact que M^{me} Roland avait pensé que le Gouvernement devait quitter Paris sous la menace de l'invasion. Elle et les siens ne cessaient de maudire la Ville, repaire de tous les vices, indigne d'abriter les purs. Danton, au contraire, s'appuyait sur la capitale (où une énorme popularité l'avait porté au Conseil) comme sur l'expression même de la France. Comment

Paris ne l'aurait-il pas suivi avec une recrudescence d'enthousiasme?

Les Roland, profondément blessés, sous l'attaque de Danton, changèrent immédiatement de tactique. Roland resterait donc au ministère. Il renoncerait au repos permis à son vieil âge. Il demeurerait jusqu'à la mort au service de son pays. Surtout il clamait très haut qu'il n'avait jamais pensé à fuir, mais que, lorsque l'ennemi avançait, le devoir du gouvernement était de penser à sa propre sûreté, ce qui était l'évidence même. L'insinuation de Danton était une perfidie. Les Roland étaient pleins d'honneur et de courage, mais n'étaient que des novices à l'égard du « Cyclope ». Leur rancune, appuyée sur un puritanisme intempestif, les conseillait très mal. De ce qu'ils procédaient avec une honnêteté un peu affichée, un peu encombrante, ils se croyaient fondés à exiger des autres une transparence égale à la leur. Roland aimait à donner des leçons; M^{me} Roland trouvait bon que la morale fût vengée. Ils avaient exécuté Marat avec autant d'imprudence que de satisfaction. A Danton, maintenant. Déjà la Commune menée par d'atroces jeunes garçons comme Tallien, Hébert, Chaumette, n'en finissait pas de rendre ses comptes. La Convention lui donna l'ordre de les produire sous trois jours. L'occasion était bien tentante pour les Roland de s'attaquer au point faible de Danton. Tous deux, avec le mouvement de la Justice poursuivant le Crime, se précipitèrent, comme s'ils étaient chargés de la vindicte publique.

Devant l'Assemblée en séance, le ministre de l'Intérieur réclama hautainement les comptes du Garde des Sceaux. Celui-ci, qui n'en avait jamais fait, répondit avec humeur que, pour la diplomatie et pour la police il avait eu besoin de ce que l'on appelle aujourd'hui les *fonds secrets*. Effectivement, eût-il pu mener

à bien ses grandes réussites patriotiques sans les improvisations hardies que son génie audacieux sut lui faire prendre à temps? Tandis qu'avec le manque d'envergure qui les caractérise, l'esprit procédurier des Girondins, l'esprit janséniste de M^{me} Roland, se seraient honnêtement laissé battre, qui sait si Danton, sachant par expérience, comme on parle aux gens, n'avait pas tout simplement acheté la victoire à Valmy, ainsi que l'on commence à le faire entendre? Mais avait-il assez de fonds à sa disposition pour cela? Et puis, on ne voit pas pourquoi il ne se serait pas ouvert d'un tel succès à ses collègues dans le secret du Cabinet? Ce qui est certain, c'est que la Gironde ne comprit à aucun moment quelle force représentait Danton, ni que discréditer Danton, c'était octroyer la toute-puissance à Robespierre et à la Commune. La seule chance de ces hommes sincères, hésitants, diffus, aurait été de se mettre sous la protection de ce bras nouveau. Reste à savoir, non si l'honneur le permettait — qui s'en soucie? — mais si, dans la pratique, un bien quelconque en eût pu sortir.

M^{me} Roland se montra moins inflexible à l'égard de Dumouriez. Barbaroux l'en a grandement louée et a conté ce qui s'était passé entre Roland et le général :

Je fus témoin de la conduite de Roland envers Dumouriez... certainement, l'auteur de l'intrigue qui l'avait expulsé du ministère ainsi que Clavière et Servan; mais depuis, Dumouriez avait utilement servi la Patrie, il avait résisté aux ordres de la Cour et ses talents militaires présageaient des succès. Roland oublia son injure et proposa au Conseil de nommer Dumouriez commandant en chef de l'armée et Dumouriez sauva la France aux gorges d'Argonne.

Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland dit la même chose, mais avec plus de simplicité :

Roland, rappelé au ministère, crut devoir à l'intérêt public et aux circonstances de faire disparaître l'opposition qui devait

se trouver entre lui et Dumouriez, puisqu'ils avaient ensemble, chacun à leur manière, à servir la République.

Roland écrivit au général par la main de sa femme, sans aucun doute, une lettre spirituelle où il était dit notamment :

Vous fûtes entraîné dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, et vous avez été à votre tour joué par la Cour même avec laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez un peu à ces preux chevaliers qui faisaient parfois de petites scélératesses dont ils étaient les premiers à rire, et qui ne savaient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissait de l'honneur. Il faut convenir que si ce caractère ne s'accorde pas très bien avec l'austérité républicaine, il est une suite des mœurs dont nous n'avons pu nous défaire encore et qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des victoires.

Effectivement, l'armée française, sous Dumouriez et Kellermann, — on sait dans quelles conditions terribles — emporta la victoire le 20 septembre à Valmy.

Le lendemain, la République était proclamée par la Convention.

Le soir de ce beau jour, les Girondins soupèrent chez M^{me} Roland. A la fin du repas, Vergniaud proposa de boire à « l'éternité de la République ». M^{me} Roland, ses belles joues enflammées, lui demanda gravement d'effeuiller dans son verre, à la manière antique, une des roses qui s'ouvraient sur son fichu blanc. Vergniaud, sans rien dire, tendit son verre, regarda flotter un moment les beaux pétales et but. Puis, se penchant vers Barbaroux qui était assis près de lui, il dit à voix basse :

— Barbaroux, ce n'était pas des roses, c'était des brins de cyprès qu'il fallait effeuiller sur notre vin ce soir.

Des pillages, restés impunis, avaient eu lieu dans les prisons où il y avait beaucoup d'argent et de

bijoux que les détenus auraient craint de laisser derrière eux. Des membres de la Commune, après le 10 août, avaient pénétré dans le Château et dans les maisons riches, où ils avaient préalablement fait mettre les scellés et volé tout ce qu'ils avaient pu. Roland avait inutilement demandé que l'on surveillât le Garde-Meuble, installé place de la Révolution¹.

Le vol eut lieu dans la nuit du 16 au 17 septembre. Tous les diamants de la couronne furent enlevés et le Régent, en attendant un acheteur, caché sous une poutre dans l'île de la Cité. Ce fut une grande effervescence dans le peuple qui accusa la Reine. Les royalistes répondirent en incriminant Danton et même Roland. Le lendemain, Fabre d'Églantine se présenta avec obstination chez M^{me} Roland où il avait cessé de venir. Elle l'accuse dans ses *Mémoires* d'avoir été sous Danton, avec Danton, un des auteurs du vol².

Les défections n'étaient pas rares parmi les Girondins. Plus d'un modéré quitta le parti pour aller à la Montagne. On sentait que le courant fuyait de ce côté-là, et la peur de se laisser distancer — en attendant la peur de la guillotine — pour beaucoup, faisait la conviction. C'est ainsi que, bien près de la trahison de son plus ancien ami, Lanthenas, M^{me} Roland devait voir avec trouble Couthon, qu'elle avait connu par Bancal, se tourner dans son fauteuil mécanique, avec une insistance inquiétante du côté de Robespierre.

Le 14 octobre, elle écrivait à Bancal :

Voyez donc Couthon et le raisonnez ; il est incroyable qu'un aussi bon esprit se soit laissé prévenir d'une manière étrange

1. Dans un des palais de Gabriel. L'Empire y établit le ministère de la Marine.

2. *Mémoires*, pp. 271-272, éd. Dauban.

contre les meilleurs citoyens. Il parle absolument dans le sens de la faction et la soutient aux Jacobins du poids de son intégrité.

Depuis la proposition de Buzot, d'une Garde départementale, Couthon disait que les noms de ceux qui la proposaient lui avaient ouvert les yeux et qu'il voyait désormais « dans ce projet le dessein de former un noyau de forces... ». M^{me} Roland chargea inutilement Bancal de l'éclairer. Couthon était, de ce moment, acquis à Robespierre. Plus que jamais M^{me} Roland souffrait du manque d'accord, des jalousies, des intrigues : « Quelle étrange manie dans cette perpétuelle accusation d'intrigue et d'ambition contre des hommes qui n'ont jamais employé leur âme et leurs talents qu'avec le plus grand dévouement à la chose publique et pour la servir uniquement. » Et ce mot mélancolique, justement applicable à tous les temps : « Je ne sais si vous remarquez assez que la faction travaille et s'agite et que les hommes purs restent épars. »

A peine la victoire de Valmy avait-elle arrêté l'invasion, qu'une autre guerre, qui couvait depuis longtemps, éclata entre la capitale de la France et les départements.

Il est fort clair que M^{me} Roland en fut l'âme. Brissot avait été jugé fédéraliste, notamment parce qu'il avait cité avec éloges le *Fédéraliste* américain qui était un journal et non point un homme. Mais les gens de Paris avaient des faits plus précis à reprocher aux Girondins. Buzot, par exemple, avait proposé de mettre une milice, prise dans les 83 départements, à la disposition de l'Assemblée, et le girondin Lasource avait déclaré que « Paris devait être réduit à son 83^e d'influence ». Mais n'était-il pas évident que, devant la Commune, et Robespierre, et Marat, la Convention était exposée à perdre un jour sa liberté ?

La preuve en devait être administrée par les canons d'Hanriot le 1^{er} juin suivant. A notre point de vue, il y a d'autres reproches à faire aux Girondins. Avant tout, nous leur en voulons d'avoir été si peu révolutionnaires, d'avoir tant redouté tout ce qui dépassait la lettre, et d'avoir mis si peu de génie au service de l'esprit. Ils ne pouvaient se débarrasser d'une orthodoxie qui les paralysait en toute occasion. Ils avaient fulminé contre la monarchie, mais, le roi ayant fui, ils l'avaient ramené (de force) sur le trône et l'y avaient laissé encore presque onze mois à travailler contre eux. Après le 10 août, ils éternisèrent le séjour au Temple qui n'était pas une solution, et le procès, qui se serait logiquement placé après la proclamation de la République, resta pendant — ni rejeté, ni résolu — de septembre à janvier, ce qui entretint dans le public une surexcitation bien contraire à la belle parole de Danton : « Lorsque l'action de la justice commence, les vengeances populaires doivent s'arrêter. » L'hésitation, ou plutôt l'incohérence du parti girondin était flagrante. C'est un Girondin, Valazé, qui demanda la mise en accusation du roi, mais ce fut la Montagne qui le suivit avec entrain, alors que le parti de l'orateur reculait en le laissant sur la brèche. Au fond, la Gironde voulait sauver le roi. Elle parlait de procès, elle pensait la déchéance — tout au plus.

Tandis qu'ils discutaient sur ce sujet-là comme sur les autres, ce fut Danton qui sut agir. Personne ne payait plus l'impôt. Les Girondins ne purent même pas faire vendre, au profit du pays, les biens des émigrés. Roland donnait des ordres que l'inertie générale annulait à mesure, et les assignats tombaient à rien. Les Girondins chimériques se payaient de mots et l'un d'eux — dans un instant de lucidité — disait à un autre : « Vous donnez des plans qui seraient peut-être bons pour la Lune. »

Les Girondins ne se préoccupèrent pas beaucoup non plus de la misère du peuple. Ils ne firent pas de lois sociales. Ils ne trouvèrent rien à proposer contre ce que nous appelons « la vie chère ». On peut croire que Robespierre les avait dégoûtés du « peuple », pour lequel ils étaient partis en guerre. Ils le confondaient, bien à tort, avec les agitateurs plus ou moins payés, avec les braillards du ruisseau, avec les filous, avec les maniaques de l'assassinat. Mais quand M^{me} Roland reprochait au peuple de Paris d'avoir laissé faire les massacres de Septembre, elle n'avait pas tort. Nous sommes de même fondés à lui reprocher, à ce même peuple, d'avoir supporté la Terreur. De temps en temps, quelques délicats disaient bien qu'ils ne pouvaient endurer le voisinage de la guillotine ou la puanteur des cimetières. Robespierre en était quitte pour transporter les corps et les têtes du cimetière de la Madeleine à celui des Errancis, à Monsseaux¹. C'est ainsi que, de la place de la Révolution, le couperet gouvernemental s'en fut place de la Bastille où il reçut un mauvais accueil. Mais quand il fut installé à la Barrière du Trône — dans un quartier désert — tout le monde trouva cela très bien. Les passants s'étaient parfaitement accoutumés à la rencontre journalière des victimes, celles qui les toisaient avec mépris et celles qui hurlaient d'épouvante. Quand M^{me} Roland dit, après les massacres : « Tout Paris fut maudit à mes yeux », il est impossible de ne pas comprendre son mouvement d'horreur.

Bien entendu, M^{me} Roland n'avait pas toujours parlé ainsi ! Comment s'en étonner avec un grand historien moderne ? Quoi de plus naturel ? Parisienne de la Cité,

1. Ou Montceaux. Le cimetière des Errancis allait à peu près du boulevard Malesherbes (à la hauteur du Parc Monceau), jusqu'à la rue des Rochers. (Voir plan Verniquet.)

elle avait chéri la ville de sa jeunesse. Mais rappelons-nous son épouvante quand, presque sous les fenêtres des Phlipon, un malheureux avait été soumis au supplice de la roue, et, dans le soulèvement de tout son être, la lettre qu'elle écrivit à Sophie Cannet. Vraiment, il n'est pas permis de dire que « les Roland acceptèrent assez bien septembre ». Le même historien insinue que c'était « par stratégie qu'ils feignirent de voir du sang sur la main tendue de Danton » et reproche à M^{me} Roland son manque de sympathie pour Vergniaud aussi bien que sa répugnance pour Danton. Elle avait un cœur passionné, elle avait des idées absolues. Elle était trop pure pour être indulgente, voilà la vérité : c'est Lemontey qui l'a bien vue. On ne peut que le répéter.

Après l'avoir taxée d'une dureté dont nous n'avons découvert *aucun* indice, notre historien dit que M^{me} Roland avait communiqué à ses amis politiques « cette délicatesse égoïste, ces répulsions d'une sensibilité distinguée, etc... ».

Eh oui ! elle ressentait une vive aversion pour le désordre, la malpropreté, les mauvaises paroles. Elle n'aurait pas songé à flatter le peuple en habitant chez un ouvrier, comme faisait Robespierre, et ne se serait pas « honorée », comme Pache, devenu ministre de la Guerre, de descendre dîner chez son portier. Elle n'aurait pas non plus envoyé sa jolie Eudora aux Jacobins pour y « échanger le baiser de paix » avec des ivrognes, comme Pache engageait sa fille Silvie¹,

1. Dumoins, c'est Taine qui le dit, et probablement d'après Buzot : « Les enfants de Pache, ses filles, couraient comme des forcenées dans les lieux où l'on prêchait le meurtre et le pillage avec le plus d'impudeur, et souvent, on les a vues, dans des embrassements dits fraternels, en échauffer les dégoûtantes orgies. » (*Mémoires* de Buzot.) Buzot se trompe au moins sur un point : Pache n'avait qu'une fille et un fils. Un article de M. Georges Avenel, dans *la République Française* (19 octobre 1875) l'a démontré. De cette fille, on cite un

à le faire. Robespierre non plus ne fraternisait pas avec ce « peuple » dont il parlait toujours. On ne voit pas que cela ait nui à sa popularité. C'est Danton qui aimait le peuple, qui se mêlait à lui, qui avait les mêmes réflexes, les mêmes plaisirs, et la vulgarité plébéienne de Danton éloignait aussi bien Robespierre que M^{me} Roland. Le premier cherchait ce peuple de convention que Rousseau avait chanté et que Greuze avait peint. Trouvant tout autre chose, il gardait ses distances. M^{me} Roland, au contraire, avait parfaitement connu le peuple, le vrai. Ne l'avons-nous pas vue soigner l'apprenti de son père dans une maladie contagieuse, veiller jusqu'à la mort la bonne Mignonne après l'avoir mise dans son propre lit et s'être chargée de tout l'ouvrage de la maison; à Amiens, n'aima-t-elle pas sincèrement la vieille Marie-Jeanne et la petite Marguerite Fleury, tous vrais types du *bon peuple* français, et reconnu leurs services par une affection délicate? N'en fut-elle pas chérie avec un de ces dévouements qui rehaussent ceux qui l'inspirent? Et au Clos, et au

trait extraordinaire d'amour conjugal. Après la mort des Hébertistes, cette malheureuse jeune femme de dix-sept ans fut emprisonnée à Port-Libre (la Maternité de Paris), avec l'enfant qu'elle nourrissait. Pache, son père, et Audouin, son mari, étaient écroués et dans le plus grand danger. Elle crut un instant qu'ils avaient été guillotines. « Ce fut alors, dit son mari Xavier Audouin, dans la brochure intitulée *L'intérieur des maisons d'arrêt* (1795), qu'elle chauffa un fer aigu et se déchira le cœur pour y tracer le nom de son malheureux époux. C'était au mois de Messidor; la chaleur rendit la plaie insupportable, elle augmenta la difficulté d'allaiter l'enfant. Enfin, après plusieurs jours de douleur, la cicatrice ne marquant pas à son gré, elle fait de nouveau rougir le fer, elle se déchire une seconde fois. Cette fois les douleurs durent être horribles; mais le nom qu'elle portait profondément dans son âme, ce nom fut gravé aussi extérieurement. »

M. Aulard dit que « ce trait héroïque... fit décerner à Silvie une couronne civique par... la Section du Luxembourg, le jour de la Fête des époux, 10 Floréal, an IV ». (Voir *Les malheurs de Silvie*, par Adrien Sée.)

village de Theizé, ne vivait-elle pas parmi des paysans qu'elle aimait, plaignait et secourait ?

« Les Girondins furent perdus par leur aristocratie de goûts, d'attitudes, presque d'épiderme », a dit M. Taine qui avec d'autres a écrit, comme nous savons, que M^{me} Roland manquait de monde. Voilà maintenant que le grand historien de tout à l'heure lui voit « des manières trop exquises ». Ne serions-nous pas mieux fondés à croire, suivant les informations que nous possédons, que la réalité se tenait entre ces deux extrêmes. M^{me} Roland n'avait rien de la précieuse ou de la petite-maîtresse. Elle possédait une décence parfaite, le tact et la politesse qu'inspirent la raison et la bonté, et cette bienveillance affable qui découle de la sympathie humaine pour laquelle elle était née, mais qui connut de terribles refoulements. Notre historien pense que les Montagnards eurent tôt fait « de représenter de tels raffinés (les Girondins)¹ comme des

1. Il cite un texte de Buzot sur les députations populaires :

« Je sentais combien la patience était nécessaire, mais voilà que je me suis surpris tout prêt à brûler l'odieuse cervelle de quelques-uns de ces monstres. Quelle députation, grand Dieu ! Il semblait qu'on eût cherché dans tous les dégorgeoirs de Paris et des grandes villes ce qu'il y avait partout de plus sale, de plus hideux, de plus infect. De vilaines figures boueuses, noires ou couleur de cuivre, surmontées d'une grosse touffe de cheveux gras, avec des yeux enfoncés à mi-tête, ils jetaient avec leurs haleines nauséabondes, les plus grossières injures au milieu des cris aigus de bêtes carnassières. »

De tels hommes ne représentaient certes pas le peuple de Paris, mais bien plutôt les monstres que les Révolutions suscitent ? Citons en pendant, à notre tour, un texte de Pétion. Pétion et Guadet ayant cherché à fuir le 2 juin 93 furent pris et conduits à la municipalité « en prévenus, dans cette maison où tant de fois le maire de Paris était monté aux acclamations du peuple ».

« Nous sommes introduits sur les 5 heures dans la salle appelée autrefois la salle de la Reine. C'était là où le *Comité Révolutionnaire* tenait ses séances.

« Je ne crois pas qu'il soit possible de voir un spectacle plus hideux et plus dégoûtant. Les membres du Comité d'Inquisition ronflaient les uns étendus sur les bancs, les autres, les coudes appuyés sur la

ennemis du peuple, mais Brissot, par exemple, avait-il donc de si fines manières, et qui a jamais reproché sa distinction à un Lavoisier? Fallait-il être « sans-culotte » ou « furie de guillotine », pour être républicain?

C'est bien ce que nous disions, les historiens n'abordent pas toujours M^{me} Roland avec la sérénité qui leur conviendrait, et la neutralité qui lui est due. Elle s'était imaginée que les « générations futures », pour qui elle a souffert et péri, seraient au moins impartiales. Cent trente ans ont passé. Nous n'en sommes pas encore là.

A l'exemple de la Convention, Roland tenait à mener de front tout ce qui touchait à la gloire de la France. Bien qu'entièrement dépourvu de sensibilité artistique, il ne voulait pas rester en arrière de ceux qui, donnant des exemples d'aptitudes universelles, prodiguaient en même temps leurs soins aux Beaux-Arts et à l'Instruction publique, aux Postes et aux Relations extérieures. Le 17 octobre 1792, il écrit de sa main à M. David, peintre, sur la création d'un Muséum aux Galeries (Louvre). Comme ministre de l'Intérieur, il en est « l'ordonnateur et le surveillant » :

Ce Muséum, dit-il, doit être le développement des grandes richesses que possède la Nation en peinture, sculpture, dessin

table, les uns étaient nu-pieds, les autres avaient leurs souliers en pantoufles, presque tous mal vêtus, malpropres, tout déboutonnés, les cheveux hérissés, des figures affreuses, des pistolets à leur ceinture, des sabres et des écharpes en bandoulière. Des bouteilles étaient jetées çà et là, des morceaux de pain, des débris de viande, des os jonchaient le plancher, l'odeur était infecte. C'était là, néanmoins où on rendait la justice, où pour mieux dire on foulait aux pieds toutes les idées de morale et d'humanité. » Ne pourrait-on penser, simplement, que ces gens étaient répugnants en effet et incriminer plutôt leur grossièreté que la sensibilité de ceux qu'ils révo-
taient?

et autres ornements de l'art... Ainsi que je le conçois, il doit être ouvert à tout le monde et chacun doit pouvoir placer son chevalet devant tel tableau ou telle statue... Ce monument sera national et il ne sera pas un individu qui n'ait le droit d'en jouir. Je crois que le Muséum sera l'un des plus puissants moyens d'illustrer la République française.

Vous demandez, Monsieur, le logement qu'occupe un orfèvre, vous êtes peintre¹... (quel humour!).

Roland accorde le logement. David le remercie fort platement et il lui recommande, toujours pour loger au Louvre,

deux vertueux artistes... L'un a les mœurs simples et respectables de nos premiers pères. Le second, élève de M. Vien, fait des chefs-d'œuvre, le dernier surtout, *Cléopâtre et Rodogune*, surtout par l'expression... Je ne serais pas si franc si vous n'étiez pas si bon et si je ne datais pas l'époque de notre connaissance du 17 juillet 1791 au Champ-de-Mars, sur l'autel de la Patrie².

Ce 24 octobre 1792, an I^{er} de la République.

Un autographe de Roland montre qu'il perdait son temps pour répondre avec emphase à certaines lettres qui lui donnaient l'occasion d'étaler son pédantisme.

C'est ainsi qu'il écrivait à M. Gouget-Deslandes, juge suppléant au Tribunal de Cassation, le 5 octobre 1792 :

J'ai lu, Monsieur, l'adresse des citoyens de la section des Quatre Nations à leurs concitoyens des 47 autres sections. J'en devais goûter les principes puisque je les ai manifestés tant de fois et l'idée de ce trône où les tables de la Loi reposeront seules a toujours été dans mon cœur. Et le reste est fantasti-

1. Inédit. Pendant ce temps l'*Embarquement pour Cythère* était relégué dans une vague salle d'académie où il servait de « point de mire aux boulettes de mie de pain des élèves de David » (Lettres d'un artiste sur l'état des arts en France par P. N. Bergeret, Paris, 1878).

2. Inédit.

que et monstrueux et ne peut en imposer qu'aux êtres stupides. Le philosophe, le vrai républicain ne peut avoir d'autres régulateurs que la nature et la loi, mais toutes ces utiles vérités, pour devenir générales, on ne peut trop les répéter, les propager, etc.¹.

Si Roland avait écrit de ce style tout ce qui était signé de son nom, il n'aurait pas longtemps fait illusion à ses amis². Mais M^{me} Roland était là pour le suppléer infatigablement. A cette époque, des billets la montrent en correspondance, avec Bernardin de Saint-Pierre, intendant de cet ancien Jardin du Roi, devenu le Jardin national des Plantes, où, petite fille, ses parents la promenaient le dimanche, à la sortie du couvent; où, jeune femme docte et enjouée, elle suivait, en compagnie de Roland et de Lanthenas, les cours de Jussieu et rencontra Louis Bosc qui venait d'avoir vingt ans.

Les pensées de M^{me} Roland allaient parfois aussi au respectable pasteur Lavater, qui lui avait laissé des souvenirs si vertueux et touchants qu'elle y pouvait retremper sa foi en l'humanité. Souvent sans doute, elle avait arrêté sa méditation sur une lettre qu'elle avait reçue de lui :

O ma bonne amie, la liberté que vous cherchez sur ce chemin du despotisme le plus froid et le plus maniéré, vous échappera et le malheur, au centuple, retombera sur les têtes qui abusent ainsi et des préjugés et de la licence du peuple.

Le 4 novembre, de Zurich, Lavater écrivit à Roland pour protester contre la loi (votée sur la proposition de Buzot, le 23 octobre 1792) qui avait ordonné

1. Inédit.

2. Camille Desmoulins dit : « Roland étonne par la pauvreté des idées et l'incorrection du style, sans doute quand M^{me} Roland ne peut tenir la plume pour lui. »

le bannissement perpétuel des émigrés et condamné à mort ceux qui rentreraient en France.

Un mot, mon cher Roland de la Platière ! Je me mets à genoux, au nom de l'humanité ! la première fois dans ma vie. Je vous conjure, faites le possible — et l'impossible — pour abolir la loi inouïe, barbare, sanguinaire, de bannir tant d'émigrés, de massacrer tous les revenants. Combien d'innocents ! Combien de fidèles à son devoir ! Je n'ajoute pas mot que mon nom.

Jean-Gaspard LAVATER.

Ma bonne femme me prie au nom de Dieu, de ne pas envoyer ce mot à M. de Roland. Moi, je réponds : « Vous avez oublié la physiognomie droite et sage de cet homme, et la bonne, fidèle physiognomie de sa femme, si vous craignez quelque mal de ce mot simple d'humanité. »

LAVATER.

Bien entendu, c'est M^{me} Roland qui répond. On sent qu'elle est très triste d'écrire que la loi est nécessaire¹. C'est Buzot qui l'a fait voter, elle l'a certainement approuvée. Sans doute l'ont-ils longuement discutée ensemble. Elle en a pris son parti parce qu'elle était subjuguée par cette fermeté qu'elle trouvait en lui et qui manquait tant aux autres ; mais où étaient, hélas ! les grands espoirs de 1789, quand la figure de la Liberté étincelait de pureté, de

1. Nous ne connaissons pas l'opinion de M^{me} Roland sur la peine de mort. Elle ne s'est jamais expliquée là-dessus. Il est probable qu'elle y répugnait de tout son être, mais que, ses amis la jugeant nécessaire, elle avait pris son sentiment personnel pour un défaut de courage et pensé que son devoir civique était de s'efforcer vers des vues plus mâles.

On a remarqué que les doux Girondins ne proposèrent jamais l'abolition de la peine de mort pour les crimes politiques. En 1791, Gensonné réclame le maintien de la Constitution ou la mort. En 1792, Barbaroux demande que « tout individu qui *désespérera* du salut de la République » soit puni de mort, et Buzot fait décréter *la peine de mort* contre les émigrés qui rentreraient en France. Condorcet (le philosophe du parti) avait dit et redit que si la peine de mort était abolie pour les crimes privés, il fallait la maintenir en matière politique.

clémence, de grandeur? On ne savait pas alors qu'il lui faudrait du sang, ni que tant « de crimes seraient commis en son nom! »

« Au milieu du monde politique et des agitations qui nous environnent, un souvenir de l'amitié repose l'esprit et console le cœur », dit-elle au bon Lavater. Elle est heureuse de parler à un « homme de bien » en qui elle peut se fier. Cela devient rare! Mais il faut en venir à l'objet de la lettre :

Celle (la loi) dont il s'agit a été portée à l'Assemblée avec beaucoup de réflexion; elle est d'une grande rigueur, et il faut peut-être avoir connu tous les projets des émigrés en général, toutes leurs entreprises, et surtout les affreux excès de ceux qui avaient pris les armes et qui sont entrés en ennemis sur notre territoire, pour en apprécier la nécessité, la justice.

Elle ajoutait avant les expressions de l'attachement et de la confiance :

Nous avons été dans des situations très diverses, mais nous sommes restés toujours les mêmes, dans les plus grands changements. Aimant la liberté parce qu'elle est nécessaire au bonheur et à la perfectibilité de l'espèce humaine... disant la vérité sans réserve et pratiquant la justice sans crainte; indifférents à la vie, à la mort, employant l'une pour sa conscience et attendant l'autre pour son repos.

Enfin, sa passion de propager ses idées ne l'abandonne pas, et elle ajoute :

« Je joins ici une petite collection des derniers écrits de notre ami¹ » (Roland).

1. Nul doute que les écrits en question ne fussent son propre ouvrage. On saisit ici, toute vive, la modestie (dont nous avons d'innombrables preuves) avec laquelle M^{me} Roland disparaissait volontairement derrière son mari. Onze jours avant sa mort, écrivant à « Jany » elle lui dira : « Comme bien des personnes m'envoyaient des demandes de logement au Louvre, je faisais purement et simplement passer ces demandes à Coqueau (second de Lanthenas) dans

A peu près au même moment, M^{me} Roland eut à écrire une bien autre lettre, une lettre au « prince-évêque de Rome » — le Pape, autrement dit.

Il s'agissait de réclamer deux jeunes Français, deux artistes, l'architecte Rater et le sculpteur Chinard¹, que le gouvernement pontifical avait emprisonnés, parce qu'il les soupçonnait de sympathiser avec l'infâme Révolution qui venait de proclamer la république dans leur patrie.

Un simple mot de notre ambassadeur eût fait l'affaire, comme l'événement le montra, du reste². Mais

le département de qui se trouvait cette partie, et je répondais aux intéressés qu'ils pouvaient voir ou le ministre, ou le commis chargé de ces objets *dont je ne me mêlais pas plus que des autres*. (Nous nous permettons de souligner ces mots).

1. Chinard était notamment accusé d'avoir exécuté pour la ville de Lyon, qui lui en avait fait la commande, un groupe représentant *le Fanatisme terrassé par la Raison*.

Il y a au Musée de Nevers un ravissant buste de jeune femme en terre cuite qui figure au registre des entrées avec la mention suivante, écrite de la main de Jacques Gallois, fondateur du Musée : « Buste de M^{me} Roland, terre cuite non émaillée ».

Le musée, pas plus que la bibliothèque, ne possède de document permettant d'identifier soit le sculpteur soit le modèle.

On attribue généralement ce buste à Houdon, à Chinard, à Pajou... dit l'aimable conservateur du Musée qui ajoute : « En ce qui concerne M^{me} Roland, aucune précision. On a dit également que ce buste représentait M^{me} Roland, la princesse de Lamballe ou Mancinette. »

Cependant le nom de Chinard donne à réfléchir : Nous savons que Chinard a fait un buste de Roland qui était encore dernièrement au Clos et que le général Marillier a cédé au Musée de Lyon où il est actuellement installé dans la salle Récamier. Ce buste porte la date de 1789. Il serait naturel que Chinard eût été tenté de faire dans le même temps, le portrait de M^{me} Roland. Le buste de Roland aurait été donné à ses descendants et placé au Clos. Celui de M^{me} Roland, par suite de circonstances inconnues, se serait retrouvé dans une province voisine, mais il est bien difficile d'admettre que les deux ouvrages soient de la même main.

En tout cas, il est remarquable que le fondateur du Musée ait écrit sur son registre, sans une hésitation, et si près encore des événements révolutionnaires : « *Buste de M^{me} Roland* ».

2. Le 25 octobre, M^{me} Chinard avait écrit à M^{me} Roland pour lui demander son appui. Pressé par sa femme, Roland avait écrit à Le-

nous ne devons pas nous tromper beaucoup en pensant que M^{me} Roland, frémissante de l'insulte faite à la France et à la Liberté, ne put se tenir, dès qu'elle eut conçu l'idée de dire son fait sans la moindre réticence — elle, Jeanne-Marie Phlipon — au suprême et souverain pontife de la Chrétienté.

Voici sa lettre, contresignée par tous les ministres :

*Le conseil exécutif provisoire de la République française
au prince-évêque de Rome.*

23 novembre 1792.

Des Français libres, des enfants des arts, dont le séjour à Rome y soutient et développe des goûts et des talents dont elle s'honore, subissent par votre ordre une injuste persécution. Enlevés à leurs travaux d'une manière arbitraire, fermés dans une prison rigoureuse, indiqués au public et traités comme des coupables, sans qu'aucun tribunal ait annoncé leur crime ou plutôt lorsqu'on ne peut leur en reprocher d'autre que d'avoir laissé connaître leur respect pour les droits de l'humanité, leur amour pour une patrie qui les reconnaît, ils sont désignés comme des victimes que doivent bientôt immoler le despotisme et la superstition réunis¹.

Sans doute, s'il était permis d'acheter jamais aux dépens de l'innocence le triomphe d'une bonne cause, il faudrait laisser commettre cet excès. Le règne ébranlé de l'Inquisition finit du jour même où elle ose encore exercer sa furie, et le successeur de saint Pierre ne sera plus un prince le jour où il l'aura souffert. La raison a fait partout entendre sa voix puissante; elle a ranimé dans le cœur de l'homme opprimé la conscience de ses devoirs avec le sentiment de sa force; elle a brisé le sceptre de la tyrannie, le talisman de la royauté; la liberté est devenue le point d'un ralliement universel et les souverains chancelants sur leur trône n'ont plus qu'à la favoriser pour éviter

Lebrun, ministre des Affaires étrangères, pour lui demander d'agir rapidement, ce que Lebrun dut faire en effet, car Chinard et Rater avaient déjà recouvré leur liberté lorsque la lettre de M^{me} Roland arriva à la cour de Rome.

1. Tout ce paragraphe a été supprimé, par l'excellent Champagneux lorsque, le premier, il publia cette lettre.

une chute violente. Mais il ne suffit pas à la République française de prévoir le terme et l'anéantissement de la tyrannie dans l'Europe, elle doit en arrêter l'action sur tous ceux qui lui appartiennent.

Déjà son ministre des Affaires étrangères a demandé l'élargissement des Français arbitrairement détenus à Rome. Aujourd'hui son Conseil exécutif les réclame, au nom de la justice qu'ils n'ont point offensée, au nom des arts que vous avez intérêt d'accueillir et de protéger, au nom de la raison qui s'indigne de cette persécution étrange, au nom d'une nation libre, fière et généreuse, qui dédaigne les conquêtes, il est vrai, mais qui veut faire respecter ses droits, qui est prête à se venger de quiconque ose les méconnaître, et qui n'a pas su les conquérir sur ses prêtres et ses rois pour les laisser outrager par qui que ce soit sur la terre.

Pontife de l'Eglise romaine, prince encore d'un Etat prêt à vous échapper, vous ne pouvez plus conserver et l'Etat et l'Eglise que par la possession désintéressée de ces principes évangéliques, qui respirent la plus pure démocratie, la plus tendre humanité, l'égalité la plus parfaite et dont les successeurs du Christ n'avaient su se couvrir que pour accroître une domination qui tombe aujourd'hui de vétusté. Les siècles de l'ignorance sont passés. Les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur ; l'art de la politique et le secret du gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leurs droits et aux soins de leur en faciliter l'exercice pour le plus grand bien de tous, avec le moins de dommage possible pour chacun ; telles sont aujourd'hui les maximes de la République française, trop juste pour avoir rien à taire, même en diplomatie ; trop puissante pour avoir recours aux menaces ; mais trop fière pour dissimuler son outrage, elle est prête à la punir si les réclamations pénibles demeuraient sans effet.

Fait au Conseil exécutif le 23 novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an 1^{er} de la République française.

Signé : ROLAND, MONGE, CLAVIÈRE, LEBRUN, PACHE, GARAT.

Par le conseil

Signé : GROUVELLE, secrétaire.

Ah ! comme nous la prenons ici en délit d'idéalisme, la « femme trop parfaite » évoquée par Lemontey ! Qui a jamais gouverné avec une ingénuité si intranquillante ?

« Les siècles de l'ignorance sont passés : les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur. L'art de la politique et le secret du gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leurs droits (les droits des hommes)... telles sont aujourd'hui les maximes de la République française, trop juste pour avoir rien à taire, même en diplomatie », etc., etc..

Mais cette lettre, quoiqu'un peu marquée par le goût de l'époque¹, étincelle d'une fierté civique et d'une liberté d'expression restées saisissantes. On comprend que la victoire de Jemmapes ne date que de quinze jours. Un peu plus tôt, M^{me} Roland eût-elle parlé avec tant d'orgueil au nom d'une « nation libre, fière, qui veut faire respecter ses droits, qui est prête à se venger de quiconque ose les méconnaître, etc... » Quel accent ! Et quelle ironie quand elle avertit le Pape qu' « il ne peut conserver l'État et l'Église que par la possession désintéressée de ces principes évangéliques qui respirent la plus pure démocratie, la plus tendre humanité, l'égalité la plus parfaite... ». Elle se souvient de l'évêque d'Uzès disant dans la nuit du 4 août 1789 : « Je voudrais avoir une terre. Il me serait doux de la remettre entre les mains des laboureurs. Mais nous ne sommes que dépositaires... » Elle ne craint pas de parler du « règne ébranlé de l'Inquisition » et le Vatican doit entendre que, sur le trône de Pierre, la suave parole du Galiléen — trahie par ses représentants — de chrétienne qu'elle était n'est plus que catholique. Le pouvoir spirituel n'a jamais rien eu de commun avec les loups de François Villon qui *se vivent de vent*.

1. C'était le temps où il était beau d'écrire que « l'inertie avait des bras » et « que les discussions intestines dégageaient une lueur à laquelle s'éclairaient les ennemis de la Patrie ».

« Une lettre au pape, au nom du Conseil exécutif, tracée secrètement par une femme dans l'austère cabinet qu'il plaisait à Marat d'appeler un boudoir, me parut chose si plaisante, que je ris beaucoup après l'avoir faite. » Ainsi parlent les *Mémoires*. On ne sait, mais cette gambade a quelque chose d'un peu sournois. Et nous craignons de nous laisser prendre à une feinte légère qui nous mettra dans l'alternative d'être pris pour dupe ou d'avoir injustement douté.

Un serrurier de Versailles, nommé Gamain, avait été appelé par Louis XVI aux Tuileries le 22 mai précédent, pour poser une porte de fer sur une armoire à secret. Le 19 novembre suivant, ce Gamain alla chez Roland, lui révéla l'existence de la cachette et lui offrit d'aller avec lui au Château pour l'ouvrir en sa présence. L'architecte Heurtier les accompagna. Roland fit faire un paquet des papiers retirés de l'armoire de fer¹, en chargea son domestique et se rendit à la Convention, où, d'après certains témoignages, il le déposa authentiquement. D'autres ont dit que c'était entre les mains de sa femme que Roland avait porté les papiers, qu'ils les examinèrent seuls et y cherchèrent en vain une preuve contre Danton².

Lorsque nous avons commencé ce travail, un point nous semblait énigmatique : quel était le secret de la haine de M^{me} Roland pour Danton? Mais à mesure que nous avançons dans cette histoire, aucun mystère n'apparaissait. Il cessait d'être, tout simplement. La vérité est qu'il ne pouvait pas exister entre ces deux personnes et qu'il se réduit à la plus banale des

1. On sait que Louis XVI nia tout.

2. M^{me} Roland ne dit rien de pareil. Cependant, elle convient que son mari a procédé imprudemment, mais « comme un homme de bonne foi ».

raisons : une antipathie physique et morale. Ce gros garçon (il avait cinq ans de moins qu'elle) à la face grêlée de « tartare », à la bouche déchirée par la corne d'un taureau furieux, était encore bien plus repoussant aux yeux de M^{me} Roland par la grossièreté de ses paroles que par la laideur de son visage. D'une « voix beuglante », il jurait sans cesse, et personne n'était plus débraillé dans sa tenue. C'était bien assez pour éloigner une dame, attentive à l'éducation de ceux qui l'approchaient. La tradition familiale que nous avons recueillie sur les lèvres de M^{me} Marillier, arrière-petite-fille de M^{me} Roland, s'en est toujours tenue là.

Cet éloignement naturel n'eût rien été cependant, s'il n'avait fallu y ajouter la certitude que Danton avait trempé dans les massacres de Septembre — au moins comme Ponce Pilate dans la Crucifixion, le ressentiment contre l'homme qui, après avoir voulu ridiculiser en pleine Convention la digne épouse du ministre de l'Intérieur, avait lâché contre elle une presse ignoble, enfin, le soupçon de concussions variées, particulièrement en horreur dans un ménage voué à l'amour du bien et à l'exercice de la vertu.

Un billet à Lanthenas, qui se place probablement dans les derniers mois de 1792, montre que Romme, député montagnard, avait fait demander une entrevue à M^{me} Roland « pour sauver la chose publique ». Il désirait l'entretenir « sans qu'aucun de ces Messieurs de la Gironde, ni Brissot y fût ». Il s'agissait d'un des nombreux essais de rapprochement (sans résultat) entre la Gironde et la Montagne. Danton y était-il mêlé?

Plus que jamais, le tribun des Cordeliers sentait le besoin de faire échec à Robespierre et à Marat. Une réconciliation avec la Gironde lui apparaissait comme le moyen le plus sûr et le plus simple d'y

réussir. Mais M^{me} Roland avait prononcé contre lui l'excommunication majeure. Cependant, à son grand scandale, elle apprenait que Vergniaud avait consenti à rencontrer Danton chez Julie Talma qui avait donné tout exprès à ses amis une fête où le grand orateur de la Gironde avait paru avec la brillante et belle M^{lle} Candeille.

Il faut certainement voir une tentative de Danton pour se rapprocher de M^{me} Roland, dans la singulière histoire qu'elle-même a enregistrée, sans l'interpréter et probablement sans la comprendre.

Après Jemmapes, Dumouriez était venu à Paris, très glorieux d'avoir battu les Prussiens¹. M^{me} Roland l'invita à dîner avec « beaucoup d'autres personnes ». Il arriva fort galamment, un bouquet de roses rouges à la main. Elle lui tourna un petit compliment, sucre et sel, où devaient se fondre, en aimable ironie, les expressions contrastées de ses yeux tendres et de son sourire caustique.

Dumouriez allait à l'Opéra pour montrer à la foule le sauveur de la France. Quelqu'un demanda tout haut à M^{me} Roland si elle n'irait point aussi. Dans un accès de puritanisme, elle évita de répondre. Fi ! convenait-il à son caractère et à ses mœurs de paraître en public à côté d'un valet de cour !

Mais après le départ du général, elle invita Vergniaud à venir avec elle et sa fille à l'Opéra, dans la loge du ministère. Devant la porte, l'ouvreuse assura que la loge était occupée. M^{me} Roland qui savait fort bien qu'elle n'avait invité personne, se fit ouvrir « malgré les protestations de trois ou quatre sans-culottes en forme de spadassins » qui semblaient monter la garde dans le couloir. Le spectacle était

1. Il avait mis en première ligne le jeune duc de Chartres — plus tard Louis-Philippe — lequel rapporta des armées une popularité durable. On l'a dit, le général victorieux se préparait un roi.

commencé. De dos, M^{me} Roland reconnut « la grosse figure de Danton, celle de Fabre et trois ou quatre femmes de mauvaise tournure ». Danton, penché vers la loge voisine, causait avec Dumouriez, assis de l'autre côté de la cloison. D'un coup d'œil, M^{me} Roland vit la scène et se retira sans que personne eût soupçonné sa présence. Sans doute, Danton qui, avec sa grosse bonhomie, devait trouver M^{me} Roland bien façonnée, avait-il imaginé cette rencontre publique pour sanctionner la réconciliation de la Gironde et de la Montagne, sous les yeux du général victorieux et des spectateurs enchantés. Mais c'était une entreprise qui eût réclamé un peu plus de soins et de préparations.

Une dernière entrevue, très secrète, eut lieu la nuit, dans les bois de Sceaux, à la fin du mois de novembre. Plusieurs Girondins notoires, Brissot notamment, étaient prêts pour le rapprochement avec Danton. C'est le clan Roland qui fit tout manquer. La grande voix de Danton s'écria avec désespoir : « — Guadet, Guadet, tu ne sais pas pardonner, tu ne sais pas sacrifier ton ressentiment à la patrie... tu es opiniâtre... tu périras... »

Oui, les historiens ont été unanimes à juger que M^{me} Roland, qui fit manquer définitivement l'alliance de la Gironde et de Danton, condamna le parti des honnêtes gens en leur refusant le puissant contre-poids qui s'offrait. M^{me} Roland porterait ainsi la responsabilité de la Terreur. Danton eût été de force à mater la Montagne, à faire rentrer la Commune dans la légalité, à couper la route de Robespierre. Étonnons-nous de cette assurance. Cela est aisé à écrire. Si M^{me} Roland ne pensait pas pouvoir fonder la politique de son parti sur un tel associé, elle aussi avait des raisons et ces raisons étaient bonnes : l'alliance avec Orléans, les complicités, les concussions...

Elle n'eût pu trouver le moyen de commander à son dégoût qu'en s'appuyant, comme nous-mêmes, sur le grand instinct patriotique de l'homme qui avait sauvé la France. Elle paraît l'ignorer. Est-elle volontairement aveugle? Craint-elle sourdement de perdre pied devant ce génie naturel, fertile en ressources inspirées, si contraire à toute idéologie? Une des profondes raisons de son éloignement est-elle la crainte de voir attaquer ses propres principes? Comme tous ceux qui savent se commander, elle a besoin de bases inébranlables pour fonder sa résistance et son courage. Voit-on du reste que, même en politique, l'abaissement des caractères ait jamais donné de bien beaux résultats? Aux historiens ne pourrait-on opposer le contradicteur qui répondrait : « Si les Girondins avaient fait cause commune avec Danton, ils eussent été bien naïfs de donner leur confiance à un homme qui les eût jetés par-dessus bord, eux et leurs principes dans l'instant qu'il y eût trouvé son intérêt »? Nous n'avons pas de raisons valables pour croire que Danton (il justifia d'ailleurs fort bien le crime du 31 mai 1793) avait dépouillé le vieil homme et pourrait gouverner à l'avenir avec une fidélité qui lui était si étrangère, mais il est impossible de ne pas penser que l'honneur de M^{me} Roland a été de succomber avec tout son parti sans avoir rien renoncé d'un trop bel idéal.

Dans les derniers temps de 1792, sans que nous soyions en état de préciser la date, M^{me} Roland traversa une crise très amère, provoquée par la conduite du plus ancien de ses amis, Lanthenas.

Celui que, depuis douze ans, elle appelait « son frère », avait vécu près d'elle en si grande intimité qu'il avait presque constamment séjourné sous le même toit, d'abord à l'hôtel de Lyon, puis à Amiens, puis

au Clos, en dernier lieu enfin, au Ministère de l'Intérieur, où il occupait, dans les bureaux, le poste important de chef à la troisième division¹.

Les débuts de la mésentente disparaissent dans le passé. Dix billets sans date² adressés par M^{me} Roland à cet ami auquel elle avait, jusque-là, témoigné une affection immuable et un dévouement fraternel, nous acheminent à la rupture par une suite de lettres restées énigmatiques, et que, naturellement, nous nous empressons d'interpréter. A tort ou à raison? C'est la question. On peut remarquer, cependant, que les déductions de ceux qui se sont efforcés sur ces textes, se rejoignent à peu près. Ce n'est pas une raison, toutefois, pour qu'elles soient justes.

Voici, cependant, ce que nous pouvons croire :

Il faut d'abord évoquer le changement qui, vers l'automne de 1792, s'était produit dans le cœur de M^{me} Roland. A trente-huit ans qu'elle avait alors, personne n'avait lieu de penser qu'elle n'était pas demeurée intégralement fidèle à un mari qu'elle aimait avec tendresse et qui était l'objet de sa constante sollicitude. Tout le prouve, à commencer par l'attachement de Roland lui-même.

Cependant, sans que nous sachions quand et comment, quelqu'un était intervenu, qui avait éveillé dans ce cœur en état de grâce, des sentiments nouveaux, bientôt irrésistibles. Sans doute, s'en défendit-elle du meilleur de sa force, sans doute veilla-t-elle de toute son adresse sur les apparences. Sans doute aussi ne put-elle pas toujours réussir à dissimuler ses émotions et ses combats à un entourage qui avait toujours les yeux fixés sur elle. Nous savons que Roland ne se douta de rien, puisque c'est elle qui lui

1. Il avait été élu député à la Convention le 9 septembre précédent par le département de Rhône-et-Loire.

2. Un onzième paraît se rapporter à une autre époque.

fit enfin une confession romanesque dont il demeura confondu. Vivant dans sa maison même, M^{lle} Mignot, l'institutrice d'Eudora qui devait odieusement trahir devant le Tribunal révolutionnaire la confiance qu'elle avait su inspirer à la mère de son élève, ne parle pas d'un amour éventuel. Le clan des Girondins ne sut rien non plus, malgré le bruit qui courut des Jacobins aux Cordeliers dans la société des révolutionnaires, que la fameuse « Lucrèce », la « femme de Caton », se serait laissé attendrir par l'un des jeunes hommes sur qui elle régnait. On proposait quelques noms. Celui de Barbaroux, celui de Servan, étaient le plus souvent cités. Il n'était pas question de Buzot.

Cependant Lanthenas, qui habitait sous le même toit que M^{me} Roland, avait eu des raisons de mieux voir. Il vivait près d'elle comme un « frère », oui, mais avec des sentiments bien différents. Tant qu'elle n'avait montré de prédilection pour personne, il avait supporté sans révolte Bosc et tous les autres. Mais pourquoi depuis quelque temps croisait-il si souvent Buzot dans l'antichambre ?

Lorsqu'elle revint à Paris en décembre 1791, nous savons que Buzot, ancien Constituant, était retourné à Evreux comme président du Tribunal Criminel. M^{me} Roland ne l'avait pas vu depuis un an, mais était restée en correspondance suivie avec le jeune député jusqu'au moment où, élu à la Convention, il revint à Paris en septembre 1792¹.

Ses premiers soupçons, Lanthenas les fit probablement connaître, sans le moindre retard, à une amie devant laquelle, depuis tant d'années, il portait ses pensées. Mais, il dut se montrer surtout très affligé,

1. « Nous restâmes en correspondance, avec Buzot et Robespierre. Elle fut plus suivie avec le premier. Il régnait entre nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié et un fond autrement riche pour l'entretenir » (*Mémoires*).

car dans ses billets d'alors, M^{me} Roland témoigne d'une peine vive. Ses amis avaient les droits les plus étendus, nous le savons, sur sa sensibilité.

A ce moment, elle alla passer deux ou trois jours à la campagne, à Monsseaux, chez un ancien ami Gilbert, qui possédait une maisonnette du côté où se trouve aujourd'hui la rue de Courcelles ou l'avenue de Villiers. Elle emportait un travail qui demandait du calme, du moins c'était le prétexte de ce déplacement insolite. Ne cherchait-elle pas plutôt un peu de solitude pour se recueillir dans ses pensées troubles? Elle écrivit à Lanthenas et l'invita à venir la rejoindre pour dîner (c'est-à-dire déjeuner) et probablement Roland viendrait aussi¹. Suivent des mots qui nous intriguent :

Vous y trouverez votre sœur qui voudrait à ce titre, concourir à votre bonheur et qui, parmi mille défauts, n'aura jamais du moins celui d'en imposer sur l'état de son cœur. J'ai tort peut-être de vous dire cela; mais l'idée de votre affliction me fait mal et j'ai peur de parler comme de me taire².

Qu'est-ce que cela veut dire? On ne peut s'empêcher de penser que Lanthenas s'est plaint doucement, qu'elle en a eu pitié, mais n'a pas cherché à le tromper. Rien n'était mieux dans son caractère. Il y a bien du trouble dans la dernière phrase. C'est une note nouvelle dans un style si continûment ferme. « *J'ai tort peut-être de dire cela... J'ai peur de parler comme de me taire...* » Cette retraite à la campagne, cet éloignement voulu, comment n'y pas voir le recul farouche d'une femme décidée à ne s'accorder rien, qui veut se défendre en opposant la force à la force,

1. Les billets, nous l'avons dit, sont sans date. Nous sommes bien entendu tentés de les ranger suivant la progression naturelle des sentiments qu'ils découvrent jusqu'au dénouement qui nous est connu.

2. C'est l'auteur qui souligne, ici et plus loin.

mais qui, bien loin de posséder son assurance habituelle, se craint, craint un autre plus qu'elle encore.

Lanthenas n'a pas pu conserver sa modération première. Sa tendresse à elle ne se dément pas.

L'idée de votre situation me poursuit et je vous trouve bien peu de bonne foi lorsque vous me supposez jouir du mal que je puis causer... Venez me voir, ou ce soir ou de midi à deux heures; vous savez bien que je ne serais pas tranquille si mon frère était affligé.

Et dans un billet suivant :

Vos expressions, vos suppositions de mépris me déchirent; elles sont fausses. Ce n'est point cela. Vous le sentez bien.

Le billet que voici est plus explicite encore que celui de l'invitation à Monsseaux. Un certain temps a dû s'écouler :

Vous me désolez, car je hais de causer du mal, car je vous estime et vous suis attachée, et je redoute ou m'afflige plus particulièrement d'en causer à vous-même. Mais eussiez-vous mille fois raison, *l'empire que j'ai reconnu est établi et je ne puis plus m'y soustraire*. Il n'est pas vrai que vous vouliez en moi haine ni désespoir : la première est impossible; l'autre vous ferait mourir de regret, et d'ailleurs on ne le connaît plus que pour *l'objet dominant* qui seul a droit d'y porter. *Vous qui invoquez la raison et réclamez contre les travers du cœur, soyez assez généreux pour être mon ami*. Cet effort peut prévenir bien des maux; mais aucun de ceux-ci ne peut changer ma destinée qu'en l'abrégeant.

Tout dans ces paroles semble vérifier notre système.

Cette fois M^{me} Roland a pris sa résolution : l'amour est le plus fort.

« *L'empire que j'ai reconnu est établi et je ne puis plus m'y soustraire.* » Celui qu'elle aime, seul, peut provoquer son « désespoir ». Elle le dit à celui qu'elle n'aime pas, avec une férocité bien humaine pour que la situation, définitivement établie, ne prête plus à

aucune espèce de doute. Lanthenas, c'est une de ces douceurs dont se gratifient volontiers les amoureux, a dû lui dire qu'il préférerait à sa propre félicité « la haine » qu'elle aurait pour lui, le « désespoir » où celui qu'elle a choisi aura d'ailleurs tôt fait de la réduire; mais elle connaît trop bien Lanthenas, ce cher ami, cet ami éprouvé, pour lui prêter de tels sentiments. Il sait qu'elle lui est attachée par une trop bonne affection pour le « haïr » jamais. D'autre part, elle ne doute pas qu'il « mourût de regret » — pas moins — si celui qu'elle aime ne se conduisait pas bien envers elle.

Et même cette héroïne cornélienne, cette muse chaste et altière, la voilà prête à prier ce furieux, ce jaloux. Il y a un certain ton de supplication qui surprend, qui touche très avant, quand elle dit, à son tour, ce mot si étranger à la plume qu'elle a tant fait courir : *Soyez assez généreux pour être mon ami.* Entre eux, les rôles sont renversés. C'est maintenant Lanthenas qui la prêche. Elle lui dit : « *Vous qui invoquez la raison...* » et il a « *réclamé contre les travers du cœur* » du moins « *contre ceux dont il n'est pas l'objet* ».

Mais, bien loin de se rendre aux prières, Lanthenas s'aigrit tous les jours davantage. Nous apprenons — par lui — qu'une certaine histoire d'argent (à ce que nous croyons comprendre) avait jadis fort mal disposé à son égard la grande amie, qui, cependant, s'était tue. On se demande pourquoi il la rappelle ? Mais quelque chose de plus grave intervient. Cette fois, M^{me} Roland est blessée : Lanthenas a parlé « à des tiers » de tout ce qui s'agitait entre eux. Lanthenas a manqué à la « confiance », à la « délicatesse », à l'« honnêteté ». Elle ne voit plus en lui qu'une âme vulgaire en proie à des sentiments qu'elle ne veut pas qualifier, mais qu'elle « méprise ». Elle termine ce

billet, si plein d'une dureté nouvelle, par des reproches sur la politique que Lanthenas a récemment adoptée.

J'aurais beaucoup à dire sur votre propre éloignement et les manifestations de vos opinions politiques et ce blâme continuel des nôtres.

Ici, les déchirures du papier rendent la lecture plus énigmatique encore :

Je ne sais ni comment ni pourquoi on peut établir des reproches d'abandon quand on se montre ainsi soi-même; mais tout se tient et rien ne m'étonne plus.

Fort rudement, elle le remet à sa place :

... Soyez tranquille sur le soin que je puis prendre de ma vertu, elle ne dépend ni de vous, ni de personne, pas plus que mon estime ne dépend de votre jugement, ni mes affections de votre volonté.

Et si elle l'invite à dîner, elle spécifie que ce n'est plus que pour sauvegarder les apparences.

Cependant, peu capable, quoi qu'elle en dise, à fermer son cœur une fois ouvert à l'amitié, elle se reprend bientôt :

Justice et fierté s'indignent de vos excès, mais l'amitié les pardonne, parce qu'elle les attribue à un égarement qu'elle regrette et voudrait vous épargner.

Si vous vous sentez capable de venir chez moi et d'y être ce que vous devez, je vous recevrai avec l'affection que vous méritez. Mais je vous préviens que je ne souffrirai pas une troisième scène. Je sais tout ce que je dois à l'amitié, mais je suis incapable de rien accorder à aucune espèce de crainte, la mort dut-elle s'y trouver, car je sais ce qui m'est dû, et je ne souffre pas qu'on l'oublie.

Tout cela devait fort mal finir. Lanthenas, en dernière analyse, se conduisit comme un félon, et devait

finir, en contraste avec l'héroïsme girondin, submergé dans un flot de lâcheté¹.

Quelles leçons il recevait d'elle, pourtant ! Ce billet que nous avons appelé le *onzième*, et qui ne semble pas se rapporter au même conflit que les autres — simplement peut-être parce que nous n'en avons qu'un fragment — une ligne perdue pourrait en effet suffire à lui donner sa place — doit être de la fin de 1792. Les termes tendent à le faire croire. C'est là que se trouve ce mot admirable que nous avons cité ailleurs : « J'ai trop de courage pour avoir besoin d'en montrer », et quatre lignes plus bas une parole de haute dignité : « Je connais assez les hommes pour ne rien attendre de leur justice ; je n'en ai que faire ; ma conscience me tient lieu de tout ! » Enfin cette émouvante vue d'avenir :

Assurément, la fin de la Révolution n'est pas bien claire, et ceux qu'on appelle des *partis* seront bien jugés par la postérité, mais j'ai la persuasion que mon mari y trouvera la gloire et le pressentiment qu'elle sera payée de notre vie. Peut-être faut-il des victimes pures pour appeler le règne de la justice.

La Commune montrait, contre la Gironde, un acharnement sans pareil. Marat cet « homme tout dégouttant de calomnie, de fiel et de sang », comme Vergniaud avait clamé à la tribune, conservait contre les Roland une rancune atroce depuis qu'ils lui avaient fermé les fonds secrets. Il les couvrait d'ignominies, dans l'*Ami du Peuple*.

Un bas espion, nommé Viard, apporta un jour à Marat et à Chabot² les « preuves » d'un grand complot girondin dont M^{me} Roland était l'âme. Marat se jeta dessus et en fit, le jour même, grand vacarme dans son

1. Lanthenas qui allait de plus en plus à gauche, fut sauvé par Marat — ô honte — lequel pour s'excuser de ce mouvement de sensibilité, déclara que Lanthenas n'était qu'« un pauvre d'esprit ».

2. Le fameux capucin. Il fut décapité en 1794.



Cliché Tallandier

LA PRINCESSE DE LAMBALLE
Dessin à la mine de plomb par GABRIEL

(Donné par Monsieur Clemenceau au Musée du Louvre)

journal. La Convention appela M^{me} Roland à sa barre, où elle parut avec tant d'aisance et de naturel que, conquis par une loyauté si éclatante, les députés lui votèrent pour s'excuser, les honneurs de la séance. Mais, nous l'avons dit, M^{me} Roland ne se possédait plus toujours aussi parfaitement. A bout de résistance, elle ne réagissait plus guère contre un surmenage dont elle n'était plus maîtresse.

Exemple : une convocation arrivée à Roland le 4 décembre 1792 à 10 heures du soir, s'exprimait en ces termes peu rassurants :

Citoyen ministre, un rapport inquiétant et sur lequel il faut, de toute nécessité, statuer sur l'heure, exige de vous des renseignements préalables. Venez donc et tout à l'heure, au Comité d'Agriculture où se trouvent rassemblés les membres de la Convention qui, par un décret, s'y sont réunis pour coopérer à la Loi sur les subsistances.

Le Président de la réunion,
DUGUÉ D'ASSÉ¹.

Le lendemain Roland écrivait (par la plume de sa femme) :

Hier même, après 11 heures du soir, je me suis rendu aux Comités réunis d'Agriculture et de Commerce où l'on avait été porter les mêmes dénonciations (?) et j'y ai répondu par l'énoncé des quantités de grains arrivées hier même, et avant-hier. Durant toute cette matinée, j'ai répondu à de nombreuses députations des Sections. Définitivement, je viens d'écrire à la Convention et de lui envoyer l'état actuel des fabrications de Paris, fournies par les approvisionnements de la Commune. Assurément, je ne négligerai rien de tout ce qui m'est imposé, mais je n'imagine pas de quelle responsabilité nouvelle on voudrait me charger. Celle de ma place porte tout entière sur les fonctions et les soins que je remplis. Si, malgré les uns et les autres, des méchants que je n'aurais pu connaître, excitaient l'inquiétude et causaient des soulèvements, je pourrais en être plus à plaindre, mais je ne serais pas coupable. C'est de cela seul que

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

je dois répondre et toute ma conduite prouvera que je sens la force de cet [illisible]¹.

C'était une lettre de femme, et de femme nerveuse, nullement celle d'un homme d'État. M^{me} Roland avait perdu l'équilibre des nerfs qui répond de celui de la pensée et de l'action. Son courage est le même, mais quand, l'ayant scruté, elle est sûre qu'il est intact, elle désespère du pays, harcelé par l'envahisseur, déchiré sur une grande partie du territoire, par la guerre civile, abandonné aux hasards destructeurs les plus incohérents et les plus irrémédiables. Pour nous, spectateurs, il est presque impossible de comprendre que la France ait alors surmonté ses maux — puis ensuite échappé, par surcroît, aux deux expériences napoléoniennes.

La terrible année 1792 allait finir. Une plus terrible allait commencer.

Le jour de Noël, chacun songeait que le jeune de Sèze devait, le lendemain, prendre la parole devant la Convention pour défendre le Roi.

Vers le soir, M^{me} Roland, dans son cabinet, écrivait au général Servan. Elle voyait fort clair et ne voulait pas se laisser surprendre par les événements. On craignait depuis plusieurs jours un soulèvement du peuple de Paris et, la veille, la messe de minuit avait été supprimée, par ordre de la Commune, pour éviter tout mouvement de foule. Un peu auparavant, le 20, M^{me} Roland avait déjà adressé au général Servan, une lettre dont nous ne possédons qu'un fragment² :

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

2. Inédit. Bibliothèque de Rouen. Le général Servan n'était plus ministre de la Guerre. Attaqué par Dumouriez il avait donné sa démission le 3 octobre. Pache qui l'avait remplacé fut destitué le 2 janvier 93, mais peu après le peuple de Paris le nomma Maire pour le dédommager.

Paris, 20 X an I.

J'apprends enfin de vos nouvelles par B., je vous ai écrit trois fois, l'une à Coudrieux, les deux autres à Lyon.

..... Les affaires vont mal. P[?] n'est plus qu'une vieille femme entêtée, il s'est imaginé faire un grand acte de sagesse en se séquestrant, et il ne s'est éloigné que de ses amis et des hommes capables; il est mené par une petite clique de fripons qui lui font faire mille sottises et préparer notre perte à tous.

La Convention est menée par une trentaine de furieux, aidés du souverain bastonneur des tribunes. B[rissot?] et la Gironde, avec beaucoup de talents sans caractère, font comme dans l'Assemblée législative, ils laissent faire, et n'auront pas cette fois d'insurrection qui les sauve, mais bien une émeute où ils périront. Deux ou trois hommes de courage se dévouent et sont traités comme des Maury pour ne pas vouloir qu'une poignée de Parisiens fasse la loi aux 83 départements. Le Ministre de l'Intérieur est abhorré comme le grand inquisiteur qui empêche le renouvellement du massacre. Philippe [Egalité] a son parti, qui nous travaille tous. La capitale corrompue mérite un Roi et l'aura probablement. Mon ami, il faut un courage plus qu'humain pour tenir dans cet enfer! Un affreux système de calomnie se suit et s'exécute avec un art dont on n'a pas d'idée; les flots du mensonge vous ensevelissent avant qu'on ait jugé ou pu prévenir leur assaut. Que vous êtes heureux d'être dans le Midi! *je lève mes yeux vers les montagnes, comme le prophète roi et...* [la suite manque].

Et maintenant elle écrit¹ : 25 décembre, an I^{er} (1792), 8 heures du soir de Paris.

La date n'est pas indifférente car j'ignore ce que doit être la journée de demain; il serait possible que beaucoup de gens de bien n'en vissent pas la fin. Il y a des projets désastreux contre Louis pour avoir une occasion d'aller jusqu'aux députés et de comprendre le ministre de l'Intérieur dans ce massacre. Les avis se multiplient et les divers renseignements attestent que le complot existe. Les mesures de prudence le déjoueront-elles? C'est la question. J'ai fait partir ma fille pour la campagne et disposé mes petites affaires comme pour le grand voyage, et j'attends l'événement de pied ferme. Nos institutions sociales rendent la

1. C'est M^{me} Louise Colet qui a publié cette lettre pour la première fois en 1842, dans son livre intitulé : *Charlotte Corday et M^{me} Roland*.

vie si laborieuse pour les cœurs honnêtes que ce n'est pas une grande perte à faire, et je me suis tellement familiarisée avec l'idée de la mort, que je vais au-devant des assassins, s'ils arrivent, persuadée d'ailleurs que, s'il est une chose au monde qui puisse les détourner, c'est le calme du courage et le mépris de leurs coups. M. R. (Roland) qu'un érysipèle à la jambe retient depuis dix jours au lit ou dans sa chambre, se traînant dès le matin au Conseil qui siège aux Tuileries et qui sera permanent tant que Louis sera hors de sa prison. Les avis d'assassinats pleuvent sur ma table, car on me fait l'honneur de me haïr, et je vois d'où cela vient. Lorsque, dans les premiers jours du ministère, le scélérat Danton avec l'hypocrite l'abre, nous environnaient continuellement en singeant l'amour du bien et de l'honnête, ils m'ont pénétrée, et sans que j'aie jamais rien dit ni fait pour confirmer leur opinion, ils ont jugé que je tiens quelquefois la plume¹. Cependant les écrits de M. R. (Roland) ont produit quelque effet. Donc, etc...

1. Dans l'*Histoire des Brissotins*, Camille Desmoulins prétendit que Roland était l'auteur supposé d'une affiche « dont on avait vu l'épreuve sur son bureau, corrigée en entier de la main de sa femme ». Quand elle écrivait pour son mari, elle s'identifiait avec lui, en sorte que Champagneux s'y trompait souvent. « Elle connaissait si bien les ressorts des passions humaines, dit-il, qu'elle ne manquait pas une conversion, mais elle avait la modestie de se tenir toujours à l'écart, gardait le secret de toutes ses productions. » Jusqu'à la fin, elle ne cessera de répéter qu'elle s'est toujours subordonnée à son mari. « Ah, mon Dieu, qu'ils m'ont rendu un mauvais service, ceux qui se sont avisés, dit-elle dans ses *Mémoires*, de lever le voile sous lequel j'aimais à demeurer ! Durant douze années de ma vie, j'ai travaillé avec mon mari, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre. Si l'on citait un morceau de ses ouvrages où l'on trouvât plus de grâces de style, si l'on accueillait une bagatelle académique dont il se plaisait à envoyer le tribut aux Sociétés savantes dont il était membre, je jouissais de sa satisfaction, sans remarquer particulièrement si c'était ce que j'avais fait, et il finissait souvent par se persuader que, véritablement, il avait été dans dans une bonne veine lorsqu'il avait écrit tel passage qui sortait de ma plume. Au Ministère, s'il s'agissait d'exprimer des vérités, grandes ou fortes, j'y mettais toute mon âme ; il était tout simple que son expression valût mieux que les efforts d'esprit d'un Secrétaire. J'aimais mon pays, j'étais enthousiaste de la Liberté ; je ne connaissais point d'intérêt ni de passions qui puissent entrer en balance avec eux ; mon langage devait être pur et pathétique, c'était celui du cœur et de la vérité... Pourquoi une femme ne servirait-elle pas de secrétaire à son mari, sans qu'il en eût moins de mérite ? On sait bien que les Ministres ne peuvent tout faire par eux-mêmes ; et certes, si les femmes de ceux de

L'aboyeur Marat, lâché dès lors après moi, ne m'a pas quittée d'un moment¹, les pamphlets se sont multipliés et je doute qu'on ait publié plus d'horreurs contre Antoinette, à laquelle on me compare et dont on me donne les noms, qu'on ne m'en attribue chaque jour. J'ai gardé le silence qui me convenait, sans autre réponse que ma persévérance dans mes devoirs et mon caractère ; leur rage s'en est accrue ; je suis Galigaï, Brinvilliers, Voisin, tout ce qu'on peut imaginer de monstrueux et les dames de la Halle veulent me traiter comme M^{me} Lamballe.

En conséquence je vous envoie mon portrait car encore faut-il laisser quelque chose de soi à ses amis. Je suis bien aise de vous dire qu'après mon mari, ma fille et une autre personne²,

l'ancien régime, ou même de tous ceux du nouveau, eussent été capables de faire des projets de lettres, de circulaires ou d'affiches, elles eussent mieux fait d'y employer leur temps que de solliciter ou d'intriguer pour le tiers et le quart... Si ceux qui m'ont pénétrée eussent jugé les faits ce qu'ils étaient, ils m'auraient épargné une sorte de célébrité que je n'ai point enviée. Au lieu de passer aujourd'hui mon temps à détruire le mensonge, je lirais un chapitre de Montaigne, je dessinerais une fleur ou jouerais une ariette, et j'adoucirais la solitude de ma prison sans m'appliquer à faire ma confession. »

1. Jusque dans son salon, la trahison était installée. Une conversation où Buzot parla avec éloges de la Suisse, des États-Unis, de la Grèce antique, fut dénoncée par Anacharsis Cloots comme un plan de conspiration pour fédérer la France et détacher les départements de Paris. Anacharsis Cloots, dit l'Orateur du genre humain, était ce riche baron prussien, devenu Jacobin et Cordelier, qui fut guillotiné avec les hébertistes (24 mars 1794).

2. Était-ce une miniature par Jérôme Langlois, peintre miniaturiste, élève de Vien ? Elle dit à Servan, que l'une est pour son mari une autre pour sa fille, une autre « pour une autre personne... » S'agissait-il de Buzot ?

Le médaillon conservé aux Archives est celui que Buzot, lorsqu'il s'enfuit à Caen, puis en Bretagne, et à Saint-Emilion, portait, croit-on, sur lui.

Un neveu de Guadet, qui a recueilli tous les souvenirs des Girondins avec une grande ferveur, écrivait en 1841 : « J'ai appris sur les lieux, d'un témoin oculaire digne de toute confiance, M. (de) Meyriot, que Buzot conservait religieusement un petit portrait de femme et que la mort de M^{me} Roland lui troubla complètement l'esprit. » (*Saint-Emilion. Son histoire, ses monuments*).

Rien ne certifie expressément la manière dont le médaillon est arrivé aux Archives, mais nous n'avons aucune raison de douter que la miniature de M^{me} Roland et les pièces qui l'accompagnaient aient été successivement conservées dans les Archives du Comité de Sécurité générale, puis dans celles du ministère de la Police générale, son héritier, jusqu'en 1840, date où le médaillon a été versé aux

vous êtes le seul à qui je le fasse connaître; il n'existe point pour le monde ni même le courant des amis.

Je ne sais trop ce que deviendra tout ceci; mais si Paris se perd, il faut que le Midi sauve le reste.

Pache détraque la machine; c'était un excellent second et conseil pour un homme en place et à caractère; c'est le ministre le plus Jean-fesse qu'il soit possible de trouver. L'expression est est un peu *révolutionnaire*, mais le moyen de ne pas le devenir soi-même au milieu de révolutions continuelles et toujours graduées au plus fort. Je ne sais où trouver un age écrivain. Croiriez-vous que depuis que Louvet ne peut plus faire *La Sentinelle*, nous avons vainement essayé de trois personnes, et qu'elle est tombée faute de faiseurs? Prenez un peu soin de notre mémoire, lorsqu'il ne restera plus qu'elle : ils sont capables de la souiller et tiennent peut-être déjà prêtes les impostures qu'ils viendront insérer dans nos papiers.

Presque tous nos députés ne marchent plus qu'armés jusqu'aux dents; mille gens nous conjurent de coucher ailleurs qu'à l'hôtel. La charmante liberté que celle de Paris!

Eh bien, si vous étiez resté nous n'en serions pas là. Du moment où les fédérés auraient été mis sous vos ordres, vous auriez pu les organiser et en faire un appui respectable; c'était le moyen suppléant à la garde qu'on n'a pas osé appeler. Pache n'a travaillé qu'à les dégouter, les renvoyer et les annuler. S'ils vous sauvent demain, ce sera d'eux-mêmes et en bravant la discipline.

En vérité, je m'ennuie de ce monde; il n'est pas fait pour les honnêtes gens et l'on a quelque raison de les en déloger. Adieu, brave citoyen, je vous honore et vous aime de tout mon cœur. Je vous écrirai dans quelques jours, si la tempête ne nous a pas engloutis. Dans le cas contraire, souvenez-vous de ma fille et de nos doux projets; elle a une excellente femme que j'ai fixée près d'elle et qui me supplée¹. Elle se rendra près de son oncle à Villefranche, pour y suivre sa destinée, ayant de ses parents de bons exemples, quelque gloire, un excellent guide et une fortune honnête. Je vous embrasse bien affectueusement.

ROLAND née PHILIPON.

Que de choses dans cette lettre! Quels abomi-

Archives nationales. On peut cependant s'étonner de l'éparpillement des pièces contenues dans la fameuse boîte de fer-blanc enlevée chez M^{me} Bouquey et envoyée à Robespierre.

1. La perfide M^{lle} Mignot.

nables dégoûts s'y font sentir ! Mais nous aimerions, chez celle qui souffrit si cruellement de la calomnie, une nuance de pitié pour la Reine, et surtout pour la malheureuse M^{me} de Lamballe. M^{me} Roland a presque l'air de dire qu'elles avaient été traitées comme, après tout, elles avaient mérité de l'être. Au sein de la bataille, qui peut se vanter d'avoir fait justice à l'ennemi ? Il faut toujours, si l'on entreprend de conter, sans parti pris le moindre épisode de l'histoire révolutionnaire, tenir le plus grand compte de la surexcitation de ceux qui nous ont légué cette histoire, où la magnificence et la vilenie de l'espèce humaine allèrent probablement jusqu'à leurs points extrêmes.

On sent que M^{me} Roland se tournait vers ce nouvel ami que Servan était pour elle, avec un élan justifié par les vertus morales qu'elle lui reconnaissait. La conduite de Lanthenas lui avait fait douter de la confiance elle-même. Ainsi le roi Marc ne croyait plus à l'honneur puisque Tristan l'avait trahi. Elle sentait se glisser dans tous ses sentiments une amertume mesurée aux défaillances des hommes politiques, à l'anarchie criminelle de ce peuple empoisonné de robespierrisme que, par une double erreur, jadis, elle avait cru comprendre et que maintenant elle croyait connaître. Quelle méconnaissance inexplicable avait répondu à ses efforts pour la victoire de la Liberté ! C'est à Servan qu'elle envoyait un portrait que Bosc et Bancal, rejetés dans « le courant des amis », ne connaissaient même pas, ce qui est assez étrange, car Bosc, qui pendant plusieurs mois avait affecté de se tenir à l'écart du ministère en feignant de ne pas entendre les appels répétés de M^{me} Roland, avait volé près d'elle, dès qu'il avait connu la conduite de Lanthenas. L'indignation qu'il en avait montrée, et l'ancien attachement retrouvé dans toute sa fraîcheur, avaient été d'un secours déli-

cieux au cœur offensé de la parfaite amie. Ce n'en est pas moins à Servan qu'elle disait : « Prenez un peu soin de notre mémoire, lorsqu'il ne restera plus qu'elle... », à Servan qu'elle écrivait : « Souvenez-vous de ma fille et de nos doux projets » (?). Mais peut-être, Servan, général, ancien ministre, lui semblait-il pour l'enfant, un protecteur plus autorisé que de vieux amis obscurs.

Le même jour, ce même 25 décembre 1792 qui fut son dernier Noël, elle écrivait aussi au chanoine Dominique : elle avait besoin de pouvoir compter sur lui pour Eudora qui avait douze ans.

Dans l'incertitude des événements, mon cher frère, et l'impossibilité, au milieu de leur cours de faire toutes les dispositions que nous pourrions désirer, je ne veux pas du moins manquer à vous adresser mes embrassements et mes adieux, à vous réitérer l'expression de ma confiance dans votre amitié pour Eudora, et vous témoigner mon estime pour sa gouvernante, M^{lle} Mignot, qui peut me remplacer près d'elle, qui ne doit plus la quitter et pour laquelle nous vous prions de faire des arrangements qui mettent sa vieillesse à l'abri du besoin.

M^{me} Roland avait d'ailleurs voulu qu'un acte en forme permît à son mari et à elle-même d'avoir la confiance que leurs dernières volontés seraient connues et respectées :

Nous, soussignés, réunis dans les sentiments qui n'ont cessé de nous animer l'un et l'autre, considérant que l'incertitude ordinaire des événements est encore augmentée par la situation politique de l'empire, et celle de la capitale en particulier ; considérant que le premier devoir d'un homme public est de rester à son poste tant qu'il peut y être utile, et résolu de demeurer toujours là où nous veut la patrie ; mais jugeant que rien ne nous oblige à faire courir les mêmes hasards à notre enfant chéri, nous avons arrêté de le confier à M^{lle} Mignot, qui s'est déjà chargée de son éducation, et de l'envoyer dans le domaine rustique de la famille, loin du théâtre de la guerre, attendre des jours plus heureux, en cultivant dans cette retraite paisible, ses facultés morales, et se préparant aux revers sans

les craindre comme à la prospérité sans l'ambitionner, à l'exemple de ses parents qui auront vécu sans reproche et sauront mourir sans terreur. Nous nous reposons avec confiance sur les soins affectueux et la bonté éclairée de M^{lle} Mignot. Nous voulons qu'elle jouisse, sur notre chère Eudora, de tout l'ascendant que doit lui acquérir son caractère respectable et qui est absolument nécessaire à la suite de l'éducation. M^{lle} Mignot partagera l'existence et les moyens de son élève ; et, après huit années révolues¹ il lui sera payé annuellement, sur nos biens, mille francs de rente viagère dont elle jouira avec la plus parfaite indépendance.

Paris, le 25 décembre 1792.
J.-M. ROLAND, ROLAND née PHILIPON.

Cette femme se juge sans peur et sans reproches. On comprend qu'elle sera tranquille, au fort de la tragédie si elle a mis en ordre tout ce qui engage sa responsabilité.

Le premier de l'an 1793 arriva.

Sans doute ceux qui allaient mourir le saluèrent avec espérance et M^{me} Roland reçut les visiteurs qui vinrent lui souhaiter la bonne année, le sourire aux lèvres, comme tout le monde.

Pourtant, les affaires allaient fort mal. La division des pouvoirs publics s'aggravait. Les fureurs des clubs, les attaques de la Presse, les délations systématiquement organisées, les perquisitions illégales, les arrestations sans mandat, les vengeances privées tombant de la tribune de la Convention, tout s'unissait pour abattre la fermeté des plus résistants.

Au milieu du mois de janvier, M^{me} Roland, écrivant au pasteur Lavater, paraissait encore tenir bon :

N'attribuez pas mon silence, mon cher Lavater, à aucune cause indigne de mon amitié. La situation violente dans laquelle nous sommes ne me laisse pas un moment de liberté. Toujours dans la tempête, toujours sous la hache populaire, nous marchons à la lueur des éclairs, et, sans cette paix de la

1. Eudora aurait alors vingt ans.

conscience qui résiste à tout, il y aurait de quoi s'ennuyer de la vie. Mais avec un peu de force dans l'âme, on se familiarise avec les idées les plus difficiles à soutenir, et le courage n'est plus qu'une habitude... Mon brave mari vous embrasse et poursuit sa carrière en homme de bien ; la proscription flotte sur nos têtes, mais il faut ramer toujours, atteindre au but, s'il est possible, et mériter jusqu'à l'ostracisme, s'il doit être la récompense de la vertu.

ROLAND, née PHILIPON.

Ce fut un extrême étonnement, dans le public, lorsque, le 19 janvier, Roland fit placarder, sur les murs de Paris, une affiche où le ministre de l'Intérieur disait au peuple qu'il « avait constamment protesté contre les attaques avec preuves à l'appui, de sa loyauté et de son intégrité ». Il donnait le compte de 100.000 livres reçues pour « frais de correspondance et d'impression des écrits propres à éclairer le gouvernement sur les trames criminelles des ennemis de l'État ». Il en avait dépensé (suivait le détail, dont il fournissait toutes les pièces justificatives) 32.913 fr. 6 deniers. Il restait à la Trésorerie nationale une somme de 67.086,19,6. Suivaient quelques considérations : « Il est faux et atroce de répandre que je cherche à fuir. Je n'ai rien à cacher et je sais mourir, etc... » Tout le texte est de ce ton las, nerveux, où il est clair que celui qui parle n'a plus d'autorité ni sur lui-même, ni sur les autres.

Nous qui suivons le ménage pas à pas, nous qui avons à notre disposition des lettres intimes, des mémoires, des archives, nous n'étions pas plus préparés que le public à une démission qui nous surprend comme un coup de théâtre et qui fut sans doute un coup de tête :

On connaît les hésitations des Girondins. Le peuple demandait que le roi fût mis en jugement. Par caractère, ils répugnaient aux violences. Ici leur irrésolution devint un manque de franchise et un

défaut de courage. Appuyés sous main par Danton, qui voulait complaire à sa femme royaliste et catholique, ils s'efforcèrent d'éviter le procès, et prirent par là tous les airs de soutenir le « tyran ».

Aux Cordeliers, où on lui reprochait de chercher des diversions, Danton eut un mot noble : « Une nation se sauve, dit-il, elle ne se venge pas. »

M^{me} Grandchamp dit en propres termes :

Le Ministre et sa femme ne voulaient que la déchéance. Roland annonça même qu'il ne garderait pas dans ses bureaux ceux qui auraient signé sur les registres ouverts en plusieurs endroits (pour réclamer la mort du roi). Lanthenas, nommé à la Convention, vota la mort parce qu'il croyait que le salut de l'Etat y était attaché ; aussitôt, il reçut l'ordre de quitter l'hôtel ; cette rupture éclatante blessa la politique autant qu'une amitié constante depuis quinze années.

Brissot, également, jugeait que le supplice du roi était impolitique, et ne consentit à voter la mort qu'à la condition que le peuple ratifierait la sentence. Son intervention à la tribune donna de l'espoir à Louis XVI, qui répétait tristement après sa condamnation : « Je croyais que M. Brissot m'aurait sauvé¹. . . . »

Buzot, certainement porteur de la pensée de M^{me} Roland, vota la mort sauf ratification du peuple : il y eut 387 voix pour la mort, 334 pour la détention ou la mort conditionnelle².

1. Après le 9 thermidor, des pensions furent votées à la femme et aux enfants de Brissot, qui reçurent aussi un sabre et des pistolets d'honneur. Brissot avait confié sa famille à la Nation. Un de ses fils, élève à l'Ecole polytechnique, refusa de prêter serment à l'Empereur. Le troisième, Anacharsis, s'étant ruiné dans de malheureuses entreprises, fut sauvé par d'anciens amis de Brissot qui ouvrirent une souscription, et par un noble royaliste, reconnaissant du discours de Brissot lorsqu'il tenta de sauver Louis XVI. (*Introduction aux Mémoires de Brissot* par M. de Lescure.)

2. Au jour du jugement, Vadier dit : « Je vote pour la mort. Je ne suis qu'un applicateur passif de la loi. » Parmi ceux qui avaient voté la mort du roi, certains manifestèrent longtemps la satisfaction qu'ils en conservaient. Un certain député de Gascogne, selon une

Vergniaud, qui présidait, dit d'une voix douloureuse : « Je déclare, au nom de la Convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la mort. »

Le lendemain 22 janvier, Roland envoya sa démission à l'Assemblée par une longue lettre datée du jour même et dont Vergniaud, toujours au fauteuil, donna lecture le 23.

La Convention fut stupéfaite. Nous aussi.

Nous sommes libres de supposer que Roland, ayant blâmé la condamnation de Louis XVI, résolut de se retirer dès que ce serait possible, mais ne serait-ce pas plutôt à ce moment que M^{me} Roland fit à son mari le rude aveu de son amour pour Buzot?

Sainte-Beuve lui a beaucoup reproché cette confession qu'il juge comme une incartade¹, comme un acte déraisonnable et barbare. Il eût préféré qu'elle le trompât. « Une vertu plus brisée aurait eu plus d'adresse, etc... Ah! que M^{me} de Sévigné et M^{me} de Staël ne commettaient pas de ces fautes-là! »...

Mais justement, elle eût cru s'abaisser par cette sorte d'adresse. La droiture de son cœur et ses principes lui imposaient un rigorisme qu'elle croyait sauvegarder en avouant avec une sorte de superbe un penchant auquel elle ne s'abandonnerait pas. Ce traitement de son amour contentait son idéal de stoïcienne, sa force d'âme et sa gravité, enfin l'aspiration secrète d'un caractère qui lui commandait d'être en permanence supérieure aux événements.

tradition restée vivante dans le pays, avait collé sur les portes du salon de sa maison des portraits du roi et de la reine, coupés à l'endroit où la porte s'ouvrait, de sorte qu'ils étaient guillotins en effigie à l'entrée de chaque visiteur, ce qui réjouissait à chaque fois l'âme du régicide. (Albert Tournier, *Le Président du Comité de Sûreté générale sous la Terreur*.)

1. M^{me} de Condorcet avoua de même au philosophe qu'elle venait d'épouser, qu'elle avait traversé un grand amour. Il lui répondit en lui promettant de la regarder comme une fille.

Parmi tous ceux qui l'entouraient, Buzot était le seul peut-être qui lui parût un égal¹. N'oublions pas le bel éclat d'orgueil qui lui fit écrire dans ses *Mémoires* qu'elle s'était toujours promis de se « défendre de toute affection qui ne serait pas à la hauteur de sa destinée ». Oui, c'est parfaitement cela, M^{me} Roland honorait le grand destin qui lui était échu. C'est parce qu'elle avait le souci d'en rester digne qu'elle acceptait de le soumettre à l'épreuve du sacrifice.

Dans le désastre de son bonheur intime, Roland perdit-il la force morale qu'il lui fallait pour rester à son poste? C'est fort possible. En tout cas, il a entendu diriger nos curiosités et arrêter nos investigations, en répondant lui-même, dans une note autographe (précaution qui lui était trop étrangère pour ne nous être pas suspecte), aux recherches des historiens :

La cause de la sortie de mon ministère n'a été vue par personne... J'ai honte de le dire... je n'ai pas un homme à citer... oui, si j'eusse trouvé un seul homme qui eût conservé quelque énergie... qui n'eût pas craint de monter à la tribune... sans cesse remplie par des hommes infâmes, etc...

Il est parti parce qu'il n'a pas trouvé cet homme? Le fait qu'il ne cite pas Buzot est significatif. Du reste, Brissot, Louvet, Barbaroux n'étaient-ils pas là? Les uns ou les autres portaient toujours la parole pour les Roland. Quand le groupe avait demandé, d'accord, l'exil des Bourbons, surtout de la branche d'Orléans, la Montagne avait répondu que « c'était Roland qu'il fallait expulser, car il était à craindre qu'il ne devint roi lui-même! » Les Girondins étaient liés par un même sort. Sans doute ne nous trompons-nous pas de beaucoup en voyant dans la démission de Roland la trace d'une action féminine. La crise passionnelle qui venait de s'ouvrir rendait en effet

1. Cependant elle le jugeait paresseux, cette grande travailleuse!

toute consultation et toute entente impossible entre le ministre et Buzot. Nous sommes certains en tout cas que les époux furent — comme toujours — entièrement d'accord sur le principe d'une résolution aussi grave. La lettre que Vergniaud lut à la tribune était entièrement écrite de la main de M^{me} Roland. Fatigue et dégoût, irritation, douleur, il y eut de tout cela sans doute dans un découragement que rien ne semblait annoncer une semaine auparavant, nous le savons par la lettre à Lavater : « Mon brave mari vous embrasse et poursuit sa carrière en homme de bien ; la proscription flotte sur nos têtes, mais il faut ramer toujours, atteindre au but s'il est possible..., etc... »

Comme au mois de juin précédent, les Roland se retirèrent dans le petit logement de la rue de la Harpe, avec leur fille et M^{lle} Mignot, qui, on ne sait pourquoi, n'étaient pas parties pour le Beaujolais.

Le lendemain ou le surlendemain de sa retraite, Roland écrivait à Lanthenas¹ :

1. Bosc ne consentit jamais à revoir Lanthenas.

Lorsque, en 1795, l'ami fidèle publia les *Mémoires*, Lanthenas parut recevoir un coup de fouet, quoique Bosc en eût, à son intention, retranché plusieurs passages. Lanthenas affirme que tous les efforts de sa plume, en 1793, furent destinés à empêcher de « faire juridiquement massacrer des *hommes précieux, des patriotes innocents...* les plus malheureuses et les plus *innocentes victimes* de la Révolution ».

Après l'arrestation des Girondins, Lanthenas, isolé, se laissa porter par les événements. Il finit par s'en aller à la campagne en 1794, tandis que les derniers Girondins périssaient en Gironde. On le revoit à Paris après le 9 thermidor. Il écrit infatigablement.

Nommé au Conseil des Cinq Cents, il y retrouva Bancal des Issarts, qui n'avait pas assisté, comme Bosc, aux phases de la trahison.

Il avait été envoyé le 30 mars 1793, par décret de la Convention, avec trois autres commissaires délégués aux armées et Beurnonville, ministre de la Guerre pour exiger la soumission de Dumouriez, lequel les livra aux Autrichiens. Ils restèrent vingt mois dans les cachots d'Olmütz, puis furent échangés contre la fille de Louis XVI et purent rentrer en France le 27 décembre 1795.

En prison, Bancal était revenu à la religion, teut en demeurant

24 janvier 1793.

Qui quitte sa place la perd, dit un vieux proverbe, et, si je m'en souviens, j'ai lu autrefois dans Pibrac, que la vérité était dans les proverbes. Ce sera comme on voudra. J'ai assez discuté. J'en suis las. Mais je ne veux pas que nous nous séparions sans le témoignage, de ma part, de cette fraternité que j'ai aimé à croire inaltérable du moins entre nous deux. Je vous envoie mon testament de vie ou de mort, et je vous embrasse très cordialement ¹.

23 janvier, l'an II de la République.

La basse presse et surtout « l'aboyeur Marat » continuèrent à vociférer contre les Roland qui cependant ne voyaient plus personne hormis Bosc, Barbaroux, Brissot, Bancal, et passaient leurs quatre derniers mois de vie commune dans la retraite et même l'oubli². Ils n'en étaient pas moins exposés et chaque nuit menaçait d'être la dernière.

Un soir, vers 10 heures, Champagneux étant présent, on vint les avertir que des gens très suspects rôdaient autour de la maison. On pressa tellement M^{me} Roland de se sauver sous un déguisement qu'elle commença à s'habiller en paysanne :

disciple de J.-J. Rousseau et républicain convaincu. De ses souffrances morales et physiques un livre était sorti, *Du nouvel ordre social fondé sur la religion*. Bosc en fut étonné et ne s'en cacha pas : « J'ai lu ton livre, et j'y ai reconnu ton ardent amour pour la République, mais non les principes que nous discussions jadis dans nos promenades philosophiques du Dimanche. » Que pensa Bosc quand il y lut « que les femmes ne doivent jamais se mêler des affaires publiques » ?

Bancal épousa à 53 ans la fille d'un notaire qui lui donna six enfants. Il mourut à Paris en 1826.

Quant à Lanthenas, pauvre, seul, malade, il dépérit et mourut à Paris, le 2 janvier 1799 à 45 ans.

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland. Autographe de la main de Roland. On remarquera la différence des deux dates de cette lettre.

2. Quant à Buzot, nous ne possédons pas le moindre renseignement sur l'attitude qu'il observa alors à l'égard des Roland.

On ne trouvait pas sa coiffe assez grossière, dit Champaigneux. Cela produisit chez elle une explosion qui lui fit rejeter, avec la coiffe, tous le reste de l'habillement. J'ai honte, s'écria-t-elle, du rôle qu'on me fait jouer. Je ne veux ni me déguiser, ni sortir. Si on veut m'assassiner, ce sera chez moi. Je dois cet exemple de fermeté et je le donnerai.

Nous avons aussi un billet, où Roland dit à Bosc :

Nous sommes hors des murs depuis huit ou dix jours ; je vais cependant y rentrer sous peu ; la crainte de la mort deviendrait enfin pire que la mort même.

Au début de février, Danton revint d'une de ses allées et venues en Belgique et trouva morte sa Gabrielle¹, qui avait voulu expirer dans le petit logement de la Cour du Commerce, loin de cet hôtel maudit où elle avait tant souffert de la politique du régicide et du « buveur de sang ». Le 9 mars la constitution du Tribunal Révolutionnaire fut votée, malgré l'opposition des purs à toute loi d'exception. Immédiatement présidé par Fouquier de Tinville, il ne devait plus s'arrêter jusqu'au coup d'État de Thermidor.

1. Son grand ami, Robespierre, pleura sur sa furieuse douleur et, le 15 février 1793, lui écrivit :

15 février, an II.

« Mon cher Danton.

« Si dans les seuls malheurs qui puissent ébranler une âme telle que la tienne, la certitude d'avoir un ami tendre et dévoué peut t'offrir quelque consolation, je te le présente. Je t'aime plus que jamais et jusqu'à la mort. Dans ce moment, je suis toi-même. Ne ferme pas ton cœur aux accents de l'amitié qui ressent toute ta peine. Pleurons ensemble nos amis, et faisons bientôt ressentir les effets de notre douleur profonde aux tyrans qui sont les auteurs de nos malheurs publics et de nos malheurs privés. Mon ami, je t'avais adressé ce langage de mon cœur dans la Belgique. J'aurais déjà été te voir si je n'avais respecté les premiers moments de ta juste affliction.

« Embrasse ton ami.

« ROBESPIERRE. »

Aucun document ne nous instruit sur l'attitude privée de Robespierre à l'égard des Roland. Du moins, il n'y eut jamais entre eux d'affection simulée. C'est quelque chose.

Danton rentra-t-il avec 1.400.000 francs volés dans la Belgique, comme M^{me} Roland l'en accuse, ou s'était-il, suivant Robespierre, approprié de l'argenterie ecclésiastique réquisitionnée pour payer les troupes? Ce qui est sûr c'est qu'il trouva le peuple ameuté contre lui. La Convention aussi le reçut au plus mal, ne sachant s'il fallait le croire complice de Dumouriez, comme le girondin Lasource l'assurait.

La pension de l'ancien inspecteur des Manufactures n'avait jamais été liquidée¹. Certes, vieilli et mal portant comme il était, Roland reprit avec courage les démarches commencées en 1791. Mais il n'aspirait qu'au départ pour le Clos. D'abord, la vie était chère dans le Paris de la Révolution et il était très gêné. L'air frais, le silence, la solitude, pourraient seuls laver les cuisantes souillures de la vie publique et lui donner la force de regarder en face, peut-être de dominer un jour, la situation où il se débattait.

Avait-il assez raison à Amiens, de 1776 à 1780, et pendant son voyage d'Italie, durant les quatre années où il luttait contre le charme de la fille trop jeune et trop belle qui voulait l'endoctriner! Quelle folie lui avait fait commettre le prier de Longpont! Il était si tranquille avant sa visite chez le graveur! Ah! ces Cannel! Certains souvenirs le hantaient. Le début d'une lettre adressée au couvent, lorsque le mariage venait de se décider... « Pour tout plaider », elle lui avait dit à la grille : « J'ai tant besoin que tu sois heureux. » Ces mots l'avaient conquis et, revenu à son hôtel, il les avait répétés dans une lettre qu'il avait envoyée à la Congrégation : « J'ai tant besoin que tu sois heureux! Voilà ton texte, voilà ma

1. Brissot obtint du Conseil exécutif provisoire, une pension de 3.000 livres pour Roland.

consolation. Malheur à toi si tu l'oublies ou si, jamais, tu lui es contraire ! » Maintenant, il comprenait Lanthenas ! En vérité, il était bien aise de lui avoir écrit ! Maudites soient les douze années de bonheur qu'elle lui avait données ! S'il avait été moins bien soigné dans ses maladies, si elle ne lui avait pas fait un intérieur propre et commode, si elle n'avait pas montré tant d'économie dans l'administration de leurs biens, tant de sagesse dans leurs rapports de famille, tant d'intelligence surtout dans l'aide au *Dictionnaire des Manufactures* et plus tard dans tant de travaux communs, hélas ! il ne perdrait pas tout aujourd'hui ! Vivre sans elle, s'arracher de tout ce bien-être, de toute cette confiance, pauvre homme, comment y suffirait-il ? La seule chose à faire était d'enlever sa femme le plus tôt possible à ce Paris, séjour infâme et corrupteur des plus vertueux, loin de cet exécration Buzot qui méritait tous les supplices de l'enfer.

Cependant pour obtenir le droit de quitter l'affreux théâtre de tous les vices, il lui faut d'abord rendre ses comptes de ministre démissionnaire mais intègre. Le premier soin de l'exact serviteur de la Loi a été pour les offrir à la Convention en même temps que « sa personne ». Il a réitéré sa démarche, bien des fois déjà — il arrivera au chiffre huit ! — et ce n'est pas par une ridicule affectation d'intégrité, comme des historiens hostiles lui en ont fait le reproche bien à tort, c'est pour les raisons, très concrètes, que nous avons énumérées.

Le 23 mars 1793, Roland écrit à la Convention :

Je supplie la Convention, par l'organe de son président, pour la cinquième fois depuis deux mois, de vouloir bien me rendre ma liberté, par l'apurement de mes comptes, dont la clarté est si évidente qu'il faut peu d'examen pour en connaître et en démontrer la justesse.

Ma santé et mes affaires également en souffrance requièrent

ma personne dans mon air natal et dans mon petit domaine, etc...¹.

Malgré l'hostilité de la Convention, et de la population parisienne, Roland n'en recevait pas moins de nombreuses adresses de regret, de reconnaissance, de confiance. M^{me} Roland y répondait avec soin. Dans l'une de ces lettres, on remarque cette pensée :

On s'attache à son pays comme à la vertu, moins encore peut-être par les charmes qu'on lui trouve que par les sacrifices qu'on lui fait, et nous sommes au moment de multiplier ceux-ci².

En opposition, nous citerons une lettre de Reverchon³, conventionnel, « à ses collègues de Commune affranchie, 15 ventôse, an II de la République une et indivisible », où il fait ainsi qu'il suit l'éloge civique de l'un de ses commettants :

Je ne cesserai de dire que (nom illisible), depuis la Révolution, a été l'un des plus chauds amis de la Liberté et du peuple. J'ajoute qu'il y a quatorze ans qu'il n'est plus garde du corps, qu'il n'est point noble, qu'il n'est arrivé à Paris en 1792 que pour les affaires qu'il avait avec la Trésorerie, qu'il a été le premier qui ait fait brûler l'effigie de Roland à la Société populaire, et que, si il est son parent, il est fort éloigné et qu'à l'instant qu'il a eu connaissance que les Jacobins avaient déclaré Roland indigne de la confiance publique, il a été le premier à éclairer ses concitoyens sur cet homme perfide..., etc.⁴.

Les lettres que Roland écrit alors, notamment à

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

2. Inédit, *id.*

3. Reverchon, député de Saône-et-Loire à la Convention. Ce Reverchon, quoiqu'un peu gros, était un bel homme, au profil assez napoléonien, hormis le nez qui était plutôt bourbonien. Il portait, dans la gravure que nous avons rencontrée, un costume fort somptueux, plutôt impérial que républicain. Il devint, bien entendu, fonctionnaire de l'Empire. La lettre suivante est adressée aux Représentants du Peuple, Commune affranchie, département du Rhône. En travers le timbre de la Convention Nationale.

4. Inédit, *id.*

Garat, son successeur au ministère de l'Intérieur, sont fort amères. Les circonstances n'étaient pas propres à lui enlever le ton d'aigreur que nous lui avons connu jadis, quand il était plus jeune et que rien ne l'excusait. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne montrait dans le moment aucun désir de rentrer au sein de la fournaise où son parti était resté. Il écrivait à Champagneux :

On peut me reprocher la rigidité d'un caractère inflexible... qui va au bien sans ménagements, sans calcul d'aucun intérêt propre....

J'ai haï toutes les sortes de despotisme et j'ai réclamé contre dans le temps même de leur faveur. Mais ceux qui me connaissent le plus n'ont eu à m'excuser que de la rudesse de la vertu.

Signé (oh oui!) : Jean-Marie ROLAND,
ci-devant de la Platière ¹.

Sous sa plume, comme sous celle de sa femme, revient, à la manière d'un *leit-motiv* musical, leur espoir en la justice de la postérité. Si l'on veut imaginer M^{me} Roland dans son véritable caractère, il ne faut pas perdre de vue sa parfaite entente avec son mari. On inclinera peut-être à penser qu'elle savait lui imposer, comme aux autres, ses manières de voir. A cette époque cependant, il devait chercher à lui échapper.

La vie est sombre, rue de la Harpe. M^{me} Roland, pensive, inquiète, n'est plus le brillant point de ralliement des jeunes amants de la Liberté. Ils ne viennent

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland. Il ne sera pas dit qu'aucune voix ne s'est élevée en faveur de la supériorité de Roland : Pierre-Léon Champagneux — son gendre — ayant donné sur lui des détails biographiques, termine en déplorant la perte des *Mémoires* (écrits à Rouen en 1793 et détruits par les demoiselles Malortie), « ce qui a laissé l'ancien ministre dans un complet état d'infériorité à l'égard de sa femme à qui l'on attribue encore, par une obstination aussi injuste que criante, dit-il, tout ce que M. Roland a fait de remarquable pendant ses deux ministères ». Inédit. Collection du général Marillier.

plus dans son salon pour chercher le mot d'ordre. D'ailleurs, elle n'a plus de salon. La muse héroïque, veuve de poètes à inspirer, n'est plus qu'une petite bourgeoise dont la plus urgente préoccupation est de calculer au plus juste les dépenses de son ménage¹. M^{me} Roland, allant et venant dans ses trois chambres exigües, heurte aux cloisons des ailes cassées, sanglantes. Après tant de travaux et tant de fièvres, il s'agit de se reposer. Que d'à-coups et de porte-à-faux dans un pareil changement de rythme ! En elle, bien des certitudes étaient fêlées et le grand amour qui se levait, comme le soleil sur un champ de bataille, s'il était son beau refuge, faisait aussi son grand tourment. Certes, elle resterait égale à elle-même, mais que l'avenir était lourd de regrets et de renoncements ! Il lui fallait partir pour la province. La campagne, vue de loin, pacifiait son âme fatiguée, oui, mais elle savait qu'une fois là-bas, l'ennui et le regret s'empareraient d'elle, couvriraient de cendres froides ses élans, rempliraient de tristesse les heures mornes, et que tous les jours seraient des jours manqués. Elle n'éprouverait peut-être plus, comme en 1791, la nostalgie des tumultes et des tourbillons. Cette fois elle les a sondés ! Pour l'heure, elle est rompue, mais quel désœuvrement mortel au milieu des travaux rustiques ! Elle se rappelle les dernières vendanges et l'ennui qu'elle y a trouvé. Elle n'aspirait alors qu'au retour dans le Paris dévorant qu'elle avait quitté avec une indicible soif d'air pur et le cœur encore libre.

Mais à peine avait-elle goûté le repos, son destin l'avait entraînée de nouveau vers le lieu des combats. Son mari résistait ? Elle l'avait pris dans son vol. Elle croyait bâiller encore sous la persécu-

1. Nous savons par l'interrogatoire de l'institutrice Mignot, au procès de M^{me} Roland, qu'elle quitta la rue de la Harpe, vers le 20 mai. S'était-elle démasquée, ou fut-ce une mesure d'économie ?

tion de la province qui avait menacé de l'étouffer. Cette fois, ce sera bien pis. La passion du bien public la tourmentera, elle le sait, mais l'amour aussi. Sera-t-elle assez forte pour une tâche si sévère? Et, si elle y suffit, quel horizon noyé de sacrifice pour cette créature dont la jeunesse puissante a été frustrée au profit d'un Roland!

Il arrive maintenant que « les malheurs de la patrie » soient un peu voilés par ses « intérêts particuliers ». Si son mari a beaucoup changé, à 39 ans, elle est toujours fraîche et juvénile, quand revient, à la mi-mars, l'anniversaire de sa naissance, mais tous deux souffrent d'une même dépression nerveuse, et sont mal maîtres d'eux-mêmes. Bancal, si elle se plaint un jour à lui de cet état si pénible aux gens de caractère, put se rappeler ce qu'elle lui avait dit autrefois, au Clos : « Je sens que, si la guerre vient, je reprendrai ma force et ma santé. » Il lui faudra la prison et l'échafaud pour lui rendre son énergie et son animation.

Si elle a involontairement laissé surprendre son cœur, elle est résolue, comme elle l'a dit, à garder intacts sa fidélité, son dévouement et sa tendresse à un « vénérable époux » qu'elle honore et n'a jamais cessé de chérir. Il n'y a pas longtemps qu'elle écrivait à Lanthenas, au cours de la crise où ils se sont affrontés : *Je ne m'éloignerai jamais de mon mari, je partagerai sa destinée, et je mourrai comme j'ai vécu, ne pouvant trouver de bonheur que dans mes devoirs, quoiqu'ils me coûtent souvent à remplir.*

Nous ne céderons pas, comme Taine et comme d'autres historiens, au plaisir de supposer que Roland ennuyait sa femme, parce qu'il nous ennuyait nous-mêmes. M^{me} Roland avait un esprit sérieux, qui faisait qu'on ne pouvait pas l'ennuyer du moment qu'on donnait un aliment à un esprit extraordinairement avide. Elle-même a dit « vorace ». Les dissertations

de Roland allaient à elle comme le blé au moulin. Rappelons-nous qu'à 7 ou 8 ans, la petite Manon se nourrissait, à défaut d'autres lectures, d'un *Traité d'Héraldique*. Il est à croire qu'elle aimait à être ce que nous appelons *ennuyée*, comme la femme de Sganarelle aimait à être battue. De plus, elle était trop simple et trop passionnée pour incliner beaucoup vers une ironie qui insinue un élément railleur dans le moindre mouvement de l'esprit. Croyons-le, lorsque Sophie Cannet lui écrivait — mais elle, avec un peu de plaisanterie — que le « philosophe » qu'elle lui adressait avait le tort de préférer les anciens aux modernes, elle était toute sympathie pour l'homme qui inspirait une telle critique. Nous ne croyons pas que Roland l'ait ennuyée un seul instant, ni qu'elle ait remarqué chez lui l'exagération de la pédanterie et de l'austérité — du moins jusqu'au moment où Buzot, à 33 ans, avec son fin visage et sa parole persuasive, intervint et l'obligea à comparer. C'est pourquoi, certains retours en arrière se sentent plutôt qu'ils ne s'expriment dans les *Mémoires* écrits aux derniers jours de sa vie, quand, toute portée vers Buzot, elle était rattachée à Roland surtout par le devoir. Mais à aucun moment, l'examen minutieux des textes — et Dieu sait s'il y en a, et Dieu sait si elle y parle avec liberté — ne nous permet de croire qu'elle n'a pas toujours été convaincue que son mari était un homme éminent par l'esprit aussi bien que par le caractère.

Au début de mars, le péril étranger est encore une fois poussé aux dernières limites, et Paris menacé. Les monarchies dressées contre nous par amour du droit chassent nos ambassadeurs, et les républicains, déçus, sont obligés de reconnaître que les peuples opprimés ne sont pas prêts, comme ils l'avaient cru, à

s'affranchir de « l'esclavage » avec leur aide. L'Angleterre, « chevalier des libertés du monde », dit M^{me} de Staël, comme tout le reste trompe l'enthousiasme de M^{me} Roland en se joignant aux peuples coalisés contre la France. « La France a tué la morale, supprimé le droit. » En vertu de quoi les Prussiens s'installent à Dantzic et les Anglais à Toulon. Ces derniers, il est vrai, ne vont pas en Vendée, pour répondre aux « supplications » des chefs royalistes. C'est en vain que M. d'Elbée leur demande d'envoyer de « grandes troupes » au secours des Vendéens et que le chevalier de la Roche Saint-André part pour l'Espagne où les Comités l'ont chargé de réclamer une aide militaire, mais Pitt dit gaillardement qu'à la place de la France, il n'y aura plus désormais qu'un blanc sur la carte de l'Europe.

Dans un indescriptible émoi, Paris venait d'apprendre la trahison de Dumouriez. Le Tribunal révolutionnaire avait été institué contre les perfides et les rebelles, mais dans la pensée de Robespierre, c'est contre les Girondins que le nouvel organe sera utile¹. La Convention avait fait immédiatement saisir un grand nombre de personnes qui composaient l'entourage du général transfuge. Il n'était guère possible d'y comprendre l'ancien ministre de l'Intérieur et sa vertueuse épouse. Tout le monde connaissait leur antipathie pour l'ancien homme à tout faire de Louis XV². Cependant des bruits menaçants couraient.

1. Le 8 mai, Robespierre proposera aux Jacobins l'arrestation des suspects.

2. Comme elle est intelligente — profondément dédaigneuse aussi — dans son jugement sur Dumouriez : « Je suis persuadée qu'il n'était pas allé dans la Belgique avec l'intention de trahir ; il aurait servi la République comme un roi, pourvu qu'il y eût trouvé sa gloire et son profit ; mais les mauvais décrets rendus par la Convention, l'affreuse conduite de ses commissaires, les sottises du pouvoir exécutif gâtant notre cause dans ce pays, et la tournure des affaires



Cliché Tallandier

CAMILLE DESMOULINS, d'après un dessin du temps

(Appartient à Monsieur et Madame Georges Claretie)

A la fin de mars 1793, Danton avait déclaré à la Convention que Dumouriez lui avait fait lire une lettre de Roland où celui-ci disait : « Il faut vous liguier avec nous pour écraser ce parti de Paris et surtout ce Danton. » Roland s'était empressé de protester avec indignation qu'il n'avait jamais écrit une telle lettre. Le 31 mars une perquisition chez l'ancien ministre fut ordonnée et suivie d'apposition de scellés. La déclaration de Danton n'était qu'une ruse et la première venue. La vérité était plus pittoresque et moins avouable :

Une singulière note de Roland, à propos des scellés mis sur ses papiers, nous intrigua longtemps. Que signifiait-elle ?

Aucune observation faite par le mari, la femme, le juge de paix, le commissaire de la section, sur le ridicule, l'inconvenance, l'indécence d'aller au delà du décret en fouillant dans d'autres papiers que ceux de Roland, de prétendre faire un crime d'état d'une confidence de ménage, de détruire toute confiance en abusant ainsi de ce qu'il y a de plus sacré, rien ne put contenir et arrêter le plus jeune des commissaires de la Convention qui, se targuant hautement d'être un très chaud et très ardent Jacobin, ne crut pas faire de reproche plus amer à Roland que celui de ne l'être plus¹.

Après investigations, il ressort que l'on peut se demander si, en ordonnant l'étrange descente de police qui eut lieu chez Roland, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, le Comité de Défense générale n'avait pas obéi à une suggestion de Robespierre, poussé par Camille Desmoulins, et cherché à saisir, non les papiers de l'ancien ministre, mais ceux de sa femme.

Pour quelle raison ? Remontons un peu plus haut :

préparant un bouleversement général, il eut l'idée d'en changer le cours et se perdit dans ses combinaisons, faute de prudence et de maturité » (*Mémoires*).

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

Au moment où Lauthenas faisait à M^{me} Roland des « scènes déplacées », nous savons par un mot d'elle — très sévère — qu'il avait eu l'indélicatesse de « manifester son mécontentement à des tiers ». A qui? nous l'ignorons, mais il est certain que la curiosité était en éveil autour de M^{me} Roland. La chute de cette Lucrece aurait été un spectacle de choix pour des hommes disposés à faire plus d'estime de sa faiblesse que de sa vertu. Cependant, s'ils pressentaient qu'il y avait quelque chose, ils ne savaient pas quoi, et si M^{me} Roland avait distingué quelqu'un, ils se demandaient qui. La preuve, c'est que les propos ignobles du *Père Duchesne* sur « le boudoir » de M^{me} Roland, proposaient plusieurs noms pris parmi les familiers. Buzot est bien cité une fois, mais pour faire foule. C'est Louvet, c'est Servan, c'est Gorsas et surtout Barbaroux qui sont nommés comme nous l'avons déjà remarqué. Hébert et Marat faisaient dire à M^{me} Roland, par exemple :

Que devenir... si l'ami Gorsas, si mon petit Louvet, si le favori de mon cœur, le divin Barbaroux, n'allument la guerre civile dans les départements?

Cela ne cadrait guère, entre parenthèses, avec ce qu'ils disaient ailleurs de cette « B... de Roland... la vieille édentée », etc...

Parmi les curieux quelqu'un était plus excité que les autres, c'était Camille Desmoulins. Par tempérament de gamin, par métier de journaliste, mais surtout, parce qu'il préparait alors, d'après l'idée que lui en avait donné Robespierre, un pamphlet contre les Girondins, il avait grande envie de pouvoir le corser d'une histoire galante qui y ajouterait un goût de scandale. On le sait, Camille Desmoulins devait pousser l'étourderie jusqu'au crime et pleurer ensuite des larmes sincères sur la mort de ceux qu'il avait tant contribué à perdre. Il s'écriera, en octobre :

« C'est moi qui les tue ! » En attendant, il riait et disait à Brissot : « Brissot, vous êtes un Brissottin. »

On lit, dans la fameuse *Histoire des Brissottins* :

Combien d'autres découvertes curieuses on eût fait dans la levée des scellés (chez Roland) si, lorsque nous avons arrêté leur apposition au Comité des Vingt-cinq, on n'eût pas vu s'écouler l'instant d'après une foule de députés qui ont couru mettre l'alarme au logis rue de la Harpe, de manière que M. et M^{me} Roland ont eu plus de six heures d'avance pour évacuer le secrétaire !

Et plus loin :

Jérôme Pétion disait confidemment à Danton, au sujet de cette apposition de scellés : « Ce qui attriste ce pauvre Roland, c'est qu'on y verra ses chagrins domestiques », et combien le c...ge semblait amer au vieillard et altérait la sérénité de cette grande âme. Nous n'avons point trouvé ces monuments de sa douleur.

« Nous n'avons point trouvé... » Camille s'était-il faulfilé parmi les gens de police, comme on le répéta, en s'arrangeant pour n'être pas reconnu de Roland ? (C'était la nuit, à la chandelle.) Nous n'en avons pas la preuve, quoiqu'il paraisse en faire l'aveu sans gêne, ni détour. En tout cas, à ce « Nous n'avons pas trouvé... » la plainte de Roland répond en montrant qu'on avait cherché et que même, ne *trouvant* pas, on avait osé le questionner crûment. Le commissaire jacobin... « le plus jeune » de tous, que « rien ne put contenir et arrêter », n'obéissait certainement pas à son inspiration propre dans les investigations qui exaspérèrent le malheureux Roland au point de lui faire écrire — à l'usage de qui ? — l'étrange doléance citée plus haut. Ce digne commissaire avait été stylé, probablement par Desmoulin lui-même, sans doute avec promesse de récompense, ce qui explique son zèle. Il était instruit de ce qu'il devait chercher, de ce qu'il avait intérêt à trouver et à rapporter.

Il est possible que Roland ait fait des confidences à Pétion, qui les aurait rapportées à Danton, lequel les aurait livrées à Camille. Cela s'explique mal cependant, car si Roland, sous le coup de sa douleur, avait éprouvé le besoin de s'épancher, ce qui était fort loin de son caractère vaniteux, il avait des amis plus anciens et plus sûrs, Bosc en première ligne. Mais Roland n'avait en tout cas prononcé aucun nom, et Camille, dépité, fut à son grand regret obligé de renoncer à l'épice désirée.

De son côté, quelques mois plus tard, M^{me} Roland, captive, dans une lettre au commis du ministère de l'Intérieur chargé de la surveillance des prisons, dit, à propos des perquisitions faites chez elle, ces mots qui cesseraient d'être obscurs : « Je me demande si j'ai été l'objet d'une curiosité cruelle, etc... »

Il est à observer que Roland avait prié la Convention « de ne lui donner pour commissaires à la levée des scellés apposés chez lui, que des hommes sans partialité et qui ne fussent pas plus soupçonnés d'être de son parti (celui de la Loi) que du parti contraire (anarchistes, Jacobins, Montagnards) — et c'est Brival, « l'enragé Brival » qu'on lui envoya ! Ce même député Brival fut chargé du rapport sur la saisie faite chez Roland. Roland y répondit par une brochure de douze pages d'observations. Dédaignant le fond de l'affaire, il s'attachait à expliquer sa retraite par le désir qu'il avait de « ne pas séparer plus longtemps le Conseil et l'Assemblée ». Il revendiquait avec force la responsabilité des actes de son ministère. Surtout, il réclamait le droit de vivre désormais obscur, tranquille et demandait qu'il lui fût enfin permis de retourner dans sa terre du Beaujolais. Le singulier fragment cité plus haut était peut-être une partie du brouillon de cette réponse. Elle est du style de Roland. A la réflexion, conseillé ou non par sa

femme, il aurait eu le bon sens de l'enlever de son texte.

M^{me} Roland était décidée à partir sans attendre davantage son mari. Elle dit dans ses *Mémoires* :

La famille de Roland avait tout à craindre, mais *ce n'était pas ma plus forte raison*, car, ennuyée du train des choses, je ne craignais rien pour moi... Mais une autre raison que j'écrirai peut-être un jour, et qui est toute personnelle, me décidait au départ.

Dans son édition des *Mémoires*, Champagneux explique ce passage, qui devait intriguer les lecteurs :

Je connais le motif dont veut parler la citoyenne Roland. Elle me l'avait confié; mais le temps de le publier n'est pas encore venu. La malveillance s'en emparerait : ce siècle est trop corrompu pour croire aux efforts de vertu dont la Citoyenne Roland donna alors des preuves, d'autant plus faites pour être admirées qu'elles n'eurent aucune publicité et qu'elles se concentrèrent absolument dans l'intérieur de sa maison.

Un feuillet bien émouvant, daté du 30 mai 1793, écrit de la main de M^{me} Roland — avec des corrections de Roland — est adressé par l'ex-ministre de l'Intérieur au Président de la Convention. C'est le dernier jour que les époux ont passé ensemble d'un bout à l'autre. Le lendemain, lui sera en fuite, elle arrêtée.

La lettre débute ainsi : « J'ai été ministre d'une nation libre. Serait-ce une raison pour que toute liberté me fût désormais refusée? »

Il s'agit toujours de son départ retardé par l'apurement des comptes : « La Convention n'a pas dessein de me refuser justice. » Roland a barré *n'a pas dessein* et a écrit au-dessus : *ne veut pas*. Elle écrit : « Mes réclamations prouvent assez que je n'ai rien à craindre. » Il corrige et met *que je suis au-dessus de toute crainte*¹, etc.

Cette collaboration étroite et parfaite, commencée le premier jour et prolongée jusqu'au dernier, émeut

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.

quand on en découvre la preuve, qu'on tourne le feuillet, qu'on applique des yeux un peu blasés sur les traits déteints et jaunis de cette plume infatigable qui trace toujours des caractères réguliers, bien formés, sur des lignes bien droites. Nos systèmes nerveux n'ont plus cette résistance étonnante.

Dès le milieu du mois de mai, M^{me} Roland avait demandé des passeports pour sa fille et pour elle. Mais « les zélés Maratistes » qui la tenaient pour suspecte, avaient usé de tous les retardements. Elle venait enfin d'obtenir satisfaction, quand une violente indisposition la mit au lit pour six jours, et le 31 mai, comme elle se sentait mieux, le tocsin et le canon d'alarme l'empêchèrent de sortir.

Elle avait trop balancé. Sa vie était finie. La voilà désormais aux mains d' « un gouvernement cent fois plus atroce que le despotisme même sur les ruines duquel il s'est élevé ».

Ce jour-là, dès le lever du soleil, la Commune ayant délibéré toute la nuit avait fait placarder l'affiche suivante :

Délibération de la Commune de Paris, 31 mai 1793.

Municipalité de Paris.

L'Assemblée séante à l'Évêché a persisté dans sa délibération.

Plusieurs sections ont fait sonner la cloche. Quelques-unes se mettent sous les armes et l'une d'elles désarme les gens suspects et fait des arrestations, selon les rapports qui nous sont parvenus.

Le capitaine général de la Commune a été séant toute la nuit. Il a ordonné aux chefs de Légion de tenir les barrières ouvertes et il a adressé aux citoyens des 48 sections une proclamation pour les inviter à la tranquillité et à attendre paisiblement le résultat de l'Assemblée convoquée par le département.

Signé : PACHE, maire de Paris.

Le 31 mai, à 5 heures du matin.

Vadier, acharné contre les Girondins¹, fut, selon toute apparence, l'un des plus violents instigateurs de l'émeute du 31 mai. Avant même la mort du Roi, il signalait véhémentement les « modérantistes » à l'Assemblée en disant :

Il est temps, citoyens, de secouer le joug de ces prétendus chefs d'opinion qui osent la tenir en lisière. Otons enfin le masque à ces intrigants qui, à force d'audace et par une stérile loquacité, usurpent une renommée qui n'est due qu'au vrai mérite, etc.

Désignant les Girondins à la fureur populaire, il se défendait mollement d'être « disciple de Marat, souvent utile par ses présages, quelquefois pur et austère dans ses principes, surtout peu dangereux par ses conseils... ».

Dans la soirée de ce 31 mai, les commissaires du Comité révolutionnaire de la Commune insurrectionnelle étaient venus une première fois rue de la Harpe pour arrêter Roland. Roland qui avait réussi à se débarrasser d'eux, avait pu passer chez son propriétaire dans l'autre corps de logis, où il se tint caché jusqu'à la nuit². Un ami, Bosc (selon la tradition et la probabilité), vint le chercher quand le jour fut tombé, l'emmena chez lui³, lui fit traverser Paris dont ils sortirent par la porte St-Denis, et le conduisit au Prieuré de Ste-Radegonde, où Roland

1. Et contre bien d'autres. Il sera le premier artisan du 8 Thermidor avec l'histoire de Catherine Théot et il avait dit de Danton : « Nous viderons ce gros turbot farci. » Danton disait de Vadier : « Ce vieux reître a beau faire, il est si connu qu'il ne peut ennoblir le vice en sa personne, ni discréditer la vertu dans autrui. »

2. Les commissaires rendant compte de leur mission à la Commune de Paris le 1^{er} juin dirent qu'« on s'y était mal pris pour arrêter Roland et qu'il était possible qu'il s'échappât ». Personne ne dira le contraire.

3. Bosc avait été arrêté le matin du 31 mai, chez lui rue des Prouvaires, puis relâché. Sans s'occuper de sa sûreté, il s'était inquiété de ses amis.

resta caché trois semaines au plus détourné des bois de Montmorency. Mais il faut laisser ici la parole à un des plus vivants passages des *Mémoires* :

Il était 5 heures et demie du soir lorsque six hommes armés se présentèrent chez moi. L'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre du Comité révolutionnaire en vertu duquel ils venaient le mettre en état d'arrestation.

« Je ne connais point, dit Roland, de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle; si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance d'un homme de mon âge; mais je protesterai contre elle jusqu'au dernier instant. — Je n'ai pas d'ordre d'employer la violence, répliqua le personnage, et je vais faire part de votre réponse au Conseil de la Commune; je laisserai mes collègues. » L'idée me vint aussitôt qu'il serait bon de dénoncer ce fait à la Convention avec quelque éclat, afin de prévenir l'arrestation de Roland, ou de le faire promptement relâcher si elle s'effectuait; en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au Président et partir, fut l'affaire de quelques minutes. Mon domestique était absent; je laisse un ami, qui était à la maison, près de Roland; je monte seule dans un fiacre à qui je recommande la plus grande vitesse, et j'arrive au Carrousel. La cour des Tuileries était remplie d'hommes armés; je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux en sautant comme un oiseau; vêtue d'une robe du matin, j'avais pris un châle noir et je m'étais voilée : parvenue aux portes des premières salles toutes fermées, je trouve des sentinelles qui ne permettent pas d'entrer, ou qui se renvoient alternativement d'une porte à l'autre; j'insiste inutilement; enfin je m'avise de prendre le langage qu'aurait pu tenir quelque dévote de Robespierre : « Eh mais, citoyens! dans ce jour de salut pour la patrie, au milieu des traîtres que nous avons à craindre, vous ne savez donc pas de quelle importance peuvent être des notes que j'ai à faire passer au président? Faites-moi venir un huissier pour que je les lui confie. » La porte s'ouvre et j'entre dans la salle des pétitionnaires; je demande un huissier : « Attendez qu'il en sorte un », me répondent les sentinelles de l'intérieur; un quart d'heure s'écoule; j'aperçois Rôze, le même qui était venu m'apporter le décret de la Convention qui m'invitait à me rendre à sa barre, lors de la ridicule dénonciation de Viard, que je couvris de confusion; je sollicitais d'y paraître en ce moment et j'annonçais les dangers de Roland liés à la chose publique :

mais les données n'étaient plus les mêmes quoique mes droits fussent égaux; autrefois invitée, aujourd'hui suppliante, comment obtenir de semblables succès? Rôze se charge de ma lettre, comprend le sujet et mon impatience; il part pour la remettre au bureau et en presser la lecture. Une heure se passe. Je me promenais à grands pas; je portais mes regards dans la salle chaque fois qu'on en ouvrait la porte; mais elle était aussitôt refermée par la garde: un bruit affreux se faisait entendre par intervalles; Rôze reparait: « Eh bien! Rien encore; il règne dans l'Assemblée un tumulte impossible à peindre; des pétitionnaires actuellement à la barre, demandent l'arrestation des Vingt-Deux; je viens d'aider Rabaud à sortir sans être vu; on ne veut pas qu'il fasse le rapport de la Commission des Douze; il a été menacé; plusieurs autres s'échappent; on ne sait qu'attendre. — Qui donc préside en ce moment? — Héraut-Séchelles. — Ah! ma lettre ne sera pas lue; faites-moi venir un député que je puisse entretenir. — Qui? — Eh! je ne connais beaucoup ou n'estime que les proscrits; dites à Vergniaud que je le demande. » Rôze va le chercher et le prévient: il paraît après un fort long temps; nous causons durant un demi-quart d'heure; il retourne au bureau, revient et me dit: « Dans l'état où est l'Assemblée, je ne puis vous flatter, et vous ne devez guère espérer; si vous êtes admise à la barre, vous pourrez, comme femme, obtenir un peu plus de faveur; mais la Convention ne peut plus rien de bien. — Elle pourrait tout, m'écriai-je, car la majorité de Paris ne demande qu'à savoir ce qu'elle doit faire; si je suis admise, j'oserai dire ce que vous-même ne pouvez exprimer sans qu'on vous accuse; je ne crains rien au monde, et si je ne sauve pas Roland, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la République; prévenez vos dignes collègues, un élan de courage peut faire un grand effet et sera du moins d'un grand exemple. » J'étais effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent; pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays dont je voyais la ruine, tout ce que j'aime au monde, exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avais les plus grands intérêts à traiter, quelques moyens pour les défendre, et j'étais dans une situation unique pour le faire avec avantage. — « Mais dans tous les cas votre lettre ne peut être lue d'une heure et demie d'ici; on va discuter un projet de décret en six articles: des pétitionnaires, députés par des sections, attendent à la barre; voyez quelle attente! — Je vais donc chez moi savoir ce qui s'y est passé; je reviens ensuite; avertissez nos amis. — Ils sont absents pour la plupart;

ils se montrent courageusement quand ils sont ici, mais ils manquent d'assiduité. » C'est malheureusement trop vrai ! Je quitte Vergniaud, je vole chez Louvet ; j'écris un billet destiné à l'instruire de ce qui est et de ce que je prévois, je me jette dans un fiacre que je fais tourner vers mon logis ; ses maudits chevaux n'avançaient point à mon gré : bientôt nous rencontrons des bataillons dont la marche nous arrête ; je m'élanche hors de la voiture, je paye le cocher, je fends les rangs, je m'échappe, c'était vers le Louvre ; j'accours dans ma maison, rue de la Harpe vis-à-vis St-Côme. Le portier me dit tout bas que Roland est monté chez le propriétaire, au fond de la cour ; je m'y rends, j'étais à la nage ; on m'apporte un verre de vin et on m'apprend que le porteur du mandat d'arrêt étant revenu sans avoir pu se faire entendre au Conseil, Roland avait continué de protester contre ses ordres ; que ces bonnes gens avaient demandé sa protestation écrite, et s'étaient retirés ; d'après quoi Roland était venu traverser leur appartement et sortir de la maison par les derrières. J'en fais autant pour aller le trouver, l'instruire de ce que j'ai tenté et de ce que je me propose de suivre. Je me rends dans une maison où il n'était pas ; je vais dans une autre où je le trouve ; à la solitude des rues, d'ailleurs illuminées, je présume qu'il est tard, et je ne me dispose pas moins à retourner à la Convention ; j'aurais ignoré la retraite de Roland et parlé comme dans le premier cas ; j'allais repartir à pied sans m'apercevoir qu'il est plus de 10 heures, que je suis sortie ce jour-là pour la première fois depuis mon indisposition qui voulait le repos et les bains ; on m'amène un fiacre. En approchant du Carrousel je ne vois plus de force armée ; deux canons et quelques hommes étaient encore à la porte du Palais national ; j'avance, la séance est levée !

M^{me} Roland trop clairvoyante pour ne pas tout redouter du spectacle qu'elle avait sous les yeux, traverse la cour où elle rencontre

un vieil sans-culotte assurément bien payé pour endoctriner les dupes. Un joli chien se pressait dans mes jambes. « Est-ce à vous ce pauvre animal ? me dit mon cocher avec un accent de sensibilité fort rare dans ses pareils et qui me frappa singulièrement. — Non, je ne le connais pas, lui répliquai-je gravement comme s'il s'agissait d'une personne, et songeant déjà à tout autre chose. Vous m'arrêterez aux galeries du Louvre. » Je voulais y voir un ami avec lequel je me proposais d'aviser aux moyens de faire sortir Roland de Paris. Nous n'avions

fait que vingt pas, la voiture s'arrête. « Qu'est-ce donc? dis-je au cocher. — Eh! il m'a quitté comme un sot tandis que je voulais le garder pour mon petit garçon, qui s'en amuserait bien.. Petit! Petit! viens donc! » — Je me souvins du chien; je trouvai doux et aimable d'avoir ce cocher à cette heure, un bon homme père et sensible : « Tâchez de l'attraper, lui criai-je, vous le mettez dans la voiture et je vous le garderai. » Le bon homme tout joyeux, prend le chien, ouvre la portière et me donne compagnie.

.. Pasquier venait de se coucher; il se lève. Je lui propose mes moyens. Nous convenons qu'il se rendra chez moi le lendemain après 7 heures et que je lui indiquerai où prendre son ami. Je rentre dans ma voiture. Elle est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine. « Un peu de patience, me dit tout bas le bon cocher en se retournant sur son siège. C'est l'usage à cette heure. » Le sergent arrive, ouvre la portière : « Qui est là? — Une citoyenne. — D'où venez-vous? — De la Convention. — Ah! c'est bien vrai, glisse le cocher comme s'il avait eu peur que l'on ne me crût pas. — Où allez-vous? — Chez moi. — N'avez-vous pas de paquets? — Je n'ai rien, voyez. — Mais la séance est levée. — Oui, dont bien je me fâche, car j'avais à faire une pétition. — Une femme, à cette heure, c'est inconcevable, c'est bien imprudent. — Sans doute, ce n'est pas ordinaire et n'a rien pour moi d'agréable; il fallait bien que j'eusse de grands motifs. — Mais, Madame, toute seule? — Comment, Monsieur, seule! Ne voyez-vous pas avec moi l'innocence et la vérité? Que faut-il de plus?... »

Rue de la Harpe, sous la porte cochère, un homme qui se dissimulait dans l'obscurité donne à M^{me} Roland un avertissement fort suspect : Roland devait être arrêté le soir même. Elle monte « sans trop savoir qu'en penser ».

Pourquoi, dans ces circonstances, revenir dans sa maison, demandera-t-on?

Cette question n'est point déplacée, répond-elle, car la calomnie m'avait ainsi attaquée, et la malveillance pouvait s'exercer sur moi; mais, pour y bien répondre, il faudrait, en développant entièrement l'état de mon âme, entrer dans des détails que je réserve pour un autre instant; je n'indiquerai donc que les résultats. J'ai naturellement de l'aversion pour tout ce qui n'est pas conforme à la marche évidente, grande et hardie, convenable à l'innocence. Le soin de me soustraire à l'injustice me

coûte plus que de la subir... Dans les deux derniers mois du ministère de Roland, nos amis nous pressèrent souvent de quitter l'hôtel et parvinrent trois fois à nous faire coucher dehors ; ce fut toujours malgré moi. C'était un assassinat que l'on craignait alors... Je ne voulus plus quitter l'hôtel en janvier ; le lit de Roland était dans ma chambre, pour que nous courussions le même sort, et j'avais un pistolet sous mon chevet, non pour tuer ceux qui viendraient nous assassiner, mais pour me soustraire à leurs indignités s'ils voulaient mettre la main sur moi.

Rentrés dans la vie privée, « sortis de place », comme elle a dit, l'obligation n'était plus la même et elle trouvait « fort bon que Roland évitât la fureur populaire ou les serres de ses ennemis ». Quant à elle, elle n'avait pas trop cru, jusqu'à ce jour, qu'elle courût un vrai danger et, si un 2 septembre devait recommencer, eh bien ! elle aimait mieux « mourir que d'être témoin de la ruine de son pays ».

Ce jour-là, particulièrement, elle ne se sent pas le goût de fuir. Panckouke lui envoie son associé Agache, pour la prévenir qu'il serait dangereux de rester chez elle et lui offrir un refuge à Marly-le-Roy :

Depuis la sortie du ministère je m'étais tellement retirée du monde que je ne voyais presque plus personne. Les maîtres d'une des maisons où j'aurais pu me céler étaient à la campagne ; dans une autre, il y avait un malade qui rendait difficile l'admission d'un nouvel hôte ; celle où Roland s'était caché ne pouvait me recevoir sans une gêne extrême et il eût été trop marquant, peut-être impolitique, de me trouver dans le même lieu. Enfin, j'aurais souffert de laisser mes gens à l'abandon. Je rentrai donc chez moi, je calmai leurs inquiétudes déjà très vives, j'embrassai mon enfant, et je pris la plume pour faire un billet que je destinai à être porté de grand matin à mon mari.

Il était minuit. A peine s'était-elle assise qu'« une nombreuse députation de la Commune » frappe et réclame Roland. Elle s'en débarrasse, mais des sen-

tinelles restent à la porte de l'appartement et à la porte de la maison. Brisée de fatigue, elle soupe, écrit son billet, le confie à la bonne Fleury, se couche et s'endort. Une heure ne s'était pas passée que Lecoq, son domestique, vient la réveiller. Des « messieurs de la section » sont là qui la demandent. Elle comprend immédiatement qu'on vient l'arrêter, et quand Fleury s'étonne de lui voir mettre « autre chose qu'un peignoir » elle répond : « C'est qu'il faut être déceimment pour sortir. »

Le mandat d'arrêt émane d'un Comité révolutionnaire, sans pouvoir légal¹, et le motif est en blanc. Elle se demande si elle va résister comme Roland, mais réfléchit que ces hommes ont la force, que « la résistance est inutile et pourrait l'exposer ». Le juge de paix arrive. Les scellés sont mis partout².

1. Au XVIII^e siècle, pas plus que les autres services de l'État, la police n'était une administration indépendante. La Constituante l'organisa, mais l'anarchie eut vite raison de réglemets trop lâches. C'est le Comité de Sûreté générale qui fut chargé de la police et de la sûreté des personnes, pendant que le Comité de Salut public gouvernait. Fâcheusement conduit à satisfaire des haines et des rancunes personnelles, il bravait la légalité, fermait les yeux sur les pillages, les meurtres. Les dénonciations le mettaient en mouvement. Il possédait des pouvoirs illimités et sans vérification. La raison d'État seule était invoquée.

2. L'appartement resta inhabité et sous scellés du jour de l'arrestation, 31 mai-1^{er} juin 1793, jusqu'au 21 janvier 1795, où Bosc se présenta avec Eudora au commissaire Richebraque, et obtint que l'enfant rentrerait en possession de ce qui lui appartenait personnellement.

Mais une visite domiciliaire, répétée le 30 mai suivant, révéla que les scellés avaient été brisés. Ce qui est bien étrange, c'est qu'aucune sanction ne fut prise. Personne ne fut inquiété, pas même le concierge Lamarre qui avait succédé à son père et qui était gardien des scellés. Robespierre ou l'un des siens avait eu sans doute intérêt à venir chercher dans les papiers des Roland. On remarquera la présence d'une malle appartenant à un nommé Deschamps, guillotiné, et d'« un petit mobilier » appartenant à une certaine veuve Pastourelle, décédée. Quand et comment ces objets avaient-ils été introduits dans l'appartement ?

Le 7 janvier 1795, le commissaire Richebraque préside à la vente

Mais auparavant, elle sort des armoires les effets de sa fille et fait pour elle « un petit paquet ». L'officier s'oppose à ce qu'elle écrive un mot à un ami pour lui recommander son Eudora, et pendant ce temps « cinquante, cent personnes entrent et sortent continuellement, remplissent deux pièces, environnant tout, et pouvant cacher les malveillants qui se proposeraient de dérober ou de déposer quelque chose... L'air se charge d'émanations infectes; je suis obligée de passer près de la fenêtre de l'antichambre pour y respirer... » Les formalités, qui sont datées de

publique du mobilier, qui produit une somme totale de 16.541 l. 20 deniers (en assignats), laquelle fut remise à Eudora, sans déduction de frais de vente.

Parmi les effets on remarque, par exemple :

2 robes en chemise, l'une en linon et l'autre en grosse mousseline, en mauvais état, criées 20 livres, adjugées à 50 livres 10 sols,

1 robe en chemise, en petit taffetas à raies et un déshabillé de piqué, le tout vieux,

1 petit déshabillé de coton garni, un morceau de toile et autres chiffons,

2 jupons de basin, 2 corsets de mousseline, l'autre de linon, en mauvais état,

1 pierrot et son jupon en taffetas noir, 1 mantelet de mousseline,

2 corsages de taille,

4 fausses chemises, garnies de dentelle commune, et 1 corps en baleine.

Les fichus de linon et de mousseline abondent.

2 bonnets en linon,

plusieurs ceintures de soie et autres objets ne méritant description, plusieurs paires de gants de peau,

1 sac à ouvrage brodé (peut-être celui dont la petite Eudora, pensionnaire au couvent de Villefranche avait fait la surprise à sa mère lorsque celle-ci revint en Beaujolais au mois de septembre 1791 et dont il est question dans la lettre à Roland citée plus haut).

1 petite paire de flambeaux argentés (M^{me} Roland avait recommandé de les donner en souvenir d'elle à M^{me} Bouchaud, l'excellente concierge de Sainte-Pélagie).

Parmi les effets d'homme :

2 vieux chapeaux ronds, 1 mauvaise culotte noire.

Parmi les meubles :

2 bergères, 6 fauteuils d'Utrecht bleu,

4 rideaux en taffetas bleu,

4 rideaux en taffetas jaune,

3 h. 1/2 du matin, durent jusqu'à 7 heures. Quand enfin tout est mis sous cachets et rubans de fil, M^{me} Roland est invitée à signer le procès-verbal des scellés.

C'est la première fois que nous avons sous les yeux une signature d'elle qui soit incertaine et troublée. La lettre initiale du nom de Roland est régulière, mais l'o est repris deux fois, l'a tremble, l'n est mal formée. D'ailleurs la courageuse femme se reprend très vite car le : née *Phlipon*, a l'aspect habituel.

... A sept heures du matin, dit-elle, je laissai ma fille et mes gens après les avoir exhortés au calme et à la patience; je

2 bergères, 6 fauteuils, velours d'Utrecht jaune,
1 commode en acajou à dessus de marbre,
1 secrétaire,
d'autres tables en acajou et en noyer,
1 petit matelas de mauvaise laine,
1 autre matelas un peu meilleur,
2 traversins de mauvaise plume,
1 baldaquin en toile blanche, avec bordure,
1 lit de 2 dossiers, peint,
1 vieille malle et autres objets ne méritant description,
1 petit lit à 2 dossiers,
1 petit miroir de toilette,
3 serre-papier en bois de placage,
1 portefeuille simple,
1 paire de lunettes, 1 loupe, 1 paire de ciseaux,
1 encoignure en bois de placage,
6 chaises, 4 fauteuils foncés de canne,
1 table à écrire,
3 estampes sous verre,
1 corps de bibliothèque (Les livres firent 1.191 francs).
Une malle contenant les papiers trouvés dans l'appartement, fut conduite au dépôt des Archives, bureau des Domaines.
Une malle qu'on nous a dit appartenir au condamné Deschamps et un petit mobilier qu'on nous a dit provenir de la veuve Pastourelle, décédée sans parents.
Enfin, une paire de mauvais pistolets de poches (sans doute ceux que M^{me} Roland mettait le soir sous son oreiller quand sa vie était menacée à toute heure).
Le linge de maison, draps, torchons, serviettes, en quantité.

(Inédit. Archives de la Seine).

sentais leurs pleurs m'honorer plus que l'oppression ne pouvait me consterner. Vous avez là des personnes qui vous aiment, dit un de ces commissaires. — Je n'en ai jamais eu d'autres près de moi, répliquai-je, et je descendis.

En bas, M^{me} Roland passa entre deux haies d'hommes armés. Un fiacre, arrêté de l'autre côté de la rue, attendait au milieu d'un rassemblement. Quelques femmes crièrent : « A la guillotine ! »

Ce malheureux peuple, qu'on trompe et qu'on égorge dans la personne de ses vrais amis, attiré par le spectacle, s'arrêtait sur mon passage... Voulez-vous qu'on lève les portières, me disent obligeamment les commissaires ? — Non, Messieurs, l'innocence, tout opprimée qu'elle soit, ne prend jamais l'attitude des coupables ; je ne crains les regards de personne et je ne veux me soustraire à ceux de qui que ce soit. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes ; vous attendez paisiblement justice. — Justice ! si elle se faisait, je ne serais pas actuellement en votre pouvoir ; mais une procédure inique me conduirait à l'échafaud que j'y monterais ferme et tranquille comme je me rends à la prison. Je gémiss pour mon pays, je regrette les erreurs d'après lesquelles je l'ai cru propre à la liberté, au bonheur ; mais j'apprécie la vie : je n'ai jamais craint que le crime, je méprise l'injustice et la mort.

Ces pauvres commissaires ne comprirent pas grand chose à ce langage, et le trouvèrent probablement fort aristocratique. Fidèle théoricienne des principes révolutionnaires, M^{me} Roland ressentait l'outrage fait à la Loi avant l'injustice du traitement infligé à sa personne.

Le fiacre, au milieu de son escorte en armes, s'arrêta à l'Abbaye, l'une des plus sanglantes prisons de septembre. On devine que M^{me} Roland dut y entrer de cet « air riant » que les témoins, stupéfaits, lui virent au plus sombre du temps qui lui restait à vivre. Pendant les mauvais moments de 1792, nous savons qu'elle avait une fois écrit à Lanthenas un mot d'une intelligence pénétrante : « J'ai trop de courage pour

avoir besoin d'en montrer. » Elle devait être convaincue de la vérité de ce qu'elle écrivait, mais un témoignage indiscutable nous apprendra dans quelque temps que les larmes coulaient de ses yeux quand elle se croyait seule et c'est là ce qui la rend touchante. Nous ne voulons pas que le malheur soit reçu avec indifférence. Il ne nous touche qu'autant qu'il a déchiré de son action cruelle la trame d'une sensibilité délicate. Il faut que l'on ait versé des pleurs sur soi-même pour mériter les nôtres.

La concierge s'écrie que toutes les personnes qu'elle voit arriver « n'ont pas cet air serein ». Et puis, elle sort, en enfermant sa prisonnière :

Me voilà donc en prison, me dis-je. Ici, je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerais pas les moments qui suivirent pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie, je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter dans une situation critique, avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage... Je rappelai le passé, je calculai les événements futurs, et si je trouvais, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante, je n'en découvrais pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servit d'aliment à mon courage et qu'il ne sût encore dominer. Je me consacrais, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée quelle qu'elle pût être; je défiai ses rigueurs et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure (*Mémoires*).

Elle se mit à attendre le journal du soir, et dans une grande contention d'esprit, à écouter les bruits de la rue. Pouvait-elle écrire, recevoir des visites? Que sera sa dépense?

A tout hasard, elle écrit à Bosc :

Aujourd'hui sur le trône et demain dans les fers. C'est ainsi que l'honnêteté est traitée en révolution, mon pauvre ami!

Vous ne sauriez croire combien je songe à vous depuis ce matin. Je suis persuadée que vous êtes l'un de ceux qui s'occupent davantage de mes vicissitudes.

Me voici en bonne maison pour tant qu'il plaise à Dieu. Là, comme ailleurs, je serai assez bien avec moi-même pour ne guère souffrir des changements. Il n'y a pas de puissance humaine capable d'enlever à une âme saine et forte l'espèce d'harmonie qui la tient au-dessus de tout. Je vous embrasse cordialement; à la vie et à la mort, estime et amitié.

ROLAND, née PHILIPON.

Elle écrit à Fleury de venir la voir.

Dès les premières heures de sa détention, Grandpré, le bon inspecteur des prisons, « accourt le cœur pé-né-tré », et l'engage à écrire de suite à la Con-ven-tion :

- Je ne vois pas comment j'y ferais lire ma lettre.
 - Je m'y emploierai de mon mieux.
 - Eh bien ! je vais écrire.
 - Faites, je serai de retour dans deux heures.
- Il part et j'écris.

Dans un langage admirable, au nom de son mari et au sien propre, elle écrit une lettre dont ses amis les plus dévoués, Bose et Champagneux¹, accourus auprès d'elle, s'emploient à lui faire adoucir les pas-sages trop hardis. Elle écrit à Garat, le successeur

1. Champagneux fut arrêté et emprisonné en août 1793 comme « âme damnée de Roland ». A son second ministère, Roland en avait fait le directeur du plus important de ses bureaux (organisés par Pache). Champagneux y réussit de telle manière que Garat, suc-ces-seur de Roland en janvier 1793, ne voulut jamais le laisser par-tir. « Il écrivait 700 lettres par mois », disait-il !

Champagneux était désigné à l'attention du Comité de Sûreté gé-né-rale par ses rapports avec les Girondins et surtout avec M^{me} Ro-land qu'il allait visiter dans sa prison, lorsqu'on trouva chez Lauze de Perret une lettre de Barbaroux en fuite, qui lui envoyait pour M^{me} Roland des nouvelles « des députés fugitifs » et lui indiquait Champagneux comme pouvant l'aider dans sa mission. Champagneux fut arrêté et conduit à la Force, mais eut le temps de détruire aupar-avant les manuscrits que M^{me} Roland lui avait confiés et qu'il gardait secrètement chez lui. Il fut sauvé par le 9 thermidor.

Il mourut chez lui en 1807, après avoir résisté aux avances de Portalis, chargé par le régime impérial de le pressentir.

de Roland au ministère de l'Intérieur, en le chargeant de sa lettre : « Je crois que votre justice s'honorera de faire passer à la Convention les réclamations que j'ai besoin de faire entendre contre l'oppression dont je suis la victime. »

Et puis, elle regarde autour d'elle.

Au XVIII^e siècle les Français avaient appliqué de si délicats raffinements aux objets les plus communs que, pour le goût sinon pour la perfection du travail, on pourrait rapprocher notre art de celui de l'Extrême Orient; mais ils n'avaient pas encore éprouvé le besoin, élémentaire à nos yeux, de la propreté. Là-dessus M^{me} Roland est, comme la Reine, en avance sur ses contemporains. Elle sait se servir de l'eau. Ce qui n'est pas bien net lui fait horreur. Elle porte généralement des étoffes lavables, des fichus unis dont la blancheur fait tout l'ornement; elle ne se plaît que dans les chambres bien frottées que les servantes ont fait reluire.

En prison, elle est horriblement rebutée par la couche gluante qui recouvre les murs, l'odeur de misère jamais aérée qui offense les narines et le gosier. Elle n'a plus de domestiques? Eh bien, elle s'en passera. Elle se met à laver les parois et le plancher écla-boussés par le sang de septembre. Elle couvre « d'un linge blanc une petite vilaine table »; ce sera son bureau. Elle mangera plutôt sur le coin de la cheminée pour « conserver propre et rangée la table de travail. Deux grosses épingles de tête fichées dans les planches serviront de porte-manteau ». Elle avait emporté avec elle « le poème de Thomson », également cher à M^{me} de Staël. Elle compose une liste des livres qu'elle se fera apporter : d'abord le Plutarque que, petite fille de huit ans, elle prenait en place de *Semaine Sainte* pour aller à l'église, l'*Histoire d'Angleterre* de David Hume et le Dictionnaire de Sheridan.

Je souriais moi-même à mes préparatifs, dit-elle..., car il y avait [au dehors] une grande agitation; le rappel battait à chaque instant et j'ignorais ce que ce pouvait être. Ils ne m'empêcheront pas de vivre jusqu'au dernier instant, me disais-je, plus heureuse de ma conscience qu'ils ne seront animés de leur fureur; s'ils viennent, je vais à eux et je sors de la vie comme on entre dans le repos.

La bonne Fleury arrive « baignée de pleurs, oppressée de sanglots ». M^{me} Roland se reproche son propre calme en songeant à l'inquiétude de ceux qui l'aiment, les « *angoisses de tel et tel* ». Avec une peine vive, elle songe à son mari :

Qui donc est à plaindre dans tout ceci ? Roland seul, Roland persécuté, proscrit; Roland à qui l'on refuse l'examen de ses comptes; Roland obligé, pour se soustraire à l'aveugle fureur d'hommes abusés par des ennemis, de se cacher comme un coupable; de trembler même pour la sûreté de ceux qui le reçoivent; de dévorer en silence la détention de son épouse, l'apposition des scellés sur tout ce qui lui appartient et d'attendre, dans l'incertitude, le règne d'une justice qui ne l'indemniserait jamais de ce que la perversité lui aura fait souffrir.

Mais, avant le soir, la prisonnière doit déloger, car le nombre des gens amenés aux prisons augmente d'heure en heure et sa cellule peut contenir plus d'un lit. Pour qu'elle soit seule, le concierge la met dans un petit cabinet. La fenêtre, obstruée de barreaux, donne au-dessus de la sentinelle :

Toute la nuit, j'entendis crier d'une voix tonnante : « Qui vive ? — Tue ! — Brigadier ! — Patrouille !... » Les maisons étaient illuminées et, au nombre, à la fréquence des patrouilles, il était aisé de juger que l'on craignait des mouvements ou qu'il y en avait eu. Je me levai de bon matin, je m'occupai de mon ménage, c'est-à-dire de faire mon lit, de nettoyer mon réduit et d'établir la propreté chez moi, comme sur ma personne.

Elle écrit à la section de Beaurepaire ¹ (celle de son

1. La section de Beaurepaire allait de la Seine à la rue de l'Estrapade et de la rue Saint-Jacques à la rue de la Harpe.

quartier) où Roland était « bien vu ¹ » et qui avait protesté contre l'incarcération de la citoyenne Roland par un « arrêté » contre les mandats arbitraires. M^{me} Roland sait que sa lettre n'a pas été lue à la Convention, et demande à sa section, en lui en envoyant une copie, de « députer à la barre de la Convention, pour y faire entendre (ses) justes plaintes ». Elle ajoute que, détenue depuis quatre jours, elle n'a point encore été interrogée ². Chacune de ses lettres est écrite dans un esprit de dignité parfaite. Elle ne demande rien. Pour faire reconnaître son innocence, elle ne se place qu'au point de vue de la loi violée.

M^{me} Roland écrit à Lauze de Perret ³, député des Bouches-du-Rhône, pour lui recommander, s'il en « voit quelque moyen » de faire publier la lettre qu'elle a officiellement adressée à la Convention, sous le couvert du ministre de l'Intérieur. Il répond avec témérité :

S'il ne faut, vertueuse citoyenne, que de la bonne volonté et le plus intrépide courage pour seconder tous nos amis, qui sont tous des gens de bien, afin de vous délivrer de l'affreuse oppression dans laquelle vous ont réduit vos lâches persécuteurs, comptez sur moi. Je ferai, n'en doutez pas, tout ce que votre âme généreuse ferait pour moi, si, me trouvant à votre place, je réclamaïis vos bons offices.

L'audace du crime voudrait vous immoler à sa rage, quand on a comme vous le bouclier de la vertu à lui opposer, on ne

1. *Mémoires.*

2. « Tout accusé doit être interrogé dans les vingt-quatre heures qui suivent l'arrestation. » (Constitution de 1791, chap. V, art. II, Loi des 16-29 septembre 1791.)

3. Lauze de Perret (1747-1793), député des Bouches-du-Rhône, à la Législative et à la Convention. C'est à lui que, de Caen, au mois de juillet, Barbaroux adressa Charlotte Corday. Pendant que Lauze de Perret la conduisait au ministère de l'Intérieur, les scellés furent mis chez lui. La correspondance avec Barbaroux étourdiment conservée, fut saisie. Des lettres de M^{me} Roland y étaient mêlées et, produites à son procès, servirent de prétexte à sa condamnation. Lauze de Perret fut arrêté après la mort de Marat et périt sur l'échafaud le 31 octobre 1793, parmi les 21 Girondins.

craint rien ; l'écaille va bientôt sortir des yeux du bon peuple qu'on égare, et il saura bien vous dédommager des maux que des scélérats vous font souffrir. Je suis plus que jamais tout à vous, ô respectable citoyenne.

Votre ami,
L. D.

M^{me} Roland écrit à Gohier, ministre de la Justice. Dès la première ligne, elle pose la question dans des termes d'une force saisissante :

Je suis opprimée, j'ai donc sujet de vous rappeler mes droits et vos devoirs.

Elle poursuit : « Les décrets vous sont connus. » Cela ne l'empêche pas de les rappeler un par un — et d'ajouter : « Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même... » Parfois, à cette époque, le mouvement de sa phrase a quelque chose d'irrésistible et fait penser au fameux article du *Mercur*e de Chateaubriand : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire, etc. »

D'un même accent justicier, elle s'adresse au ministre de l'Intérieur, Garat, qui n'a pas osé prendre ouvertement parti pour la prisonnière :

Quant à vous, dit-elle, placé entre la loi et le déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse, et il faudrait vous plaindre si vous n'aviez pas le courage d'agir en conséquence.

Elle avait d'abord écrit :

Mais vous, placé entre la loi et le déshonneur, il faut quitter votre place ou la remplir, et avouer l'infamie dont la postérité couvrira la faiblesse de vos pareils.

Il faut relever dans ce texte une phrase bien importante pour nous qui cherchons à définir ce caractère.

Vous êtes plus intéressé que moi au soin que je vous invite

à prendre... Un homme de gouvernement n'est rien sans le courage et la volonté, les factions passent, la justice seule demeure, et, de tous les défauts de l'homme en place, la faiblesse est celui qu'on lui pardonne le moins, parce qu'elle est la source des plus grands désordres surtout dans les temps d'orage.

C'est toujours vrai.

Champagneux, parfois accompagné de sa fille Adèle, venait voir M^{me} Roland presque tous les jours et lui tenait compagnie souvent de 5 heures à 10 heures du soir¹.

Dès que Bosc avait su l'arrestation de M^{me} Roland, il avait pris sous sa protection la fille de ses amis et l'avait conduite chez les excellents Creuzé-Latouche, qui « l'avaient mise au nombre de leurs enfants ». Lui aussi était assidu à l'Abbaye. Il apportait les nouvelles et faisait envoyer dans la cellule les belles fleurs du Jardin des Plantes par son ami André Thouin, jardinier en chef. Roland était bien caché à Sainte-Radegonde. M^{me} Roland était tranquille au moins sur le sort de sa famille.

Mais les députés!

Ordre d'Hanriot de battre la générale
le 1^{er} juin 1793.
État-Major central.

D'après les ordres du Comité de Salut Public de toutes les sections de Paris, les citoyens de la section des Lombards battront la générale,

1. M^{me} Marillier nous a conté qu'elle avait entendu dire à sa grand tante Adèle (fille de Champagneux et belle-sœur d'Eudora), que son père l'emmenait dans sa jeunesse voir M^{me} Roland, à l'Abbaye, et qu'elle la coiffait, parce que la prisonnière ne savait pas bien arranger elle-même ses beaux cheveux noirs.

surtout que les événements se passe (*sic*) avec prudence et sans effusion de sang.

HANRIOT,
Commandant général.

(d'une autre écriture).

Bon à battre la générale dans l'étendue de la section des Lombards.

On sait que l'opinion populaire avait été excitée par les zélateurs de Robespierre. Les moyens les plus grossiers s'étaient trouvés les meilleurs. Le peuple méprisait les Girondins parce qu'on les disait menés par une femme. Hébert, dans son numéro du 24 mai, avait annoncé que, à la solde de Pitt, ils avaient accaparé les farines, les denrées alimentaires, jusqu'au pain chez les boulangers, pour tout jeter dans la Seine et « organiser la famine ». Le désordre dans les pouvoirs s'aggravait. Une effervescence menaçante montait de la rue. L'émeute couvait. « Les chrétiens aux lions! » criait-on dans Rome, quand une calamité menaçait la plèbe et l'Empire. Des bandes de femmes misérables vinrent battre les murs de la Convention en hurlant à la mort. Robespierre, qui semblait depuis longtemps s'imposer un silence difficile à garder, sembla lever une écluse lorsqu'il s'écria à la tribune des Jacobins : « Quand le peuple est opprimé, quand il ne lui reste plus que lui-même, celui-là serait un lâche qui ne lui dirait pas de se lever... » Danton fit secrètement avertir les Girondins de se garder.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, plusieurs d'entre eux qui avaient dîné ensemble, étaient réunis dans une grande maison déserte de la rue des Moulins, où ha-

bitait le député Meilhan. Ils ne dormaient pas. Ils parlaient, parlaient comme toujours. Comme toujours ils discutaient. Quel plan adopter? Pris entre la Commune et l'Émigration, ils se voyaient perdus! Se rendraient-ils à la séance? C'était la grande question. Mais le jour était venu depuis longtemps qu'ils n'avaient encore rien résolu sur la conduite à tenir¹.

Nous avons des renseignements certains sur la conjuration qui a éclaté les 31 mai et 2 juin, dit Brissot dans ses *Mémoires*. Comment prévenir ce dénouement fatal? Les bons patriotes dont on voulait verser le sang délibéraient dans le but unique de trouver un expédient. Mais quel expédient? Repousser la force par la force? De quelle force pouvions-nous disposer? Nous n'en avons aucune et *la guerre civile nous faisait horreur*. Attendre notre salut des départements, c'était l'attendre en vain! Leurs mouvements devaient être si lents, si irréguliers; puis s'ils s'ébranlaient, n'était-ce pas encore la guerre civile? On discutait beaucoup et on ne déterminait rien.

Dès la première heure, ils avaient entendu sonner le tocsin et battre la générale. Les ordres venaient d'Hanriot². On a lu, dans sa basse hypocrisie, celui que reçut la section des Lombards.

Peu après, la nouvelle de l'arrestation de M^{me} Roland arrive et met le comble à leur rage. Une fureur sacrée les jette dehors, malgré Meilhan qui les voit déjà massacrés s'ils sortent. Enfin, dernier coup, ils apprennent que 800 hommes viennent d'être trahis et

1. Les Girondins étaient des individualistes très mal propres à constituer un groupe : « Nous étions, dit Meilhan, si peu disposés à former un parti, que la seule pensée d'une démarche combinée nous révoltait. » Boyer-Fonfrède, en mars 1793, avait dit à la Convention : « Je ne suis d'aucun parti; je ne veux appartenir à personne; je suis à ma conscience et à mon pays. »

2. « Hanriot, commandant la Garde nationale, d'abord laquais, commis aux barrières, puis massacreur à Saint-Firmin, brise des scellés, vide des caves, enlève des meubles, et n'en montre pas moins d'insolence, etc. » (*Mémoires*).

assassinés à Lyon par de faux Girondins. Buzot, le plus furieux de tous, cela se conçoit, s'élançe dans la rue en criant qu'il va mourir à la tribune. Barbaroux l'avait déjà précédé. Ils trouvent la Convention en séance devant les bancs vides de la Gironde. Les plus mauvaises nouvelles de la Vendée circulent et démoralisent encore les assistants. On discute sur ce qu'on fera « des vingt-deux ». C'était le chiffre des députés Girondins réclamés par la voix publique. Danton s'offre comme otage. Se rongéant les ongles, Robespierre parle de piège tendu au peuple, et lance froidement des calomnies insensées : ce sont les Girondins qui ont volé le garde-meuble, Brissot a envoyé sa part à l'étranger « et l'hypocrite rit maintenant, il loge dans le palais des Rois¹ ».

Le Comité de Salut public envoie son rapporteur, Barère², qui parle en ces termes :

« Le Comité, par respect pour la situation de la Convention, n'a pas cru devoir proposer l'arrestation ; il s'adresse au patriotisme, à la générosité et demande aux Membres accusés la suspension volontaire de leurs pouvoirs. » Isnard, Lanthenas, Fauchet, offrent leur démission.

En face de Robert Lindet, rapporteur du projet d'arrestation, Buzot, Barbaroux sont sublimes de courage, de foi républicaine. Barbaroux refuse sa démission. Il a juré de mourir à son poste, un Marseillais tient ses serments. Lanjuinais refuse sa démission et sa suspension. Le tumulte est indescriptible, mais rien ne se fait encore. Malgré l'ordre de la Conven-

1. Rien de plus impudent qu'une telle accusation. On sait que Brissot logeait avec sa famille, dans un grenier du château de Saint-Cloud. Les Girondins étaient pauvres. On se disait que Vergniaud ne savait la plupart du temps comment payer sa blanchisseuse. Après l'exécution, les femmes et les enfants furent dans la dernière misère, surtout M^{me} Brissot précisément.

2. Barère de Vieuzzac, surnommé l'Anacréon de la guillotine.

tion qui redoutait la panique, le canon d'alarme se met à tonner. Danton s'écrie qu'il faut tuer le modérantisme pour sauver la République. Un complot simulé est dénoncé à la barre, les extrémistes ne variaient pas beaucoup leurs effets. Le maire, Pache¹, devant l'impétueuse colère de Guadet, se hâte de désavouer les hommes de la Commune ; mais, tout en déclarant que celle-ci est solidaire de la Convention, il fait afficher dans Paris que le pouvoir est remis aux mains du Comité révolutionnaire et du Conseil général siégeant ensemble à l'Hôtel de Ville. Au milieu des incertitudes, Louvet avait proposé que les Girondins se réfugiassent dans leurs départements et revinssent, à la tête de milices provinciales, délivrer la Convention prisonnière. Le grand cœur de ces hommes se soulevait contre cette idée. La mort plutôt que le crime. Plusieurs, dont Vergniaud, poursuivis par l'idée lucide de leur sacrifice, gravèrent, comme on sait, sur les murs de leur prison : *Potius mori quam jædari.*

Les Girondins, dit Sainte-Beuve, ces figures nobles, humaines, d'une belle proportion morale, qui s'arrêtèrent toutes ensemble, dans un instinct sublime et avec un cri miséricordieux au bord du fleuve de sang...

Des hommes armés gardent les portes de la Convention. Le député Grégoire qui avait voulu sortir est injurié, frappé, saisi au col. Dans les Tuileries, Hanriot a déployé de grandes forces et, entre la Garde Nationale et la Convention, la foule écume. Danton

1. Pache n'était resté que trois mois au ministère de la Guerre, dont Dumouriez dit qu'il avait fait « une caverne indécente, où les commis marchaient en sabots au milieu des dossiers et des flacons d'eau-de-vie ». Pache fut porté à la mairie et, en manière de remerciement, Hébert et Santerre furent priés d'être témoins au mariage de la jeune Silvie avec Xavier Audouin.

crie que, contre pareil outrage, il faut « une réparation éclatante ». Barère réclame « la tête d'Hanriot », car « ce ne sont point des esclaves qui peuvent faire des lois ».

Les députés, ayant à leur tête leur président, Hérault de Seychelles, sortent en masse pour ordonner au chef des insurgés de faire retirer ses hommes. Mais celui-ci répond effrontément que les Vingt-Deux seront livrés d'abord, et crie le commandement :

— « Canonniers, à vos pièces ! »

Vaincue par l'anarchie, la Convention s'en retourna tête basse, reprit séance et, sur la proposition de Couthon, livra les Girondins¹. Plusieurs purent s'enfuir. Les autres reçurent la permission de rester « en arrestation à leur domicile sous la sauvegarde du peuple français et de la Convention Nationale, ainsi que de la loyauté des citoyens de Paris ».

Emprisonnée loin du centre de l'insurrection, M^{me} Roland sent le danger de son parti et attend anxieusement des nouvelles. Enfin, le *Moniteur* arrive. Elle le lit. Elle y voit le décret d'arrestation des Vingt-Deux. Elle a un grand cri : « Mon pays est perdu ! » L'avalissement de la République lui fait oublier le danger de ses amis :

La représentation nationale est violée, son unité est rompue. Tout ce qu'il y avait dans son sein de remarquable par la probité unie au caractère et aux talents est proscrit. La Commune

1. Condorcet avait dit : « C'est une erreur de croire que le salut public puisse commander une injustice. »

M^{me} de Corday d'Armont devait déclarer, moins de deux mois plus tard, qu'elle avait décidé dans sa pensée, la mort de Marat après l'insurrection du 31 mai où l'on avait arrêté les représentants du peuple.

Quand Fouquier-Tinville dit que, si elle avait eu l'habileté de frapper de haut pour éviter la rencontre d'une côte et pénétrer en plein poumon, c'est que ce n'était pas son coup d'essai, elle s'écria : « Le monstre ! Il me prend donc pour un assassin ! »

de Paris commande au Corps législatif... l'ennemi va profiter de nos divisions... la république entière est livrée à d'affreux déchirements. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine; j'ai cru voir dans la Révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étais nourrie... (*Mémoires*).

Elle écrit au député Dulaure, « auteur¹ du *Thermomètre du jour* », un des rares amis qui lui fussent restés. Elle l'invite « à faire passer dans son journal la lettre qu'elle n'a pu faire lire à la Convention » et Dulaure obéit intrépidement : « Je donnerai demain la lettre de la citoyenne Roland à la Convention Nationale et celle qu'elle adresse au ministre de l'Intérieur. »

Le 8 juin, en effet, Lauze de Perret avait dit à la Convention (d'après le *Moniteur*) :

Il y a plusieurs jours que le ministre de l'Intérieur a fait passer à la Convention les réclamations d'une citoyenne enlevée de vive force de son asile, et transférée dans les prisons de l'Abbaye. Mais la lettre n'a pas été lue. Cette personne est la citoyenne Roland. (On murmure). On observe que cet objet n'est pas du ressort de la Convention. L'Assemblée passe à l'ordre du jour.

La prisonnière a appris que le ministre Roland avait réduit de 5 à 2 livres la dépense des détenus auxquels la Nation donne les murs et la paille, mais qui doivent aussi se nourrir et remettre au concierge vingt sols d'indemnité pour le lit et les meubles. Il y a encore à payer pour la chandelle et à payer pour le feu.

L'envie m'a prise de faire une expérience, dit-elle, et de voir jusqu'où la volonté humaine peut réduire les besoins; mais il faut procéder par gradation, c'est la seule manière d'aller loin.

1. C'était le terme du temps pour désigner le rédacteur en chef d'un journal.

J'ai commencé au bout de quatre jours par retrancher les déjeuners et substituer au café, au chocolat, du pain et de l'eau. J'ai établi qu'on ne me servirait qu'un plat de viande commune avec quelque herbage à mon dîner; le soir un peu de légumes, point de dessert; j'ai bu de la bière pour me déshabituer du vin, puis je l'ai quittée elle-même. Cependant, comme ce régime a un but moral, et que j'aurais autant d'aversion que de mépris pour une économie inutile, j'ai commencé par donner une somme pour les malheureux à la paille, afin d'avoir le plaisir, en mangeant le matin mon pain sec, de songer que de pauvres diables me devront de joindre quelque chose au leur pour leur dîner. Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain et ayant mérité quelques bénédictions incognito.

Pendant ce temps, M^{me} Roland reçoit la visite « d'administrateurs à plats visages et à sales cordons, se disant appartenir les uns à la police, les autres à je ne sais quoi; grands sans-culotte à cheveux puants », dit-elle.

Le 12 juin enfin, après douze jours de prison, un policier nommé Louvet, se présente pour interroger la prisonnière. C'est le résultat de la publication du journal de Dulaure. Louvet, entre autres sottises, demande si elle « n'a pas connaissance d'un projet de république fédérative et de détacher les départements de Paris » et si elle « n'a pas connaissance d'écrits envoyés dans les départements pour les soulever contre Paris », et si « ses amis, quand ils parlent de justice et de liberté, ne sont pas opposés à l'égalité? »

Elle répond avec une grande maîtrise d'elle-même, en déjouant à ravir les questions du policier qui aurait bien voulu lui faire avouer, par exemple, sa participation aux affaires et plus encore lui faire prononcer les noms des hommes de son entourage, lesquels en eussent été compromis.

Il s'en va. Elle se remet paisiblement au travail. Son premier soin est de transcrire un procès-verbal

de l'interrogatoire qu'elle vient de subir et de l'envoyer à Dulaure qui eut le mérite de le publier dans son numéro du 21 juin avec le « chapeau » suivant :

Je me fais un devoir religieux, quelles que soient les préventions publiques, d'offrir aux personnes accusées un moyen de répandre leur justification. C'est ce qui me détermine à publier ici l'interrogatoire de la citoyenne Roland. Il n'y a que des lâches ou des hommes sans équité qui puissent blâmer cette conduite.

DULAURE.

Il est probable que M^{me} Roland s'était dès lors mise à composer des *Notes* dont la rédaction, dira-t-elle dans ses *Mémoires* (20 août), devait se ressentir de « l'excellente disposition d'esprit » où elle se trouvait alors. Est-ce pour mettre ces *Notes* en sûreté qu'elle écrivit à M^{me} Sophie Grandchamp¹ — avec laquelle elle était brouillée depuis plusieurs mois — dans les termes suivants :

Si je vous appréciais moins, il m'en coûterait beaucoup de vous voir en ce moment. Je crois donc vous donner une preuve non équivoque de mes sentiments en acceptant vos offres, et en vous choisissant pour un dépôt qui demande une confiance sans bornes.

Les deux femmes avaient le cœur trop bien placé pour ne pas oublier, dans un lieu tel que l'Abbaye, le dissentiment qui les avait séparées, sans doute par la faute du trop susceptible Bosc. Elles retrouvèrent leur amitié et leur confiance. Nous savons que M^{me} Grandchamp vint plusieurs fois à la prison², ce qui pouvait la compromettre gravement, et nous savons que c'est

1. M^{me} Grandchamp dit qu'elle écrivit à M^{me} Roland pour lui offrir d'aller la voir. Le billet de M^{me} Roland ne serait qu'une réponse rapportée par la servante. M^{me} Grandchamp alla à la prison où M^{me} Roland lui remit des *Notices historiques*, dit-elle.

2. Elle dit *tous les jours*. Devons-nous la croire, quand M^{me} Roland parle si peu d'elle dans le récit détaillé des *Mémoires* ?

à elle que M^{me} Roland remit dans la suite certains cahiers de ses *Mémoires*. Mais « le dépôt » des premiers jours de juin est resté pour nous inexpliqué. S'il s'agissait de *Notes historiques*, Champagneux ou Bosc qu'elle voyait journellement, possédaient toute sa confiance et l'on se demande pourquoi elle aurait éprouvé le besoin de les remettre à une personne qui l'avait — à tort ou à raison — mécontentée au point qu'elle avait dû rompre avec elle des relations exceptionnellement amicales¹. Était-il plutôt question de Buzot? Rien ne s'éclaircit jamais de ce qui concerne M^{me} Grandchamp. Elle nous laisse, cette fois comme toujours, sur un point d'interrogation.

Le 20 juin, M^{me} Roland est réveillée par les cris d'une immonde équipe qui annonce, sous sa fenêtre, « la grande colère du Père Duchesne² contre cette b... de Roland, qui est à l'Abbaye ».

La prisonnière perd son sang-froid habituel, et d'un trait, jette sa colère toute vive sur le plus pâle des ministres, le tremblant Garat, qui autorise par son silence une injuste détention et à qui elle ne pardonne pas. Il faut citer dans son entier le texte terrible de cette lettre à Garat (la troisième) que Champagneux (il est vrai son subordonné), trouva imméritée et dont il s'efforça d'atténuer les effets³.

1. Dans sa lettre à Buzot, du 22 juin suivant, elle dit bien : « J'ai employé mes premières journées à écrire quelques notes qui feront plaisir un jour. Je les ai mises en bonnes mains. »

2. C'était un article d'Hébert (n° 248 du *Père Duchesne*).

3. Champagneux, dans le *Discours préliminaire* de son édition des écrits de M^{me} Roland, dit à ce propos : « Elle adressa plusieurs lettres à Garat, ministre de l'Intérieur, pour faire prononcer par les autorités compétentes sur ses plaintes. Garat, qui voyait grossir les préventions et l'orage contre les Roland, voulut d'abord temporiser, ce qui lui attira la terrible lettre dont la citoyenne Roland parle dans ses *Mémoires* et dont elle regrette d'avoir perdu la copie. Je l'ai, moi, cette copie; et cependant je ne la publierai pas; je le dois à Garat qui avait fait une réponse très dure à cette lettre et qui, à ma prière, non seulement ne l'envoya pas à son adresse, mais écrivit au Comité

20 juin 1793 (à 8 heures du matin).

Quels cris répétés se font entendre?... Ce sont ceux d'un colporteur qui annonce... la grande conspiration découverte des Rolandistes, Buzotins, Pétionistes, Girondins, avec *les rebelles de la Vendée, les agents de l'Angleterre*. Il faut trouver le vieux Roland pour lui faire subir la peine de ses crimes, il faut se mettre après sa femme pour lui tirer les verres (*sic*) du nez sur son c. c. de mari. Là, déluge de sales épithètes, répétitions affectées *que je suis à l'Abbaye*, provocation à me maltraiter. C'est sous ma fenêtre que le crieur répète ses invitations au peuple du marché.

Ainsi, l'on insulte à l'innocence après l'avoir opprimée, on excite à l'immoler. Et l'auteur de ces infâmes écrits fut soutenu, protégé, défendu par Garat, lorsque de pareils excès contre la Convention l'avaient fait arrêter par l'ordre d'une Commission des Représentants du peuple¹.

Garat! je te rapporte cette insulte; c'est à ta lâcheté que je la dois; et s'il arrive pis encore, c'est sur ta tête que j'en appelle à la vengeance des cieux.

Le brigand qui persécute, l'homme exalté qui injurie, le peuple trompé qui assassine, suivent leur instinct et font leur métier; mais l'homme en place qui les tolère, sous quelque prétexte que ce soit, est à jamais déshonoré.

Fais maintenant de beaux écrits, explique en philosophe les causes des événements, les passions, les erreurs qui les ont accompagnés, la postérité dira toujours : *il fortifia le parti qui*

de Sûreté générale et lui présenta avec assez d'énergie, les réclamations de la citoyenne Roland.

Cette lettre de Garat au Comité reçut une réponse du 1^{er} juillet 1793, signée par Chabot et Ingrand, deux des membres; elle est dégoûtante d'absurdités et d'injures, la voici :

« Le Comité de Sûreté générale, citoyen ministre, a motivé l'arrestation de la citoyenne Roland sur l'évasion de son mari qui, dans ce moment souffle le feu de la guerre civile dans le département de Rhône-et-Loire, etc. »

M^{me} Roland copia sa lettre à Garat et l'envoya à Buzot. Elle fut retrouvée parmi les papiers de celui-ci, à Saint-Émilion, au mois de juin 1794, au cours des aventures extraordinaires que l'on verra plus loin.

1. Effectivement, en mai, Garat avait été assez lâche pour protester contre l'arrestation d'Hébert, un moment inquiet. Mais la lâcheté ne sauve pas toujours son homme et Garat s'en fut aperçu sans Danton, qui lui mit à temps la main sur la tête en prononçant avec gravité : « Garat n'est pas fait pour s'élever à la hauteur révolutionnaire. Va, je te déclare innocent de par la Nature. »

avilit la représentation nationale, il invita la Convention à plier devant une poignée d'anarchistes ; il prêta secours et appui à une Commune usurpatrice qui méconnut l'autorité législative et proscrivit la vertu,

Va, je sais ce que précèdent ordinairement ces provocations outrageantes. Que m'importe ! Depuis longtemps je suis prête. Dans tous les cas, reçois cet adieu, que j'envoie, comme le vautour, ronger ton cœur.

S'étant accordé la satisfaction d'écrire et même d'envoyer cette lettre, M^{me} Roland éprouva un grand bonheur, un bonheur sur lequel elle ne comptait presque plus : deux lettres de Buzot (datées du 15 et du 17 juin) lui arrivèrent ensemble, de Caen où il était réfugié¹. Jusque-là, elle n'avait pas osé lui écrire, de peur de le compromettre, et s'était inutilement adressée pour obtenir des nouvelles, à Jérôme Le Tellier, d'Évreux, ami et confident du fugitif. Elle n'avait pu rien apprendre non plus ni de « cette jeune M^{me} Chollet » (la Lodoïska de Louvet), ni de Louvet lui-même, tous deux dans son secret.

Buzot, Pétion, Louvet, Barbaroux, Salles², Guadet, Gorsas³, tous ceux qui avaient pu fuir, n'avaient pas attendu chez eux, malgré les termes pompeux de la sauvegarde de la Convention, les commissaires

1. A Caen, la municipalité avait voté la création d'un corps de fédérés qui partirait pour Paris, où il aurait à protéger la liberté de la Convention. Les départements voisins de la Mayenne et de la Bretagne se joignirent au mouvement. Le général Wimpfen fut chargé de conduire ces troupes. Les premiers députés qui arrivèrent à Caen, y avaient été reçus avec enthousiasme. L'anarchie parisienne était en horreur à tout le pays qui, à la vérité, prit les Girondins pour des royalistes. Duval, Meillan, Henry-Larivière, Lesage, Lanjuinais, Bergoëing, Cussy se joignirent aux amis de M^{me} Roland. On leur faisait fête. On leur offrait des lauriers noués de rubans tricolores. Ils étaient entourés par une garde d'honneur et logés au superbe hôtel de l'Intendance.

2. Salles, député de la Meurthe, petit médecin très cultivé.

3. Gorsas, journaliste — auteur du *Courrier des Départements*, député de Seine-et-Oise.

des comités de la Commune. Cachés dans Paris, égaillés dans la banlieue, quelques-uns des Girondins s'étaient retrouvés sur les routes de la Normandie et de la Bretagne, tandis que Vergniaud, Valazé, Ducos, Boyer-Fonfrède et les autres, étaient saisis et envoyés aux prisons¹. Plusieurs parmi les fugitifs n'avaient pu se séparer de la femme qu'ils chérissaient. En contraste avec la persécution, des dévouements obscurs surgirent autour de ces couples malheureux². Les députés qui sortirent de Paris après le 1^{er} juin, dans la plus éclatante saison de l'année, ne purent fuir que grâce à de généreuses sympathies. Mais elles restèrent secrètes et l'histoire les connaît peu.

Buzot, n'ayant probablement pu rien tenter du côté de la prisonnière, partit le 2 juin, et se rendit à Évreux, ce qui paraît bien imprudent puisque c'était son pays ; mais ces Girondins étaient si naïfs, qu'ils ne songeaient à prendre aucune précaution, même élémentaire. Les amis de Bosc se réfugièrent au Prieuré de Sainte-Radegonde, où tout le monde savait qu'il se rendait constamment. Lui-même s'y cachera plus tard. Roland, pour se mettre en sûreté, s'en va à Rouen, où il avait fait de nombreux séjours, chez les demoiselles Malortie, des amies de trente ans, et Guadet entraînera bientôt, pour leur malheur à tous, six de ses

1. Quant à Condorcet, qui se tua plutôt que de se laisser prendre, sa politique avait été celle d'un philosophe. Proscrit par la Convention, il lui écrivit pour accuser Robespierre et Vadier d'avoir « souillé par de honteuses rétractations l'honneur de combattre pour une si belle cause ». Vadier répondit, au milieu de violences, des paroles remarquables, non seulement par leur style surprenant, mais encore par la rage qu'elles dévoilent contre la science et les intellectuels. Elles font penser au mot tristement célèbre de Coffinhal dans le honteux procès de Lavoisier : « La France n'a pas besoin de savants. Il faut que la justice suive son cours. »

2. On a dit que la loi contre les *Suspects* était un décalque de la Révocation de l'Édit de Nantes, frappant comme elle celui qui avait sauvé le proscrit.

collègues, à Saint-Émilion, où vivent ses parents.

Buzot et Pétion¹ arrivent à Caen, l'un au début, l'autre à la fin du mois de juin. Un nommé Langeux, secrétaire d'une Société populaire, qui avait reconnu à Rouen, « ces traîtres et ces forcenés » s'était empressé de les dénoncer à Danton, représentant du peuple, « pour que celui-ci informât le Comité de Salut public du déguisement de Pétion et du surnom sous lequel Buzot pouvait voyager. Louvet et sa Lodoïska passèrent également par Évreux pour se rendre à Caen.

Le dévouement fleurissait pourtant autour des victimes de Robespierre, non seulement pour la sauvegarde de leur existence et de leur liberté, mais aussi pour la consolation de leur solitude et de leur tristesse. Bien des personnes, onze au moins — et davantage sans doute — connurent le nœud secret qui attachait Buzot proscrit à M^{me} Roland captive. Toutes exposèrent leur liberté aussi bien que leur vie pour le réconfort de cet amour persécuté. M^{me} Goussard et sa sœur la lingère², Champagneux, Pétion, Barbaroux, Lauze de Perret, Vallée, Louvet, Marguerite Denuelle³, Jérôme Letellier, Jany⁴ et

1. M^{me} Pétion, son amie M^{me} Goussard, la jeune femme de Barbaroux, la Lodoïska de Louvet, ne cessèrent d'aller et de venir entre Paris et Caen pendant le mois de juillet avec les lettres des fugitifs.

2. M^{me} Goussard et sa sœur cachent Pétion chez elles, en attendant qu'il puisse s'enfuir. Les lettres de Buzot venues de Caen avaient été remises à M^{me} Roland par Pétion, à qui Lauze de Perret les avait apportées.

3. Marguerite Denuelle était la fille d'un bourgeois de Paris, qui n'avait pas voulu la donner à Louvet, commis de librairie, lequel l'aimait depuis l'enfance. Elle épousa, à 15 ans, un orfèvre de Lyon nommé Chollet. Pour la reprendre, Louvet se fit écrivain et publia *Faublas*, avec un grand succès. Il devint ensuite journaliste et fut nommé député du Loiret. Un amour légendaire l'unit à cette petite bourgeoise qu'il avait baptisée Lodoïska, du nom d'une des héroïnes de son roman.

4. Nous verrons plus tard qui fut, sous ce surnom, cet admirable ami de la dernière heure.

probablement aussi Sainte-Agathe, Bose, M^{me} Grandchamp.

Louvet dit dans ses *Mémoires* : « Pauvre Buzot ! Il emportait au fond du cœur des chagrins bien amers, que je connaissais *seul* et que je ne dois jamais révéler. »

Personne ne parla ni ne laissa derrière soi un écrit qui pût rien découvrir. La vérité ne fut révélée que soixante-dix ans plus tard et par M^{me} Roland elle-même. En juin 1794, cinq lettres que, de sa prison, elle avait écrites à Buzot, furent renvoyées, après la mort tragique de celui-ci, au Comité de Salut public, ou plutôt à Robespierre. Là, nous les perdons de vue pour ne les retrouver qu'en 1863, entre les mains du libraire Thibaut, père d'Anatole France, qui les avait achetées d'un jeune homme inconnu¹.

Ces lettres, bien loin de diminuer la mémoire de M^{me} Roland, paraissent au contraire la faire resplendir sous un nouvel aspect où elle se montre digne de la tendresse de la postérité à qui elle n'avait encore enseigné que le respect et une admiration un peu sèche. Cette belle humaine avait jusque-là quelque chose de presque inhumain ! La vertu lui était trop facile, les défaillances trop étrangères. Elle semblait trop au-dessus de nos imperfections, trop fermée à nos combats. Soudain, la voilà qui cesse d'être « *trop parfaite* ». De rigide, elle devient exorable et un coup du sort apporte sa justification en même temps qu'elle découvre le point vulnérable où elle a été blessée, mais désarmée non point. Elle a chancelé, mais pour recouvrer — dès qu'elle a pris conscience de sa faiblesse — une force qui ne s'est pas flétrie, mais purifiée en passant par le feu.

1. Le libraire Thibaut les revendit à l'éditeur Plon qui, lui-même, les céda à la Bibliothèque Nationale, où elles sont depuis conservées à leur digne place.

Ces lettres nous apprennent que cette stoïcienne était une vraie femme et que, si elle avait su se garder de la passion jusqu'à une heure retardée, elle était aussi une créature trop saine pour n'en être pas touchée à la fin. Le beau, le pathétique, c'est la forme que prit l'amour en passant par son cœur. Ces lettres ont été providentielles. Sans elles, ceux qui n'aiment pas à lever les yeux au-dessus de leur ligne d'horizon eussent trop facilement esquivé le devoir — assez vexant semble-t-il — de la saluer un peu bas. On les entendrait parler avec inconvenance de « cette Lucrece » qui parlait tant de la morale et qui, après tout, dupait fort bien son vieux mari.

Il faut scruter ces lettres dans le sens de la profondeur. Il faut s'en laisser toucher, se livrer avec bonne foi à l'émotion altière qu'elles dégagent, pour pénétrer, dans son imposante ampleur et dans sa noblesse intacte, ce puissant génie de femme. Nous sommes enlevés jusqu'aux cimes. Sachons en prendre notre parti : auprès de M^{me} Roland, c'est l'air des sommets que l'on goûte. Voilà pourquoi, malgré le développement de ces lettres, nous avons pensé qu'il était juste et nécessaire de les transcrire ici dans leur somme, à mesure que, par leur date, elles viendront se présenter à nous.

Le 22 juin, M^{me} Roland, toujours dans sa prison, est à sa « petite vilaine table, recouverte d'un linge blanc ». Elle est transfigurée. Elle a reçu la visite d'une bonne M^{me} Goussard, qui lui a apporté deux lettres de Buzot :

Combien je les relis ! Je les presse sur mon cœur, je les couvre de mes baisers ; je n'espérais plus d'en recevoir !... J'ai fait inutilement chercher des nouvelles de M^{me} Chollet ; j'avais écrit

une fois à M. Le Tellier, à Évreux, pour que tu eusses de moi un signe de vie ; mais la poste est violée ; je ne voulus rien t'adresser, persuadée que ton nom ferait intercepter la lettre et que je t'aurais compromis. Je suis venue ici fière et tranquille, formant des vœux et gardant encore quelque espoir pour les défenseurs de la Liberté. Lorsque j'ai appris le décret d'arrestation contre les vingt-deux, je me suis écriée : « Mon pays est perdu ! » J'ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu'à ce que j'aie été assurée de ton évasion ; elles ont été renouvelées par le décret d'accusation qui te concerne ; ils devaient bien cette atrocité à ton courage ! Mais dès que je t'ai su en Calvados, j'ai repris ma tranquillité. Continue, mon ami, tes généreux efforts ; Brutus désespéra trop tôt du salut de Rome, aux champs de Philippe. Tant qu'un républicain respire, qu'il a sa liberté, qu'il garde son énergie, il doit, il peut être utile. Le Midi t'offre dans tous les cas un refuge ; il sera l'asile des gens de bien. C'est là, si les dangers s'accroissent autour de toi, qu'il faut tourner tes regards et porter tes pas ; c'est là que tu devras vivre, car tu pourras y servir tes semblables, y exercer des vertus.

Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice ou subir les derniers excès de la tyrannie de manière à ce que mon exemple ne soit pas non plus inutile. Si j'ai craint quelque chose c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives. Mon ami ! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut, et je ne voudrais pas celui-ci aux dépens de l'autre ; mais j'expirerais satisfaite en te sachant servir efficacement la patrie. Mort, tourments, douleurs ne sont rien pour moi : je puis tout défier. Va, je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans perdre un seul instant dans le trouble d'indignes agitations.

Au reste, quelle que soit leur fureur, ils ont encore une sorte de honte ; mon mandat d'arrêt n'est point motivé ; ils m'ont mise au secret verbalement, mais ils n'ont osé écrire les ordres rigoureux qu'ils ont donnés de bouche. Je dois à l'humanité de mes gardiens des facilités que je cache pour ne pas les compromettre, mais les bons procédés lient plus étroitement que des chaînes de fer, et je pourrais me sauver que je ne le voudrais point, pour ne pas perdre l'honnête concierge qui emploie tous ses soins à adoucir ma captivité. Beaucoup de personnes sont dans l'erreur à mon sujet et me croient à la Conciergerie. Le fait est que, le lendemain de mon arrivée ici, il est sorti de ce lieu, pour être transférée à l'autre, une femme de mon nom ; j'habite la chambre et le lit qu'elle occupait avant moi ; je l'ai

entrevue à son départ. Mon bon Plutarque dont j'amuse mes loisirs, ne manquerait pas de trouver là des présages. C'était Angélique Désilles¹, femme de Roland de la Fauchaie, sœur de celui qui mourut glorieusement à Nancy, et qui a péri avant-hier sur l'échafaud à 24 ans, avec un grand courage; son défenseur officieux est hors de lui-même et jure de l'innocence de cette victime, dont la figure douce et heureuse annonçait une belle âme. J'ai employé mes premières journées à écrire quelques notes qui feront plaisir un jour; je les ai mises en bonnes mains et je te le ferai savoir, afin que, dans tous les cas, elles ne te demeurent point étrangères. J'ai mon Thompson (il m'est cher à plus d'un titre), Shaftesbury, un dictionnaire anglais, Tacite² et Plutarque; je mène ici la vie que je menais dans mon cabinet, chez moi, à l'hôtel et ailleurs; il n'y a pas grande différence. J'y aurais fait venir un instrument si je n'eusse craint le scandale; j'habite une pièce d'environ dix pieds en carré: là, derrière les grilles et les verrous, je jouis de l'indépendance de la pensée, j'appelle les objets qui me sont chers et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination. Croirais-tu que l'hypocrite Pache m'a fait dire qu'il était fort touché de ma situation. « Allez lui dire que je ne reçois point cet insultant compliment, j'aime mieux être sa victime que l'objet de ses politesses; elles me déshonoreraient. » Ce fut ma réponse. Tu verras ci-joint comme j'ai écrit à Garat³; ce n'était pas la première, mais c'est bien mon ultimatum. Il n'y a rien à attendre de ces gens-là; il faut les mettre à leur place pour les montrer à la postérité; c'est tout ce que je prétends faire. Si je n'avais pas écrit à la Convention le 1^{er} juin, je n'aurais pas pris cette mesure plus tard. J'ai empêché que R[oland] lui adressât rien depuis le 2 juin. Elle n'est plus Convention pour quiconque a des principes et du caractère; je ne connais point d'autorité à Paris maintenant que je voulusse solliciter; j'aimerais mieux pourrir dans mes liens que de m'abaisser ainsi.

Les tyrans peuvent m'opprimer, mais m'avilir? jamais, jamais! Les scellés sont chez moi sur tous mes effets, linges et hardes, portes et fenêtres; il n'y a qu'un petit coin réservé pour mes gens; la pauvre bonne dépérit à vue d'œil; elle me saigne le cœur, je la fais pourtant rire quelquefois; mes honnêtes gardiens la laissent entrer de temps en temps. Ils me font aussi,

1. Elle fut exécutée le 18 juin comme femme d'émigré ayant trempé dans le complot de Bretagne.

2. Elle lisait Tacite dans la traduction italienne de Davazanti.

3. La lettre précédemment citée.

l'après-dîner, passer dans leur chambre qu'ils n'habitent point alors et où j'ai plus d'air que dans la mienne.

Ma fille a été recueillie par une mère de famille respectable qui s'est empressée de la mettre au nombre de ses enfants, la femme de l'honnête Creuzé-Latouche ¹.

Le malheureux R[oland] a été vingt jours en deux asiles² chez des amis tremblants, caché à tous les yeux, plus captif que je ne suis moi-même : j'ai craint pour sa tête et sa santé. Il est maintenant dans ton voisinage. Que cela n'est-il vrai au moral ! Je n'ose le dire, et tu es le seul au monde qui puisse l'apprécier, que je n'ai pas été très fâchée d'être arrêtée.

Ils en seront moins furieux, moins ardents contre R[oland], me disais-je; s'ils tentent quelque procès je saurai le soutenir d'une manière qui sera utile à sa gloire. Il me semblait que je m'acquittais ainsi envers lui d'une indemnité due à ses chagrins³. Mais ne crois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule, c'est avec toi que je demeure? — Ainsi, par la captivité, je me sacrifie à mon époux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour : ne me plains pas!

Les autres admirent mon courage, mais ils ne connaissent pas mes jouissances; toi, qui dois les sentir, conserve-leur tout leur charme par la constance de ton courage.

Cette aimable M^{me} Goussard! Comme j'ai été surprise de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras, mouillée de ses pleurs, de lui voir tirer de son sein deux lettres de toi! Mais je n'ai jamais pu les lire en sa présence, et j'avais l'ingratitude de trouver sa visite longue; elle a voulu emporter un mot de ma main; je ne trouvais pas plus facile de t'écrire sous ses yeux, et je lui en voulais presque de son empressement officieux.

Mon ami, ta lettre du 15⁴ m'a offert ses mâles accents, auxquels je reconnais une âme fière et libre, occupée de grands desseins, supérieure à la destinée, capable des résolutions les plus généreuses, des efforts les plus soutenus; j'ai retrouvé mon ami,

1. 11, rue Hautefeuille, tout près de la rue de la Harpe.

2. Où Roland alla en quittant Sainte-Radegonde? On ne l'a pas su. On peut penser que ce fut à Amiens. Il se rendit ensuite à Rouen, chez les demoiselles Malortie, rue aux Ours. Il y arriva vers le 20 juin.

3. La raison qui lui était communément donnée de son incarcération était la fuite de son mari. Comme on l'a vu, le Comité de Sécurité générale l'avait écrit en propres termes à Garat.

4. Envoyée de Caen, par Barbaroux, à Lauze de Perret pour être remise à M^{me} Roland, « cette estimable citoyenne »,

j'ai renouvelé tous les sentiments qui me lient à lui. Celle du 17, elle est bien triste! Quelles sombres pensées la terminent! Eh! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après!

Je reçois ici les visites d'un homme qui a été placé par R[oland] pour aller dans les prisons s'informer de ce qui s'y passe, épier les abus, recevoir les réclamations et porter le tout au ministre de l'Intérieur¹. R[oland] créa cette place, je lui présentai le sujet pour la remplir; c'est un ancien avocat, aux malheurs duquel on m'avait intéressée, et dont le cœur honnête, exercé à la souffrance, est intimement propre à ces fonctions touchantes. Je ne songeais plus à lui. Il est impossible de se représenter l'attendrissement avec lequel il est accouru; sa vue m'a été bien agréable. Comme sa place lui donne des droits et une sorte d'ascendant, il en a usé auprès du concierge, et c'est, avec l'honnêteté de celui-ci, ce qui contrebalance l'effet des ordres tyranniques de la Commune à mon égard. J'ai donné son nom à M^{me} G(oussard) pour qu'un de ses amis dont elle m'a parlé en eût l'ordre au concierge de le laisser entrer. (M^{me} Goussard) m'a dit aussi que Barbaroux m'avait écrit; je n'ai rien reçu; il paraît que la pauvre dame Roland de la Conciergerie aura ces lettres, à moins qu'elles n'aient été interceptées et portées au tribunal révolutionnaire par qui cette jeune et malheureuse femme a été jugée. Comme les coquins en appuieraient leurs criaileries sur vos prétendues intelligences avec la Vendée! Infamies qu'ils font répéter chaque jour au peuple de cette triste cité. J'adresse à Gorsas² quelques imprimés qui me concernent³.

Je ne veux pas que tu lises le Duchesne, il te ferait pester, et ç'aurait été pis si tu eusses entendu les colporteurs qui ajoutaient merveilleusement au texte.

La Section est bonne; elle n'a pas voulu aller avec les autres le 2 juin; les citoyens ont dit qu'ils voulaient garder leurs propriétés et la prison; il y avait 10.000 âmes sous les armes autour de l'Abbaye. Le commandant de la force armée est un Jeanson, qu'on dit fort honnête homme et que je sais s'être fait

1. Grandpré, inspecteur des prisons.

2. Gorsas, député de Seine-et-Oise à la Convention, se réfugia à Caen où il se remit à son métier de journaliste. Il fut guillotiné le 7 octobre 1793.

3. Notamment l'ignoble article d'Hébert crié sous les fenêtres de la prison le 20 juin.

soigneusement informer s'il était vrai que ce fût moi qui eusse été transférée.

Puissent ces détails porter quelque baume dans ton cœur ! Va ! nous ne pouvons cesser d'être réciproquement dignes des sentiments que nous nous sommes inspirés ; on n'est point malheureux avec cela. Adieu, mon ami ; mon bien-aimé, adieu !

On s'étonnera peut-être que nous ayions tenu à citer cette lettre d'un bout à l'autre. Le commentateur, qui cherche de bonne foi à être impartial, s'aperçoit bien vite que, s'il est aisé de faire dire à peu près ce qu'on veut à une citation tronquée, le seul moyen irrécusable de montrer un état d'esprit dans sa complexité, est de mettre sous les yeux du public le texte dans son entier.

Cette lettre, comme on l'a vu, n'est pas une lettre d'amour à proprement parler. L'amour en fait le fond, mais non pas le sujet. Le sujet c'est la Patrie. C'est la Liberté, laquelle en dépit de l'exhortation sublime, n'est point venue combattre avec ses défenseurs, c'est la manière de supporter les afflictions dont elle a nourri ceux qui l'ont tirée de l'esclavage et couronnée reine. Être à la hauteur des événements, « supérieure à la destinée », c'est la préoccupation permanente de M^{me} Roland et, si elle aime Buzot, c'est qu'il lui a montré « une âme fière et libre », « occupée de grands desseins », « supérieure à la destinée », précisément. D'autre part, ces amants étaient comme ceux de tous les temps et de tous les pays : ils voulaient se plaire et, pour se plaire, ils se mettaient dans le jour le plus favorable et le plus désiré, c'est-à-dire au cas présent, celui de la plus haute perfection morale réalisée, d'après les poètes et les philosophes, par les meilleurs exemplaires de notre espèce humaine. Ne craignons pas de les diminuer en disant qu'ils prenaient, en quelque sorte, une attitude. M^{me} Roland écrit : « Mort, tourment, dou-

leur, je puis tout défier. La question n'est pas de savoir si une femme survivra à l'homme qui la chérit. Il s'agit d'être utile à la France. Tant qu'un républicain respire, etc... » Il faut faire la part de la phraséologie du temps, mais ceci remarqué, non réservé, (M^{me} Roland prouva qu'elle était en effet capable d'héroïsme), faisons place à une admiration toute pure pour ce raccourci magnifique : « Mon ami, c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut. » Si Buzot est assez fort et assez brave pour sauver son pays, du même coup l'innocence qui gémit dans les fers sera rendue au jour. Les prisons s'ouvriront. Les oppresseurs s'en iront au Barathre rejoindre les tyrans. Surtout, ouvrons notre cœur à la femme qui a cette trouvaille sublime : « *Ne vois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule, c'est avec toi que je demeure !* » Qu'on dise s'il y a dans Racine quelque chose de plus beau ! Une sensibilité aiguë, assujettie à une conscience hautaine, se découvre dans une telle pensée et la tendresse humaine ne s'étendra pas plus loin, ne s'est pas élevée plus haut.

Le 24 juin, coup de théâtre :

Il était midi.

Ce matin-là, M^{me} Roland, souffrante, était restée couchée, lorsque la femme du concierge vint l'avertir qu'un administrateur demandait à lui parler. Elle se lève, passe dans la loge où elle trouve deux hommes, dont l'un lui dit brusquement :

— Je viens vous mettre en liberté.

Elle répond que c'est fort bien, mais que, pour pouvoir rentrer chez elle, il faudrait que les scellés fussent levés. On lui répond que l'ordre va en être donné.

M^{me} Roland retourne dans sa cellule, pour faire ses préparatifs. Le concierge est plus pressé qu'elle,

car, depuis quelque temps, on lui envoie tant de monde qu'il en est fort embarrassé. Justement, le malheureux Brissot¹, décrété d'arrestation, qui avait pu sortir de Paris avec le projet de se réfugier en Suisse, venait d'être arrêté à Moulins, et conduit à l'Abbaye. Sans le savoir, M^{me} Roland lui fait place et Brissot sera, quinze jours plus tard, délogé par Charlotte Corday², laquelle sera remplacée par l'abbé Fau-

1. « La province, infiltrée de Maratisme, dit M. Lescure, était fort hostile aux Girondins en fuite. Lorsque Brissot fut arrêté à Moulins, tout le peuple de la ville se dressa stupidement contre ce précurseur convaincu, cet homme sincère, en criant : « A la guillotine ! »

Un mot de lui fait mal : « Je n'accuse pas tout Moulins de cette barbarie qui insulta et punit l'accusé avant de l'avoir entendu ; mais j'aurai éternellement à faire ce reproche à cette ville : un des plus zélés défenseurs de la liberté y a été dans les liens et il n'a pas vu une seule larme couler sur son malheur, pas une consolation ne lui a été offerte. »

Les plus cyniques calomnies avaient poursuivi le malheureux Brissot. « Le monde sait, avait dit Marat dans *l'Ami du Peuple* (n° 122) que Brissot a fait les nobles fonctions de mouchard dans l'ancien régime, à 50 écus par mois. Son nom est couché en plein sur les registres de Lenoir et c'est la crainte seule de la publicité dont Bailly et Lafayette l'ont menacé, s'il bronchait, qui l'a enchaîné dès lors à la cause du royalisme dont il a été si longtemps un agent secret ; la pièce souscrite de sa main en fait foi. » Suit une lettre citée comme authentique. La vérité était qu'un rédacteur à la *Gazette de France*, nommé Watteville, avait adressé à Laporte, intendant de la liste civile, une lettre où il exprimait sa fidélité à la monarchie. Il n'y avait qu'à changer le nom de Watteville en celui de Warville, et à imiter ensuite, pour couronner le tout, la signature de Brissot. Marat se chargea de publier la pièce.

Robespierre, ancien camarade d'études de Brissot, s'écria à la tribune que c'était un « lâche espion de police, que la main du peuple a pris couvert d'opprobres et de crimes ».

Quand, au 31 mai, Brissot voulut s'enfuir, cela lui fut impossible, parce qu'il ne possédait pas un sou. Il ne put partir que le 4 juin.

C'est d'après le conseil de M^{me} Roland que Brissot écrivit ses *Mémoires*. Lui à l'Abbaye, elle à Sainte-Pélagie, ils purent cependant correspondre. C'est « par une lettre qu'il me lut, dit Champagneux, et où elle avait réuni tout ce que la philosophie et l'amitié ont de plus sublime », qu'elle le décida. Les *Mémoires* de Brissot ne finissent pas. Ils se terminent sur la phrase terrible : « On me signifie l'acte d'accusation lancé contre moi. » Brissot avait trente-neuf ans.

2. « Une héroïne digne d'un meilleur siècle », dit M^{me} Roland.

chet. Le concierge n'aurait jamais cru qu'un prisonnier pût être de si bonne humeur que M^{me} Roland. Il était émerveillé de la voir vivre paisible entre ses livres et ses fleurs, et déclarait qu'à l'avenir, il n'appellerait plus son lugubre réduit que le Pavillon de Flore. Rappelons-nous la petite Manon : « Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse avec des fleurs et des livres... »

Justement, la bonne Fleury arrive pour voir sa maîtresse et pleure de joie en faisant les paquets¹. M^{me} Roland demande un fiacre et y monte devant l'administrateur, après avoir donné l'adresse de la rue de la Harpe où elle veut déposer son bagage avant d'aller embrasser sa fille chez les Creuzé-Latouche.

Je quitte le fiacre, dit-elle, avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de sortir de voiture sans sauter. Je passe sous ma porte comme un oiseau, en disant gaiement au portier : « Bonjour, Lamarre ! » Je n'avais pas franchi quatre marches de son escalier², lorsque deux hommes venus sur mes talons, je ne sais comment, s'écrient : « Citoyenne Roland ! — Que voulez-vous ? demandai-je en me retournant. — De par la loi, nous vous arrêtons. »

« Charlotte Corday avait appris des Girondins de Caen à respecter le caractère de Brissot. A la prison de l'Abbaye, elle regarda comme un honneur d'occuper la cellule qu'il venait de quitter.

1. « L'ordre, l'économie et la prévoyance dirigeaient tous les soins domestiques de M^{me} Roland, dit Champagneux. Elle ne commandait pas comme les autres femmes à ceux qui la servaient. Elle ne descendait pas jusqu'à eux, mais elle les élevait jusqu'à elle. Le brave Lecoq, la fidèle Fleury, méritent de vivre dans la mémoire des hommes. Tous les deux ambitionnèrent de la suivre à l'échafaud. Lecoq a eu seul cet honneur... La douleur de la perte de sa maîtresse avait tellement affaîssi les sens (de Fleury) que le Tribunal Révolutionnaire la renvoya comme folle. »

2. *Le 1^{er} escalier à gauche en entrant dans la maison*, dit le procès-verbal d'apposition des scellés. Cependant l'appartement donnait sur la cour, et on aurait dû y accéder par le charmant escalier qui se trouve à l'entrée de cette cour, en face de la loge actuelle du concierge. Mais le numéro 51 n'a-t-il pas été déplacé ? La maison qui le porte aujourd'hui est-elle bien celle où M^{me} Roland habita et fut arrêtée ?

Sa mise en liberté n'était qu'une dérision, un faux-fuyant imaginé par la Commune pour se couvrir devant la Loi. L'arrestation illégale du 1^{er} juin la gênait quelque peu. Elle avait à s'aguerrir. Encore novice dans le crime, elle éprouvait le besoin de régulariser ses écritures. Désormais, elle sera en règle et le juriste le plus vétilleux ne pourra douter qu'innocente en montant en voiture à l'Abbaye, la jeune femme ne fût coupable en descendant devant sa porte.

D'un coup si rude, elle prend son parti sur-le-champ. S'étant fait montrer l'ordre d'écrou, elle traverse la cour avec rapidité, après avoir répondu aux policiers qui lui crient : « Où allez-vous? — Chez mon propriétaire, où j'ai affaire : suivez-moi. »

M^{me} Cauchois lui ouvre la porte avec un visage tout content :

Laissez-moi m'asseoir et respirer, dit-elle, mais ne vous réjouissez pas... Je sors de l'Abbaye. On m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie. Je connais les délibérations dernièrement prises par ma section, je veux me mettre sous sa sauvegarde. Je vous prie d'envoyer en conséquence.

Le fils de la maison « avec la chaleur et l'indignation d'un jeune homme honnête », s'empresse d'y courir et une note de Bosc, ajoutée au manuscrit de M^{me} Roland, fait trembler : « *Depuis, il a été traîné à l'échafaud pour ce fait, et son père en est mort de chagrin.* »

Les commissaires de la section arrivent. En les attendant, M^{me} Roland fait plusieurs billets pour mettre ses amis au courant de ce qui se passe.

Notamment à Lauze de Perret :

24 juin.

On paraît me faire sortir de l'Abbaye; je crois revenir chez moi; avant d'y rentrer, on m'arrête pour me conduire à Sainte-

Pélagie. Qui sait si de là je ne serai pas conduite ailleurs ? Ne m'oubliez pas.

Il faut avoir l'original sous les yeux pour imaginer à quel point elle était maîtresse d'elle ! Elle a dit : « Je sais me régir. » C'est incroyablement vrai. Sur ce bout de papier écrit, dans quelle fièvre ! dans quelle hâte ! pour toute autre il faudrait dire, dans quelle angoisse ! elle tient sa plume aussi fermement qu'au ministère, dans son cabinet.

Sur la demande des commissaires de la section, elle les suit à la mairie. Longues discussions entre eux et les envoyés de la Commune, parmi lesquels elle reconnaît ce Louvet qui est venu l'interroger à l'Abbaye. Elle doit céder, malgré tout, et cette fois, c'est à Sainte-Pélagie qu'on l'enferme avec les prostituées et les assassins¹.

1. Dans les amusants souvenirs de la marquise de Créqui, comme l'on sait œuvre apocryphe du soi-disant vicomte de Courchamps (le pamphlétaire Causen), on trouve de nombreuses autant qu'imaginaires allusions — fort hostiles — à M^{me} Roland. Nous en citerons une comme curiosité. La marquise de Créqui est transférée du Luxembourg à Sainte-Pélagie :

« En arrivant à Sainte-Pélagie, dit-elle, portant un pauvre petit paquet dans un mouchoir, entassées dans des carrioles d'osier, escortées par des porte-piques de la Commune, la première figure que je vois en arrivant fut celle de M^{me} Roland, qui passait sa tête au travers d'un guichet et qui demandait à parler au greffier, etc... »

C'est assez drôle. Un passage sur M^{me} Dubarry a plus de saveur encore :

« M^{me} Dubarry, que je n'ai fait qu'entrevoir au moment de son départ pour la Conciergerie, avait passé quelque temps à Sainte-Pélagie, mais au deuxième étage — au-dessus de moi, — et c'était dans un dortoir, avec des filles de joie au nombre de dix-neuf, avait-elle dit à M^{me} de Sainte-Amaranthe, en se plaignant de ce que ces vilaines personnes osaient la traiter avec une familiarité choquante. Elle était devenue couperosée, mais elle paraissait encore assez belle. Elle ne savait faire autre chose pour se désennuyer que des toilettes inconcevables. Elle avait mis, pour s'en aller dans cette obscure et sale carriole de vieux cuir, un fourreau de linon bouffant, bordé de satin couleur de rose et vert, en découpures à dents de loup, de ces deux couleurs alternées ; elle avait des nœuds assortis sur un bonnet à la baigneuse, et des souliers de salin couleur de rose et gros vert, etc... »

Là, elle apprend que l'État ne donne rien aux prisonniers, pas plus les meubles de première nécessité que la nourriture. Et ce dialogue s'engage avec le gardien :

— Comment donc vivent-ils ? demande-t-elle.

— Il y a une portion de haricots seulement et une livre et demie de pain par jour ; mais vous ne pourrez manger ni de l'un ni de l'autre.

— Je crois bien que cela ne ressemble pas à ce dont j'ai l'habitude ; mais j'aime à connaître dans chaque situation ce qui lui est propre, et à mettre mes forces au niveau de celles où je me trouve ; je veux en essayer.

Elle en essaya effectivement, mais ne put continuer bien longtemps. Elle eut alors recours à la concierge, la bonne M^{me} Bouchaud (Bochaud, suivant M^{me} Grandchamp ; Bouchot, selon Bose), qui lui apporta : le matin, du pain et de l'eau, une côtelette et des légumes à midi, le soir un peu d'herbage. C'était le même régime qu'à l'Abbaye. Si M^{me} Roland tient à en faire état c'est que ses dépenses à Sainte-Pélagie et les « bombances » qu'elle présidait chez le concierge, furent bientôt dénoncées par les rigides sans-culottes de la section de l'Observatoire.

Mon courage, dit-elle dans un admirable passage des *Mémoires*, n'était point au-dessous de la nouvelle disgrâce que je venais d'essayer, mais le raffinement de cruauté avec lequel on m'avait donné l'avant-goût de la liberté pour me charger de nouvelles chaînes, mais le soin barbare de se prévaloir d'un décret, m'enflammaient d'indignation. Je me trouvais dans cette disposition où toutes les impressions sont plus vives et leurs effets plus alarmants pour la santé ; je me couchai, sans pouvoir dormir ; il fallait bien rêver. Jamais les états violents ne sont pour moi de longue durée ; j'ai besoin de me posséder parce que j'ai l'habitude de me régir. Je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs, en me laissant froisser par l'injustice ; ils se chargeaient d'un nouvel odieux et changeaient peu l'état que j'avais su déjà si bien supporter. Ici, comme à l'Abbaye, n'avais-je pas des livres, du temps ?

N'étais-je plus moi-même? Véritablement, je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers et qui trompe ses plus ardents ennemis.

Qui ne se sentira ici ému de respect et dominé par un caractère dont la fermeté prend quelque chose de véritablement majestueux! Nous comprenons un des plus grands zélateurs de M^{me} Roland, Champaigneux de Rosières, lorsqu'il dit :

J'avais bien admiré M^{me} Roland dans les autres moments de sa vie, mais je ne l'appréciai comme il faut que sous les verrous. Quelle dignité elle avait portée dans sa prison! Elle y était comme sur un trône¹.

M^{me} Roland avait bientôt senti, au régime où elle s'était mise, que sa force et son entrain en souffraient. Elle semble entendre alors une voix lui souffler le conseil de Delphes : rien de trop.

1. M. Gaston Save, auteur d'un petit travail sur Augustin, peintre miniaturiste de la Lorraine, dit que lorsque le jeune artiste apprit l'arrestation de M^{me} Roland, menée le 24 juin à Sainte-Pélagie, il considéra comme un devoir d'aller à la prison pour fixer par un dessin les traits de la fille de son premier maître, dès lors considérée par ses amis comme perdue. Il fut « un des premiers, dit-il, à pénétrer dans son cachot pour apporter à cette vaillante femme ce suprême hommage... C'était peut-être lui déjà qui avait peint pour elle cette *miniature* de Buzot (ce n'était pas une miniature), *cette chère peinture*, comme elle l'appelle... Augustin... fit ce beau dessin à la pierre noire que possède le musée de Saint-Dié, très terminé dans les détails de la figure, mais dont les accessoires, hâtivement crayonnés, montrent bien dans quelles sinistres circonstances ce portrait fut tracé, dans l'ombre d'une prison, sous la menace imminente du couperet. Et cependant, la plus impassible sérénité règne sur ces traits calmes et, si l'on n'apercevait les barreaux du cachot et le sévère costume de la détenue, on la pourrait croire assise en son salon, au temps où les Girondins lui servaient de cour. »

Aurait-on pu dire de ce portrait de M^{me} Roland, comme en 1804 de celui qu'Augustin fit de Chaudet, auteur de la statue de la Colonne Vendôme, qu'il était « impatientant de ressemblance »? (*Augustin*, par Gaston Save, publié à Nancy, chez René Wiener, 1885.)

Pour conserver l'équilibre étonnant de son bel organisme, elle décide de renoncer aux austérités mystiques et se dispose à s'accorder des « distractions agréables ». Mais oui, dans sa prison même — « elle usera de la vie » — quel mot, quelle intonation dans ce gosier ! Elle fait acheter des crayons et reprend le dessin qu'elle avait abandonné depuis longtemps. Le matin, elle lit des poètes et quelquefois des philosophes anglais. Dans la journée, elle se distrait d'un *forte-piano*, qu'elle a fait porter chez la bonne femme concierge, où il lui est permis d'aller passer les heures que le grand chaud rend insupportables dans sa cellule¹.

La prisonnière se persuade, d'ailleurs, qu'elle est heureuse : son mari « bien choyé » est dans une retraite « paisible et sûre » ; sa fille gardée chez « de vénérables patriarches » ; ses amis, « reçus à Caen » sont « environnés d'une force respectable ». Enfin, « celui d'entre eux qui m'est le plus cher, dit-elle, avait trouvé moyen de me donner de ses nouvelles ; je pouvais lui écrire, et je croyais que mes lettres lui parviendraient ».

Elle recevait les visites de « l'honnête Grandpré » qui lui amenait « une femme intéressante² » ; le « fidèle Bosc » lui apportait du Jardin des Plantes, comme à l'Abbaye, de belles fleurs fraîchement coupées ; le « sensible Champagneux » l'encourageait à continuer ses écrits. Enfin, M^{me} Bouchaud, souffrant de voir une dame dans un voisinage abject, rendu fort pénible par la légèreté des cloisons, la faisait sortir de sa cellule pour la mettre au rez-de-chaussée dans une

1. L'été de 1793 fut étouffant. C'est M^{me} Grandchamp, s'il faut l'en croire, qui obtint tous ces adoucissements de régime et envoya le *forte-piano*.

2. Sans doute M^{me} Grandchamp qui vivait avec Grandpré dont elle élevait le fils.

« jolie chambre à cheminée ». Remplaçant le sinistre porte-clefs, elle lui donnait tous les soins que son bon cœur pouvait imaginer, et mit sous la grille un jasmin dont la petite verdure s'enroula aux barreaux de la fenêtre — du moins jusqu'au jour où un inspecteur découvrit avec irritation ce traitement amical et ordonna de « maintenir l'égalité » en faisant remonter M^{me} Roland « dans un couloir », au quartier des « filles perdues ».

Mais le travail la met hors d'atteinte. C'est à ce moment qu'elle entreprend de conter sa vie : les *Mémoires* composés en deux mois, presque sans ratures ni surcharges, comme une lettre, d'une main supérieurement ferme, sortirent de son instinct de résistance, de son entrain à vivre, de son goût au travail. « Je ne commande pas ma plume, elle m'entraîne où il lui plaît, et je la laisse aller », dit-elle. « Père, mère, amis, mari, je les prendrai tels qu'ils sont ou que je les ai vus. » Certes, elle y fait d'elle-même un portrait coloré d'idéalisme. Mais à force de contraindre sa nature à se modeler sur son idéal, elle en arrivait à le personnifier couramment. Où finissait le naturel, où la volonté commençait-elle son œuvre ? Et M^{me} Roland a réalisé la personne morale qu'elle se proposait d'être.

Elle écrit avec une espèce de joie et une facilité étonnante, sentant très bien qu'elle porte dans son labeur un caractère original qui sera précieux à la postérité. Par moments, elle est laconique et en donne avec simplicité la raison : « J'ai laissé mon dernier *cahier* à Vincennes... Mais à suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurais à faire un long travail pour lequel je n'ai plus assez à vivre ; je me borne à un aperçu. » Aussi lorsque Champagneux, à qui elle avait confié « des manuscrits de quoi faire un volume in-douze », se trouva obligé, pour sa sûreté, de les jeter au

feu, elle « avoue qu'elle aurait préféré y être jetée » elle-même. On la comprendra, dit-elle, si on réfléchit qu'elle pouvait être « massacrée au premier jour » et que « ces écrits étaient un oreiller sur lequel elle se reposait de la justification de sa mémoire et de celle de beaucoup de personnages intéressants ».

Le cahier des *Mémoires* communique une émotion intense au lecteur qui en prend possession dans la calme salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale¹. La femme, dont la main posée sur ce papier a tracé tous ces mots, était dans une situation terrible. Jeune encore et pleine d'une vie richement diversifiée, tout son être reculait devant la mort : *La Mort* — comme elle écrivait avec des majuscules — en grosses lettres, au milieu d'un blanc. Nous savons que lorsqu'elle se croyait seule, elle passait parfois trois heures à pleurer debout contre la fenêtre. Mais s'il y a quelque chose qu'elle nous ait caché c'est sa propre pitié pour elle-même et le bruit d'un sanglot ne se surprend à aucun détour des *Mémoires*.

L'écriture est plus comprimée que jadis, sans doute craignait-elle de manquer de papier. Sur les lignes toujours droites, l'encre a fait çà et là des taches d'un marron pâle. Il arrive que le papier a bu par places les caractères toujours clairs et réguliers. La couleur de l'encre va s'effaçant. Peu de corrections. Quelque-

1. Les premiers cahiers remis à Bosc avaient été cachés par lui sous la grosse poutre de la porte cochère de Sainte-Radegonde, et certains cahiers durent être confiés à M^{me} Grandchamp; d'autre part miss Helena Williams, que M^{me} Roland avait connue par Bancal, dit, dans ses *Lettres sur les événements du 31 mai au 9 thermidor*, qu'elle avait reçu de M^{me} Roland « un cahier » en dépôt, mais qu'elle le détruisit dans un moment d'inquiétude. Enfin le géographe Mentelle dit formellement, dans une précieuse lettre à Champagneux datée de 1800 et qu'on lira plus loin : « C'est à moi qu'elle a confié ses *Mémoires* », etc. Il est fort possible que M^{me} Roland ait fait plusieurs copies des certains cahiers mis par elle dans « trois dépôts » (Lettre à Jany, 8 octobre 1793).

fois une phrase est ajoutée dans la marge, un passage est barré d'un gros trait perpendiculaire. Elle a composé ces *Mémoires particuliers* avec plus de calme encore que les *Notices historiques*. Les cahiers ont presque la même physionomie que les lettres. C'est d'une plume incroyablement ferme, avec de grandes virgules, qu'elle a écrit — on dirait mieux, dessiné — la fin si émouvante : « Nature, ouvre ton sein. Dieu juste, reçois-moi », et jeté, sous les mots « A trente-neuf ans », son paraphe habituel d'un trait superbement lancé¹. Dans les pages intitulées *Mes dernières pensées*, le mauvais papier est sali, l'autographe rappelle, par la taille et la fermeté des caractères, les lettres écrites aux jours heureux.

L'aspect du manuscrit de l'adieu à sa fille et à sa bonne Fleury est déchirant. Le 5 septembre, quand on s'attendait dans les prisons à des massacres destinés à commémorer ceux de l'année précédente, elle laisse un grand blanc sur la feuille et elle y écrit : « Personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures. » M. Auguste Breuil, avocat à la Cour royale d'Amiens, ami des sœurs Cannet, dit que les *Mémoires* de M^{me} Roland forment un livre hâtif et imparfait, « rappelant cet *iambè* qu'André Chénier traçait le 7 thermidor, et qu'il dut laisser inachevé pour éviter de faire attendre le bourreau ».

En ces mois de juin et de juillet, les nouvelles des frontières étaient affreuses. L'Alsace était assiégée, Mayence pris, Cambrai allait l'être, les voltigeurs autrichiens campaient sous Péronne, et par surcroît les Chouans avaient battu sur la Loire l'armée républicaine.

Saint-Just, « ce jeune monstre au visage calme et

1. Elle signait rarement son nom : Roland, née Philpon.

beau..., dit Taine, sort du rang et, à force d'atrocité, se fait sa place ». Il a demandé à son maître, Robespierre, d'être chargé de l'accusation des Girondins (proclamés « traîtres » avant tout jugement) et il fait devant la Convention un rapport si terrible que Robespierre en frémit. « L'enthousiasme de Saint-Just », dit l'un de ses amis, « résultait d'une certitude mathématique. » Il y a de lui un mot qui confond : « Je n'ai vu dans le monde que la vérité et je l'ai dite. »

Bien au-dessus de Robespierre par le caractère et par le talent, Saint-Just en fut arrivé à condamner Robespierre auquel, un jour, il avait dit — ne l'ayant encore vu que de loin — : « Vous que je ne connais, comme Dieu, que par des merveilles... » De près, il inclina à le trouver inférieur dans l'idéologie. Tout le monde répète qu'il fut son second. Il a été bien plutôt son entraîneur et son chef¹.

Intimement lié avec Robespierre, dit Levasseur², Saint-Just lui était devenu nécessaire et il s'en était fait craindre, peut-être encore plus qu'il n'avait désiré de s'en faire aimer... Il est certain que Saint-Just n'a jamais cédé.....

Saint-Just a représenté pour Robespierre la fatalité logique et terrible qui l'a entraîné à se dépasser lui-même. Si Thermidor ne nous avait pas sauvés à la fois de ces deux terrifiantes mécaniques humaines³, un jour serait venu où Saint-Just aurait établi en France une dictature dont l'idée console de Bonaparte.

La mise en accusation de la Reine est décrétée, ainsi que la violation des tombeaux des rois à Saint-Denis, pour fêter le 10 août. En réponse, l'Angleterre

1. Marie Lenéru dans le livre étrange et beau qu'elle a écrit sur Saint-Just observe que le vrai maître de Saint-Just fut Montesquieu.

2. Levasseur (1747-1834), chirurgien au Mans, député de la Sarthe à la Convention. Montagnard et ami de Danton, auteur de *Mémoires*.

3. Saint-Just a désiré la mort « comme un bienfait de la Providence... pour n'être plus témoin de l'impunité ».

et l'Autriche font alliance et vont marcher sur Paris. D'un bout à l'autre, la France est désorganisée, la guerre civile est partout et les arrestations arbitraires répondent aux dénonciations anonymes.

Bientôt, à la suite d'une basse trahison, le sensible Grandpré est arrêté chez lui où tous ses papiers, desquels il a pu enlever à temps une lettre que M^{me} Roland lui avait remise pour Brissot, sont fouillés et mis sous scellés. M^{me} Pétion et son fils Étienne, âgé de onze ans, sont arrêtés à Lisieux et deviennent, dans l'affreux couloir de Sainte-Pélagie, les voisins de M^{me} Roland qui les aborde en disant : « Je ne croyais guère, lorsque je fus à la Mairie le 10 août 1792 partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie et que la chute du trône préparât notre disgrâce¹. » M^{me} Brissot, accusée de tenir des conciliabules politiques dans les appartements de la Reine à Saint-Cloud, est arrêtée :

Rien n'est si plaisant pour qui connaît la femme de Brissot, adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du ménage, repassant elle-même les chemises de son mari² et regardant à travers les trous de sa serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent.

Champagneux, premier commis au ministère de l'Intérieur, avait subi une scène burlesque de Collot d'Herbois qui était venu, étant ivre, lui réclamer des voitures imaginaires. L'ancien acteur avait « juré, fulminé, rompu des pieds de chaises et de tables, puis fait tout simplement arrêter le ministre et Champagneux ensemble ».

1. Le 3 mai 1775, à vingt et un ans, M^{lle} Philpon écrivait à son amie Sophie : « Je ne peux m'empêcher de songer à ce que disait Sully, qu'avec des lumières et de la bonne volonté, il est encore bien difficile de faire le bien. »

2. Ah! ces chemises de Brissot, personne ne manque jamais l'occasion d'en parler!

Champagneux est en prison depuis quatre semaines. Combien il regrette d'être désormais incapable de distraire son amie par les inventions d'une amitié ingénieuse et tendre !

Elle avait tout adouci autour d'elle, dit-il, les concierges, leurs femmes... lui témoignaient les plus grands égards. M^{me} Bouchaud, femme du concierge de Sainte-Pélagie, eut pour elle les soins les plus affectueux ; elle se prêtait entre autres avec une complaisance délicate à de petits goûtés que j'offrais de temps en temps à sa prisonnière ; c'étaient tout uniment des fruits et de la pâtisserie ; la citoyenne Bouchaud fournissait le couvert et partageait nos mets.

Un projet d'évasion n'obtint pas l'assentiment de M^{me} Roland, car elle pensait que son mari en serait mieux recherché : « Tant qu'ils me tiendront en prison, ils [le] laisseront tranquille », disait-elle.

Quant à Bosc, il sera bientôt déclaré « suspect » et contraint à son tour de s'aller cacher à Sainte-Radegonde.

Le 3 juillet, M^{me} Roland écrit à Buzot, toujours à Caen :

Quelle douceur inconnue aux tyrans que le vulgaire croit heureux dans l'exercice de leur puissance ! Et s'il est vrai qu'une suprême intelligence répartisse les biens et les maux entre les hommes suivant les lois d'une rigoureuse compensation, puis-je me plaindre de mon infortune, lorsque de telles délices me sont réservées ? Je reçois ta lettre du 27 ; j'entends encore ta voix courageuse, je suis témoin de tes résolutions, j'éprouve les sentiments qui t'animent, je m'honore de t'aimer et d'être chérie de toi. Mon ami, ne nous égarons pas jusqu'à frapper le sein de notre mère en disant du mal de cette vertu qu'on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye à son tour par des dédommagements d'un si grand prix. Dis-moi, connais-tu de moments plus doux que ceux passés dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu'il lui impose, et se nourrit de la force même de les supporter ? Connais-tu de plus grand avantage que celui d'être supérieur à l'adversité, à la mort, et de trouver dans son cœur

de quoi goûter et embellir la vie jusqu'à son dernier souffle ? As-tu jamais mieux éprouvé ces effets que de l'attachement qui nous lie, malgré les contradictions de la société et les horreurs de l'oppression ? Je te l'ai dit, je lui dois de me plaire dans ma captivité.

Fière d'être persécutée dans ces temps où l'on proscriit le caractère et la probité, je l'eusse, même sans toi, supportée avec dignité, mais tu me la rends douce et chère. Les méchants croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés ! Que m'importe d'habiter ici ou là ? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage ? Ma compagnie, c'est ce que j'aime ; mes soins, d'y penser. Mes devoirs, dès que je suis seule, se bornent à des vœux pour tout ce qui est juste et honnête, et ce que j'aime occupe encore le premier rang dans cet ordre. Va, je sens trop bien ce qui m'est imposé dans le cours ordinaire des choses pour me plaindre de la violence qui l'a détourné. Si je dois mourir... eh bien ! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait peut-être qu'à de nouveaux sacrifices. L'instant où je me suis le plus glorifiée d'exister, où j'ai senti plus vivement cette exaltation d'âme qui brave tous les dangers et s'applaudit de les courir, est celui où je suis entrée à la Bastille que mes bourreaux m'avaient choisie. Je ne dirai pas que j'ai été au-devant d'eux, mais il est très vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi ; j'ai cru que si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir le moyen de lui être utile [à Roland], à une manière d'être qui me laissait penser à toi. J'aimerais à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. Excepté les agitations terribles que m'ont données les décrets contre les proscrits, je n'ai jamais joui d'un plus grand calme que dans cette étrange situation, et je l'ai goûté sans mélange, lorsque je les ai sus presque tous en sûreté, lorsque je t'ai vu travaillant en liberté à conserver celle de ton pays.

Je suis étonnée que les deux amis ¹ ne t'aient porté que mon premier billet ; tu aurais dû recevoir par eux deux longues lettres. La seconde se sentait de l'indignation dont m'avaient pénétrée ma seconde arrestation et l'affreux entourage que je me trouve avoir dans cette autre maison. Je n'échappe point encore

1. Parmi les fugitifs, quels étaient ceux auxquels M^{me} Roland fait allusion ? Peut-être Louvet et son amie.

à l'impression que produisent les propos dégoûtants des femmes perdues qui logent sous le même toit, les rumeurs qu'excitent parfois les tentatives des assassins pour égorger leurs gardiens. Je n'écris plus ici comme je faisais dans mon premier logis, je me sens très surveillée, et je ne veux pas exposer mes pensées à tomber dans des mains indignes. Je suis capable d'adresser à mes bourreaux tout ce qu'on peut leur adresser de terrible, mais ils ne sont pas faits pour entendre tout ce que je pourrais exprimer. J'ai repris le dessin, je fais de l'anglais, je lis les anciens, je médite beaucoup et je sens davantage.

Le pauvre X...¹ est dans un triste état. Ma seconde arrestation l'a rempli de terreur; il m'a envoyé de 30 lieues une personne qu'il a chargée de tout tenter². J'ai fait sentir l'imprudence et les dangers de pareilles entreprises; d'ailleurs, je ne veux pas m'y prêter; ce serait gâter ses affaires en pure perte, s'exposer davantage et se couvrir d'un vernis de crainte en compromettant encore de dignes gens; car dans toutes mes prisons, je trouve des gardiens honteux de m'y voir, qui cherchent à me faire oublier ce que leur office a d'odieux. Il n'est pas jusqu'aux derniers porte-clefs, dont quelques-uns ont pourtant une figure scélérate, qui n'aient l'air humble à ma vue, comme étonnés de celle de l'honnêteté. Et puis..., mais qu'ai-je besoin de le dire? n'ayant pas craint d'être ici, je ne dois pas trouver pénible d'y rester.

Je n'ai su l'arrivée du malheureux B[rissot] qu'après mon départ du même lieu³, et j'imagine que le dessein de m'ôter de son voisinage a contribué à l'atroce manœuvre par laquelle j'ai été reprise au même moment que relâchée. Il est très vrai que c'est de l'invention de Ch.⁴ et autres du Comité de Sécurité générale. On peut en juger par sa réponse au ministre qui avait pressé pour que, du moins, je fusse interrogée. C'est une pièce curieuse par l'absurdité du fond et l'indécence du style; tu en auras copie.

L'acharnement contre B[rissot] est extrême. Le tribunal révolutionnaire travaille maintenant l'affaire d'Orléans⁵, et s'apprête à s'occuper de lui après. Sa situation me tourmente, il est affreux de voir l'un des plus ardents défenseurs de la liberté exposé au sort de Sydney.

1. Roland.

2. Probablement Henriette Cannet, comme on verra plus loin.

3. Brissot avait été enfermé à l'Abbaye le 23 juin et M^{me} Roland avait été libérée le 24.

4. Le capucin Chabot.

5. L'affaire Léonard Bourdon.

Puisse cette lettre te parvenir bientôt, te porter un nouveau témoignage de mes sentiments inaltérables, te communiquer la tranquillité que je goûte et joindre à tout ce que tu peux éprouver et faire de généreux et d'utile le charme inexprimable des affections que les tyrans ne connurent jamais, des affections qui servent à la fois d'épreuves et de récompenses à la vertu, des affections qui donnent du prix à la vie et rendent supérieurs à tous les maux !

Mille choses à nos amis et surtout au sensible L[ouvet].

Pour ceux qui mettent un grand prix à la question de savoir jusqu'à quel point son amour a entraîné M^{me} Roland, il nous semble que cette lettre a beaucoup d'importance, et répond d'une manière à peu près définitive à leur scrupuleuse curiosité.

M^{me} Roland, en effet, n'a écrit ni pour nous, ni ni pour personne que le destinataire. Quel eût été aux yeux de Buzot le sens des lignes suivantes, si celle qu'il aime ne lui avait imposé de « cruels sacrifices » en l'honneur de « cette vertu » à laquelle elle entendait s'obliger ? Lisons attentivement : *Mon ami, ne nous égarons pas jusqu'à frapper le sein de notre mère* (elle répond évidemment à quelque blasphème contre la Vertu contenu dans la lettre qu'elle vient de recevoir) *en disant du mal de cette vertu qu'on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye à son tour par des dédommagements d'un si grand prix. Dis-moi, connais-tu de moments plus doux que ceux passés dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu'il lui impose, et se nourrit de la force même de les supporter ?*

Des « moments plus doux » ? C'est donc que Buzot n'en a pas connu d'autres. Quant à cette manière de penser et d'écrire, elle est tellement de son caractère et de son style qu'on lui attribuerait spontanément

cette lettre si l'on ne savait pas qu'elle est de sa main.

Citons aussi son mot des *Dernières pensées*, dans l'invocation de Buzot : « *Toi que je n'ose nommer... toi que la plus terrible des passions n'empêche pas de respecter les barrières de la vertu, etc.* »

Et ceci qui n'est pas moins remarquable, mais qui est bien plus émouvant : « Si je dois mourir... j'ai cru que leur fureur me donnerait occasion de servir Roland par mes témoignages, ma constance, et ma fermeté... *j'aimerais à lui sacrifier ma vie, pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir.* » La femme qui a de tels scrupules et qui reconnaît à son mari des droits si absolus sur sa sensibilité la plus secrète se serait-elle trouvée libre d'un don moins avouable et plus défendu ?

Mais plutôt qu'à une recherche indiscreète, arrêtons-nous à la pensée admirable, racinienne encore une fois, qui nous vient toucher très avant quelques lignes plus loin : « Les méchants croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés ! Que m'importe d'habiter ici ou là ? *Ne vais-je pas partout, avec mon cœur* ¹ ? » Qu'y a-t-il de plus beau dans les plus grands poètes, de plus fier et de plus libre et en même temps de plus tendre et de plus féminin ? Qui, ayant médité sur un tel mouvement de pensée, ne rendra hommage à la créature qui l'a éprouvé et exprimé avec des mots si simples, si classiques ? Le recours à l'emphase familière de l'époque était bien inutile ; M^{me} Roland s'en était débarrassée, sans même y songer, le plus naturellement du monde.

Trois jours plus tard, Buzot, le cœur et l'esprit fixés sur la prisonnière, a trouvé le moyen, grâce à de

1. Saint-Marc Girardin, indifférent à de tels cris de passion, voit dans les lettres à Buzot « une tentation du cerveau plutôt qu'une confession du cœur et des sens ». Il dit ensuite que comme « il n'y a ni scrupules, ni émotions, il n'y pas d'intérêt ».

généreux amis, de lui faire parvenir de nouvelles lettres. Immédiatement, elle répond :

6 juillet [1793], de Sainte-Pélagie.

Je l'ai vu hier pour la seconde fois cet excellent V¹. Il m'a remis les tiennes du 30 et du 1^{er}. Je ne les avais point ouvertes en sa présence. On ne lit point son ami devant un tiers, quel qu'il soit et connût-il ce dont il est porteur.

Mais son attachement pour toi, son dévouement à la bonne cause, sa douceur et son honnêteté me l'ont fait entretenir assez longtemps avec plaisir, quoique j'eusse ton paquet dans ma poche, etc'est assurément beaucoup dire. Calme-toi, mon bon ami : ma nouvelle captivité n'a pas tellement aggravé ma situation qu'il faille rien risquer pour la changer. La manière dont elle s'est opérée, l'entourage que je me suis trouvé dans cette seconde prison ont excité chez moi, dans les premiers instants, une indignation violente ; mais elle est tellement partagée par le public que mes oppresseurs ont plus à perdre et que j'ai plus à gagner d'en laisser subsister le sujet que de le détruire. Ils triompheraient momentanément de ma fuite ; ce serait à moi de craindre et à eux de se vanter. Il ne faut pas faire cet échange.

Ma délivrance est infaillible par l'amélioration des choses, il n'est question que d'attendre. Cette attente ne m'est point pénible et, en vérité, à l'exception de quelques moments bien chers, le temps le plus doux pour moi, depuis six mois, est celui de cette retraite. Je ne te représenterai point les difficultés et les dangers d'une tentative dans le local actuel, eu égard à ses dispositions et au nombre de ses surveillants. Rien ne m'arrêterait si j'avais à les braver seule pour aller te joindre ; mais exposer nos amis et sortir des fers dont la persécution des méchants m'honore, pour en reprendre d'autres que personne ne voit et qui ne peuvent me manquer, cela ne presse nullement. Je sens toute la générosité de tes soins, la pureté de tes vœux, et plus je les apprécie, plus j'aime ma captivité présente. Il est à R[ouen], bien près de toi comme tu vois, chez de vieilles amies et parfaitement ignoré, bien doucement, bien choyé, tel qu'il faut qu'il soit pour que je n'aie point à m'inquiéter, mais dans un état moral si triste, si accablant, que je ne puis sortir d'ici

1. Probablement Vallée, député de l'Eure, qui se fit le porteur dévoué des messages des Girondins de Caen pour ceux qui étaient écroués à Paris. Buzot fut reçu chez son frère, à Evreux, où il s'arrêta avant de partir pour Caen.

que pour me rendre à ses côtés. J'ai repoussé les projets, du genre des tiens, qu'il avait formés à mon sujet, et pour lesquels est encore à Paris une personne qu'il a envoyée ¹.

Politiquement parlant, ce serait détestable, comme il serait fou à ceux des députés qui restent ici de s'échapper maintenant. Ma personne n'est pas de la même importance que la leur, puisque je ne représente que moi ; mais mon oppression en est encore plus odieuse, parce qu'elle semble plus gratuite. La durée de ma captivité est une attestation journalière de la plus révoltante tyrannie ; il faut toute leur bêtise pour laisser cet aliment à la haine publique et nous serions bien malhabiles de l'ôter. La présence des derniers dangers pourrait seule nous justifier. Ces dangers n'existent pas ; s'ils naissaient inopinément, il se trouverait beaucoup d'honnêtes gens pour les détourner. Me traîneraient-ils au tribunal révolutionnaire ? J'ai calculé cela même, et je ne le crains pas. Ce serait une nouvelle école de leur part ; je la ferais tourner au profit de la chose publique et bien difficilement ils en feraient résulter ma ruine. Aussi n'ont-ils pas dessein d'entamer de sitôt le procès de la grande conspiration des 32² dans laquelle ils veulent m'impliquer comme complice du projet de pervertir l'opinion publique. On ne sait duquel on doit plus s'étonner, de leur profonde malice ou de leur absurdité. L'impudent capucin ³ a annoncé que le Comité de Salut public ne ferait son rapport à ce sujet qu'après l'éducation nationale, les finances, et la simplification du Code.

J'apprends que des officiers municipaux ont couru hier les sections pour lever et faire marcher contre ce qu'ils appellent des brigands. Ce matin, on a battu la caisse dès 5 heures pour le même objet.

Je me suis fait apporter, il y a quatre jours, *this dear picture* ⁴ que par une sorte de superstition, je ne voulais pas mettre dans une prison ; mais pourquoi donc se refuser cette douce image, faible et précieux dédommagement de la présence de l'objet ? Elle est sur mon cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments et souvent baignée de mes larmes. Va, je suis pénétrée de ton courage, honorée de ton attachement et glorieuse de tout ce que l'un et l'autre peuvent inspirer à ton âme fière et sensible. Je ne puis croire que le ciel ne réserve que des épreuves

1. Probablement Henriette Cannet.

2. Les Girondins.

3. Chabot.

4. Le portrait de Buzot, qu'elle avait dû mettre en sûreté probablement chez Sainte-Agathe. (Aujourd'hui à la Bibliothèque de Versailles.)

à des sentiments si purs et si dignes de sa faveur. Cette sorte de confiance me fait soutenir la vie ou envisager la mort avec calme. Jouissons avec reconnaissance des biens qui nous sont donnés. Quiconque sait aimer comme nous porte avec soi le principe des plus grandes et des meilleures actions, le prix des sacrifices les plus pénibles, le dédommagement de tous les maux. Adieu, mon bien-aimé, adieu !

Et le lendemain, se soutenant toute palpitante à cette altitude, dans un sublime vol plané, elle ose vanter à l'ami de son âme « le charme d'une prison ».

7 juillet [1793], de Sainte-Pélagie.

Tu ne saurais te représenter, mon ami, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les moments ! Nulle distraction fâcheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux ; point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honnête ; point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature ; aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve ou l'occupation que l'on choisit ; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction ; personne n'attend de vous des efforts ou n'exige des sentiments qui ne soient pas en votre pouvoir. Rendu à soi-même, à la vérité, sans avoir d'obstacles à vaincre, de combats à soutenir, on peut, sans blesser les droits et les affections de qui que ce soit, abandonner son âme à sa propre rectitude, retrouver son indépendance morale au sein d'une apparente captivité, et l'exercer avec une plénitude que les rapports sociaux altèrent presque toujours. Il ne m'était pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger ainsi du bonheur d'un autre qu'il m'était si difficile de faire ; les événements m'ont procuré ce que je n'eusse pu obtenir sans une sorte de crime. Comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse ! Ici toute autre obligation est suspendue ; je ne me dois plus qu'à qui m'aime et mérite si bien d'être chéri. Poursuis généreusement ta carrière, sers ton pays, sauve la liberté, chacune de tes actions est une jouissance et ta conduite est mon triomphe.

Je ne veux point pénétrer les desseins du ciel, je ne me permettrai pas de former de coupables vœux ; mais je le remercie d'avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portais auparavant, et ce changement me paraît un commencement de

faveur. S'il ne doit pas m'accorder davantage, qu'il me conserve cette situation jusqu'à mon entière délivrance d'un monde livré à l'injustice et au malheur.

Je suis interrompue dans l'instant ; ma fidèle bonne m'apporte ta lettre du 3 ; tu es inquiet de mon silence. Mais tu ne sais donc pas, mon ami, que je n'ai vu le *bon ange*¹ qu'une seule fois ; qu'elle a dû partir et qu'elle a définitivement quitté cette ville, peu après ; j'ai fait connaissance avec sa sœur² qui me sert d'intermédiaire pour la correspondance ; les dispositions n'ont pu être faites si rapidement, au milieu de ma translation, qu'il ne se soit écoulé quelques jours sans que j'aie pu t'écrire. Je n'ose conserver avec moi aucune espèce de papier, je puis craindre un examen imprévu d'un moment à l'autre et mes gardiens ont conçu je ne sais quelles inquiétudes qui me font un peu plus resserrer depuis quelques jours. Mais en te donnant ces détails pour satisfaire ton impatience et ton inquiétude, je suis pressée de m'élever contre ta résolution de te mettre sous les armes. Mon ami, je sais ce que le courage dicte ou préfère et à Dieu ne plaise que j'arrête jamais ces nobles élans ! Mais il s'agit ici de ce que le bien public requiert et non pas seulement de ce que l'homme brave se plaît à embrasser. Il y a trop peu de têtes propres au Conseil, nécessaires à diriger les mouvements, pour qu'il faille les exposer dans l'action. Représentants du peuple dont on a méconnu les droits, outragé l'inviolabilité, vous avez été dans vos départements faire entendre de justes réclamations ; ils se lèvent pour rétablir leurs droits, ce n'est pas à vous de marcher à la tête de leurs bataillons ; vous auriez l'air de vous y mettre pour satisfaire des vengeances personnelles. Déjà Lacroix³ a répandu ici que tu viendrais avec les bataillons et je ne doute pas que la crainte qu'inspire aux lâches ton intrépidité ne leur fasse prendre toutes les voies pour n'avoir plus à la redouter. Tu peux leur être plus funeste où tu es et avec tes soins persévérants que par les actes d'un guerrier. Je ne te dirai pas que l'idée de dangers nouveaux, prochains et multipliés, contriste mon cœur et fait évanouir pour moi toute espérance ; si tu devais les courir, je serais la première à te féliciter de les braver, car enfin je sais aussi comme on échappe au malheur, ou comme on vient à bout de le surmonter et d'y mettre un terme.

1. M^{me} Goussard.

2. Pétion parle dans ses *Mémoires* de cette sœur, lingère, rue Croix-des-Petits-Champs, qui le cacha chez elle pendant trois jours à la fin du mois de juin.

3. Député d'Eure-et-Loir.

Je n'ai qu'un mot à dire; si tous tes collègues, après une mûre délibération, croient devoir prendre ce parti-là, tu n'auras point de raison d'en choisir un autre; mais j'estime que tu ne dois point leur en donner l'exemple et qu'il est plus conforme aux principes de rester au poste où vous êtes. Je ne veux point en exprimer davantage; j'ai hâte de faire partir cette lettre; il y a toujours tant de longueurs avant que chacune parvienne à sa destination!

Adieu, mon ami, mon bien-aimé; non, ce n'est point là un dernier adieu, nous ne sommes point séparés à jamais, ou la destinée abrègerait beaucoup le fil de mes jours. Ah! prends garde à ne pas tout perdre par une ardeur inconsidérée!

le 7 au soir.

Douce occupation, communication touchante du cœur et de la pensée, abandon charmant, libre expression des sentiments inaltérables et de l'idée fugitive, remplissez mes heures solitaires! Vous embellissez le plus triste séjour, vous faites régner au fond des cachots un bonheur après lequel soupire quelquefois vainement l'habitant des palais.

L'asile ordinaire du crime est devenu l'abri de l'innocence et de l'amour; purifié par leur présence, il n'offre plus dans l'étroite enceinte qui les renferme que l'image de la paix, les instruments de l'étude, les souvenirs affectueux d'une âme aimante, d'une conscience pure, la résignation du courage et l'espoir de la vertu. O toi! si cher et si digne de l'être, tempère l'impatience qui te fait frémir en songeant aux fers dont on m'a chargée: ne vois-tu pas les biens que je leur dois? Tu veux que, plus tranquille sur tes propres dangers, j'approuve la préférence que tu leur donnes sur la vie moins exposée de législateur; ah! sans doute, il convient mieux à l'énergie de ton caractère, à ta bouillante ardeur pour le renversement de la tyrannie et le salut de notre patrie déchirée, de travailler généreusement à combattre l'une et servir l'autre par les moyens réunis de la force et de la sagesse, que de lutter péniblement contre le crime dans une assemblée incapable de la (*sic*) confondre; juge donc avec la même impartialité des avantages d'une situation qui me laisse entièrement à moi, sur celle où des obligations saintes et terribles contraignent mes facultés et déchiraient mon faible cœur. Je suis où l'a voulu la destinée; on dirait qu'attendrie sur mes maux, touchée des combats qu'elle-même m'avait imposés, elle a préparé les événements qui devaient me procurer quelque relâche et me faire goûter le repos; elle s'est servie de la main des méchants pour me conduire dans un port; elle les emploie

à faire du bien malgré eux et à dévoiler toute leur noirceur de manière à inspirer cette haine avant-coureur de leur chute ; elle offre à mon courage l'occasion d'être utile à la gloire de celui avec qui elle m'avait liée ; elle cède à ma tendresse la liberté de se développer en silence et de s'épancher dans ton sein. O mon ami, bénissons la Providence ; elle ne nous a pas rejetés, elle fera plus un jour peut-être ; vengeons-nous toujours à mériter ses bienfaits, de la lenteur qu'elle paraît mettre à les accorder.

J'ai oublié de te dire que Duperrey¹, à qui j'avais eu l'idée d'écrire sans savoir qu'il eût eu rien pour moi, m'a mandé qu'il avait longtemps gardé deux lettres qui m'étaient destinées, cherchant inutilement comment me les faire parvenir ; qu'enfin, il les avait remises à P[étion] mais que celui-ci était parti le lendemain et qu'il les avait probablement emportées². Je croirais plutôt qu'il les aurait égarées ou perdues ; c'est mieux dans sa trempe un peu froide et négligente. Au reste tu es à même de t'en informer aujourd'hui et c'est pour cela que je te mets au courant³.

Sans doute que tu as vu maintenant la *mère d'Adèle* notre bon ange⁴. C'est ainsi qu'elle veut être désignée dans ces écrits et tu sauras le nom qu'elle a imaginé de me donner avec sa sœur. Je n'ai vu celle-ci non plus qu'une fois.

Le lieu que j'habite est à une grande distance des quartiers fréquentés et il faut être fort réservé dans les démarches pour se conserver des moyens de communiquer, car les tyrans épient tout et s'opposent à tout.

J'ai beaucoup applaudi dans le principe à la résolution des départements de n'agir que tous ensemble. Je ne sais maintenant si ces délais, qui donnent à l'ennemi tant de facilités pour se mettre en mesure, ne deviendront pas funestes à la bonne cause. On fait venir en poste un bataillon de Metz ; l'argent et l'intrigue ne sont pas épargnés et leur effet est redoutable dans une masse aussi corrompue. Il est vrai que la majorité des Parisiens ouvrira les bras aux frères des départements ; elle les

1. Lauze de Perret.

2. Lauze de Perret est le type de l'homme bien intentionné, mais étourdi et maladroit. On se demande cependant pourquoi Pétion n'a pas donné ces lettres, en partant, à M^{me} Goussard ou à sa sœur la lingère, qui visitaient couramment M^{me} Roland.

3. Pétion était allé retrouver à Caen les Girondins fugitifs. Jusqu'au dernier moment il resta particulièrement rapproché de Buzot, qui voyait peut-être en lui le dépositaire de son secret et avec lequel il pouvait parler de M^{me} Roland.

4. M^{me} Goussard, qui était partie avec M^{me} Pétion pour Caen.

attend comme des libérateurs; mais jusque-là elle laisse faire, et, s'ils n'étaient les plus forts, elle tournerait aussi contre eux, car la lâcheté la caractérise. Cette lâcheté abandonne le terrain aux oppresseurs, qui ont pour eux, en ce moment, des apparences de légalité avec lesquelles on enchaîne les sots. Il est possible que cinq à six mille hommes, arrivés dans la première quinzaine, eussent changé l'air du bureau. Mais puisqu'on a tant fait que d'attendre, ce n'est plus le cas de se détacher : il faut que ce soit la masse qui s'ébranle. La grande affaire est de s'assurer des postes, de maintenir une grande discipline, d'entretenir le bon esprit par des écrits marqués au coin de la vérité, de la vigueur et de la simplicité, de bien veiller aux subsistances, au moyen de soutenir les frais, et d'ordonner sagement les dépenses. Voilà les parties que devraient surveiller les députés et auxquelles leurs soins ou leurs avis doivent être donnés. Il y a presque toujours assez de gens pour agir et trop peu qui soient capables de diriger.

V[allée] m'a bien parlé de fonds, s'ils m'étaient nécessaires; mais, outre que mes besoins sont extrêmement bornés, j'ai eu recours, dès le commencement, à mon propriétaire, et je l'ai fait parce qu'il est nécessairement nanti, pour tous les cas, des moyens d'être remboursé.

Le malheur a voulu que les fonds que nous avons placés nous aient tous été remboursés en avril et mai. Embarrassé de leur rentrée, X. (Roland) a cherché et fait une acquisition. Elle n'est pas toute payée, et j'ai sous les scellés, indépendamment de tous mes effets, peut-être 8 ou 10.000 livres que je n'ai pu retirer, parce que je n'avais pas la clef du bureau où elles sont renfermées. Ces scellés ont été apposés par les brigands, comme si c'étaient autant d'objets confisqués, et ils se sont approprié, par avance, quelques-uns de ceux qui étaient à leur dévotion, comme chapeaux, cannes, gants, etc.

Il me semble qu'indépendamment de l'intérêt général celui même de chaque département exige la conservation de l'unité; car c'est sous le faux prétexte qu'ils veulent la rompre, que des communes de ceux mêmes qui se sont le mieux prononcés se portent en sens contraire. On courrait donc le risque de cruelles divisions intestines si l'on se jetait dans cet extrême.

Toute cette semaine vient de se passer au bruit des cloches et du canon, que font retentir quelques mains payées. Les sections, peu nombreuses dans leurs assemblées et dominées comme à l'ordinaire, n'offrent point le vœu libre de la masse des Parisiens, mais l'expression forcée, arrachée par l'activité turbulente de quelques individus à d'autres faibles et contraints.

Je fais ici la vérification de l'axiome tant répété que rien ne supplée l'œil du maître et j'aurais de bonnes observations à faire sur le régime des prisons à un ministre qui voudrait s'occuper de cette partie intéressante. J'ai eu la fantaisie de me réduire au régime particulier qu'établit l'État pour les détenus; j'y trouvais le plaisir d'exercer l'empire qu'on aime à avoir sur soi-même dans la diminution de ses besoins, et le moyen de faire du bien à ceux qui sont plus malheureux que moi. Mais les forces physiques n'égalent plus les autres chez moi; il m'a fallu abandonner mon entreprise. Le défaut d'exercice n'admet point un grand changement dans la qualité des aliments, parce qu'il ne permet d'en prendre qu'une moindre quantité. J'ai ici un meilleur air qu'à l'Abbaye, et je passe, quand je veux, dans l'agréable appartement du concierge. C'est même là que je suis obligée de recevoir le petit nombre de ceux qui peuvent me visiter; mais il faut traverser pour cela une grande partie de la maison sous l'œil des guichetiers et celui des vilaines femmes qui errent dans mon quartier. Je garde donc habituellement ma cellule. Elle est large de manière à souffrir une chaise à côté, du lit. C'est là que, devant une petite table, je lis, je dessine et j'écris; c'est là que, ton portrait sur mon sein ou sous mes yeux, je remercie le ciel de t'avoir connu, de m'avoir fait goûter le bien inexprimable d'aimer et d'être chérie avec cette générosité, cette délicatesse que ne connaîtront jamais les âmes vulgaires, et qui sont au-dessus de tous leurs plaisirs.

Des fleurs que B[osc] me fait envoyer du Jardin des Plantes décorent cet austère réduit, y développent leurs formes heureuses et le parfument de leurs douces odeurs. Une pauvre prisonnière de mon voisinage me rend des services dont le secours est utile à ma faiblesse et dont le prix ne l'est pas moins à sa misère. Voilà ma vie.

Mais sais-tu que tu me parles bien légèrement du sacrifice de la tienne et que tu sembles l'avoir résolu fort indépendamment de moi? De quel œil veux-tu que je l'envisage? Est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu'en nous perdant? Et si le sort ne nous permettait pas de nous réunir bientôt, faudrait-il donc abandonner toute espérance d'être jamais rapprochés et ne plus voir que la tombe où nos éléments pussent être confondus? — Les métaphysiciens et les amants vulgaires parlent beaucoup de *persévérance*, mais c'est celle de la conduite qui est plus rare et plus difficile que celle des affections. Certes tu n'es pas fait pour manquer d'aucune ni de rien de ce qui appartient à une âme forte et supérieure: ne te laisse donc pas entraîner, par l'excès même du courage, vers le but où mènerait aussi le désespoir.

Tu as vu mes raisons pour ne pas accepter dans ces circonstances un expédient dangereux et qui ne me semble point nécessaire; mais si les circonstances empiraient décidément, je ne m'obstinerais point dans le refus d'une mesure que leur rigueur justifierait. Il s'agit seulement de calculer avec calme, pour ne point donner à l'impétuosité du sentiment ce qu'il appartient de déterminer à la prudence.

Où donc L[ouvet] a-t-il laissé son amie? Que je la plains! Cependant si j'étais à sa place, tu ne serais pas seul aux lieux qui t'ont reçu, et je m'estimerais heureuse car je partagerais ces dangers.

Et ce jeune Bx (Barbaroux) ne fait-il pas des siennes, dans cette terre hospitalière? C'est pourtant le cas d'oublier de s'amuser, à moins que de savoir comme Alcibiade, suffire à tout également. Quand je me rappelle la sérénité de P[étion], l'effervescence aimable mais passagère de G[uadet], je crains que ces honnêtes gens, là-bas comme ici, n'emploient à *réver* le bien public le temps qu'il faudrait consacrer à l'opérer.

La femme de B[rissot] est ici. Elle a obtenu de le voir. Il est d'ailleurs fort resserré. On va transférer les autres au Luxembourg. Un homme¹ qui s'intéresse à moi désirait que j'eusse le même sort. Je serais mieux à plusieurs égards, mais, pour cette raison-là même, *ils* ne le voudraient pas. D'ailleurs comment imaginer qu'ils me rapprochassent des députés, tandis qu'ils m'ont probablement ôtée de l'Abbaye pour m'éloigner de celui qu'ils y avaient fait renfermer².

Je ne sais, mon ami, si dans vos projets³ vous songez à vous ménager des intelligences dans toutes les sections de Paris, de manière qu'à votre approche, elles prennent des délibérations qui vous secondent. Sans cette entente vous risquez d'échouer; avec elle, vos succès seraient infaillibles.

Ne négligez point cette mesure, elle est nécessaire et elle presse.

Adieu, mon bien-aimé!

On trouvera peut-être qu'il était inutile de transcrire ici au moins certains passages qui doublent avec évidence, certaines parties des *Mémoires*, dont nous avons déjà fait état. Il nous a semblé cependant que la

1. Sans doute Grandpré.

2. Brissot.

3. La marche sur la Convention.

véritable physionomie des lettres à Buzot ne pouvait être conservée qu'à ce prix. Des lecteurs liront aussi avec une impatience assez déçue, des lettres d'amour où il est si peu question d'amour, justement. L'inspiratrice des Girondins reparait nettement dans celle-ci, avec ce caractère sérieux qui ne s'efface même pas à la fin, au lieu où tout le monde a coutume de s'embrasser plus ou moins. Le ton général est tel qu'à peu de choses près, et ces choses sont en grande partie sous-entendues, la lettre pourrait s'adresser à l'un des amis de M^{me} Roland. Cependant ses préoccupations et ses impressions, dès qu'elle est en face de Buzot, reparaissent visiblement, par exemple, quand elle dit : « Juge donc... des *avantages d'une situation qui me laisse entièrement à moi, sur celle où des obligations saintes et terribles contraignaient mes facultés et déchiraient mon faible cœur.* » Remarquons bien aussi un terme qui, s'il a un sens, signifie que M^{me} Roland n'a pas cédé à l'amour. Quand elle dit : « Je remercie le ciel de t'avoir connu, de m'avoir fait goûter le bien inexprimable d'aimer et d'être chérie avec cette *générosité* », etc... Que pourrait signifier ce mot, sous cette plume, s'il ne voulait dire : « Je sais que tu comprends comme moi ce que je dois à des obligations saintes et terribles, et tu as eu la générosité d'en prendre ta part. » De cela, elle lui est reconnaissante. Quoi de plus naturel, et quelle belle forme de poésie tragique prend son sentiment, lorsqu'elle semble le saisir au passage, le capturer et le presser en quelque sorte, pour en exprimer tout le sens : « Est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu'en nous perdant? »

Les jours passent. Rien n'est venu modifier pour M^{me} Roland une situation si dangereuse. Elle a appris que la Convention avait ouvert le Musée du Louvre

pour l'anniversaire du 10 août 1793, et que David faisait jouer ses élèves à la balle contre les tableaux de Boucher ou de Fragonard. C'est le « restaurateur de la peinture » qui a organisé la décoration de Paris pour la fête de ce jour qui, un an auparavant, avait été pour elle triomphal. Au milieu de la place de la Révolution, trois grandes statues de plâtre ont été élevées. Celle du milieu figure la Liberté et trois mille oiseaux ont reçu leur délivrance à ses pieds. Une fontaine a jailli des ruines de la Bastille : quatre-vingt-six vieillards, porteurs des bannières des départements, ont bu avec un geste solennel.

La prisonnière devait hausser les épaules au récit de ces belles inventions. Quoiqu'elle n'eût aucune confiance dans la justice des pouvoirs anarchiques qui la tenaient sous clef, elle n'avait pas voulu entendre parler d'évasion. Dans la lettre à Buzot (datée du 3 juillet), rassurante à dessein, elle avait écrit :

Le pauvre X (Roland) m'a envoyé de 30 lieues¹ une personne qu'il a chargée de tout tenter.

Et trois jours plus tard :

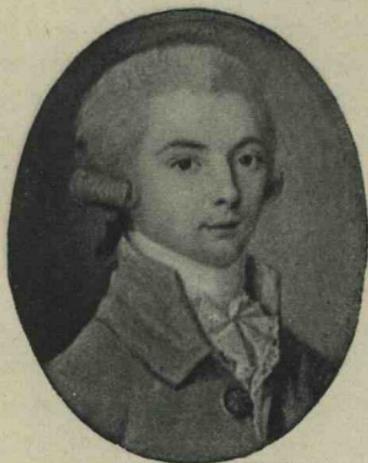
J'ai repoussé les projets qu'il avait formés à mon sujet et pour lesquels est encore à Paris une personne qu'il a envoyée.

Les *Mémoires* confirment ces mots :

Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle aurait voulu prendre ma place pour assurer mon salut.

Le lecteur a reconnu la charmante Henriette Canet, l'aînée des deux sœurs. C'était cependant Sophie qui avait été l'amie de prédilection de la petite Phlipon. Nous avons bien entendu parler d'une brouille sans importance, due aux « mauvais procédés » de leurs maris respectifs, et survenue au temps où les deux

1. La distance d'Amiens à Paris.



CHARLES BARBAROUX
(miniature)

(Donnée par Mme la Comtesse
de Jonquières au Musée du
Louvre)

Cliché Giraudon

MARIE-SOPHIE HARLOW
sa Femme (miniature)

(Appartient à Mme la Comtesse
de Jonquières)



Cliché Tallandier

Ces deux miniatures, d'après la tradition familiale, ont été retrouvées avec l'acte de décès (non officiel) de Sophie Harlow qui les avait emportées avec elle près de Pouldavid (en Bretagne).

amies s'étaient retrouvées jeunes femmes à Amiens, il y avait tantôt dix ans. Mais Henriette et Sophie étaient royalistes. De plus, Sophie, veuve depuis 1788, était malade. Cela suffit-il à expliquer son absence en pareil moment¹? Quant à Henriette elle avait épousé, en 1784, à trente-six ans, un vieux magistrat de soixante-dix-sept ans, M. de Vouglans — lequel avait d'abord songé à cette jeune d'Hangard, rencontrée chez les cousines de Lamotte et que M^{lle} Phlipon devait peindre de traits malicieux dans ses lettres et ses *Mémoires*. Devenue veuve en 1791, Henriette était rentrée à Amiens. Roland, fugitif, allant de Sainte-Radegonde à Rouen, la rencontra-t-il en secret? Eurent-ils un entretien sur la possibilité de faire évader la prisonnière?

M. Auguste Breuil a parlé du sacrifice par lequel Henriette tenta de sauver son amie.

Les *Mémoires*, dit-il, ne renferment qu'une phrase sur ce dévouement admirable, mais Henriette, que nous avons beaucoup connue à Amiens, surtout dans les dernières années de sa longue existence², m'a plusieurs fois entretenu de cette visite.

« J'étais veuve, disait-elle, et sans enfants. M^{me} Roland, au contraire, avait un mari déjà vieux et une petite fille charmante, et tous deux réclamaient ses soins d'épouse et de mère. Quoi de plus naturel que d'exposer ma vie inutile pour sauver la sienne si précieuse à sa famille? Je voulais changer d'habits avec elle et rester prisonnière tandis qu'elle aurait essayé de sortir à la faveur d'un déguisement. Eh! bien, toutes mes prières, toutes mes larmes n'ont pu rien obtenir.

— Mais on te tuerait, ma bonne Henriette, répétait-elle; ton sang versé retomberait sur moi. Plutôt souffrir mille morts que d'avoir à me reprocher la tienne!... La voyant inébranlable, je lui dis adieu, pour ne plus jamais la revoir. »

1. « Sophie est redevenue dévote, et sa poitrine attaquée la rend très languissante et fait craindre pour ses jours, nécessaires à deux jolis enfants », dit M^{me} Roland, en octobre 1793. M^{me} de Gomiécourt mourut en 1795, à quarante-six ans.

2. Henriette Cagnet (sa sœur aussi peut-être), fut arrêtée et emprisonnée sous la Terreur, puis relâchée. Elle mourut en 1838, à quatre-vingt-neuf ans, s'étant remariée deux fois, la seconde à soixante-six ans.

Du moins, dans sa prison, M^{me} Roland croit qu'en Normandie, Buzot et les Girondins ne sont pas directement menacés. Pourtant que « d'incertitudes », hélas ! « que d'inquiétudes la dévorent ! » Lorsque l'armée de la Convention s'était avancée, commandée par un ancien bedeau, contre l'armée fédérée des Girondins, les deux troupes s'étaient sauvées en sens opposé, dès qu'elles s'étaient aperçues. Après la mort de Marat, poignardé par une jeune fille de Caen, la Normandie avait pris peur, et les députés réfugiés reçurent l'injonction de déguerpir sans retard avec leur armée. Les bataillons de Bretagne qui rentraient chez eux leur offrirent de les emmener. Enrôlés, tous quittèrent Caen militairement. Ils étaient vingt-deux députés de la Gironde. C'était le chiffre de la destinée : la Convention avait livré les vingt-deux Girondins que réclamait Hanriot, et le 31 octobre suivant, après « le procès des vingt-deux », vingt et un Girondins monteront à l'échafaud. M^{me} Roland qui les suivit huit jours plus tard, devait rétablir le chiffre fatal.

Le pays breton était devenu de plus en plus hostile aux Girondins. A Dol, à Lamballe, les municipalités jacobines se posant en ennemies des hors-la-loi, avaient avisé Loudéac, Pontivy, Saint-Malo de leur passage. Un Jacobin, nommé François-Allain Launay, qui apprit le nom des fugitifs, les dénonça aux municipalités et fit de son mieux pour les arrêter, mais sans y parvenir. Tout le pays était dressé contre eux. Ils allaient de maison en maison, se cachant, protégés par des inconnus qui risquaient leur vie pour les sauver. C'est dans de pareilles conditions que Barbaroux eut la petite vérole et en guérit¹. La misère, la trahison les poursuivent. Las, non découragés, ils sont obligés

1. Il écrivit pendant sa maladie de premiers *Mémoires* qui furent détruits par prudence.

d'abandonner sur la route Gorsas, sa fille, Salles, sa femme et ses trois enfants en les recommandant au curé du village et en leur laissant le peu d'argent qui leur reste encore. M^{me} Buzot, chassée de chez elle, s'était sauvée et avait rejoint son mari à Quimper, lorsqu'Évreux, où Buzot n'avait jadis que des amis, illumina pour fêter l'exécution du décret rendu le 26 juillet par la Convention, d'après lequel sa maison serait rasée et le terrain considéré à jamais comme lieu maudit. Seules, Lodoïska et la jeune femme¹ de Barbaroux suivaient encore.

1. Tout le monde a dit que Barbaroux avait eu à Marseille une liaison avec une jeune méridionale vaguement désignée sous le nom d' « Annette », laquelle l'avait suivi en Bretagne, et lui avait donné un fils (non légitimé).

Mais Barbaroux a laissé des descendants directs et voici les renseignements communiqués par M^{me} la comtesse de Jonquières, son arrière-petite-fille.

La jeune femme en question n'était nullement une grisette de Marseille dont on ne connaissait que le prénom. Elle ne s'appelait pas Annette, mais Marie-Sophie Harlow ou Arlove. C'était une Anglaise, jeune et ravissante comme en témoigne la miniature conservée par la famille. Elle était fille d'un riche industriel anglais qui venait régulièrement à Marseille pour ses affaires. Les jeunes gens s'aimèrent, mais Barbaroux, quoiqu'il eût de la fortune en biens-fonds à Ollioules et à Bandol, rencontra une certaine opposition chez M. Harlow qui ne voyait pas en lui un gendre où se reposer du bonheur de sa fille. Le mariage eut lieu cependant, mais tous les papiers de Barbaroux furent brûlés après son exécution. (?)

La jeune femme, accompagnée de la mère de Barbaroux, alla retrouver son mari à Caen.

Pas plus que l'acte de mariage des parents, on ne connaît l'acte de naissance du petit Oggé-Charles Barbaroux, qui naquit en Bretagne, d'après la famille. La pauvre Marie-Sophie Harlow y resta, — ce que l'on s'explique mal, — et y mourut un an après de déchirants adieux au proscrit sur la côte du Finistère. M^{me} de Jonquières possède une note manuscrite ainsi conçue :

Marie Harlow.

Décédée dans une ferme voisine de Pontdavid (Est-ce Pouldavid à 20 km. de Quimper, Finistère?), vers le 5 septembre 1794 (18 fructidor an II), c'est-à-dire près de deux mois après Ch. I. M. B. B. [Charles-Jean-Marie Barbaroux].

Comme elle était cachée, les personnes de la ferme ne firent aucune

M^{me} Roland est sans doute bien loin d'imaginer les tortures morales de ces hommes malheureux qui, ayant essayé de s'abriter dans une Bretagne ennemie vont, de là, pour leur mauvais sort, passer sur la terre girondine¹. Le 31 août 1793, elle écrit à Buzot la dernière des cinq lettres qui ont été sauvées, la dernière peut-être de celles que reçut le proscrit².

Cette fois, elle s'oblige, pour en avoir sans doute reçu le conseil, à déguiser sa personne et ses sentiments. Elle ne sait où il est. Elle n'a pas le réconfort de se représenter, dans un lieu fixe, celui qui remplit sa pensée, et la figure qui l'occupe devient vague, se balance dans le vide comme un pendu.

La lettre est adressée « en Bretagne »³... Elle n'en sait pas plus sur le lieu où elle l'envoie. Travaillée de profondes angoisses, elle pousse Buzot à s'embarquer pour l'Amérique. Il lui semble que, là seulement, il sera en sécurité. Son instinct la guidait bien :

31 août (1793), de Sainte-Pélagie.

Tu connais, mon ami, le cœur et l'attachement de ta *Sophie*. Eh bien ! tu ne peux te représenter encore son émotion, ses

déclaration et il n'y eut point d'acte de décès de passé (Inédit).

Que devint l'enfant après la mort de sa mère ? On le retrouve en 1816 à Nîmes, où il se marie comme *fils légitime* de Barbaroux :

Je soussigné déclare que l'acte de mariage :

Entre Monsieur Charles-Oggé Barbaroux fils légitime de Monsieur Jean-Marie Charles Barbaroux, et de feu dame Marie Harlove d'une part et M^{lle} Zelmire-Jeanne Granier, fille légitime de feu Monsieur Jean Granier et de dame Anne Auzillon d'autre part, a été enregistré aujourd'hui folio 392, Nîmes le 24 septembre 1816 (Inédit).

1. Louvet et Meillan ont écrit le récit de leur mauvais voyage.

2. On se demande comment, à cette époque, M^{me} Roland et Buzot pouvaient correspondre.

3. Le libraire-expert Thibaut, en 1864, ne crut pas que cette lettre était adressée à Buzot. A cause des changements de noms observés par M^{me} Roland, il pensa qu'elle avait été écrite à un *commerçant mari de Sophie Cannel* (?). C'est M. Faugère qui l'acheta, l'identifia, et la légua à la Bibliothèque Nationale en 1899. L'encre en est pâlie.

ravissements à la réception de tes nouvelles. Mais que d'incertitudes lui restent ! Que d'inquiétudes la dévorent ! Pourquoi ne pas t'expliquer un peu davantage sur tes entreprises de commerce, si périlleuses dans les circonstances ? La sûreté de tes petites propriétés, les succès que tu peux te promettre sont les uniques biens qu'elle soit susceptible de goûter dans l'état de langueur où elle est réduite ; elle ne respire que pour les apprendre et mourir si tu dois souffrir. Je me suis chargé (*sic*) de te répondre pour elle et tu ne peux te dissimuler le besoin où elle se trouve d'employer une main étrangère. Je te parlerai mieux de son état qu'elle oserait faire elle-même. Sa maladie a pris, depuis ton éloignement, des caractères funestes ; il est impossible d'en apprécier la durée, d'en calculer le terme. Tantôt des crises violentes paraissent devoir produire de grands changements ou faire craindre de mauvaises suites ; tantôt un prolongement douloureux jette au loin dans l'avenir de sombres inquiétudes mêlées de quelque espérance. Du moment où elle fut attaquée, elle calcula tous les possibles et les envisagea avec fermeté. L'état de sa famille et l'idée de ta prospérité la soutenaient alors. Je l'ai vue, heureuse dans la souffrance, conserver sa sérénité, la liberté de son esprit, jouir des biens qu'elle te croyait réservés et se regarder comme une victime propitiatoire dont le sort voulait peut-être le sacrifice pour prix des avantages assurés à ceux qui lui sont chers. Combien tout est changé. Les affaires t'enchaînent loin d'elle et ne t'offrent plus une perspective aussi brillante en t'imposant de plus rudes travaux ; son *vieil oncle* est tombé dans un affaissement horrible ; il baisse d'une manière effrayante. Sa vie, toute menacée qu'elle soit, peut cependant se prolonger beaucoup ; mais faible, ombrageux, difficile, il trouve cette vie un supplice et la rend telle à ceux qui sont près de lui. Elle a obtenu qu'il jetât au feu le *testament*¹ dont elle était si affectée pour toi : ce n'était pas une petite affaire ; il l'a terminée comme un dernier sacrifice, mais elle l'avait exigée avec cette autorité que donne à une malade l'approche des derniers moments, quand elle sait s'en prévaloir.

Dans les premiers temps de ses douleurs, elle avait préparé des *instructions* qu'elle voulait laisser après elle ; un malentendu, bien extraordinaire, de la part de l'exécuteur ou plutôt du dé-

1. Roland avait occupé lui aussi ses loisirs à écrire des *Mémoires* où il maltraitait terriblement Buzot. M^{me} Roland parvint à obtenir qu'il les brûlât. A distance elle conservait sur son mari un empire, dont on n'a peut-être pas de plus forte preuve.

positaire qu'elle avait choisi, les a fait anéantir¹. Elle a été très sensible à cette perte, mais comme elle ne s'abat jamais, elle a recueilli ses forces pour la réparer. Ses moments les plus lucides ont été consacrés à ce pieux devoir dans lequel tu n'es point oublié.

Que ne peut-on supporter quand on a la confiance de laisser des souvenirs précieux, utiles à ce qu'on aime!

Dans l'étrange destinée qui vous réunit si étroitement pour vous séparer plus cruellement encore, jouis du moins, ô mon ami! de l'assurance d'être chéri du cœur le plus tendre qui fût jamais.

Que de pleurs j'ai vu répandre à cette pauvre Sophie, en baisant ta lettre et ton portrait! Conserve tes jours pour elle; il n'est pas impossible que son âge résiste aux atteintes qu'elle supporte avec tant de courage, et tu te dois à son amour tant qu'elle existe.

Elle m'a chargée de te demander si tu négligeais de porter tes spéculations en Amérique? Elle est persuadée que, malgré l'embargo qui s'oppose à l'exportation, mais qui ne peut subsister longtemps, c'était avec les États-Unis qu'il te convenait de traiter. Elle voudrait que toutes tes vues se tournassent de ce côté; elle était si pénétrée de la sagesse de cette disposition, qu'elle se tourmente du louche qu'elle croit voir dans ta lettre à cet égard.

Elle avait fait des tentatives auprès de son vieil oncle pour le porter à employer ainsi une partie de ses fonds; mais tu connais sa folie et l'idée de ta concurrence l'a repoussé. D'ailleurs, il est devenu incapable de suivre aucune opération, et, elle, n'étant pas en situation d'agir, il ne serait pas surprenant qu'il perdît tout son avoir, car il s'abandonne à la plus mélancolique inaction. Sois plus sage, mon ami, ne songe désormais à aucune affaire qu'avec ces braves républicains, il n'y a de confiance et de sûreté qu'auprès des gens de cette espèce. Sophie attend l'annonce de ta résolution à cet égard comme du seul moyen qui peut réparer tes malheurs et vous ménager la faculté de vous retrouver un jour.

Adieu, l'homme le plus aimé de la femme la plus aimante! Va, je puis te le dire, on n'a pas encore tout perdu avec un tel cœur; en dépit de la fortune, il est à toi pour jamais.

La femme de ton associé (M^{me} Pétion?) est venue voir Sophie;

1. On se rappelle que Champagneux, dans la crainte d'être arrêté, avait brûlé les *Notices historiques* que M^{me} Roland lui avait confiées et qu'elle eut la constance de récrire en apprenant leur destruction.

elles sont souvent ensemble et ton amie parle de toi tendrement; elle s'imagine que son mari est avec toi dans ce moment et te prie de lui remettre la lettre ci-jointe.

Joséphine (?) change de situation, mais tu n'as pas oublié la petite Boufflers¹ et tu pourras lui écrire pour ta Sophie, car elle connaît bien notre vieil oncle et moi je n'ai rien de fixe que ma liaison avec elle. Adieu! Oh! Comme tu es aimé!

Nous touchons à ce mois de septembre, anniversaire épouvantable des massacres de l'an passé. Quarante-trois approche de sa fin. La terreur croît et s'aggrave. Dans les prisons, les prisonniers redoutent que la canaille ensanglantée des septembriseurs ne se promette de fêter les anciennes tueries par de nouveaux crimes. Les cordes se resserrent sur les membres des victimes. On a vu que M^{me} Roland n'ose plus écrire librement. Bosc, depuis qu'il est caché à Sainte-Radegonde, vient à Paris régulièrement deux et trois fois par semaine, déguisé en maraîcher, pour apporter à la prisonnière un bouquet sauvage et sentimental, cueilli à son intention dans les bois de Montmorency. Mais un jour funeste, il ne peut plus passer : « un espion a été mis dans le guichet² ».

1. Sœur Sainte-Agathe — sa congrégation avait été dispersée. — Elle était venue habiter auprès de la prison pour se rapprocher de M^{me} Roland qu'elle appelait sa fille.

2. A partir du 5 septembre, ce n'est plus à lui que M^{me} Roland remet les *Cahiers* de ses *Mémoires*. « Il osait, dit le baron de Silvestre, sous divers déguisements, entrer dans la ville, pénétrer dans les prisons, consoler les malheureux prisonniers (M^{me} Roland, Servan, etc...), habillé souvent en paysan, il portait sur son dos dans une hotte, les provisions qu'il avait pu se procurer. » Bosc, depuis qu'il avait été obligé de donner sa démission des Postes, était sans ressources. Quand M^{me} Roland lui écrivit : « Jany vous dira ce qu'il est possible de tenter un matin », c'est qu'il avait probablement manifesté l'intention de tout risquer pour faire ses adieux à celle qui allait mourir.

En pleine Terreur, au printemps de 1794, La Révellière-Lépeaux, le futur Directeur, surnommé le Pape des Théophilanthropes, était alors sur le point d'être arrêté avec ses amis Pilastré et Leclerc. Il était chez Creuzé-Latouche lorsque Bosc entra :

« Lui-même était proscrit par la Commune de Paris, à raison de

M^{me} Roland, séparée de tout ce qu'elle aimait dans le monde, privée des soins exquis de l'amitié, livrée aux mauvais hasards d'une anarchie couverte de sang, a encore une société bien chère. C'est le portrait de Buzot, cette charmante petite peinture qu'elle cache dans son sein, sur laquelle son cœur bat, et que son sang tiédit. Elle se reproche parfois l'imprudence de ce bonheur dernier et, à mesure que le danger croît, elle remet au lendemain le déchirement d'un adieu auquel son courage ne suffit pas. Pour le sauver des hasards auxquels il sera abandonné après elle, elle

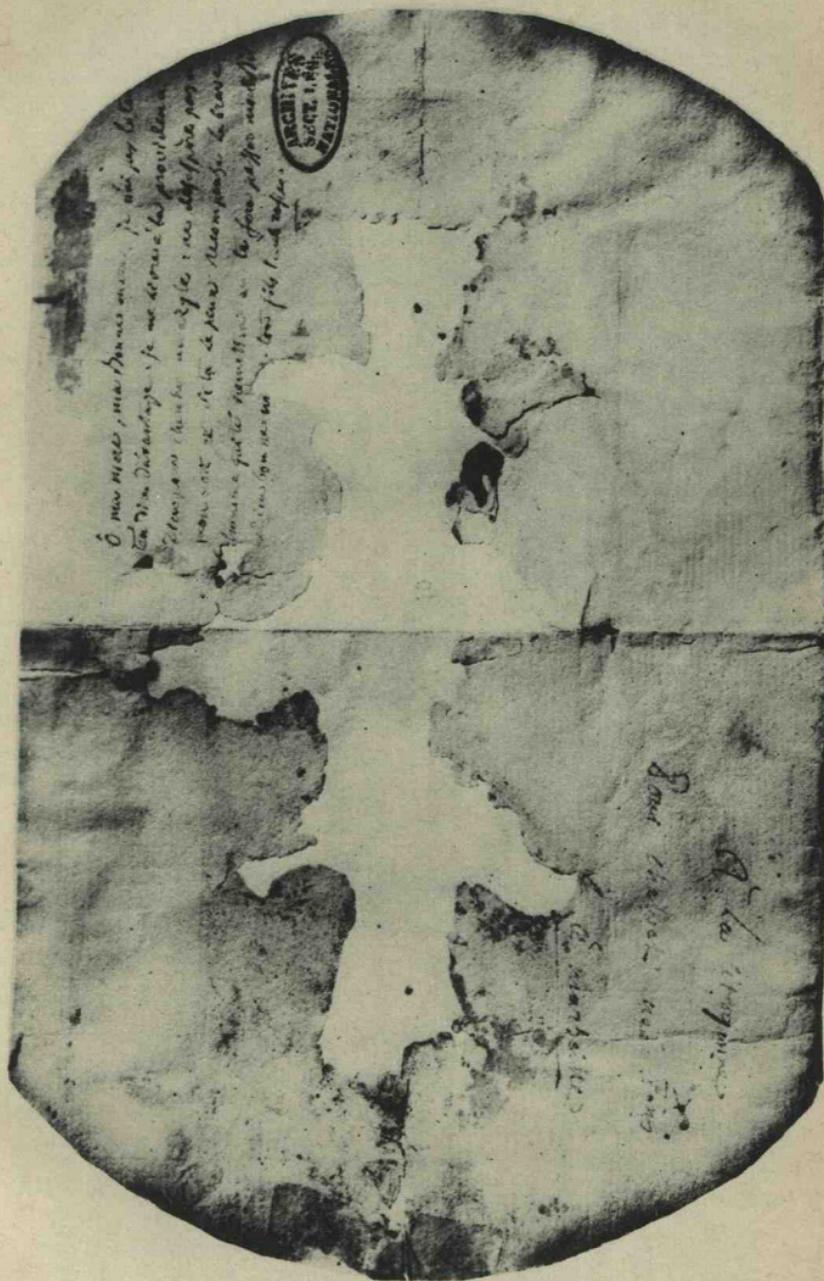
son attachement pour Roland, dit La Révellière dans ses *Mémoires*. Il avait acheté avec Henri Bancal (comme on sait, Bosc l'avait choisi, Bancal l'avait payé), un petit ermitage, chétive mesure... où Roland s'était déjà réfugié... Bosc s'empara de moi avec la même générosité... Je n'avais sur moi que quelques assignats, de mauvais linge et un méchant habit. »

La Révellière resta trois semaines à Sainte-Radegonde. Les deux amis vécutent de « très peu de pain, de quelques pommes de terre cachées en terre, de limaçons et d'un peu de lait ».

Creuzé-Latouche y vint de Paris, à pied, par un temps affreux, pour leur apporter des nouvelles. « Il venait faire mardi-gras avec nous », continue La Révellière. « L'oiseau de proie avait tué la poule, mais Bosc s'en était saisi à temps. Quel bonheur ! nous écriâmes-nous en même temps, que l'oiseau de proie ait tué la poule ! Sans cet heureux coup du sort, comment aurions-nous fait faire carnaval à notre ami ? avec des limaçons ?... Je me mis sur-le-champ à mes fonctions d'aide de cuisinière, Bosc à celles de chef ; la poule fut plumée, accommodée et mangée avec beaucoup de gaité. »

Un jour, une forte alerte :

Les administrateurs de Seine-et-Oise, « gens féroces », qui connaissaient La Révellière, vinrent un jour chasser à Sainte-Radegonde. Ils se mirent à tirer sur le coq du clocher [le clocher du prieuré] et le percèrent d'une balle. Bosc, sous son habit de paysan, « guettait le moment où il pourrait me faire sortir pour que j'allasse me cacher dans la forêt, mais ce fut impossible, parce qu'ils y restèrent en tiraillant. Enfin ils s'en furent, après nous avoir causé une grande angoisse... Il fallait partir. On commençait à jaser sur ma présence... Le pauvre Bosc me donna le denier de la veuve ; il me mit un bâton de pommier blanc dans la main et me conduisit à travers la forêt jusqu'à la grand-route. Suivant l'expression anglaise, « je me déchirai de lui avec une extrême douleur ».



Ô mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, je suis par là
le 21^{er} de la République. Je me souviens de la providence
qui m'a fait naître en ce jour, et de la bonté de
mon père et de ma mère. Je suis sûr que vous
m'avez aimé et aimé de tout cœur. Je suis sûr
que vous m'avez élevé avec soin et que vous
m'avez donné de bonnes habitudes. Je suis sûr
que vous m'avez fait connaître le bien et le mal.

RECEVU
LE 21 MARS
1793

Barbaroux
à sa mère
à la Citoyenne Pons-Chalvet

Cliché Tallandier

LETTRE DE BARBAROUX A SA MÈRE : LA CITOYENNE PONS-CHALVET
(Archives Nationales)

crit une notice¹ sur un papier qu'elle introduit dans le boîtier :

« *François Nicolas Léonard Buzot* né à Évreux en 1760, député à l'assemblée Constituante en 1789, président du Tribunal communal du département de l'Eure, député à la Convention, 1792.

Buzot vivra dans le souvenir des gens de bien. Ses pensées fortes, ses sages avis seront cités, on relira ses deux lettres et ses commentaires des 6 et 22 janvier 93. La postérité honorerà sa mémoire. Ses contemporains ne tarderont pas de le regretter et l'on recueillera précieusement un jour son portrait, pour le placer parmi ceux de ces généreux amis de la Liberté qui croyaient à la vertu, qui étaient les [illisible] comme la seule base de leur république et qui [illisible] la force de la pratiquer.

La nature l'a doué d'une âme aimante, d'un esprit fin et d'un caractère élevé. Sa sensibilité lui faisait chérir la paix et les douceurs d'une vie obscure et des vertus privées. Les chagrins du cœur ajoutèrent à la mélancolie vers laquelle il était incliné. Les circonstances le jetèrent dans une carrière politique, il y porta l'ardeur d'un bouillant courage et l'inflexibilité d'une probité austère. Né pour les beaux temps de Rome, il espéra vainement préparer des temps pareils pour une nation qui paraissait naître à la Liberté; mais les Français corrompus ne sont pas dignes d'elle, ils ont méconnu leurs défenseurs, et ceux qu'ils auraient dû chérir, honorer, ont été proscrits par une assemblée de lâches que dominaient des brigands. Buzot, déclaré traître à la patrie pour laquelle il s'était sacrifié, a eu sa maison rasée, ses biens confisqués; mais la honte en est pour les auteurs et les témoins passifs de cette iniquité.

Un incident sans importance, doit être noté ici, et l'a été déjà dans un premier résumé de la vie de l'héroïne, parce qu'il fait curieusement ressortir la puissance de la race et le génie de l'espèce.

Le rire est le propre des Français plus que des autres hommes. Nous avons assisté tout à l'heure, au carnaval des réfugiés de Sainte-Radegonde. Pendant la guerre de 1914-1918, nous avons entendu un seigneur allemand s'étonner de la bonne humeur des

1. Qui le sauva en effet.

infirmières qui le soignaient. — « En Allemagne, les femmes pleurent », disait-il avec cet accent qui jette sur les mots des tombereaux de pierre. Dans les pays anglo-saxons, les Français se sentent surtout dépayés par l'absence de la plaisanterie, ou par des plaisanteries qui ne les amusent pas.

Les prisons révolutionnaires, qui enfermaient une tragédie dans chacune de leurs cellules, n'étaient pas accablées sous la loi d'un désespoir uniforme et permanent. On aimait mieux jouer à la guillotine que s'ennuyer. M^{me} Roland raconte à Buzot que, lorsque la bonne Fleury arrivait toute en larmes à l'Abbayé, elle trouvait bientôt moyen de la faire rire et ainsi fera-t-elle dans la charrette, avec son compagnon — un jeune homme — mais tellement effondré que tous les contemporains le prendront pour un vieillard.

Elle avait encore presque deux mois à vivre — deux mois moins six jours — lorsque, trop française pour ne pas chercher parfois dans un peu de gaieté la force de supporter ses tourments, elle fut chargée par ceux de ses compagnons qu'elle entrevoyait quelquefois, d'écrire par divertissement à un certain M. Montané, mari d'une jeune et vive Toulousaine « qui pleure ou jure en attendant que le rire reprenne ». Ce mari, président de *Tribunal extraordinaire*, avait déçu la confiance des robespierristes en sauvant à contre-temps ceux qu'il avait au contraire la charge de condamner. On l'avait donc mis à la Force, et « par mesure de sûreté » sa femme à Sainte-Pélagie.

Mais le pauvre homme ajoutait encore à ses soucis les peines d'un jaloux. Il venait d'apprendre que le ci-devant duc de Lauzun¹, devenu le général Biron,

1. Après Mirabeau et La Fayette, bien d'autres transfuges du parti de la cour passèrent à celui de la Révolution. Le beau Lauzun devenu le général Biron, fut nommé commandant en chef des armées du Rhin. C'est là qu'il tomba dans le piège que lui tendit le ministre de

était à Sainte-Pélagie et se promenait parfois au quartier des femmes. Sa réputation d'homme à bonnes fortunes et ce qui pourrait en résulter de fâcheux pour l'honneur des Montané agitaient grandement le brave magistrat. Il accablait sa sémillante épouse de recommandations, si comiques au goût des prisonniers, que les éclats de leur gaité résonnent encore dans la lettre railleuse dont M^{me} Roland fut chargée de le gratifier.

Mais bientôt, en contraste, une autre note :

C'est à M^{me} Roland qu'il incombe d'annoncer à M^{me} Pétion que sa mère, M^{me} Lefebvre, vient, sans même un prétexte, d'être exécutée.

Barras avait dit, après la prise de la Bastille : « J'assistai à ce grand drame et je vis sortir des cachots les victimes de l'arbitraire, sauvées enfin des vengeances cruelles de la question, des tortures et des oubliettes. » Mais M^{me} Roland dit aussi, en pendant, un mot dont l'amertume lui coûta cher à acquérir :

Je ne savais pas qu'il était un régime plus affreux encore et une corruption plus hideuse ; mais qui l'aurait imaginé ? Tous les philosophes y ont été trompés comme moi.

M^{me} Roland quitte son travail pour donner son temps à M^{me} Pétion :

Nous mangeons ensemble et elle aime à passer près de moi la plus grande partie de ses jours. J'en travaille bien moins, mais je suis utile et ce sentiment me fait goûter une sorte de charme que les tyrans ne connaissent pas.

Elle dit encore : « Je sais que B[rissot] va être immolé, mais trouve plus atroce que cela même la disposition qui interdit tout discours aux accusés. »

M^{me} Roland ressentait avec mépris, non seulement

la Guerre, auquel il avait signalé les malversations de ses bureaux. Rappelé à Paris pour fournir des explications, le général rallié fut pris à son arrivée, mis en prison et guillotiné le 31 décembre 1793.

comme accusée, mais surtout en bonne théoricienne des principes révolutionnaires, l'iniquité d'une pareille mesure. On comprend aussi qu'elle s'était souvent représenté le jour où il pourrait lui arriver de se trouver face à face avec le tribunal révolutionnaire et qu'elle s'est plu à composer un discours propre à confondre les juges. Elle dit nettement : « Tant qu'on pouvait parler je me suis senti de la vocation pour la guillotine, maintenant, il n'y a plus de choix et, massacrée ici ou jugée là, c'est la même chose¹. »

Vers les derniers temps du mois de septembre, un nouveau venu — *Jany* — qui fut un ami admirable et un soutien dernier, avait paru dans l'existence de la prisonnière. Le vrai nom de cet ami, longtemps énigmatique, a été découvert — très probablement — par les intelligentes et scrupuleuses inductions de M. Perroud.

Pour éviter de le compromettre — à ce que nous pouvons croire — M^{me} Roland le nomme *Jany*. Les précédents historiens s'étaient contenté de penser à Champagneux ou à Bosc, ce qui était invraisemblable pour Bosc, et impossible pour Champagneux, alors détenu à la Force. M. Perroud croit qu'il s'agissait du géographe Mentelle², lié avec Brissot. Nous sa-

1. Faure, député de la Haute-Loire, pour augmenter le *rendement* du Tribunal révolutionnaire, avait proposé qu'« après les débats, il ne serait fait aucun discours de défense générale de la part d'un défenseur ».

2. Edme Mentelle, né en 1730 à Paris, « le plus estimable géographe du siècle ». « Les avances qu'il a été obligé de faire pour graver ses cartes l'ont ruiné », dit une notice demandée par le ministre de la Maison du Roi, qui voulait encourager les lettres et les arts.

Très lié avec Brissot. Quand celui-ci était détenu à la Bastille, en 1784, Mentelle alla trouver M^{me} de Genlis, la « comtesse gouverneur », pour qu'elle obtint du duc d'Orléans la grâce du journaliste. Il se porta caution pour lui. « Le sieur Brissot de Warville... disait le rapport qui fut fait à M. de Breteuil, est né de parents honnêtes et le sieur Mentelle répond de sa conduite... J'estime qu'il est juste de lui accorder sa liberté. »

Pendant la Terreur, Mentelle occupait à côté d'Hubert Robert, un

vons, qu'effectivement, Mentelle avait demandé l'autorisation de visiter M^{me} Roland à Fouquier-Tinville (qui avait refusé), mais que « l'estimable géographe » trouva moyen cependant de la voir plusieurs fois. Est-ce à lui qu'elle confia, avec ses derniers papiers, ses adieux et ses souvenirs les plus chéris ? De bonnes raisons le font croire, en effet.

Quoi qu'il en soit, saluons avec une tendre sympa-

des 26 logements installés dans la grande Galerie du Louvre. C'est Roland qui l'y avait mis. (En 1806, l'Empereur vida la Galerie.)

Au mois de mars 1800, Champagneux envoya du Dauphiné son fils Pierre-Léon à Paris, pour s'occuper des œuvres de M^{me} Roland, dont il préparait une édition. Mentelle crut que c'était Champagneux lui-même qui était à Paris et lui écrivit chez l'éditeur Bidault, une lettre des plus intéressantes, que voici (citée par M. Perroud) :

Paris, ce 4 ger. an VIII (25 mars 1800).

Citoyen,

Permettez-moi de vous exposer ici mes titres à l'avantage de recevoir un exemplaire de la nouvelle édition des *Mémoires* de notre amie, l'infortunée Roland. Fier de son amitié et sensible à tous les témoignages qu'elle m'en avait donnés, je me présentai deux fois à Fouquet (*sic*) de Tinville pour en obtenir la permission de visiter cette dame dans la prison. Sans éprouver de refus direct de sa part, je n'obtins pas cependant ce que je désirais. Mais Chauvaud de la Garde, présent à l'une de mes visites à ce monstre, en parla à M^{me} Roland qui m'écrivit. Je parvins à la voir et je lui fis des visites fréquentes, cependant que mon ami Bon était lui-même poursuivi. C'est à moi qu'elle a confié ses *Mémoires*, sa montre et le portrait de son mari, le sien même que je garde, et j'ai conservé ces objets sacrés à l'insu de ma femme même, dans un logement du Louvre que M^{me} Roland m'avait accordé. Et pourtant j'avais au-dessous de moi cette exécration Commission populaire. J'ai depuis lundi la montre et le portrait du père. J'avais prêté à M. Paquier (*sic*) celui de M^{me} Roland parce qu'il devait, disait-il, le graver... Il y a même (où ?) une lettre imprimée, adressée à Betzy, c'est le nom que je portais dans notre correspondance. Malheureusement je lui ai trop obéi pour d'autres lettres qu'elle m'avait fait jurer de brûler. Je les ai bien regrettées depuis.

Salut et entier dévouement,

MENTELLE,

Membre de l'Institut,

rue des Orties du Louvre, n° 19.

Mentelle avait alors soixante-dix ans. Sept ans s'étaient écoulés depuis les jours de Sainte-Pélagie. Confondait-il deux petits noms à

thie l'ami vraiment sublime qui va soutenir M^{me} Roland au plus déchirant de ses épreuves. Il dut éveiller en elle les sentiments de la plus douce reconnaissance. Les six lettres à Jany qui nous sont connues sont témoins que cette amitié lui fit « trouver encore quelque douceur à vivre ».

Elle demande à Jany de passer tous les jours chez M^{me} Grandchamp, sans doute parce que des nouvelles des malheureux Girondins, alors errants et traqués, pourraient y parvenir. L'heure devient si dangereuse qu'elle lui recommande d'empêcher « Pk » (Panckouke?) de demander l'autorisation de venir la voir. « Ne point prononcer mon nom auprès des autorités est le seul service qu'on puisse me rendre », dit-elle.

Le 8 octobre, elle écrit ses adieux à sa fille et, sur le même grand papier sordide qui semble imprégné de la misère de la prison, elle laisse en même temps tomber de son cœur des paroles consolatrices pour sa servante, l'humble amie qui ressent les peines de sa maîtresse avant les siennes. M^{me} Roland s'est sans doute affirmée avant d'écrire. Elle ne veut pas pleurer. Devant son enfant, elle se donne la tâche d'être cornélienne. Nul doute qu'elle ne soit sûre que c'est le premier de ses devoirs de mère. Hélas! comment put-elle y réussir!

désinence anglaise — Jany, Betsy? — ce n'est pas impossible. Un mot des petits *Mémoires* de M^{me} Grandchamp fait également pencher pour la solution Mentelle. Quand elle rentre chez elle, bouleversée, le 8 novembre, ayant vu M^{me} Roland passer sur la charrette, elle dit : « Mentelle venait d'arriver. » Les amis de la suppliciée se recherchaient pour pleurer ensemble. Rien de plus naturel. C'est si vrai qu'un instant plus tard, Bosc va venir lui aussi.

Ne pas se laisser tromper par la fautive édition Dauban, page 207, où M^{me} Roland arrivant à l'Abbaye écrivit dans une lettre « Chp » (abréviation de Champagneux), que M. Dauban effaça et remplaça par Jany! Ce qui détruit toute l'hypothèse de M. Perroud. Nous sommes sûrs en effet que la prisonnière reverra Mentelle (qu'elle connaissait un peu) en septembre seulement.

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. *Souviens-toi de ta mère*. Ce peu de mots renferment tout ce que je peux te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être. Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité¹ parce que je n'avais pas de remords et que j'avais le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves semblables aux miennes; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls, et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parents : ils te laissent de grands exemples; et si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chérie, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentiments. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image.

Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora.

A ma bonne Fleury.

8 octobre.

Ma chère bonne, toi dont la fidélité, les services et l'attachement m'ont été chers depuis treize années, reçois mes embrassements et mes adieux.

Conserve le souvenir de ce que je fus. Il te consolera de ce que j'éprouve; les gens de bien passent à la gloire quand ils descendent dans le tombeau. Mes douleurs vont finir; calme les tiennes et songe à la paix dont je vais jouir sans que personne puisse désormais la troubler. Dis à mon Agathe que j'emporte avec moi la douceur d'être chérie par elle depuis mon enfance et le regret de ne pouvoir lui témoigner mon attachement. J'aurais voulu t'être utile, du moins que je ne t'afflige pas.

Adieu, ma pauvre bonne, adieu.

Elle veut que l'on achète cent écus, pour Eudora, « la harpe dont elle se sert » et qui a été louée chez

1. La petite fille ne paraît pas être venue à la prison pour voir sa mère qui redoutait probablement un voisinage abject.

Koliker, luthier, rue Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Elle veut que l'enfant continue ses leçons de musique et réclame le piano que sa mère avait acheté sur ses propres économies. Eudora devra travailler aussi le dessin. M^{me} Roland n'oublie point la rente des vieux parents Besnard¹ et veut que l'arrière-petite-nièce leur soit conduite, car ils n'ont plus qu'elle où reposer leurs espérances. Deux petites bagues sans valeur, qui lui viennent de son père, les seuls bijoux qu'elle posséda jamais iront, l'une au père adoptif d'Eudora, l'autre au cher Bosc.

Adieu, dit-elle enfin, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis, adieu soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme ils la rappelaient dans les cieux ; adieu campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue ; et vous, rustiques habitants de Theizé, qui bénissiez ma présence, dont j'essayais les sueurs, adoucissais la misère et soignais les maladies, adieu ; adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude et appris dans le silence de la méditation à commander mes sens et mépriser la vanité.

Elle invoque ses amis :

Vous tous que le ciel, dans sa bonté, me donna pour amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline... Il est venu ce temps prédit où, le peuple demandant du pain, on lui donne des cadavres...

A cette même date du 8 octobre, M^{me} Roland écrit aussi au mystérieux Jany, pour lui faire ses adieux : « Lorsque vous ouvrirez cet écrit, je ne serai plus. » Ce n'était pas qu'elle eût à ce moment précis de plus urgentes raisons d'inquiétude, mais le 3 octobre, sur le rapport d'Amar, quarante et un députés — dont

1. Le 21 brumaire (11 novembre) les vieux Besnard demandèrent que les scellés de la rue de la Harpe ne fussent pas levés : c'était la sauvegarde de la rente de 200 livres que les Roland leur servaient (Archives de la Seine).



MADAME ROLAND

Miniature que Buzot portait sur lui pendant sa proscription (Archives Nationales)



Clichés Tallandier

FRANÇOIS-NICOLAS-LÉONARD BUZOT

Peinture que Mme Roland avait dans sa prison (Bibliothèque municipale de Versailles)

« les Vingt-Deux » — ont été décrétés d'accusation. M^{me} Roland pense qu'elle sera jointe aux Girondins ; elle se sent perdue.

Après avoir beaucoup médité, elle a résolu de se laisser mourir de faim¹. Sous la même enveloppe, elle remet à Jany ses *Dernières Pensées*, si émouvantes, avec les adieux à sa fille² et à sa bonne Fleury. Peut-être aussi les derniers cahiers des *Mémoires particuliers*.

Voici sa lettre qui respire, en même temps qu'une dignité entière, de si humains regrets :

Lorsque vous ouvrirez cet écrit, cher Jany, je ne serai plus. Vous y verrez les raisons qui me déterminent, en trompant mes gardiens, à me laisser mourir de faim. Cependant, comme aucun transport ne m'inspire cette résolution que je veux soumettre à tous les calculs, soit pour ne manquer à aucun de mes devoirs, soit pour ne pas mériter le blâme de nos amis, je consens à atten-

1. Je me souviendrai toujours, dit Brissot dans ses *Mémoires*, d'une opinion développée avec une grande énergie par Buzot dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin. Il s'agissait de savoir si, étant décrétés d'accusation, nous ne devions pas préférer une mort volontaire à l'ignominie de monter sur l'échafaud. Buzot opina pour ce dernier parti et prouva que la mort sur l'échafaud était plus courageuse, plus digne des patriotes, surtout qu'elle serait plus utile à la cause de la liberté. Il est à remarquer que M^{me} Roland décida d'après ces principes de se refuser le suicide tandis que Buzot se tua au contraire, plutôt que d'être traîné à la guillotine.

2. De cet adieu, il existe un double. Le premier est écrit sur la grande feuille dont nous avons parlé, l'autre sur un petit papier à lettre cacheté à la cire avec le cachet de M^{me} Roland. Les deux textes sont identiques. Le premier est à la Bibliothèque nationale, le second au château de Rosière. L'authenticité de l'un et de l'autre ne fait pas de doute. Par crainte que ses derniers mots à son enfant ne fussent perdus M^{me} Roland les avait sans doute copiés et remis à différentes personnes : Mentelle d'abord, peut-être ensuite M^{me} Gran-champ.

Le cachet de M^{me} Roland, aujourd'hui entre les mains de M^{me} Marion, avait été gravé par elle dans l'atelier de son père. Il représente un vase ornemental, enguirlandé de fleurs, avec son chiffre. Au dessous, la devise :

SENSIBLE ET FIDÈLE.

dre le jugement des députés pour juger alors des conséquences et de l'instant d'exécuter mon projet.

S'il se passe quelques jours, je continuerai mes *Mémoires* ; si je n'ai pas le temps de les conduire bien loin, je m'en consolerais. Il existe assez de choses, en réunissant toutes celles que j'ai écrites et qui sont dans les trois dépôts, pour éclaircir beaucoup de faits et concourir à la justification de bien des personnes. Voilà le soin que je vous laisse ; il vous exprime assez toute mon estime. Disposez de ces objets en maître absolu, ne précipitez rien pour ne rien perdre et ne vous détachez de quoi que ce soit que vous ne vous soyez procuré un double par copie.

Mes *Dernières pensées* sont nécessaires aux père et mère adoptifs de ma fille ; vous les leur communiquerez si l'exemple que je leur destine manquait de leur parvenir.

Adieu, Jany, je vous honore et vous aime ; je m'éteins en paix, en songeant que vous ferez revivre de moi tout ce que j'ai pu en faire connaître ; il ne manque que des détails, dont je ne ferais pas un seul si j'avais plus de temps, mais dont nul n'est en contradiction avec ce qui précède.

Nous sommes au 14 octobre. La prisonnière est malade¹. Peut-être a-t-elle commencé à exécuter son projet et les gardiens se sont-ils effrayés de sa faiblesse ? Ils lui ont amené un médecin. La conversation s'engage :

En apprenant mon nom, il se dit l'ami d'un homme que je n'aime point.

— Qu'en savez-vous, et qui est-ce ?

— Robespierre.

— Robespierre ! Je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé ; je l'ai cru un sincère et ardent ami de la Liberté.

1. Lorsqu'elle traça le portrait de ce qu'elle était à quatorze ans, elle énuméra avec satisfaction « les trésors que la nature lui avait donnés ». Non sans un air de regret, elle ajoute dans ses *Mémoires* : « J'en ai perdu beaucoup, surtout de ceux qui appartiennent à l'embonpoint et à la fraîcheur ; ceux qui me sont restés, cachent encore, sans que j'y emploie aucun art, cinq à six de mes années, et les personnes mêmes qui me voient tous les jours ont besoin que je leur apprenne mon âge pour me croire plus de trente-deux ou trente-trois ans. » Elle avait d'abord écrit trente-trois ou trente-quatre, mais elle a réfléchi et elle a corrigé.

— Eh! ne l'est-il plus?

— Je crains qu'il n'aime aussi la domination... je crains qu'il n'aime beaucoup la vengeance, et surtout à l'exercer contre ceux dont il croit n'être pas admiré; je pense qu'il est très susceptible de préventions, facile à se passionner en conséquence, jugeant trop vite comme coupable quiconque ne partage pas en tout ses opinions.

— Vous ne l'avez pas vu deux fois!

— Je l'ai vu bien davantage! Demandez-lui qu'il mette la main sur sa conscience, et vous verrez s'il pourra vous dire du mal de moi.

Ce dialogue, en pareil moment, en tel lieu, cette femme que l'on soigne aujourd'hui pour l'égorger demain, ce nom terrible qui retentit dans la cellule, quelle évocation!

Si M^{me} Roland est malade, son caractère n'en est pas atteint et, le médecin sorti, sa pensée circule autour de celui qui la « tient en son pouvoir ». Depuis tantôt cinq mois, elle a mis toute son activité, réfugié toute sa force dans sa plume. Pleine d'animation, elle s'adresse à Robespierre :

Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien! Je n'ai jamais prié personne, et certes, ce n'est pas d'une prison que je commencerais de le faire à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir.

Avec une mesure que l'on n'aurait pas crue possible, puisqu'elle n'est due ni à la lâcheté, ni même à la prudence, elle parle avec une telle élévation qu'on la croirait déjà sacrifiée et n'ayant plus personne à ménager sur terre.

Je sais d'ailleurs qu'à la naissance des républiques, des révolutions presque inévitables qu'expliquent trop les passions humaines exposent souvent ceux qui servirent mieux leur pays à demeurer victimes de leur zèle et de l'erreur de leurs contemporains. Ils ont pour consolation leur conscience, et l'histoire pour vengeur.

Elle expose son cas sans aucune grandiloquence. En soi elle convient qu'il est insignifiant :

Qu'est-ce qu'une fourmi de plus ou de moins écrasée par le pied de l'éléphant, considérée dans le système du monde? Mais elles (les questions qu'elle pose) sont infiniment intéressantes par leurs rapports avec la liberté présente et le bonheur futur de mon pays... Manquant de beaucoup de choses, je n'ai rien demandé; je me suis accommodée de la mauvaise fortune, fière de me mesurer avec elle et de la tenir sous mes pieds, etc.

Enfin, elle conclut :

Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenserait peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci; c'est pour votre instruction... Si vous voulez être juste et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile et, dès lors, elle pourrait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et vous ne pouvez éviter de le sentir : quiconque m'a connue ne saurait me persécuter sans remords.

Mais que sert de discuter avec un automate qui applique implacablement un système? Elle le comprend. Elle écrit au bas de la feuille :

Dès que ma lettre n'est pas utile, elle est déplacée. Je ne l'enverrai pas.

Pendant ce temps, mise encore une fois dans une situation désespérée, la France est en train de se sauver elle-même, et le grand Carnot d'organiser la victoire¹. Dans les écrits qui nous sont connus, M^{me} Roland ne parle ni de la grande victoire de Wattignies ni de l'exécution de la Reine qui furent simultanées : 16 octobre 1793.

Mais décidément, elle est malade et on l'a mise à l'infirmerie de la prison. Est-ce à cet état d'infériorité physique qu'est due la lettre plus abandonnée, à Jany,

1. Carnot avait eu le courage de protester contre les événements du 31 mai.

« son unique consolateur »? Nous y voyons qu'elle s'est confiée à lui et qu'il possède son secret :

Votre douce lettre, cher Jany, m'a fait autant de bien que votre aimable causerie. La tendre pitié est le vrai baume du cœur malade. Je sais la délicatesse qui vous fait répugner à l'idée de publier jamais mon secret; cette délicatesse pour autrui m'aurait empêchée de le confier au papier, s'il n'eût été deviné et travesti. Quant à moi personnellement, je ne tiens absolument qu'à la vérité; je n'ai jamais eu la plus légère tentation d'être estimée plus que je ne vaux... Sans prétendre m'excuser, je suis convaincue que la jalousie du malheureux R[oland] a seule fait percer mon secret par des confidences multiples ¹.

Rien ne nous est cependant parvenu qui puisse nous faire croire que le mystère de « cette déchirante passion de cœur » suivant le mot de Sainte-Beuve, eût jamais été divulgué par les contemporains.

Jany connaissait Buzot :

— Oui, vous l'avez vu, vous le dépeignez bien; vous trouverez son portrait *peint* et aussi *écrit*, dans certaine boîte qu'on vous remettra ². C'est ma plus chère propriété, je n'ai pu m'en défaire que dans la crainte qu'il soit profané ³. Conservez-le bien pour le transmettre un jour.

Elle tient beaucoup à cette idée.

Mais à propos de cette boîte qui contient autant et plus de manuscrits que vous en avez déjà, faites-moi dire le jour où l'on pourra vous la porter au matin, afin que votre cachette soit prête. Avisez à sa conservation pour tous les cas possibles, afin qu'un protecteur ne lui manque pas s'il arrivait quelque accident.

1. Elle oublie les indiscretions de Lanthenas.

2. Jany ne venait pas aisément à la prison. C'est sans doute Fleury qui était chargée de ces commissions.

3. Il s'agissait de la petite peinture conservée aujourd'hui à la Bibliothèque de Versailles. On sait que M^{me} Roland avait eu l'idée, pour la sauver de l'oubli, d'écrire sur deux feuilles de papier taillées et introduites dans le boîtier, quelques lignes biographiques sur Buzot. C'est en effet ce qui a permis d'identifier le portrait du Conventionnel lorsqu'il fut retrouvé sur le pavé de la rue, au milieu d'un tas de légumes, à ce qu'on assure.

Quant à elle, tout est fini.

Jamais ma liberté ne me serait rendue; le ciel m'est témoin que je la consacrerai à mon malheureux époux! reedit-elle encore.

Pour Buzot, elle le croit perdu :

S'il parvenait jamais dans le monde heureux où votre fils est cultivateur¹, ménagez-vous des renseignements qui vous permettent de lui faire parvenir ce que vous saurez de moi. Je sais que ce sentiment inspire de se conserver pour qui vous aime; *mais je suis à d'autres avant lui*, et je n'aurai jamais la faculté de me rendre même à mes devoirs : ainsi, tout doit finir pour moi.

On voit qu'elle reste pareille à elle-même et que la fidélité à son mari et à son enfant occuperait le premier plan, dans ses vues d'avenir, s'il lui était permis d'en former encore.

Ainsi, le régime de la prison, l'incertitude, les maux corporels, le désespoir — c'est-à-dire l'espoir interdit — n'ont pu entamer sa ferme résolution. Son énergie est intacte : elle est toujours celle qui, trois mois plus tôt, écrivait à Buzot, en lui vantant « les charmes d'une prison », que, là seulement, elle pouvait demeurer avec lui!

Le 24 octobre, M^{me} Roland est conduite à la Conciergerie. Elle doit paraître comme témoin au procès des Girondins. Vingt et un députés ont été amenés au Tribunal révolutionnaire. Ils ont entendu le rapport d'Amar. M^{me} Roland est présente. On la conduit ensuite dans le lieu réservé aux témoins, où elle attend son tour durant des heures. Mentelle est venu. Il lui parle. Il lui glisse un billet. Le temps passe. Elle n'est pas appelée.

1. M. Perroud s'appuie sur ce passage pour conclure, une fois de plus, que Jany et Mentelle ne font qu'un. Il paraît que, depuis quelque temps, le fils de Mentelle était passé en Amérique.

Librement, à voix haute, elle adresse la parole à ceux qui sont là, avec une force et une éloquence qui semblent vibrer encore.

La Commune voulait-elle la mort des Girondins parqués aux Carmes dans quatre ou cinq mansardes? M^{me} Roland paraît absoudre Bazire. Ce furent les Jacobins qui s'acharnèrent contre eux en réclamant le Tribunal révolutionnaire et, quant aux Hébertistes, ils allaient, expliquant d'un mot sombre les souffrances de la patrie : « Les Girondins vivent encore ! » Farouche et ravagé, Danton partit pour Arcis-sur-Aube, son ingénue sous le bras. Ce fut le même mouvement qu'en septembre. Quand on assassinait, il tournait le dos.

Lorsque les Girondins avaient été sur le point d'être mis en jugement, Garat s'était rendu chez Danton. Le Titan se disait malade :

J'allai chez Danton, dit Garat. Je ne fus pas deux minutes avec lui sans voir que sa maladie était une profonde douleur...

« Je ne pourrai pas les sauver », furent les premiers mots qui sortirent de sa bouche et, en les prononçant, toutes les forces de cet homme, qu'on a comparé à un athlète, étaient abattues ; de grosses larmes tombaient le long de ce visage dont les formes auraient pu servir à représenter celui d'un Tartare.

Vingt fois je leur ai offert la paix, criait-il. Ils refusaient de me croire pour conserver le droit de me perdre ! (*Mémoires de Garat.*)

Robespierre, entraîné par Saint-Just, se croyait maître de la situation. Ses principaux assistants, Collet d'Herbois, Billaut-Varennes, Couthon, tenaient leurs regards fixés sur les Vingt-Deux. Les Vingt-Deux, d'ailleurs, n'étaient plus au complet. Certains s'étaient enfuis et d'autres étaient morts. Il fallut compléter le nombre exigé par les fanatiques. On en resta pourtant à vingt et un. Les dossiers étaient à peu près vides et les hommes trop différents pour que l'on osât

les confondre en masse dans une même charge criminelle. Fouquier-Tinville abandonna l'idée du complot, tout en maintenant l'inculpation d'avoir pactisé avec La Fayette, avec Dumouriez, avec Orléans. Les Accusateurs publics avaient nom Hébert et Chaumette. Aucune pièce ne fut communiquée à l'accusée. Il n'y eut pas de défenseurs. « On voyait tout de suite qu'il ne s'agissait que de tuer », a dit Michelet. On coupait la parole à ceux qui tentaient de se défendre. Au bout de huit jours, les Jacobins inquiets perdirent patience et députèrent à la Convention, pour proposer qu' « *au troisième jour le jury se déclarât éclairé* ». Robespierre écrivit lui-même le décret.

M^{me} Roland brûlait de se solidariser avec ses amis :

Je désire mériter la mort en allant leur rendre témoignage tandis qu'ils vivent, dit-elle, et je crains de perdre cette occasion. J'attends l'huissier comme une âme en peine attend son libérateur.

Adam Lux¹, cité aussi comme témoin, est amené de la Force, où il est détenu, ainsi que Champagneux. Celui-ci l'a chargé de remettre, s'il est possible, une lettre à M^{me} Roland. Elle la prend, elle la lit. Audacieusement, elle y répond au milieu des espions, à deux pas du Tribunal révolutionnaire :

Votre lettre, mon cher Champagneux, m'est parvenue par Adam Lux, et c'est par cet excellent homme que vous recevrez ce billet; je vous l'écris dans un des antres de la mort, et avec une plume qui tracera peut-être bientôt l'ordre de m'égorger.

Je me félicitais d'avoir été appelée en témoignage dans l'affaire des députés, mais il y a apparence que je ne serai pas entendue. Les bourreaux redoutent les vérités que j'aurais à dire et l'énergie que je mettrais à les publier : il leur sera plus facile de m'égorger sans m'entendre. Vous ne reverrez plus ni

1. Adam Lux, député de Mayence, n'avait pas caché son admiration pour Charlotte Corday. Arrêté en juillet pour ce fait, il fut exécuté le 4 novembre.

Vergniaud, ni Valazé¹ ; votre cœur a pu concevoir cette espérance, mais comment tout ce qui se passe depuis quelque temps ne vous a-t-il pas ouvert les yeux ? Nous périrons tous, mon ami : sans cela nos oppresseurs ne se croiraient pas en sûreté... Un de mes plus grands regrets est de vous avoir exposé à partager notre sort. Nous vous avons arraché à votre retraite ; vous y seriez peut-être encore sans nos sollicitations, et votre famille ne serait pas dispersée et malheureuse... Ce tableau me déchire plus que les maux qui me sont personnels ; mais dans les beaux jours de la Révolution, il n'était pas possible de calculer ce cruel avenir. Nous avons tous été trompés, mon cher Champagnoux, ou, pour mieux dire, nous périssons victimes de la faiblesse des honnêtes gens (on voit si elle jugeait son parti) ; ils ont cru qu'il suffisait, pour le triomphe de la vertu, de la mettre en parallèle avec le crime : il fallait étouffer celui-ci... Adieu, je vous envoie ce que vous me demandez². Je vous écris à côté et presque sous les yeux de mes bourreaux ; j'ai quelque orgueil à les braver.

Elle aurait voulu, ce jour-là, posséder le poison que, deux ou trois jours plus tôt, elle avait demandé à Bosc :

J'étais fort décidée à profiter de cette occasion (d'être devant le Tribunal) pour arriver au but avec plus de célérité ; je voulais tonner sans réserve, et finir ensuite ; je trouvais que cela même m'autorisait à ne rien taire et qu'il fallait l'avoir en poche en se rendant à l'audience ; cependant, je n'ai pas attendu d'en être pourvue pour soutenir mon caractère. Dans les heures d'attente que j'ai passées au greffe, au milieu de dix personnes, officiers, juges de l'autre section, etc... entendue d'Hébert et de Chabot, qui sont venus dans la pièce voisine, j'ai parlé avec autant de force que de liberté. Mon tour pour l'audience n'est pas venu ; on devait venir me chercher le second jour ensuite, le troisième s'achève et l'on n'a pas paru ; j'ai peur que ces drôles n'aient aperçu que je pourrais faire un épisode intéressant, et qu'il vaut mieux me rejeter après coup.

Le 25 octobre, revenue dans sa prison, après cette sortie — la seule depuis quatre mois, et qui en eût

1. Écroués à la Force comme Champagnoux.

2. « Une touffe de ses cheveux. » (Note manuscrite de Champagnoux).

bouleversé tant d'autres — elle revient à Jany, ce dernier ami, libre encore et assez courageux pour s'occuper d'elle. La veille au Palais de Justice, elle a souffert « les plus vives contrariétés » à ne pouvoir « l'entretenir à l'aise ». Elle avait peur pour lui. Elle avait « l'huissier sur les talons ». Elle était « en transes » pour ceux qui l'abordaient. L'instant d'avant, elle n'avait presque pas osé répondre au salut de quelqu'un qu'elle reconnaissait. Comme un malade contagieux, elle redoutait de communiquer son mal. Deux jours après, elle adresse à Jany un cahier d'observations rapides sur l'acte d'accusation d'Amar contre les députés, *les députés auteurs de la conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français*. Elle l'a écouté, elle l'a entendu « bien distinctement de ses deux oreilles ». Sa conscience en a été révoltée jusqu'au fond. Son attachement aux principes pour lesquels elle est prête à mourir, passe haut par-dessus les individus.

Deux fois Jany lui a parlé de Lanthenas qui, autant que nous pouvons savoir, assiste lâchement, dans un coin d'ombre, à l'agonie imposante de celle qui a été pour lui, pendant douze années, une amie si rare. Le cœur de la prisonnière devait se soulever lorsque ce souvenir, attentivement écarté sans doute, s'y insinuait malgré elle comme un filet de venin. Avec le bon goût qui ne lui a jamais fait défaut, M^{me} Roland n'a pas voulu accabler Lanthenas par son témoignage, mais dans un fragment de lettre à Jany nous lisons :

Je me suis abstenue de faire un article sur lui (Lanthenas), il aurait pu être instructif et long, mais L.(anthenas) m'a trop aimée pour que j'en dise du mal et je le méprise trop pour en dire du bien ¹. Eh bien Jany, j'ai vu cet homme, avant la Révo-

1. Dans ses *Mémoires*, elle a écrit, cependant :

Lanthenas... que j'aurais estimé davantage si la Révolution, cette

lution, tout occupé d'études intéressantes et solides, doux dans ses mœurs, humain avec affection ; je l'ai vu deux et trois mois de suite à la campagne, chez moi, partageant mes soins pour les malades des villages voisins, soignant les pauvres et goûtant la vie simple avec un cœur qui devait l'être sans doute.

Ces débuts ne semblaient pas, en effet, promettre un disciple à Marat. C'est la peur — la « terreur » — qui gouverna les Conventionnels¹.

pierre de touche des hommes, en le poussant dans les affaires, n'eût mis à découvert la faiblesse de son caractère et sa médiocrité... Lanthenas, apparemment comme le vulgaire, content de ce qu'il a alors que d'autres n'obtiennent pas davantage, s'aperçut que je ne demeurais point insensible, en devint malheureux et jaloux ; rien ne rend si maussade et même injuste ; je le sentis et j'étais trop frère pour l'épargner ; il s'éloigna d'autant plus furieux, imaginant le pis, ses opinions mêmes prirent une nouvelle teinte ; son cœur l'empêchait d'être féroce comme les Montagnards, mais il ne voulut plus voir comme moi et bien moins comme celui qu'il me voyait chérir ; il prétendit se mettre entre le *côté droit*, dont il blâmait les passions, et le *côté gauche* dont il ne pouvait approuver les excès ; il fut moins que rien et se fit mépriser des deux parts.

1. « En ce temps-là, la sensibilité était dans les cœurs, l'inflexibilité dans les actes », a dit Jules Claretie.

Quoi de plus touchant, de mieux pensé, de plus juste, de plus cordial, que le testament de Vadier, par exemple :

« Après avoir adoré le Souverain créateur de tous les êtres et imploré sa miséricorde pour le salut de mon âme », dit-il, il appelle sur « sa famille, la paix, l'union, le bonheur ». Il partage ses biens avec le plus parfait souci de l'équité, rend justice à chacun, pardonne des injures assez fortes, recommande, calcule, pense à tout et à tous, se fonde avant toutes choses sur la tendresse de ses enfants et le respect que doit leur inspirer sa mémoire, car il a consulté sa « longue expérience et tout ce que la tendresse et la bonne foi réunies aux droits de la nature et l'égalité, etc... ». Si, par un effet de la faillibilité commune à tous les hommes, il lui était échappé une erreur, « elle serait bien légère, bien excusable, par la pureté, j'ose dire la sûreté de l'intention qui repose au fond de mon cœur », dit-il encore. Il « laisse à son épouse et à sa fille le soin de récompenser celui ou ceux de ses domestiques qui se trouveront à son service lors de son décès... Je ne puis m'empêcher de signaler dans ce nombre, la respectable Anne Fournier, dit-il, qui, sous le nom de servante, n'a cessé de mériter celui de notre bonne amie et qui ne doit quitter notre demeure qu'à sa mort. » Et tout est de ce ton patelin. Rien n'est oublié, ni les aumônes, ni les prières usitées en pareil cas.

Vadier, veuf et âgé, avait comme Robespierre, comme Marat, inspiré

Dussault, dans ses *Fragments pour servir à l'Histoire de la Convention nationale*, a dessiné d'eux un portrait ineffaçable :

Leur teint et leur physionomie étaient flétris, sans doute par le genre de travaux pénibles et nocturnes auxquels ils se livraient. L'habitude et la nécessité du secret avaient imprimé sur leur visage un sombre caractère de dissimulation. Leurs yeux caves, ensanglantés, avaient quelque chose de sinistre. Le long exercice du pouvoir avait laissé sur leur front et dans leurs manières je ne sais quoi d'altier et de dédaigneux.

Ils étaient aussi des hommes sans génie et sans caractère, auxquels était échue une tâche incomparablement supérieure à leurs médiocres moyens. Il n'avait pas tort, le Girondin Manuel, lorsqu'il s'écria à la proclamation de la République : « Représentants du peuple, la mission dont vous êtes chargés exigerait la puissance et la sagesse des dieux ! » S'ils se poussaient les uns les autres à la guillotine, c'est qu'ils tentaient d'y échapper par la surenchère. De concessions en lâchetés, il leur fallait tout accorder et tout souffrir pour conserver leur vie et bientôt, Robespierre ne la laissera qu'à une bassesse où jamais n'étaient descendus les courtisans des anciens rois. Les plus abjects survécurent, prêts pour la domesticité impériale ¹.

un culte féminin, inconcevable à nos yeux. Il s'agissait en l'espèce de sa servante, une belle fille du Midi, Jeanne, Jeannette ou Jeanne-ton, qu'il avait fini par épouser très vieux et qui mourut elle-même à 102 ans vers 1880 (?). Elle lui avait donné une enfant qui avait vu son père dans la prison de l'Abbaye à l'âge de trois semaines et qui devint une femme sympathique, vive, cultivée. Ayant épousé le sous-préfet de Pamiers, elle alla un été prendre les eaux d'Ax, mais lorsqu'elle entra dans la salle à manger de l'hôtel Sicre, tous les dîneurs se levèrent et sortirent, dans un affront unanime à la fille du terroriste. (Albert Tournier, *le Président du Comité de Sûreté générale sous la Terreur*).

1. « Quand tu me parles en public, disait l'archichancelier Cambacérès à un vieux camarade, appelle-moi Votre Altesse; quand nous sommes seuls, Monseigneur suffira. »

Au cours de ce terrifiant mois d'octobre, M^me Roland a été frappée par la fausse nouvelle que les « députés fugitifs » avaient été arrêtés. Reçut-elle, après la lettre adressée « en Bretagne », des nouvelles directes de Buzot, ou de l'un de ses malheureux compagnons? Nous n'en savons rien. Sut-elle que, n'ayant pas écouté ses adjurations de partir pour l'Amérique, ils s'étaient embarqués, le 20 septembre, sur l'insistance de Guadet dont le père habitait Saint-Émilion, pour le bec d'Ambez, où quatre jours plus tard ils devaient trouver la guillotine en fonction sous Tallien. Ce qui est certain, c'est que le 16 octobre elle avait trouvé dans le *Moniteur* — avec quel tremblement! — une lettre du représentant Ysabeau (envoyé en Gironde), où il déclarait que les députés d'abord cachés dans le Calvados avaient passé à Bordeaux ou aux environs. Elle avait appris, dans le même temps, l'arrestation du chanoine Dominique¹, la mise sous scellés des maisons de Villefranche et du Clos², l'arrivée à Villefranche du député (en mission) Reverchon, dont le premier soin avait été de renouveler la municipalité suivant les meilleures méthodes robespierristes³.

1. Le frère de Roland fut guillotiné à Lyon le 22 décembre 1793.

2. Tout fut vendu et dispersé au Clos et à Villefranche. Les meubles de M^me Roland que nous avons vus au château de Rosière, furent rachetés aux acquéreurs de la vente publique. Ils sont ravissants.

La jolie popriété de Rosière, achetée en 1846 par Joseph Chaley, gendre d'Eudora, joignait alors la propriété des Champagneux qui depuis fut vendue et morcelée. Elle est restée dans la famille et appartient aujourd'hui à M^me Marion, descendante directe des Roland.

3. Dans le pays même de Roland un exemple de la lâcheté générale sous la Terreur (Extrait d'un procès-verbal daté du 30 mai 1794) :

« Le citoyen Le Grand, s'adressant à ses concitoyens, obtient la parole et dit : « Citoyens, c'est demain l'anniversaire du 31 mai 1793. Ce jour est cher aux patriotes, aux amis de la Liberté, de l'Égalité et de l'indivisibilité de la République. C'est dans ce beau jour que la Sainte Montagne a terrassé l'hydre du fédéralisme, dont la tête a été

Aux environs du 20 octobre, sans que nous sachions comment, le projet de suicide de M^{me} Roland avait pris une autre forme, peut-être par la révolte de son puissant organisme devant une mort lente et l'impatience d'avoir à soutenir un affaiblissement progressif. Tournée vers Bosc, son plus ancien ami, elle lui avait demandé de l'opium « afin de s'en aller tout juste avant la cérémonie ». Quelle épreuve elle impose à ce cœur doux qui lui a voué un si tendre culte intime ! Cependant il veut être digne d'elle, et tâche à se faire héroïque. De bonne foi, il croit y être arrivé en répondant qu'elle doit à la cause et à elle-même d'endurer jusqu'à la fin le supplice qui fera la gloire et l'honneur de son parti. Nous comprenons qu'il espère contre l'espérance même et que la personne de M^{me} Roland lui est plus chère que

tranchée par le glaive de la Loi. Je demande que les membres de la Commune de Paris se rendent demain en masse à la Convention nationale pour féliciter la République entière dans la personne de ses représentants, de l'énergie avec laquelle ils ont consacré pour jamais en ce jour l'unité et l'indivisibilité de la République et consolidé son bonheur et sa gloire.

« ... Après discussion, il est décidé que la Commune de Paris qui, à cette mémorable époque n'a fait que son devoir, ne doit pas même s'exposer au soupçon de vouloir partager les félicitations qu'elle doit ou veut (un mot illisible) offrir à la Montagne qui, seule, a bien mérité de la Patrie en faisant en ce jour un digne usage du pouvoir illimité que la Nation a remis en ses mains. »

Mais il se trouve que ce citoyen Le Grand est au contraire connu de toute la ville pour un aristocrate et a été dénoncé au Comité de surveillance de Villefranche. Il jouit de sa liberté au grand scandale des vrais patriotes.

« J'ai vu, dit l'un d'eux, l'extrait qui a été envoyé au Comité de Sûreté générale.

« Un Vauguenaud, qui jouit également de sa liberté, ex-noble dénoncé, reconnu pour un ennemi juré de notre Révolution. Les procès-verbaux sont également ici.

« Un Giraud du ... (illisible) ex-noble, parent d'émigré dans le même cas, etc., etc...

« Un Roquefort, signataire des billets de ... (illisible) aussi en liberté. »

Et cette conclusion sinistre : « Je vous laisse à toutes les réflexions que présente un semblable tableau. » (Inédit.)

l'opinion de la postérité, que la cause elle-même, et que n'importe quoi sur terre. Après tout, dans un avenir prochain, le 9 thermidor suivant, des condamnés ne seront-ils pas sauvés au pied même de la guillotine ?

Voici le témoignage de Bosc :

Pendant tout le cours de sa détention jusqu'au milieu d'octobre 1793, j'avais pu voir deux ou trois fois par semaine M^{me} Roland dans sa prison, par la protection de l'excellente M^{me} Bouchot, femme du concierge; mais alors on mit un espion dans le guichet et il me devint impossible de pénétrer dorénavant jusqu'à elle. Ce fut peu de jours après cette complète séquestration, qu'elle me demanda par une longue lettre motivée, que j'ai trop bien cachée, puisqu'il m'a été impossible de la retrouver lors de l'impression de la première édition de ses *Mémoires*, une suffisante quantité d'opium pour pouvoir s'empoisonner. Je lui répondis négativement en cherchant à lui prouver qu'il était aussi utile à la cause de la Liberté qu'à sa gloire future, qu'elle se résolut à monter sur l'échafaud. C'est à cette lettre, la plus pénible que j'ai écrite de ma vie, qu'elle répondit par celle du 26 octobre 1793.

M^{me} Roland disait :

Votre lettre, mon bon ami', m'a fait un bien extrême; elle me montre votre âme entière et tout votre attachement : l'une et l'autre sont aussi rares à mes yeux que précieuses pour mon cœur.

Elle travaille alors à dessiner une tête de vierge. Deux jours après, elle la termine et elle écrit au-dessous :

Je sais que mon ami Bosc sera bien aise d'avoir ce mauvais

1. Sur l'original, il y a « Mon bon ami ». Bosc, lorsqu'il donna la première édition des écrits de M^{me} Roland, barra ces mots et les remplaça par « Mon cher Bosc ». Nous pensons qu'il faut voir là un soin naïf et touchant. Bosc avait dû trouver quelque chose de trop intime dans ces termes et craindre que « la postérité » ne s'égarât à cette occasion sur la nature des sentiments que M^{me} Roland lui portait. Il est bien vrai que M^{me} Roland s'adressait souvent ainsi dans ses lettres à son mari et, plus tard, à Buzot. C'est une locution dont le sens s'est affaibli.

dessin crayonné des mains du courage et de l'innocence persécutés. Mon amitié la lui destine !

Et puis, elle reprend avec le pauvre Bosc la question de son suicide. Elle « jure que ce n'est pas la faiblesse qui l'inspire ». Bosc ne l'a pas bien comprise. Elle ne voulait pas disparaître sur l'heure, mais lorsque le moment serait opportun.

Je trouvais beau de tromper ainsi les tyrans... dit-elle. Il est possible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sentiments déjà terribles aient miné dans le secret de mon cœur une résolution que mon esprit a revêtue d'excellents motifs.

Et une ligne plus loin, dans son désir insistant de bien faire comprendre qu'elle n'obéit ni à l'épuisement nerveux, ni au renoncement du désespoir, elle a un mot qui saisit, un mot qui a quelque chose de dansant et qui respire l'allégresse :

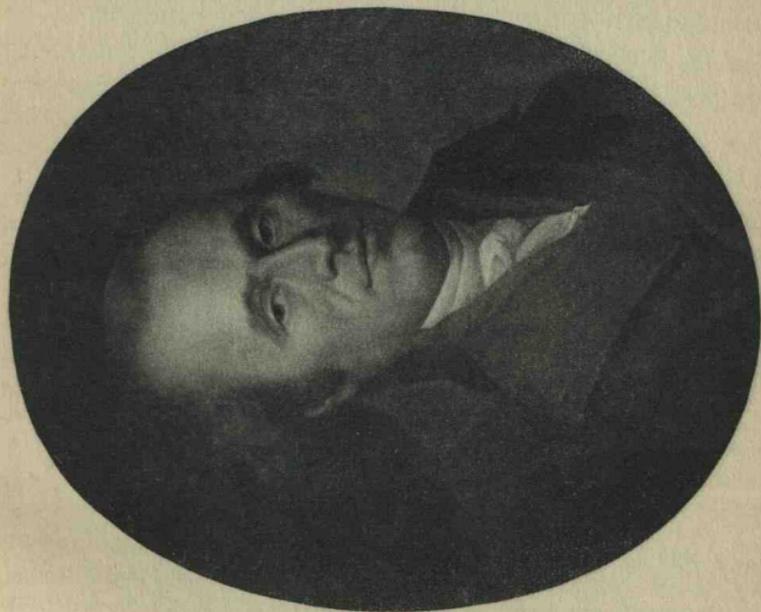
Je me porte à merveille, j'ai la tête aussi saine et le courage aussi vert que jamais.

La méchanceté de notre espèce ne laissera pas à ce bel être humain le temps de déflourir. Douze jours après cette lettre inspirée par une incomparable harmonie physique, son corps sera jeté sous le couteau.

En attendant, M^{me} Roland exhorte Bosc à la bien comprendre. Elle s'inclinera devant ce qu'il aura décidé, mais il ne doit prendre sa détermination que froidement, en dehors de tout penchant du cœur.

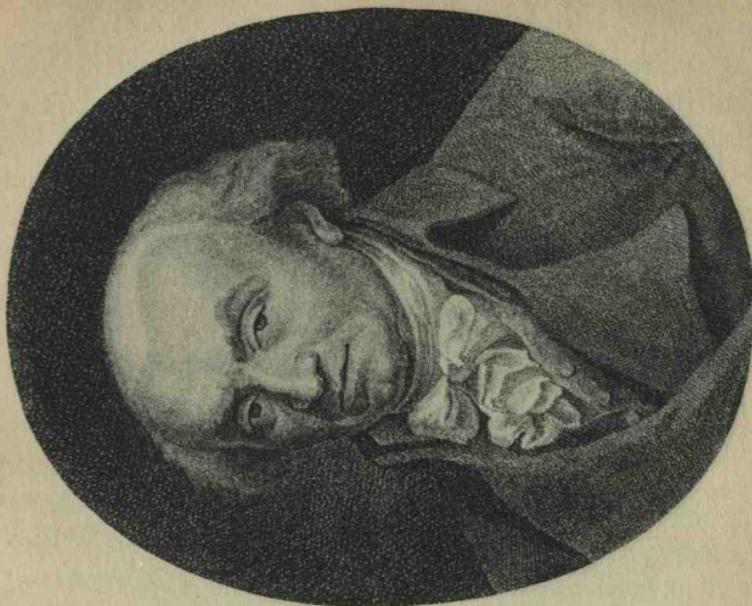
Considérez que votre amitié, trouvant très pénible les soins que je réclamaïis d'elle, peut aisément vous faire illusion sur ce que vous devez ou pouvez à cet égard : tâchez de penser à la chose comme si ce n'était ni vous ni moi, mais deux individus dans nos situations respectives, soumis à votre jugement impartial. Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle.

1. Ce dessin offert à Bosc fut remis à Eudora, alors M^{me} Champagneux, par le fils de Bosc, après la mort de ce dernier.



LUC-ANTOINE-DONIN
DE ROSIÈRE - CHAMPAGNEUX
d'après un portrait du temps

(Appartient au général Marillier, descendant direct de Mme Roland)



EDME MENTELLE
d'après une gravure du temps

Cliché Tallandier

D'ailleurs elle s'inclinera devant l'opinion de son fidèle. C'est pourquoi il doit apporter le plus grand scrupule dans les paroles qu'il prononcera.

Au milieu de la lettre, soudain, un cri de douleur retentit :

« Ma pauvre petite, où donc est-elle ? »

En effet Eudora n'était plus chez les Creuzé-Latouche. La présence de cette bien malheureuse enfant était devenue pour eux un danger trop grave. Bosc, qui s'occupait d'elle assidûment, en était tombé d'accord et avait fait choix d'une pension qui lui avait paru convenable, mais dont la directrice, M^{me} Godefroid¹, ne consentit à admettre la fille de l'ancien ministre que sous un faux nom.

M. Barrière dit, dans son édition des *Mémoires* : « M^{me} Roland apprit cette nouvelle peu de jours avant sa mort. Ce cœur si ferme se troubla tout à coup. »

Et puis, ce fut le 30 octobre :

Lorsqu'ils s'entendirent condamner à mort, les Girondins, confondus, désespérés, crièrent, gémirent, hormis Vergniaud qui se tut. Valazé² se perça la poitrine d'un mauvais couteau de table.

Honoré Riouffe³, « suspect », écroqué à la Concier-

1. M^{me} Godefroid avait une fille, Marie-Éléonore, qui resta la meilleure amie d'Eudora, dit l'édition des *Mémoires* de 1827. Elle fut élève du peintre Gérard et, de 1831 à 1847, envoya à plusieurs Salons de peinture des portraits d'Eudora et des enfants de celle-ci. La famille ne l'appelait que « la tante Godefroid ».

2. Valazé, 1751-1793. Avocat, député de l'Orne à la Convention.

3. Honoré Riouffe, né à Rouen en 1764, administrateur, homme de lettres, arrêté à Bordeaux comme *suspect*, sauvé par le 9 thermidor. Il publia les *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie (sic) de Robespierre*, qui eurent un grand succès, puis, de républicain, devint bonapartiste. Il mourut baron et préfet de l'Empire en 1813.

Mais Riouffe fut un précieux mémorialiste qui devait aussi recueillir, parmi les souvenirs qu'il a laissés sur les Girondins, des paroles de Danton prisonnier. Dans son cachot, Danton ne cessait de parler. Il parlait surtout des arbres, de la campagne, de la nature... Par moments, une raillerie féroce éclatait : « Si je laissais

gerie, vit les Girondins deux jours avant l'exécution et demeura longtemps bouleversé par ce drame sans pareil. La vue de Ducos, sortant de sa cellule, l'avait frappé au plus sensible :

L'aimable et intéressant jeune homme!

Vergniaud, Gensonné, Brissot, Ducos, Fonfrède, Valazé, Duchâtel et leurs collègues furent les hôtes que je trouvai installés dans ma nouvelle demeure... Leur procès fut la violation la plus solennelle de tous les droits, jusqu'à leur ôter enfin celui de se défendre... Lasource, après sa condamnation, leur cita ce mot d'un ancien : « Je meurs dans un moment où le peuple a perdu la raison; vous, vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée... » Tous ces athlètes vigoureux, qui réunissaient à eux seuls presque toute l'éloquence française, étaient entraînés à l'arène. Il leur était défendu de se servir de leurs forces. Vergniaud, une seule fois, avec cette flexibilité d'organe qui va remuer toutes les âmes, laissa échapper une étincelle de son talent. Tous les yeux pleurèrent...

Lorsqu'ils furent condamnés, le signal qu'ils avaient promis nous fut donné. Ce furent des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément... Ils parodiaient la chanson des Marseillais de cette sorte :

Contre nous, de la tyrannie,
Le couteau sanglant est levé...

Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants... C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires. Jeunesse, beauté, génie, vertu, talents, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes fut englouti d'un seul coup!...

mes jambes à Couthon, on pourrait encore aller quelque temps au Comité de Salut public » — ou bien : « Ce qui prouve que Robespierre est un héros, c'est qu'il n'avait jamais parlé à Camille Desmoulins avec tant d'amitié que la veille de son arrestation. »

Par moments, il se consolait de ses propres remords : « Tous des frères Caïn! Brissot m'aurait fait guillotiner comme Robespierre. » Mais la pensée dominante était celle-ci : « Les f... bêtes! Ils crieront : Vive la République en me voyant passer! »

Peu après la mort de Camille Desmoulins, Riouffe vit aussi « arriver sa veuve si intéressante et si douce; elle était encore dans le vertige de la douleur ».

« O jeu bizarre des révolutions! La veuve Hébert et la veuve Camille Desmoulins, dont les maris venaient de se traîner à l'échafaud, s'asseyaient souvent sur la même pierre de la cour de la Conciergerie et pleuraient ensemble... »

Nous étions tellement exaltés par leur courage que nous ne ressentîmes le coup que longtemps après qu'il fut porté.

La tradition dit qu'un ami inconnu leur envoya un dernier repas. L'abbé Fauchet et le marquis de Sillery seuls se confessèrent. On cite des traits sublimes de l'amitié qui unissait certains d'entre eux. La liberté qu'ils avaient honorée et chérie semblait se retourner contre ses défenseurs, au lieu de combattre avec eux, comme ils l'en avaient tant priée. Cependant, ils ne désespérèrent pas d'elle. On les entassa dans cinq charrettes, debout, hormis Valazé, dont le cadavre fut décapité comme les corps des vivants. Devant l'échafaud, d'une voix à jamais mémorable, ils chantèrent la *Marseillaise*. A chaque fois que le couteau tombait, une voix était coupée, les autres continuaient. Vergniaud chanta le dernier.

En même temps, M^{me} Roland quittait Sainte-Pélagie et était conduite à la Conciergerie, dans un lieu infect, tout près du cachot de la Reine, d'où Vergniaud et Brissot venaient à peine de sortir.

Elle sait qu'elle est perdue. Les ordres deviennent si sévères qu'elle ne peut plus recevoir personne. M^{me} Grandchamp conte que l'excellente M^{me} Bouchaud ménagea aux deux femmes une entrevue dernière, mais à condition que l'amie de la grande Girondine se rendrait méconnaissable. Elle passa la nuit à se déguiser, et arriva juste pour l'ouverture des portes : « La Bochaud me fit glisser dans la lingerie, dit-elle, elle y avait fait monter ma malheureuse amie avant le jour... Sa santé, la fraîcheur de son teint attestaient le calme de son âme. » Il faudrait citer tout ce récit, qui semble bien véridique et qui remue encore en nous de la révolte, de la douleur.

M^{me} Roland demande à M^{me} Grandchamp d'assister à ses derniers moments « afin de rendre un témoi-

gnage authentique de ce qu'ils seront ». Mais à peine a-t-elle parlé qu'elle cache son visage dans ses mains et s'écrie :

Oh! c'est affreux, ma demande me fait horreur. Promets-moi seulement de me voir passer. Ta présence diminuera l'effroi que me cause cet odieux trajet... Tu seras contente de moi. Je ne t'affligerai point. — J'obéirai; où voulez-vous que je me trouve? — A l'extrémité du Pont-Neuf, près de la première marche, appuyée contre le parapet, vêtue comme tu l'es aujourd'hui¹.

Nous causâmes trois heures, mais je ne pus jamais me rappeler un seul mot de ce que nous dîmes. Enfin, M^{me} Roland appela la concierge et lui dit de m'emmener.

De son côté, Champagneux dit :

Elle a passé cinq mois dans les prisons, et, à l'exception de deux ou trois vrais amis que l'aspect de ces lieux n'a pas épouvantés, qui sont venus pleurer avec elle, non pas sur son sort mais sur les maux de la France, pas un seul homme n'a témoigné pour elle le moindre intérêt, la moindre pitié. On ne trouve, ni dans les journaux, ni dans les ouvrages du temps, une seule réclamation, un seul mot en sa faveur; presque tous au contraire ont applaudi à son emprisonnement, à son meurtre...

Le Moniteur (N^o 59, 19 novembre 1793) dit :

« En peu de temps le tribunal révolutionnaire vient de donner aux femmes un grand exemple qui ne sera pas perdu pour elles... Marie-Antoinette, Olympe de Gouges. La femme Roland, philosophe à petits billets, reine d'un moment, entourée d'écrivains mercenaires à qui elle donnait des soupers, distribuait des faveurs, des places, de l'argent, fut un *Monstre* sous tous les rapports. »

Que le *Père Duchesne* eût vomi ces calomnies dégoûtantes, je n'en serais pas surpris, ni humilié, mais devait-on s'attendre à les trouver dans le *Moniteur*?

Un billet — à Bosc? à Jany? — est poignant, mais

1. Les détails presque photographiques des œuvres de Raguenet prennent ici un intérêt tragique. On dirait que cette vue du Pont-Neuf a été faite pour illustrer ce passage du petit écrit de M^{me} Grandchamp.

porte toujours la marque de ce caractère inébranlable :

Je crois, mon ami, qu'il faut s'envelopper la tête et, en vérité, le spectacle devient si triste qu'il n'y a pas grand mal à sortir de la scène ; ma santé a été fort altérée, les derniers coups rappellent ma vigueur, car ils en annoncent d'autres à supporter. Adieu, je ne vis plus que pour me détacher de la vie.

C'est la même vigoureuse pensée qu'en 1790 elle exprimait déjà à Bancal, qu'elle répéta à plus d'une reprise.

La veille de sa mort, devant comparaître le lendemain matin devant le Tribunal révolutionnaire, elle écrivit à M^{me} Godefroid, peut-être sa dernière lettre, — en tout cas, la dernière qui nous soit connue, — pour lui recommander « l'enfant auquel elle se sent arrachée ». Comme dans ses autres adieux, elle a tenu à s'exprimer avec une extrême modération dans les termes. Elle veut maîtriser, jusqu'au dernier moment, une angoisse surhumaine qu'elle n'exprime pas, mais qui double invisiblement tous les mots et les pénètre de sa souffrance.

Dès que les Girondins avaient été exécutés, le Tribunal révolutionnaire s'était emparé de M^{me} Roland.

Couchée sans draps dans un cachot de la Conciergerie, sur un lit qu'un prisonnier voulut bien lui prêter, elle est interrogée le 1^{er} et le 3 pendant trois heures, traitée de « bavarde » si elle répond, interrompue sans cesse. Ses juges voulaient qu'elle ne répondît que par oui ou par non.

Dans la nuit qui suivit l'interrogatoire, elle rédigea un fier projet de défense qu'elle voulait lire au tribunal et qui se terminait ainsi :

...à vous de juger maintenant s'il convient à vos intérêts de me condamner, à défaut de preuves, sur de simples opinions et sans l'appui d'aucune loi.

C'est immédiatement après le déchirant passage des Girondins, que Riouffe aperçut M^{me} Roland. Il fut pénétré d'admiration et de douleur par la vue de « cette jolie femme française dont on préparait l'échafaud », et il nous a laissé de ses impressions un témoignage du plus grand prix¹ :

Dans le côté de la Conciergerie où je viens de dire que j'avais été placé, était la prison des femmes, séparée de celle des hommes par une grille. Les prisonniers communiquaient avec elles à travers cette grille et les fenêtres de deux chambres à rez-de-chaussée qui donnent sur leur cour. C'est là que j'ai vu engloutir une foule innombrable de victimes de tout âge et de toute condition. Le sang des vingt-deux fumait encore lorsque la citoyenne Roland arriva. Bien éclairée sur le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point altérée. Sans être à la fleur de l'âge, elle était encore pleine d'agrément ; elle était grande et d'une taille élégante. Sa physionomie était très spirituelle, mais ses malheurs et une longue détention avaient laissé sur son visage des traces de mélancolie qui tempéraient sa vivacité naturelle. Elle avait l'âme d'une républicaine dans un corps pétri de grâces et façonné par une certaine politesse de cour. Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes se peignait dans ses grands yeux noirs, pleins d'expression et de douceur ; elle parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain sortant de la bouche d'une jolie femme française² dont on préparait l'échafaud était un des miracles de la Révolution, auquel on n'était point encore accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle dans une espèce d'admiration et de stupeur. Sa conversation était sérieuse sans être froide ; elle s'exprimait avec une pureté, un nombre et une prosodie qui faisait de son langage une espèce de musique dont l'oreille n'était jamais rassasiée. Elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochant même de n'avoir pas pris des me-

1. On trouve aux papiers Roland une copie de ce passage, écrite par Eudora qui en avait été très touchée. L'écriture en pattes de mouches est d'une élégance insignifiante et soigneuse. C'est pourtant M^{me} Roland qui lui avait appris à écrire.

2. « Le portrait que Riouffe fait de la citoyenne Roland, dit Champagneux, loin d'être flatté, me paraît au-dessous de la réalité. »

sures assez fortes. Elle les désignait ordinairement sous le nom de *nos amis* ; elle faisait souvent appeler Clavières pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus et on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force la rendait plus intéressante. La femme qui la servait me dit un jour : « Devant vous elle rassemble toutes ses forces, mais dans la chambre elle reste quelquefois trois heures, appuyée sur sa fenêtre, à pleurer. »

Le comte Beugnot qui la vit également à la Conciergerie dit aussi :

Elle avait la figure non pas régulièrement belle, mais très agréable... Son regard était expressif et, même dans le repos, sa figure avait quelque chose de noble et d'insinuant.

Le 8 novembre, M^{me} Roland fut appelée à comparaître. C'était le 18 brumaire, un vendredi.

Elle défit le petit paquet que je lui avais vu faire, dit M^{me} Grandchamp. Il contenait ce qu'elle appelait sa toilette de mort. Elle arrangea avec soin un fichu de linon sur ses cheveux noirs, revêtit une robe blanche, monta au tribunal.

Dans une salle nue le Tribunal, composé de cinq juges, était assis à une table en forme d'équerre, drapée comme pour un banquet. Fouquier-Tinville siégeait au petit côté, sur la gauche. Le Président et l'Accusateur public sont de grands chefs. Ils portent des chapeaux démesurément empanachés, à la façon des Peaux-Rouges qui, pour fasciner leurs ennemis, se couvrent, la tête, de plumes hérissées et le visage, de peintures épouvantables.

M^{me} Roland s'est levée du siège derrière lequel se tient un grand soldat, sabre au clair. Elle répond au Président emplumé qui l'interroge, debout lui-même. Les greffiers sont penchés sur leurs pape-rasses. Le public est assis en amphithéâtre derrière un gros de porte-piques. Quant à l'avocat, l'accusée a prié Chauveau-Lagarde, qui devait être son défen-

seur, de ne pas se présenter. On a dit qu'elle avait craint de le compromettre. Il était tout compromis. Ne pourrait-on penser plutôt qu'il ne convenait pas à la femme de Caton, d'avoir à son côté le défenseur de la Reine? Un nommé Guillot ou Guyot qui avait déjà assisté Charlotte Corday, quatre mois auparavant, fut désigné d'office pour défendre la victime du jour. Certes, celle-ci n'aurait eu besoin, ni de lui, ni de personne, si on l'eût laissée parler. Mais il n'était question que de l'en empêcher.

Nous le savions. Cependant, lorsqu'on tient en mains le peu de pièces d'archives de ce *procès*, on les tourne et retourne, sans pouvoir se convaincre que de si minces accessoires aient suffi pour prononcer *légalement* la suppression d'une vie humaine. L'hypocrisie du gouvernement de Robespierre révolte autant que son atrocité.

Le juge a la parole. Il reproche à M^{me} Roland « d'avoir, quoique dans une maison d'arrêt, correspondu avec les conspirateurs », et « d'avoir tenu avec eux des conciliabules dont elle était l'âme ». Ses lettres à Lauze de Perret, des lettres de Barbaroux sont les chefs d'accusation.

Le tribunal n'ignore pas les propos qui ont couru contre l'honneur de la prisonnière. Il ne serait pas fâché d'être renseigné à ce sujet :

Interrogée si, parmi les dénommés à nos précédents interrogats, il n'en est pas avec lesquels elle a eu des relations plus intimes et plus particulières qu'avec d'autres,

A répondu que Roland et elle étaient liés, depuis l'Assemblée constituante, avec Brissot, Pétion et Buzot.

Demandé itérativement à la répondante si, *particulièrement* et *distinctement* de Roland, son mari, elle n'a pas eu des relations particulières avec aucun des ci-devant dénommés,

A répondu qu'elle les avait connus *avec* Roland et *par* Roland, et, les connaissant, elle a eu pour eux le degré d'estime et d'attachement que chacun d'eux lui a paru mériter.

18 Brumaire

TRIBUNAL CRIMINEL

Révolutionnaire établi par la Loi du 10
mars 1793, l'an 2^e. de la République.

L'exécuteur des Jugemens criminels ne
fera faute de se rendre *ce jour dui*
~~1793~~, à la Maison de Justice pour y mettre
à exécution le jugement qui condamne *me*
Noë-J. Roland &
Laurette
à la peine de *mort*

L'exécution aura lieu à *trois heures*
du *soir* sur la place de *la Résolution*

L'Accusateur public.

An Tribunal ce *18 Brumaire*
l'an 2^e de la Répub.

R. G. Souffier

Clichés Tallandier

ORDRE D'EXÉCUTION DE MADAME ROLAND

(Collection de Monsieur le Docteur Clerc)

La déposition venimeuse de M^{lle} Mignot, gouvernante d'Eudora, dut blesser amèrement le grand cœur qui s'était laissé tromper.

La vieille fille nomma un grand nombre de députés qui venaient habituellement « dans la maison ». Brissot, Buzot, Gorsas, Gensonné, Louvet, plus fréquemment que d'autres, avaient des relations directes avec la femme de Roland qu'ils visitaient souvent dans son cabinet, dit-elle. Elle déclara que l'on vivait rue de la Harpe dans des craintes et des frayeurs continuelles, jusqu'à découcher souvent¹, ce qui lui avait paru « suspect », jusqu'au jour où, « ne pouvant plus supporter cette vie, elle s'était décidée à en sortir aux environs du 20 du mois de May ».

Il parut tout naturel, au contraire, aux domestiques Lecoq et Fleury, de rester fidèles à la vérité².

Sur une dénonciation stupide, Fouquier-Tinville avait appelé la bonne Fleury comme témoin contre sa maîtresse. Il s'agissait de faire dire à la pauvre fille qu' « il était à sa connaissance que Roland et ses amis voulaient régner sur la France dont ils se partageraient les provinces ». En outre, ne lui avait-il pas été enjoint de considérer la fille de Roland comme la fille du roi³?

1. « Une fois ou deux, à ma connaissance », réctifia le domestique Lecoq, ce qui confirme les autres témoignages.

2. Nous lisons dans un écrit d'Eudora sur la mort de M^{me} Roland, que, parmi « tous les atroces faux témoignages qui accablèrent (sa) malheureuse mère, un seul a rendu hommage à la vérité et a été envoyé à la mort quelque temps après, c'est l'estimable Lecoq, depuis huit mois seulement attaché à Roland comme domestique ».

3. Le lendemain, la bonne Fleury, éperdue, fut arrêtée pour avoir dit, rue de la Harpe, dans la loge du concierge Lamarre, en présence de plusieurs domestiques de la maison (dont un la dénonça), que sa maîtresse avait été « condamnée injustement » et qu' « on verrait dans six mois ».

Elle fut écrouée à la Conciergerie où, au bout d'un mois, elle demanda à sortir, ayant « à se faire payer d'une partie de ses gages et d'argent déboursé, sur la succession Roland, et, de plus, procéder au moyen

L'acte d'accusation de Fouquier-Tinville avait cité les lettres où Barbaroux recommandait à Lauze de Perret de faire tous ses efforts pour voir « cette estimable citoyenne [M^{me} Roland] et lui porter dans sa prison toutes les consolations possibles, en lui transmettant les bonnes nouvelles et les vœux des vingt-deux proscrits..., et lui dire que les vingt-deux proscrits..., tous les hommes de bien partageaient ses maux », etc...

D'après le contenu des dites lettres, concluait Fouquier-Tinville, on ne peut douter que la dite femme Roland ne fût un des principaux agents et complices de la conspiration. L'Accusateur public a dressé la présente accusation contre Marie-Jeanne Philpon..., pour avoir méchamment et à dessein participé à la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la sûreté du peuple français, en réunissant chez elle, en conciliabules, les principaux chefs de cette conspiration et entretenu avec eux des correspondances tendant à favoriser leurs projets liberticides.

Signé : René François DUMAS, Etienne FOUCAULT, Antoine Marie MAIRE, Claude Emmanuel DOBSEN, juges.

d'obtenir ses hardes et linges qui sont sous les scellés apposés... à plus de cent lieues d'ici », dit-elle, c'est-à-dire au Clos.

Fleury resta six mois en prison et, malgré l'ignominie des témoignages produits contre les serviteurs de Roland, fut acquittée, tandis que le malheureux Lecoq avait été guillotiné. Champagneux dit que le Tribunal avait renvoyé Fleury « comme folle », ce qui paraît peu croyable quand on lit les réponses réfléchies qu'elle fit à son premier interrogatoire (27 novembre), quelques jours après la mort de sa maîtresse.

Fleury sortit de prison en juin 1794. Nous savons par une lettre d'Eudora à Bosc, qu'en janvier 1795, Fleury était auprès d'elle. Elles ne devaient plus se quitter. Fleury semble même, à ce moment, prendre sur la jeune fille une telle influence qu'on vit Champagneux — tuteur de l'orpheline après Bosc — essayer de les séparer. Le mariage voulu par Champagneux se fit néanmoins. Fleury — respectée de tous — passa alors, dans la paix du Clos, toute la fin de sa vie qui se prolongea jusqu'à près de cent ans. M^{me} Marillier, petite-fille d'Eudora, nous a dit qu'elle l'avait bien connue, mais n'en avait cependant pas conservé trop bon souvenir. En vieillissant, son caractère était devenu difficile. Un peu tombée en enfance, elle fut retirée dans un couvent à Lyon où elle mourut aux environs de 1860.

Au bas de chaque page, M^{me} Roland fut requise de mettre sa signature. Avec une émotion perçante, nous observons que les deux premières fois elle tremblait, mais que, bientôt, elle se reprit et retrouva sa fermeté habituelle.

L'ordre d'exécution portait une mention particulière. Les mots *très pressé*, soulignés, s'y lisent clairement avec une instruction exceptionnelle adressée « au commandant général de la force armée parisienne, à la maison commune » :

Le dit jour, à l'instant, lui observant que c'est la femme de l'ex-ministre et que l'intérêt public exige que l'exécution ait lieu aujourd'hui.

Paris, 18 brumaire.

Riouffe la vit passer à sa sortie du Tribunal. C'est encore un témoignage inestimable :

Le jour où elle monta à l'interrogatoire nous la vîmes passer avec son assurance ordinaire; quand elle revint, ses yeux étaient humides, on l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avait pu retenir ses larmes tout en exprimant son indignation. Un pédant mercenaire outrageait froidement cette femme célèbre pour son esprit et qui, à la barre de la Convention nationale, avait forcé par les grâces de son éloquence ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle resta huit jours à la Conciergerie et sa douceur l'avait déjà rendue chère à tout ce qu'il y avait de prisonniers, qui la pleurèrent sincèrement.

Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en blanc et avec soin : ses longs cheveux noirs tombaient épars jusques à sa ceinture. Elle eût attendri les cœurs les plus féroces; mais ces monstres en avaient-ils? D'ailleurs elle n'y prétendait pas. Elle avait choisi cet habit comme symbole de la pureté de son âme. Après sa condamnation elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie. Elle indiqua par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort... Mon cœur, qui devait être déchiré par tant de tenaillements dans cette horrible demeure, n'a point connu de douleur plus amère que celle que me causa la mort de cette femme à jamais célèbre. Le souvenir

de son assassinat s'unira dans mon âme à celui de mes infortunés amis pour l'envelopper jusqu'au tombeau d'un deuil inconsolable.

Cette mort signalée comme *très pressée* devait l'être en effet pour la justice de Robespierre, car on sait que les sentences étaient exécutées le jour même¹. Si la condamnée courait, ainsi que dit Riouffe, c'est sans doute qu'elle avait hâte de se retrouver dans sa cellule. Il lui fallait rassembler toutes ses forces pour en obtenir, contre le mouvement de la nature, cette contraction à laquelle elle se condamnait impérieusement depuis tant de mois et qu'on appelle le courage. Elle avait réglé tout ce qui concernait les siens et tout ce qui devait sauvegarder sa mémoire. Jany avait emporté les derniers cahiers, le petit portrait d'où elle avait tiré ses délices dernières. Elle lui avait remis enfin son propre portrait², celui de son mari, sa montre.

1. L'ordre d'exécution de M^{me} Roland, qui appartient à M. Alfred Sensier, est aujourd'hui en possession de M. le docteur Clerc. Il est daté du 18 brumaire (8 novembre) et porte ces mots : « les nommés ^{le} Roland et Lamarche seront exécutés à 3 h. 1/2 sur la place de la Révolution. »

Les formules étaient imprimées, ne laissant en blanc que les noms et l'heure. Quand une condamnation était prononcée, on remplissait les blancs et on remettait l'ordre à Fouquier-Tinville qui apposait au bas sa signature. Suivant le nombre des condamnés, on se servait de papier in-8° ou in-4°. Les hébertistes étaient dix-neuf avec Hébert sur une même feuille. L'ordre d'exécution fut d'abord ainsi rédigé : « Hébert et dix-huit autres conspirateurs. » Mais cette méthode fut jugée irrégulière et l'on inscrivit en marge les noms des dix-huit autres condamnés, précédés des numéros 1 à 18, avec une mention dont on frémit : « trois voitures. »

2. On peut se demander quel était ce portrait d'elle-même que M^{me} Roland possédait dans sa cellule. Sans doute celui qu'un détenu fit au crayon pendant une captivité commune, le *seul* dont l'authenticité nous soit garantie quoique, d'après M^{me} Marillier, la famille n'en ait pas connu l'auteur.

La fille aînée de Bosc, Floréal (que l'on appelait familièrement Eliza), épouse de M. Pilastre de la Bradière, fit une copie de ce portrait exécuté dans la prison, « dessin original de la plus parfaite

Combien d'heures s'écoulèrent?

Que faut-il croire? L'ordre d'exécution qui porte trois heures et demie, ou le témoignage général qui répète cinq heures ou cinq heures et demie? A quatre heures, il fait presque nuit en novembre. On n'a pas parlé d'exécutions aux flambeaux. Était-elle seule? Un prisonnier était-il sous la même clef? Un geôlier lui donna-t-il un instant de compassion, le secours d'une présence, d'une voix humaine? Pauvre femme, qu'elle avait froid, dans cette cellule, en robe de percale! M^{me} Grandchamp dit qu'elle prit son dernier repas avec le condamné qui devait mourir avec elle, qu'elle l'engagea à manger, qu'elle plaisanta vivement et familièrement avec lui. « Elle souffrit avec calme l'abord de l'exécuteur, ajoute Champagneux. Elle vit sans aucun murmure couper ses cheveux. Elle se laissa lier les mains. »

Parvenue à l'instant du supplice, elle éprouvait qu'il avait été inutile de se forcer à l'imaginer dans toutes ses circonstances. Maintenant, il fallait mourir! Elle

ressemblance », dit M. Barrière, un des éditeurs des *Mémoires*, (renseigné par Bosc).

Ce dessin (que nous avons publié dans un premier travail), n'est pas signé. Il porte la mention qu'il a été « copié sur l'original par M^{lle} Mélanie Guérin en 1822 ». L'original dont nous donnons aujourd'hui la photographie a une expression beaucoup plus fine. Il est conservé au château de Rosière, ainsi que la copie d'Eliza Bosc.

Champagneux a dit : « Je crois qu'il est aussi difficile de rendre un compte exact de tous les traits du visage de cette femme, qu'il l'a été de la peindre. Quatre artistes habiles ont échoué. La gravure de l'édition (de 1800) est un cinquième effort et est meilleur. La ressemblance y est, mais une infinité de choses de détails, ont échappé au pinceau. On y trouve sa physionomie quand elle était dans une situation tranquille, mais comme cette physionomie se modifiait en autant de manières que son âme éprouvait d'affections différentes, toutes ces physionomies nous manquent. Pour l'avoir tout entière, il eût fallu la peindre dans ces diverses situations, et surtout lorsqu'elle éprouvait le sentiment délicieux d'une belle action : la vertu n'eût pas ambitionné d'autres traits, ou bien lorsqu'elle était agitée par l'idée d'un forfait : elle eût fait pâlir le crime. »

découvrait que, se croyant depuis si longtemps préparée, elle n'avait même pas compris encore le sens de ce mot *mort*, tant remué depuis qu'elle était en prison, pour se trouver prête à faire front quand le moment serait venu. Et maintenant, comment comprendre qu'avant la nuit tombée elle serait morte, arrachée à toute sensibilité, précipitée dans l'éternel, bientôt dissoute dans l'infini ?

Déiste, elle refusa certainement le prêtre qui, sans doute, vint s'offrir. Ce « Dieu juste », à qui elle avait dit avec tant de simplicité : « reçois-moi », en écrivant la dernière ligne de ses *Mémoires*, elle n'avait besoin de personne entre lui et elle. Elle lui offrait sa conscience claire et ne craignait ni sa rencontre, ni son jugement.

Elle entendit le pas des hommes grossiers qui venaient la prendre vivante pour lui couper la tête, « le courage aussi vert que jamais ». Elle sortit de la noire Conciergerie. Dans la cour, la charrette attendait. Un homme y était déjà, mais lui, si tremblant et si défait, que tout le monde le prenait pour un vieillard. Il n'avait que trente-quatre ans, cependant, cet autre « ennemi du peuple ». C'était un certain Lamarche, ci-devant directeur de la fabrication des assignats, « prévenu d'avoir cherché à frauder et trahir les intérêts de la République, et d'avoir prévariqué dans ses fonctions en s'appropriant le denier de la République ».

A la vue de cet être lamentable, M^{me} Roland se retrouva. A peine montée, bien droite, accotée au bois pour rester ferme sur ses pieds dans la charrette qui s'ébranlait, elle s'empressa de parler à ce compagnon que le hasard donnait à sa dernière demi-heure et parvint à le faire sourire. Au milieu des vociférations, la charrette s'en alla, au pas, derrière les porte-piques de la Commune. Du quai, elle prit

le Pont-au-Change. M^{me} Grandchamp, tremblante, attendait depuis longtemps, au coin du Pont-Neuf, à la place convenue. Tout à coup des cris éclatèrent dans la foule : « C'est elle ! A la guillotine ! La voilà, la voilà ! » De l'autre côté de l'eau, la maison du quai de l'Horloge aussi était au rendez-vous. Au carreau du petit cabinet d'études, l'ombre de la petite Phlipon regardait passer la victime du jour.

Elle était fraîche, calme, riante, dit Sophie Grandchamp ; on voyait qu'elle cherchait par ses discours à donner quelque énergie au malheureux dont la pâleur, l'abattement, formaient un contraste frappant avec le maintien assuré et l'éclat des couleurs de sa compagne. En approchant du pont, ses regards me cherchèrent ; j'y lus la satisfaction qu'elle éprouvait de me voir à ce dernier et ineffaçable rendez-vous. Arrivée en face de moi, un mouvement d'yeux accompagné d'un sourire, m'indiqua qu'elle était contente d'avoir obtenu ce qu'elle désirait ; je me soutins encore quelques moments, mais dès qu'elle fut à une distance qui ne me permettait plus de la voir, ni d'en être regardée... ma tête s'égara... Je ne sais comment je me retrouvai chez moi.

Sous ce regard, sous ce sourire, une émotion éperdue ne fut-elle pas bien près d'amollir le courage de la condamnée ? Par chance, le malheureux Lamarche était là, qui réclamait sa part des forces de sa compagne. Il lui rendait le service de la détourner des lâches insultes, des cris de mort, des grimaces haineuses, des poings menaçants qui les suivaient, et, tout en lui parlant, elle s'acharnait à se tenir bien d'aplomb, malgré les cahots qui la faisaient vaciller rudement.

Elle passa devant la maison de Robespierre. La rue Saint-Honoré — une rue longue — se terminait tout auprès dans la rue Royale, alors rue de la Révolution. Elle vit les piques des soldats de l'escorte s'incliner vers la gauche, tourner, et presque tout de suite, ce fut la place de la Révolution. A l'entrée avait

été dressé l'échafaud de Louis XVI et, ce jour-là, toute la Place, tout le ci-devant Cours-la-Reine, étaient pleins de troupes en armes.

La Place de la Concorde ne se présentait pas alors dans la tenue classique où nous la connaissons. Du côté de l'Orangerie, c'était une espèce de chantier : les pierres de la Bastille y avaient été amenées et entassées, pour servir à la construction du pont de la Concorde. Les balustres, que Gabriel avait imaginés pour rompre la monotonie de l'étendue, avaient un sens qui leur manque aujourd'hui ; ils garantissaient le passant des fossés qu'ils entouraient d'ondulations régulièrement brisées. Sur les beaux socles, où le roi Louis-Philippe a mis ses ennuyeuses statues, le compositeur de la symphonie avait disposé des trophées magnifiques, dans le style des deux palais.

En 1793, la statue de Louis XV¹ avait été remplacée provisoirement, par les figures décoratives de David. Entre elles et les douves des Tuileries, qui communiquaient avec la Place par un pont tournant, la guillotine était alors en permanence, gardée par des soldats. Elle avait attiré tout un peuple d'ambulants, habiles à tirer profit des passions populaires. Rapidement, ces gens adroits avaient discerné ce qui pouvait convenir à la foule acharnée, vociférante, plus ou moins dense, plus ou moins brutale qui, désormais, du matin au soir, allait et venait sur la place, s'écoulait en partie, se renouvelait sans cesse. Des charrettes à bras, des échelles, des tabourets de bois, des chaises de paille, payées de six à douze sols par les plus enragés, occupaient les meilleures places qui, pour « les grandes fournées », se gardaient toute la nuit ; des marchands de limonade, des

1. La statue de Louis XV, jetée bas au lendemain du 10 août, avait été envoyée à la fonte.



Cliché Tallandier

MADAME ROLAND

Gravure de LIPS, d'après un croquis de BRÉA, exécuté
au Tribunal Révolutionnaire

marchandes de gâteaux, des villageoises avec leurs étalages de fruits, des colporteurs avec leur pacotille, offraient divers agréments, et s'empressaient à soutenir les forces du « peuple abusé », durant l'été rigoureux dont il souffrit cette année-là. On chantait, on buvait, on gouaillait, on rugissait à l'apparition de la charrette, lorsqu'elle débouchait de la rue de la Révolution, au milieu des soldats de la Commune.

L'échafaud était haut monté, car le peuple devait voir comment la vigilance de ses maîtres traitait les ennemis que, dans l'ardeur du dévouement, ils lui découvraient sans cesse. En face était la Liberté de David, cette Liberté meurtrière qu'il aurait dû barbouiller de sang pour la faire ressemblante et telle qu'il la comprenait, pareille aux dieux quand ils ont soif.

Le temps était sombre et tout trempé d'eau. Le jour tombait. De leur beau corps de l'été, les arbres des deux jardins n'avaient gardé qu'un squelette noir et suintant. Les feuilles mortes roulaient sous la bise. M^{me} Roland éleva des yeux intrépides — en apparence — vers cette lame inexorable qui guettait dans le brouillard de novembre.

Il n'y avait pas grand monde autour de la guillotine ce jour-là. Le second fils de Champagneux, Pierre-Léon, un garçon de quinze ans qui devait épouser Eudora Roland trois ans plus tard, s'était échappé pour voir « cette femme étonnante », dont son père et sa sœur Adèle parlaient avec tant de ferveur. Il devait plus tard raconter à sa petite-fille, M^{me} Marillier, qui nous les a transmis, ses souvenirs de ce jour-là :

« Dans la charrette, disait-il tout d'abord, elle était une aristocrate¹ ».

1. « Elle traversa Paris, dit Champagneux, au milieu des huées et reçut la mort avec une sérénité et une constance héroïques. Elle eût avalé son poison sans trouble, elle alla à l'échafaud de même. Elle eut un regret en mourant, ce fut de ne pouvoir transmettre les sen-

Quand elle en descendit, les servants de l'horrible mécanique mirent la main sur elle, mais le jeune homme entendit une voix s'élever avec un calme incroyable :

« Montez le premier, Monsieur, disait-elle à Lamarche. La vue de mon sang vous ferait sentir deux fois la mort. Il ne faut pas que vous ayez la douleur de voir tomber ma tête ¹. » Mais le bourreau protesta, en disant que ce n'était pas la coutume. Il n'osa plus rien dire cependant quand elle le rassura d'un accent que le petit Champagneux ne devait jamais oublier :

« Je saurai attendre », dit-elle.

Sans doute, alors, pendant les instants qui lui restaient, sa pensée se porta vers les beaux jours de sa jeunesse, quand, un brillant matin d'été, les *Odes* de J.-B. Rousseau à la main, elle descendait la Seine pour aller à Meudon, protégée par la présence de ses parents. Le soleil éclairait radieusement le monde en ce temps-là. Dieu juste ! Il n'y avait pas si longtemps des vendanges au Clos. Hélas ! même les jours d'hiver avaient aussi leur charme. De Villefranche, en ce même mois de novembre, quelques années auparavant, n'avait-elle pas écrit :

timents nouveaux et extraordinaires qu'elle avait éprouvés dans sa route... Elle demanda du papier et une plume, ce qui lui fut refusé ; elle eût écrit au pied de l'échafaud comme dans son cabinet, c'est-à-dire sans préoccupation et avec une raison et une tranquillité auxquelles ne croiront que ceux qui l'ont parfaitement connue. »

Dauban reproche à Faugère, d'avoir dit, sans doute d'après Champagneux, que M^{me} Roland demanda de quoi écrire au pied de l'échafaud. Il trouve cette idée absurde et ridicule.

Carlyle au contraire était extrêmement sensible à ce fait que Sainte-Beuve trouvait invraisemblable. Ce ne serait peut-être pas tout à fait notre avis, si nous n'étions obligé de remarquer que les condamnés avaient les mains attachées derrière le dos.

« Comme une blanche statue grecque, dit Carlyle, sereine et intacte, elle brille sur ce noir amas de ruines. »

1. « Tous les mots romains tombent devant celui-là, dit Tony Révillon. Il faut aimer celle qui l'a dit. »

Aussi, du coin de mon feu, mais à 11 heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misères et de chagrins, je m'attendris sur leur sort, je me replie doucement sur le mien.

Son sort, en voilà donc la fin, la conclusion affreuse. L'injustice en fait la beauté philosophique. C'est donc ici que devait la mener cet aiguillon fatal qui l'a poussée tout le long de sa vie. A sa vocation, elle s'est dévouée passionnément, mais elle a fini par le reconnaître — et chez elle, c'est presque un reniement — : « Nous sommes [les femmes] plus utiles à la société par nos vertus que par nos connaissances. » Qu'il fait froid ! Elle frissonne sous la « toilette de mort » qui symbolise « la pureté de son âme ». Que n'a-t-on jeté sur elle le manteau rouge des parricides où M^{lle} de Corday d'Armont parut si belle à Camille et à Danton, quand ils allèrent, eux aussi, au coin du Pont-Neuf, la voir passer dans la charrette, au mois de juillet dernier !

Un sursaut profond vient briser son courage. Tout plutôt que la mort. Hier encore, elle croyait préférer le supplice à l'ensevelissement dans la province. Maintenant elle a peur. Elle a peur pour elle et pour « sa pauvre petite ». Elle a peur pour Buzot. Elle regrette la lumière du jour, même de ce jour désolé. *Une vie misérable vaut mieux qu'une belle mort.*

Mais le visage de son amour surgit dans sa pensée. Elle se rappelle : un jour elle a dit à Buzot que, pour pouvoir donner à lui seul son dernier soupir, elle sacrifierait bien sa vie à Roland. C'est avec son amour qu'elle va mourir. La mort la délivre et la libère. Cette fois, c'est lui qui vient « demeurer » avec elle. Il ne la quittera plus. Cette heure est venue enfin. La mort lui donne cette femme que la vie lui a refusée.

C'est sans doute pourquoi on a pu dire qu'elle monta triomphalement à l'échafaud.

Arrivée sur la plate-forme, nous inclinons à croire qu'elle regarda le peuple avec pitié, plutôt qu'avec dédain, puisqu'elle donna encore une pensée à la Liberté pour qui elle avait passionnément vécu, pour qui elle allait mourir. Tournée vers la statue impassible qui était devant elle et qui, déjà, avait été témoin de tant de sacrifices humains, elle la regarda, sans reproche, car elle n'avait rien perdu de son amour pour elle, mais gémissait seulement de laisser une si noble amie entre des mains infâmes. De son grand accent justicier, parlant cette fois à « l'impartiale postérité » comme elle se l'était promis en prison, elle lui dit gravement :

« O Liberté, que de crimes ils commettent en ton nom ! »

Puis les bourreaux précipitèrent ce grand corps dont les mains liées ne purent rabattre avec pudeur les plis de la robe blanche. Une suprême pensée, fixement, alla là-bas, vers l'Ouest, chercher l'image d'un proscrit, et fut coupée par la chute de l'acier suspendu.

Le procès-verbal de l'exécution de M^{me} Roland « enregistré gratis », dit qu'il était 5 heures. On y lit en outre : Loi du 10 mars 1793, sans aucun recours au tribunal de cassation. Affaire Marie-Jeanne Phlippon Roland.

Les corps des suppliciés étaient conduits de la place de la Révolution au cimetière de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, sur le terrain que Louis XVIII acheta en 1815 pour y élever la Chapelle expiatoire.

Nous taisons les outrages sans nom que les fossoyeurs leur faisaient subir.

Dans le jardin en terrasse qui est à l'intérieur de l'injorme monument de Percier et Fontaine, une allée centrale passe entre deux longs tertres de gazon, entourés de rosiers et d'une bordure de lierre. C'est là que reposent, parmi d'autres victimes, les Vingt-et-Un et M^{me} Roland. De chaque côté, sous les arcades, de grands sarcophages de pierre ont été consacrés aux Suisses qui défendirent les Tuileries le 10 août 1792. Au bout, à droite, Charlotte Corday. En face, Philippe-Égalité. Danton aussi est là, quelque part.

Au milieu de 1794, il fallut recourir à un nouveau champ des morts, celui-là étant comble. On enterra alors les guillotines à Monsseaux ou Montceaux, au cimetière des Errancis, qui s'étendait après le parc du comte d'Artois, entre l'endroit où passe aujourd'hui le boulevard Malesherbes et la rue du Rocher (autrefois des Rochers). C'est là que Robespierre vint à son tour. On dit qu'une main inconnue planta sur sa tombe un rosier blanc qui fleurit longtemps.

Aujourd'hui, Robespierre et ses complices sont aux catacombes.

ÉPILOGUE

Une créature idéaliste, si richement composée en forces, ne disparaît pas soudain, même décapitée.

Il y aurait tout un livre à écrire sur l'histoire posthume de M^{me} Roland. Nous ne saurions terminer celui-ci en abandonnant à leur sort — qui fut plus d'une fois tragique — ceux qui dépendaient d'elle par les sentiments.

Parlant d'une condamnation dont elle ne doutait guère, elle avait dit :

— Roland se tuera.

Quand l'ancien ministre était arrivé à Rouen, venant de Sainte-Radegonde, il était allé tout droit à ses vieilles amies, les demoiselles Malortie¹, dont jadis il avait aimé la petite sœur Marie-Magdeleine. Elles n'hésitèrent pas à le cacher dans leur maison de la rue aux Ours, où pendant près de cinq mois elles l'entourèrent du plus sincère dévouement. De

1. Les deux sœurs étaient filles d'un receveur des biens du Chapitre de la cathédrale. Leur vrai nom était Lefebvre. Leur maison, antérieure au xv^e siècle, était située rue aux Ours, près de Saint-Cande le Jeune. C'est une erreur de dire qu'elles étaient chanoinesses ou obligées de faire du linge pour vivre. Aimée Malortie, la plus jeune et la plus active, fut arrêtée et incarcérée le 13 novembre, deux heures après qu'elle eut appris, par le *Journal de Rouen*, la nouvelle du suicide de Roland. Elle fut relâchée cependant. Le premier soin des deux sœurs avait été de jeter au feu les *Mémoires historiques* que leur malheureux ami avait laissés (Voir les travaux de M. Le Corbellier, qui sait tout ce que l'on peut savoir sur les demoiselles Malortie et leur demeure).

là, il trouva bientôt moyen de correspondre avec sa femme qui, dès le 22 juin, savait qu'il était en sûreté. Jusqu'à la fin, elle continua à recevoir souvent des nouvelles, nous ne savons comment, et, de loin, continuait à exercer une influence si extraordinaire sur le malheureux proscrit, qu'elle parvint comme nous l'avons dit, à lui faire brûler « les écrits empoisonnés où il avait soulagé sa haine en livrant Buzot à l'exécution publique ».

M. Auguste Breuil, l'ami des Cannel, a également beaucoup connu les demoiselles Malortie. Il nous a laissé un texte de grand prix sur le drame silencieux de la mort de Roland. M^{me} Grandchamp aussi.

« Je ne sais comment je me retrouvai chez moi, dit M^{me} Grandchamp au retour du Pont-Neuf... Mentelle arriva. » Ils gémissaient ensemble quand Bosc entra tout éperdu : « La violence (de ses sanglots) pensa lui devenir funeste. C'est l'homme qui regretta le plus sincèrement M^{me} Roland », dit encore M^{me} Grandchamp.

Un peu calmé, Bosc, après délibération, écrivit à Roland que sa femme avait été *condamnée* le matin. Roland reçut la lettre le lendemain 10 novembre¹.

Les Malortie, dit M. Breuil, avaient tout tenté pour calmer le désespoir de Roland. Quand elles furent convaincues qu'il était impossible de le détourner de sa résolution, elles eurent le courage de délibérer avec lui sur le genre de mort qu'il choisirait :

1. Les recoupements de M. Perroud permettent d'établir définitivement une date sur laquelle les contemporains et les historiens ont tous varié. Remarquons que Roland a écrit dans son billet d'adieu : « J'ai quitté ma retraite au moment où j'ai appris qu'on allait égorger ma femme », c'est-à-dire au moment où il a connu la sentence. La nouvelle lui est arrivée très promptement, plutôt par la lettre de Bosc, écrite justement pour lui épargner la brutalité du coup, que par la Gazette (comme on l'a imprimé de toutes parts) qui lui aurait appris la mort en même temps que la condamnation. Les amis de Roland possédaient sans aucun doute, un rapide moyen de correspondre avec lui.

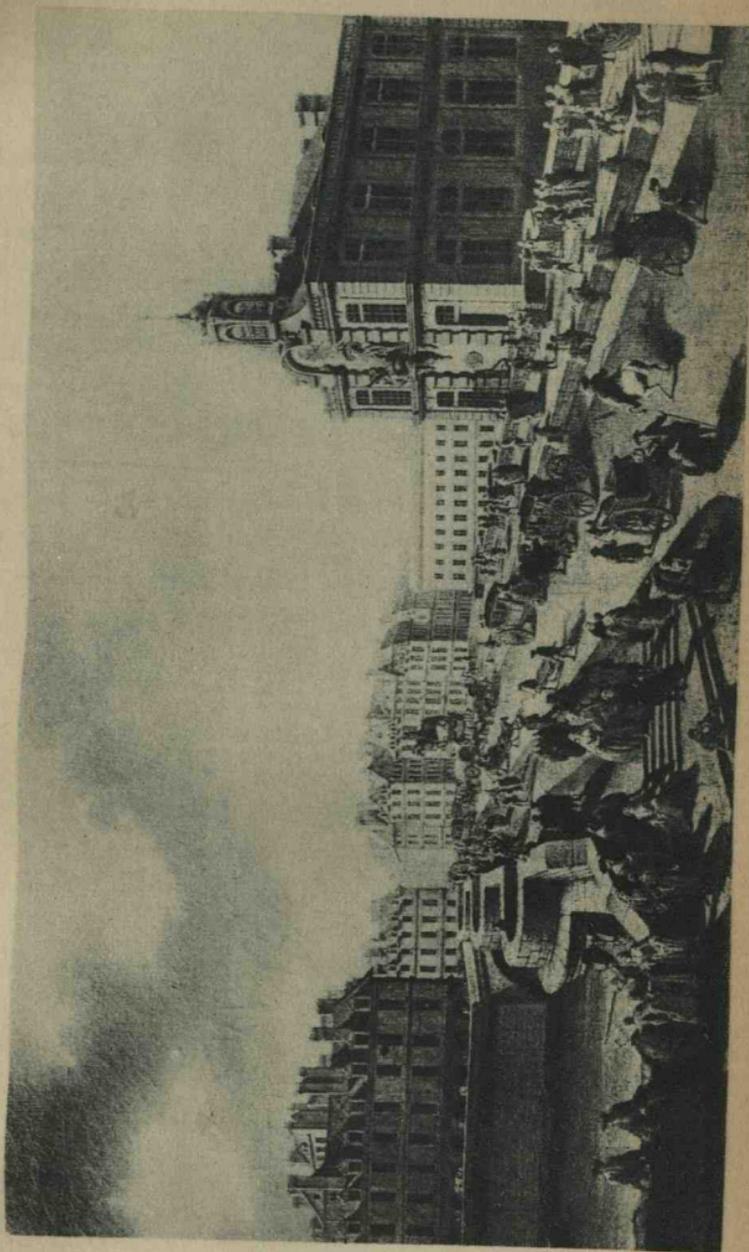
« C'est d'elles que j'ai appris toutes ces circonstances, et j'en atteste la vérité, dit-il. Ce fut un effort sublime de l'amitié et de la vertu qui les porta à ne pas abandonner le malheureux Roland dans une crise qui aurait repoussé et fait fuir des amis ordinaires. »

Deux moyens de suicide furent discutés : suivant le premier, Roland devait se rendre incognito à Paris, se jeter au milieu de la Convention et l'étonner assez pour la forcer à entendre des vérités qu'il croyait utiles à son pays. Il aurait demandé, après cela, d'aller mourir sur l'échafaud « où l'on venait d'égorger sa femme ». Mais il réfléchit que cet acte, qui entraînerait la confiscation de ses biens, laisserait sa fille dans la misère.

Malgré sa fureur amère, le pauvre homme se résolut donc à disparaître en silence. Son long nez pointu sortant de sous son grand chapeau, il remonta le col de sa houppelande et, s'appuyant sur la canne à épée dont Bosc lui avait fait cadeau pour se défendre en cas de besoin, il sortit de la maison de la rue aux Ours à six heures du soir, puis disparut dans la nuit d'hiver. Il traversa la ville, prit la route de Fleury-sur-Andelle et marcha quatre lieues dans la campagne, seul avec ses pensées. Il s'arrêta au Bourg-Baudouin. Il entra dans l'avenue du château de Coquetot. Là, il s'assit sur un talus et, donnant sans doute à sa femme son souvenir dernier, il se perça deux fois avec force du dard de sa canne, qui cassa et resta dans la plaie. Il fut probablement long à mourir ¹.

Quand on découvrit son cadavre, le 11 novembre

1. « Le chirurgien Brossier requis, a remarqué... que sa mort n'est que la suite de deux coups de lance qui ont produit deux plaies étant situées à la région épigastrique du côté gauche, étant de longueur d'environ un pouce, à un pouce à peu près de distance l'une de l'autre, ayant environ l'une et l'autre en profondeur, depuis trois jusqu'à cinq pouces, le diaphragme, le ventricule de l'estomac et la portion du foie située dans cette même région s'étant trouvée percée ainsi



Cliché Tallandier

LE PONT-NEUF
d'après une peinture de RAGUENET (1760) (Musée Carnavalet)

au matin, on trouva dans sa poche un papier qu'il n'aurait presque pas eu besoin de signer, tant il était de son style et qui témoigne de sa fidélité à la patrie, de son courage et aussi du trouble de ses idées.

« Qui que tu sois qui me trouves ici, respecte mes restes ; ce sont ceux d'un homme qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête. Un jour viendra, et il n'est pas éloigné, que tu auras un jugement terrible à porter ; attends ce jour ; tu agiras alors en pleine connaissance de cause et tu reconnaîtras même la raison de cet avis.

« Puisse mon pays abhorrer enfin tant de crimes et reprendre des sentiments humains et sociaux¹.

« J.-M. ROLAND. »

Il a tourné la feuille et ajouté dans un autre sens en soulignant :

Non la crainte mais l'indignation.

« J'ai quitté ma retraite au moment où j'ai appris qu'on allait égorger ma femme et je ne veux plus rester sur une terre couverte de crimes¹. »

On sortit également de sa poche un papier qui portait l'adresse de la citoyenne Aimée Malortie, imprudence inexplicable qui fut cause de l'arrestation de cette amie dévouée.

Deux représentants de la Convention, en mission dans le pays, Delacroix et le boucher Legendre² (qui

que les vaisseaux de ces mêmes organes, qui a causé une hémorragie avec épanchement dans l'abdomen ; ayant trouvé dans la plaie inférieure une lance en forme de lame de couteau qui a été portée jusqu'aux vertèbres dorsales, qui y tenait ferme, ayant été entrée dans la partie osseuse, etc... » (Archives Nationales).

1. Cette pièce émouvante est conservée aux Archives Nationales.

2. A Paris, il était le boucher des Roland.

reconnut le malheureux Roland) sur le lieu du suicide, adressèrent des « provocations infâmes à ces restes inanimés », dit Champagneux, qui tenait ce récit d'un ci-devant curé présent auprès du corps. Par ordre des deux conventionnels, Roland fut enfin mis en terre, sans cercueil, au coin de l'avenue et de la grand'route de Paris.

*
* *

M^{me} Clarisse Bader conte que, dans la pension de M^{me} Godefroid, Eudora, dont le nom avait été changé entendit, le soir de l'exécution de sa mère, un visiteur en conter la nouvelle. Elle ne broncha pas car sa douleur eût dénoncé M^{me} Godefroid et sut trouver le courage de retenir « son désespoir jusqu'au moment où.... elle put éclater en sanglots déchirants ». M^{me} Roland eût enfin, ce jour-là, été fière de sa fille.

Bosc, un peu revenu à lui, n'eut de pensées que pour la charmante et douce enfant qu'il avait vue grandir et dont il se fit le tuteur. Dès que les événements publics le permirent, il la prit avec lui. Mais il était sans ressources, n'ayant pas voulu revenir à sa place dans les Postes, de crainte d'y retrouver un de ceux qui l'avaient trahi et fait destituer en 1793. La Révellière-Lepeaux était directeur. Malgré toute la bonne volonté dont il témoigna, Bosc était dans la misère, ainsi que sa pupille dépossédée. C'est alors qu'il imagina de publier, pour en tirer un peu d'argent, les *Mémoires* de M^{me} Roland, sous le titre qu'elle avait choisi : *Appel à l'impartiale postérité*. Louvet, devenu libraire, édita le livre où Bosc fit, avec une grande ferveur et beaucoup de scrupules, de nombreuses corrections. On en vendit 12.000 exemplaires ce qui pro-

duisit plus de 98.000 fr., mais ce n'étaient que des assignats¹.

Le tuteur travaillait sans relâche à faire mettre la petite fille en possession de son héritage.

La citoyenne Marie-Thérèse Eudora Roland, fille de l'ex-ministre de l'Intérieur, avait lieu de croire que la publicité donnée par la Convention même à la mort de son malheureux père, arrivée sur le territoire de la République le 21 brumaire 1793, empêcherait les suites de la suspicion d'émigration. Malgré ses réclamations, on vient de vendre, comme appartenant à un émigré, le mobilier de l'appartement qu'il occupait à Paris et on se dispose à vendre également le reste de ses propriétés.

(Signé) Bosc.

Il se trompait. Le mobilier n'était pas vendu. En présence de Bosc, le 7 janvier 1795, Eudora reçut l'autorisation d'emporter les effets à son usage, notamment le *forte-piano* de sa mère « pour la continuation de ses études ».

Au mois de juillet suivant, la jeune fille remise en possession des biens de ses parents, arriva à Villefranche avec son tuteur.

Celui-ci tenait avec un soin extrême les comptes d'Eudora, où l'on voit les leçons de harpe se mêler aux bouillons de veau et aux gants fins. Il y est aussi question d'un *chapeau retapé* pour 25 francs. Dirigant son éducation à tous égards, il s'opposa à ce qu'elle fit sa première communion.

En août 1795, une crise bien inattendue éclata. Trop

1. Lorsque Bosc publia les lettres de M^{me} Roland, ce fut sans méthode, avec des morceaux de différentes époques ajustés vaille que vaille, de nombreuses suppressions et sans respect de la chronologie.

Bosc et Jany se connaissaient fort bien. Ce dernier remit à Bosc les lettres que M^{me} Roland lui avait écrites de sa prison et Bosc les donna à Barrière lorsque celui-ci, voulant faire une édition nouvelle des *Mémoires*, alla en 1820 se documenter auprès du plus ancien ami des Roland.

attaché au sang de M^{me} Roland, Bosc s'aperçut que, sans y prendre garde, il s'était peu à peu épris de cette petite fille de 14 ans, qu'il avait d'un premier mouvement, prise sous sa protection. Il avait alors 37 ans. Tel que nous le connaissons, nous aurions prévu ses scrupules. Immédiatement, il écrivit à M^{lle} Aimée Malortie qui, de Rouen, vint chercher l'enfant et l'emmena dans la maison de la rue aux Ours où elle demeura sept mois. Le tuteur et la pupille s'écrivaient. Un instant, le pauvre Bosc se crut aimé, mais il comprit bientôt son erreur et demanda à La Révellière-Lepeaux de l'envoyer aux États-Unis comme consul.

Au commencement de juillet 1796, il partit pour Bordeaux, avec son fils Louis¹, à pied, n'ayant pas le moyen de voyager autrement, après avoir confié Eudora à Creuzé-Latouche et à Champagneux. Lorsqu'il arriva à Bordeaux aucun navire n'était en partance. Il ne s'embarqua qu'un mois plus tard, pour Charlestown au milieu d'octobre. Là il fut amèrement déçu de ne pas recevoir des Américains l'accueil qu'il eût cru réservé à un ami de la Liberté et à un fondateur de la République. Nommé vice-consul à Wilmington, en juillet 1797, puis consul à New-York un an après, il décida de rentrer en France, où il savait qu'Eudora avait épousé à quinze ans, en 1796, le second fils de Champagneux, Pierre-Léon, qui en avait dix-huit. Il se considérait comme trahi par Champagneux et en était désespéré. Il arrive en France à la fin de 1798, et tint à cœur de ne regagner Paris qu'après avoir fait un pèlerinage à Saint-Emilion, en souvenir des Girondins qui y avaient péri.

En 1799, nommé Inspecteur des pépinières, il se maria avec sa cousine, Suzanne Bosc, qui lui donna

1. Un fils naturel qu'il avait eu très jeune et dont la mère est restée inconnue.

six enfants. Fidèle aux souvenirs de la Révolution, il montra le plus grand dévouement pour les veuves et pour les descendants¹ de ses malheureux amis, particulièrement pour M^{me} Brissot et pour M^{me} Louvet.

Sainte-Radegonde resta chère à ce cœur sentimental. Quand, en 1801, il eut le malheur de perdre son premier enfant, il demanda à Bancal de lui vendre deux arpents de cette petite propriété solitaire où furent réunis, comme on peut le voir encore aujourd'hui, les tombeaux des siens. Il y fut enterré lui-même le 20 juillet 1828 et il y eut tout de même un prêtre à la cérémonie.

Le général Marillier nous a communiqué un écrit de sept pages qui paraît avoir été rédigé par Benoît-Anselme, fils aîné de Champagneux, à propos de la mort de Bosc.

Il a écrit en haut : Notice sur M. Bosc, par M. Champagneux, en 1828.

Il dit notamment :

Je vis M. Bosc pour la première fois en 92 ou 93. Il était alors l'un des administrateurs des Postes à Paris. Son costume, très propre à la vérité, mais d'une extrême simplicité qui contrastait avec les fonctions qu'il remplissait, l'eût fait prendre pour un jardinier de bonne maison, si l'austérité de son ton et la gravité de ses manières n'eussent révélé sa position sociale. Ma jeunesse et ma timidité naturelles auraient eu besoin de quelques encouragements dans une démarche importante que les circonstances graves dans lesquelles nous nous trouvions me mit dans le cas de faire. J'en avais à peine reçu une parole et déjà le service sollicité était rendu... M. B. était essentiellement bon. Je serais même porté à croire que, reconnaissant de bonne heure cette facilité à se laisser attendrir, il avait cherché à la déguiser sous des dehors sévères.

A propos de son dévouement comme tuteur d'Eudora :

1. C'est Bosc qui, après son retour d'Amérique réclama les *Mémoires* de Barbaroux et les remit à son fils en 1810.

Je ne dirai pas tous les moyens que son dévouement lui suggéra pour mettre ce dépôt du malheur à l'abri des recherches et des persécutions contre lui. Je crois qu'il l'aurait transportée au bout du monde s'il avait pensé qu'il n'y eût eu que là de refuge pour sa pupille.....

Il aima ses enfants jusqu'à la faiblesse, mais ses enfants n'en abusèrent pas.

Quand il alla en Amérique, chargé d'une mission qui concernait l'histoire naturelle, il ne voulut recevoir d'autre indemnité que celle de ses frais de traversée, attendu qu'il comptait profiter de ce voyage dans son intérêt particulier. Et cependant il était lié d'amitié avec un membre du gouvernement d'alors, qui connaissait ses faibles ressources pécuniaires et qui le pressait de recevoir le traitement attaché à sa mission. L'argent lui manqua en effet au cours de son voyage et ce ne fut qu'à sa propre industrie qu'il eut recours pour subvenir à ses besoins. Il a prouvé par la suite que ce principe qui le dirigeait à cette époque n'était pas l'effet du premier mouvement d'une conscience timorée. Il a été sa règle de conduite dans toutes les positions où il s'est trouvé.

Il laissa deux filles bien mariées, l'une avec un pharmacien de Paris et un jeune fils, et une veuve dont l'existence n'est pas assurée.

Il mourut d'une maladie longue et douloureuse.

Il avait déjà fait enterrer à Sainte-Radegonde la femme d'un de ses amis.

Son style était toujours correct, quoiqu'il composât ses écrits hâtivement. Dans sa conversation ordinaire il avait une bonhomie remarquable et souvent de la négligence et de la difficulté dans son élocution.....

Plus de vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis cette séparation (de Bosc et d'Eudora). Sa pupille, devenue ma belle-sœur, était à la campagne avec ses deux filles, et moi, dans les montagnes du Beaujolais, lorsqu'un soir d'automne au milieu d'une pluie d'orage et par un ciel très noir, nous voyons entrer dans le salon où nous étions réunis auprès du foyer un homme d'un certain âge qui s'annonce comme un voyageur égaré qui demande l'hospitalité. Ma belle-sœur émue par un sentiment sympathique et touchée de la confiance de l'étranger se levait pour le recevoir; une de ses filles (Malvina) faisait un mouvement pour la retenir et semblait l'engager à ne pas accueillir un étranger qui pouvait bien n'être pas ce qu'il s'annonçait; l'autre, d'une imagination moins active (Zélia, M^{me} Chaïey) restait immobile sur sa chaise, attendant l'issue qu'amènerait une plus

ample explication. Pendant ce temps je considérais attentivement le survenant, dont les traits ne m'étaient pas inconnus, et tout à coup je m'écriai : *C'est M. Bosc*. Le bruit de la foudre ne suit pas plus rapidement l'éclair que l'élan de la pupille dans les bras de son tuteur ne suivit l'exclamation qui venait de sortir de ma bouche. Des larmes de joie coulèrent de part et d'autre jusqu'à ce que les paroles pussent se faire passage.... (Nous eûmes) de délicieuses émotions.... pendant le trop court séjour de M. Bosc au milieu de nous. Le devoir l'appelait ailleurs. Il semblait même se reprocher ces moments de douceur qu'il s'était procurés en se détournant un peu de sa direction. Un second voyage nous le ramena à Lyon : si cette seconde entrevue n'eût pas la même vivacité de sentiment que la première, on n'en jouit pas moins du bonheur de se revoir.

Novembre 1828¹.

Eudora devait lui survivre trente ans. Mariée à quinze ans, la petite fille aux boucles blondes était devenue une jeune femme délicieuse qui vécut une existence un peu endormie où n'entra aucune préoccupation intellectuelle. En 1832, Malvina, sa charmante fille étant morte du choléra, elle sombra dans une dévotion telle qu'elle adopta une sorte d'uniforme religieux et vécut dans sa famille presque comme au couvent.

Champagneux, devenu beau-père d'Eudora, eût pu adopter la *maxime* de l'*École des femmes* :

Dans ses meubles, deust-elle en avoir de l'ennuy,
Il ne faut escritoire, ancre, papier ny plumes.
Le mary doit, dans les bonnes coutumes,
Escrire tout ce qui s'escriit chez luy.

Il maudissait « la science » qui avait été si fatale à M^{me} Roland et s'écriait avec une farouche énergie :

Ce tableau, ces images déchirantes me poursuivent partout, et j'en veux tant, dans ce délire d'affliction, à la science sans laquelle mon auguste amie n'eût pas été égorgée, que j'obstruais toutes les voies par lesquelles un si funeste présent pourrait être donné à sa fille.

1. Inédit.

Celle-ci conservait avec un timide respect, peut-être plutôt qu'avec un grand amour, le souvenir de ses parents. Elle avait certainement une préférence pour son père et ne semble pas vibrer beaucoup au souvenir de ceux qui avaient péri avec ses parents. C'est ainsi que, dans une lettre à M. Barrière, elle dit par exemple :

J'ai vu M. Barbaroux avec l'intérêt que son nom doit inspirer à toutes les âmes honnêtes, et cet intérêt a doublé pour moi par suite de la liaison de son père avec ma famille. Ses sentiments sont dignes du nom qu'il porte et la chaleur de son âme rappelle celle de son père. Au Clos, le 24 octobre 1822¹.

Que cela est formaliste et guindé!

Les lettres des Roland, à la mort de Champagneux, allèrent, on ne sait pourquoi, non pas au ménage d'Eudora, mais à Benoît-Anselme, fils aîné des Champagneux, qui les garda cachées jusqu'à sa mort en 1844. De sorte qu'en 1822 Eudora, se plaignant à M. Barrière, disait : « Il m'en reste au plus une douzaine, adressées à M. Champagneux » (son beau-père). Son mari, qui vécut jusqu'en 1864, en reçut le dépôt à la mort de Benoît-Anselme, et ne paraît pas non plus les avoir communiquées à Eudora qui mourut à 77 ans, n'ayant connu que fort peu des papiers laissés par ses parents.

*
**

M^{me} Roland avait su que « les députés fugitifs » s'étaient embarqués en Bretagne, et elle avait espéré que c'était pour l'Amérique, comme elle l'avait conseillé à Buzot; mais celui-ci, peut-être, aurait cru l'abandonner en quittant la France, et malheureusement c'est Guadet qu'il écouta.

1. Inédit. Bibliothèque Nationale. Fonds Roland.



Cliché Tallandier

MARIE-THÉRÈSE-EUDORA ROLAND
d'après une peinture d'Éléonore GODEFROID

(Appartient à Madame Marion. Conservée au Château de Rosière)

Le Comité de Salut public avait fini par connaître la présence des Girondins dans le Finistère. Buzot dit dans ses *Mémoires*¹ qu'il avait vu une lettre de Gohier « ordonnant de livrer les fugitifs pieds et poings liés ». Le Tribunal révolutionnaire envoya Héron, un de ses plus implacables représentants, pour les arrêter. Ils furent obligés de s'embarquer brusquement² et il n'y avait pas de place pour les femmes.

Guadet se figurait que, dans son pays, ses amis, Buzot, Barbaroux, Pétion, Louvet, Salles, Valady³ et lui-même seraient en sûreté. Il ne le crut pas longtemps. Le 23 septembre, à peine les proscrits avaient-ils touché terre au Bec d'Ambez, qu'ils apprirent que la guillotine, servie par Tallien, fonctionnait à Bordeaux. Encore plus dangereusement menacés qu'en Bretagne, de longs jours durant ils vécurent tapis dans les bois⁴.

C'est alors qu'une jeune femme, M^{me} Bouquey,

1. L'écriture de Buzot est fine, parfaitement distinguée. Il écrit, comme M^{me} Roland, des lignes aussi droites que si le papier était réglé.

2. Sur un petit bâtiment nommé l'*Industrie*.

3. Valady (marquis de), député de l'Aveyron à la Convention.

4. Barbaroux écrivit dans ses *Mémoires* :

« Quel contraste de cette vie active, embellie par les jouissances que me procuraient la variété de mes travaux, le sentiment de mes devoirs fidèlement remplis, et le spectacle du bonheur public auquel j'avais concouru avec la vie languissante que je mène aujourd'hui, sans autre occupation que ma douleur, sans espoir d'être utile à mes semblables et sans autre pensée que celle de la mort du peuple, tristes résultats des crimes de ses agitateurs ! O mes amis je n'ai point oublié nos conversations du dimanche ; nous dinions finalement chez moi ; nous montions dans mon cabinet ; vous me lisiez vos vers, je vous consultais sur mes projets économiques ; la conversation se portait d'elle-même sur ces objets graves ou gais, savants ou frivoles ; souvent les livres qui nous entouraient nous mettaient d'accord ; plus souvent c'étaient les femmes aimables de notre société qui riaient de notre savoir. Jamais on ne se séparait avant minuit et quelquefois le soleil nous retrouvait parlant encore de Platon, de Newton, des nouvelles publiques qui n'étaient pas alors des nomenclatures d'assassinsats. »

Thérèse Dupeyrat, belle-sœur de Guadet, apprit que de malheureux proscrits se cachaient aux alentours de Saint-Émilion. Elle prit la poste et, arrivée à la maison qu'elle possédait dans cette petite ville construite sur plusieurs étages de vastes grottes, elle recueillit les uns après les autres ces hommes traqués, et parvint à les abriter et à les nourrir en secret grâce à des tours de force journaliers¹, avec un dévouement, une ingéniosité et une bonne humeur incroyables.

Mais à Paris, Tallien avait été jugé faible et au-dessous de sa tâche, pour avoir laissé si longtemps les Girondins impunis errer dans le Bordelais. Un jour arriva où l'odieux Marc-Antoine Jullien, agent de Robespierre, eut plus que des soupçons sur la présence des députés dans la maison Bouquey. Il fut pour eux comme le chien qui force le renard ou le blaireau à sortir du terrier. On était au 13 novembre. Après avoir tenu un dernier conseil et ne voulant pas exposer plus longtemps leur protectrice, ils décidèrent de se séparer en deux groupes pour attirer moins l'attention. Louvet, qui ne pouvait plus vivre sans sa Lodoïska, déclara qu'il retournait à Paris pour la retrouver, contre tout espoir y parvint et, seul, fut sauvé. Valady partit de son côté et finit sous la guillotine de Périgueux. Salles et Guadet réussirent à se cacher pendant des mois chez le père de Guadet à Saint-Émilion. Enfin, Buzot, Barbaroux, Pétion s'en allèrent au hasard dans la campagne. Ils passèrent six mois de misérable détresse à errer par le pays de Castillon, quittant une carrière ou un fourré pour une grange ou un galetas. Lorsque Buzot apprit l'exécution de M^{me} Roland, son désespoir effraya ses amis. Il écrivit

1. C'est quand on pénètre dans le détail de cette affreuse période de notre histoire que l'on comprend bien le sens de la réponse de l'abbé Sieyès à qui l'on demandait ce qu'il avait fait pendant la Terreur : « Ce que j'ai fait en 93 ? *J'ai vécu.* »

une lettre déchirante à Jérôme Le Tellier : « Elle n'est plus, elle n'est plus, mon ami ! Les scélérats l'ont assassinée ! Jugez s'il me reste quelque chose à regretter sur la terre ! Quand vous apprendrez ma mort, vous brûlerez ses lettres. Je ne sais pourquoi je désire que vous gardiez pour *vous seul un portrait*. Vous nous étiez également cher à tous les deux... » Mais, depuis le mois de septembre, Le Tellier était en prison. Il s'y tua en janvier 1794. Il dut détruire à temps les lettres compromettantes qu'il avait en dépôt. En tout cas, elles ne nous sont pas parvenues¹.

1. On conserve au Musée Carnavalet un portrait de Buzot (?), dessin au crayon noir, signé Le Guay — qui le représente assis sur une chaise, les yeux rivés à un médaillon qu'il tient entre les doigts, le visage crispé par une expression hagarde de désir et de désespoir. Ses cheveux bouclés sont réunis dans un catogan attaché par un ruban; il porte une culotte courte, une redingote toute ouverte, le col et la cravate révolutionnaires. Si ce dessin est authentique, il faut qu'il soit de l'époque qui se place entre le mois de novembre 1793 et le mois de juin 1794, et « le petit portrait de femme » que les amis de Buzot lui virent si souvent entre les mains serait la miniature aujourd'hui conservée aux Archives. Les circonstances désespérées où il se trouvait, le dénûment, les privations, les angoisses expliqueraient le désordre de sa personne, habituellement correcte et soignée, ainsi que nous en pouvons juger par *this dear picture*, le portrait qui consola M^{me} Roland dans sa prison. Elle-même nous dit qu'« avec une figure noble et une taille élégante, il faisait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même ».

Ce ne pourrait être en effet qu'après la mort de M^{me} Roland — et encore ? — que Buzot aurait laissé voir à ses compagnons une image de femme que tous auraient reconnue du premier coup d'œil. Mais lorsqu'on eut appris (en 1863), l'histoire sentimentale de M^{me} Roland, il y eut dans le public une tendance générale à voir son portrait et celui de Buzot dans toutes les peintures qui représentaient un homme ou une femme du XVIII^e siècle, une miniature entre les mains. C'est ainsi qu'un tableau du Musée de Toulon est censé être le portrait de M^{me} Roland, malgré l'invraisemblance d'un attirail élégant, déjà suranné, qui ne fut jamais le sien, surtout en prison. Il faudrait bien cependant, y situer le portrait, puisqu'elle s'y pare d'un médaillon que, chez elle, au contraire, elle eût caché avec le plus grand soin.

Il y a une foule de portraits apocryphes de M^{me} Roland dans les

Un inconnu abrita les fugitifs un moment à Saint-Émilion. Les trois malheureux revirent M^{me} Bouquey, à laquelle il confièrent leurs papiers et leurs souvenirs les plus chers qu'elle enferma dans une boîte de fer-blanc. Puis un perruquier nommé Troquart, qui vivait seul chez lui, accepta de les cacher dans son grenier jusqu'au jour où, tout d'un coup, 400 hommes armés se répandirent dans la petite ville. Jullien avait amené aussi des dogues, fameux pour leur férocité, et devant la population épouvantée, il les lâcha dans les souterrains de la maison Bouquey.

Par les fentes de leurs lattes, Buzot, Pétion, Barbaroux virent leurs amis et M^{me} Bouquey avec les siens, partir dans la charrette des commissaires pour Bordeaux, où Salles et Guadet furent immédiatement guillotines (18 juin 1794). Le lendemain ce furent le père de Guadet, sa tante Marie Guadet, et son frère Saint-Brice Guadet, puis M^{me} Bouquey, folle de rage, et encore le vieux Dupeyrat, son père.

Le perruquier Troquart refusa alors de s'exposer plus longtemps, et mit ses pensionnaires dehors. A la nuit, ils partirent, sans savoir où. Mais auparavant

musées et dans les collections. On en faisait encore sous l'Empire. Cinquante ans même après sa mort de bons républicains s'appliquaient à composer, pour les orner, des quatrains dignes de l'héroïne qu'ils admiraient encore passionnément :

Jamais Athènes, jamais Rome
N'ont rien produit de plus divin
Et ce petit corps féminin
Renfermait l'âme d'un grand homme

1812

J. A. LAMBERT,

Ancien directeur aux mines de Chetty.

Sublime de vertus, de raison, de courage
Immortelle Roland, tu vivras d'âge en âge.
Grands hommes de nos jours, que ce nom fait rougir,
D'une femme du moins, apprenez à mourir.

Pour mettre au bas d'un portrait de M^{me} Roland,

JONY de l'Académie française.

ils griffonnèrent des adieux¹ à ceux qui leur restaient.

Buzot et Pétion écrivirent à leurs femmes, Barbaroux à sa mère : sur ces tragiques papiers, aujourd'hui on a grand peine à discerner quelques mots. Le billet de Barbaroux peut cependant se reconstituer.

Au dos se trouve l'adresse : A la citoyenne Pons-Chalvet, née Pons, à Marseille :

O ma chère, ma bonne mère ; je n'ai pas le temps de t'en dire davantage. Je me livre à la Providence de Dieu pour chercher un asile : ne désespère pas de mon sort et, si tu le peux, récompense le brave homme qui te remettra ou te fera passer mon billet. Adieu, bonne m[ère]. Ton fils t'embrasse.

Il avait eu, peu avant, pour son fils, un mot très beau :

« O mon fils, si tu peux échapper aux dévorantes calamités de ton pays, écoute : ne venge pas ton père, venge la Liberté ! »

Buzot, Barbaroux, Pétion quittèrent la ville. Dans la plaine de Castillon, ils se crurent cernés. Barbaroux, réfugié sous un grand chêne, se tira un coup de pistolet dans la tête. Pétion et Buzot, cachés dans les blés, se tuèrent en même temps, chacun avec son pistolet. Barbaroux respirait encore quand on le découvrit. La municipalité de Bordeaux le fit prendre — « avec ménagements » — puis guillotiner presque mort². Des chiens avaient dévoré une partie du visage

1. Conservés aux Archives nationales. Des mots ont été effacés par l'humidité. Le barbier Troquart fut arrêté le jour même que ces lettres poignantes lui furent confiées. Elles restèrent enfouies en terre pendant huit mois et furent transmises ensuite par Troquart sorti de prison, à Louvet qui en fit lecture à la Convention le 12 juillet 1795, dit M. Perroud. Barbaroux n'avait-il pas écrit à sa charmante femme, restée en Bretagne, son enfant dans les bras ?

2. Barbaroux subit une longue et horrible agonie. Au bout de six jours seulement, il fut emmené à Bordeaux et guillotiné le 25 juin 1794.

des deux autres cadavres, quand ils furent retrouvés au moment de la moisson.

Lorsque M^{me} Bouquey avait été arrêtée, elle avait recommandé à Anne Bérard, sa petite servante, de jeter dans les « commodités » la boîte de fer où étaient rassemblés les souvenirs des Girondins. Elle contenait les *Mémoires* de Pétion, de Buzot, de Barbaroux, une tragédie de Salles intitulée *Satan cédant le fauteuil à Marat*, un poème de Barbaroux, enfin « une correspondance de Buzot avec une femme pleine d'esprit et un portrait de femme enrichi de diamants ». C'était, à ce que l'on croit, la miniature de M^{me} Roland conservée aux Archives et les cinq lettres que nous avons citées plus haut.

La jeune Anne Bérard, terrifiée par les menaces, révéla l'existence de la boîte de fer-blanc, qui fut retrouvée, et Jullien, anxieux de faire valoir son zèle, l'expédia par « un histrion » nommé Compain, au Comité de Salut public, pour être remise à Robespierre. L'histoire ne dit pas si les diamants arrivèrent. En tout cas, nous n'en voyons pas sur le cadre de la miniature et leur trace même paraît invisible.

Mais à supposer que le tout ait été fidèlement remis au dictateur, nous pouvons nous demander comment il se fait que les lettres de M^{me} Roland n'aient pas été immédiatement identifiées par le portrait d'une femme que tous les gens de la Commune avaient vue, et dont Robespierre, au moins, connaissait aussi bien le visage que l'écriture.

FIN



BIBLIOGRAPHIE ICONOGRAPHIE

M^{me} Roland, *Appel à l'impartiale Postérité ou recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie*, éditions Bosc, Champagneux, Barrière, Dauban, Cl. Perroud.

Correspondance de M^{me} Roland publiée et commentée par Claude Perroud, recteur de l'Université de Toulouse.

Lettres de M^{lle} Phlipon adressées aux demoiselles Cannel de 1772 à 1780. Publiées par M. A. Breuil.

Roland de la Platière, *Lettres d'Italie à M^{lle} X.*

Roland de la Platière. *Voyage en France*, avec des notes de Cl. Perroud.

Papiers trouvés chez Roland, et manuscrits divers conservés à la Bibliothèque nationale. (Legs Chaley. Legs Faugère. Papiers Bosc.)

Documents conservés aux Archives nationales.

»	»	Archives de la Seine.
»	»	Bibliothèque municipale de Lyon.
»	»	Archives de Rouen.
»	»	Archives d'Amiens.
»	»	Archives de Villefranche-sur-Saône.
»	»	Musée Carnavalet.
»	»	Musée du Louvre.
»	»	Musée de Lyon.
»	»	Musée de Saint-Dié.
»	»	Musée de Nevers.
»	»	Musée de Langres.
»	»	Bibliothèque municipale de Versailles.

- Collections particulières de M. le général Marillier, propriétaire actuel du Clos de la Platière (Rhône), de M^{me} Marion, propriétaire actuelle du château de Rosière (Isère), de M. M. Pilastre, de M^{me} la comtesse de Jonquières, de M. Georges Claretie, de M^{me} la vicomtesse de La Rochefoucauld, de M. le Dr Clerc, de M^{me} Alfred Chauvaç, etc.
- Champagneux, *Discours préliminaire* à son édition des *Mémoires* de M^{me} Roland.
- Williams (Miss Helena), *Souvenirs de la Révolution française*, 1827.
- Dauban, *Etude sur M^{me} Roland et son temps*, suivie des lettres de M^{me} Roland à Buzot et d'autres documents inédits, 1864.
- Réponse à la Vérité vraie*, 1864. *La démagogie en 1793*, 1868.
- Les prisons de Paris sous la Révolution*, 1870.
- Lemontey, *Etude sur M^{me} Roland*.
- H. Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*.
- Mortimer-Ternaux, *Œuvres*.
- Collection du *Patriote français* (28 juillet 1789, 2 juin 1792).
- Collection du *Père Duchesne*, 1792-1793.
- Mercier, *Tableaux de Paris*.
- Buzot, *Mémoires*.
- Pétion, *Mémoires*.
- Louvet, *Mémoires*.
- Barbaroux, *Mémoires*.
- Garat, *Mémoires*.
- La Révellière-Lepeaux, *Mémoires*.
- Barras, *Mémoires*.
- Xavier Audouin, *L'intérieur des maisons d'arrêt sous la Terreur*.
- Dussault, *Fragments pour servir à l'histoire de la Convention Nationale*.
- Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris*.
- Etienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*.
- M^{me} Jullien, *Journal d'une bourgeoise*.
- Causen, *Souvenirs de la marquise de Créqui*.
- Sainte-Beuve, *Introduction aux Lettres à Bancal des Issarts*.
- Louise Colet, *M^{me} Roland*.
- Bonneville de Marsangy, *Autour de la Révolution; La magistrature sous la Révolution*.
- Girardot (le baron de), *Les Ministres de la République française, Roland et M^{me} Roland*, 1860.
- Cl. Perroud, *Le Roman d'un Girondin* (Etude sur Bosc).
- Aug. Rey, *Le naturaliste Bosc, un Girondin herborisant*.
- Edme Champion, *Une maison oubliée*.

- Clarisse Bader, *M^{me} Roland, d'après des lettres et des manuscrits inédits.*
- Wallon (H.), *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, 1880.*
- Calemard, *Manon Roland chez elle. — Les Orateurs de la Législative et de la Convention.*
- F. Aulard, *Les Orateurs de l'Assemblée Constituante. — La Révolution Française.* Revue d'histoire publiée sous la direction de F. Aulard.
- Taine, *Les origines de la France contemporaine.*
- E. et J. de Goncourt. Œuvres.
- Le Nôtre, Œuvres.
- Alb. Tournier, *Le président du Comité de Sûreté générale sous la Terreur.*
- Gaston Save, *Augustin.*
- Adrien Sée, *Les malheurs de Silvie et les prisons de Xavier Audouin.*
- De Meyriot, *Saint-Emilion, son histoire, ses environs.*
- F. Clerambay, *La Terreur à Rouen.*
- Ant. Salès, *Les débuts de la Révolution à Lyon (1790-1792) vus du théâtre.*
- Le Corbeiller, *La maison de Roland à Rouen.*
- Etc., etc.

VERIFICAT
2007

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I.	M ^{me} ROLAND. Dessin exécuté dans la prison par un co-détenu (Appartient à M ^{me} Marion).	<i>Frontispice.</i>
II.	JEAN-MARIE ROLAND, gravure d'Augustin de Saint-Aubin d'après une peinture de Bonneville (Appartient à M ^{me} Marion).	24
III.	MAXIMILIEN ROBESPIERRE, d'après un tableau d'Adélaïde Labille-Guiard.	32
IV.	LA PRINCESSE DE LAMBALLE, dessin à la mine de plomb par Gabriel (Donné par M. Clemenceau au Musée du Louvre).	120
V.	CAMILLE DESMOULINS, d'après un dessin du temps (Appartient à M. et M ^{me} Georges Clarelle).	144
VI.	CHARLES BARBAROUX, miniature (Donnée par M ^{me} la Comtesse de Jonquières au Musée du Louvre). — MARIE-SOPHIE HARLOW, sa femme, miniature. (Appartient à M ^{me} la Comtesse de Jonquières).	216
VII.	LETTRE DE BARBAROUX à sa mère : la citoyenne Pons-Chalvet (Archives Nationales).	224
VIII.	FRANÇOIS-NICOLAS-LÉONARD BUZOT; peinture du temps (Bibliothèque municipale de Versailles). — M ^{me} ROLAND; miniature du temps (Archives Nationales).	232
IX.	NOTE écrite par M ^{me} Roland sur deux feuillets glissés derrière le portrait de Buzot (Bibliothèque municipale de Versailles).	240
X.	EDME MENTELLE, d'après une gravure du temps. — LUC-ANTOINE DONIN DE ROSIÈRE-CHAMPAGNEUX, d'après un portrait du temps (Appartient au général Marillier).	248
XI.	ORDRE D'EXÉCUTION de M ^{me} Roland. (Collection de M. le docteur Clerc).	256
XII.	M ^{me} ROLAND; gravure de Lips d'après un croquis de Bréa exécuté au Tribunal Révolutionnaire.	264
XIII.	LE PONT-NEUF, d'après une peinture de Raguenet (1760) (Musée Carnavalet).	272
XIV.	MARIE-THÉRÈSE-EUDORA ROLAND, d'après une peinture d'Éléonore Godefroid (Appartient à M ^{me} Marion).	280

VERIFICAT
2017

TABLE DES MATIÈRES

La tragédie de la Muse (suite).....	7
Epilogue.....	270
<i>Bibliographie, iconographie</i>	287

BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ "CAROL I"
BUCUREȘTI

VERIFICAT
1987